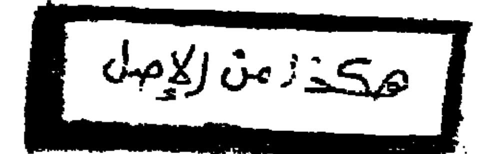


Arts et Spectacles : le nouvel Opéra de Lyon

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15013 – 7 F

JEUDI 6 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

GATT : l'heure de vérité

APRÈS le délai de réflexion accordé au nouveau gouvernement, le débat sur la manière de mener à terme l'Uruguay Round devrait bientôt reprendre entre la France, ses partenaires de la CEE et les Etats-Unis. Paris y semble prêt, la Commission européenne le souhaite et les Américains commencent à manifester de l'impatience.

Les Français paraissent disposés à abandonner l'attitude ambiguë qui était la leur à propos du pré-accord agricole, dit de Blair House, conclu en novembre 1992 entre la Commission et les Etats-Unis. Ils expliquaient à l'époque que cet accord était inacceptable mais, en même temps, reportaient à plus tard, c'est-à-dire à la mise au point, forcément lointaine, d'un « accord global et équilibré », une discussion sur son contenu, laissant entendre qu'ils pourraient se montrer moins intransigeants si les aménagements qu'ils réclament étaient apportés à la réforme de la politique agricole commune (PAC). Ils donnaient ainsi l'impression de vouloir contourner l'obstacle, en cherchant à endormir tant les agriculteurs que les pays partenaires.

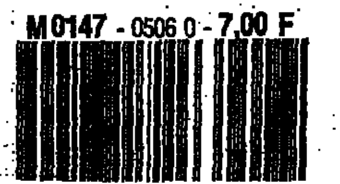
UN tel attentisme ne pouvait, à terme, qu'affecter le crédit dont dispose la nouvelle équipe. Un handicap dont elle a raison de se débarrasser pour être à même de participer bientôt dans des conditions optimales au débat sur la mise en œuvre du traité de Maastricht. La France annoncera donc la semaine prochaine les corrections qu'elle souhaite voir apporter tant au pré-accord agricole qu'au projet général de conclusion de l'Uruguay Round préparé par Arthur Dunkel, directeur général du GATT.

L'heure de vérité en quelque sorte ! Les protagonistes semblent aborder ce moment forcément difficile dans une ambiance détendue. « Je ressens plutôt un climat de dégel », constatait mardi à Bruxelles Gérard Longuet, ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, et son propos concernait autant la Communauté que les relations avec les Etats-Unis, comme si ceux-ci étaient également disposés à assouplir leur attitude pour rendre possible une conclusion à laquelle ils sont particulièrement intéressés.

AU cours d'une conférence de presse tenue mardi à Bruxelles, René Steichen, le très débonnaire commissaire chargé des affaires agricoles, confirmait ce sentiment d'apaisement. Il expliquait que les Douze devraient se prononcer au plus tard en juin, sur un des chapitres spécifiques de l'accord de Blair House, celui ayant trait à la limitation de la production d'oléagineux dans la CEE : Mike Espy, secrétaire à l'agriculture américain, qu'il venait de rencontrer, exerçait une amicale pression dans ce sens. Et comment oublier qu'à propos de ce contentieux sur les oléagineux les Etats-Unis avaient menacé de rétorsions commerciales s'ils n'obtenaient pas satisfaction ?

Quant au pré-accord agricole lui-même, M. Steichen expliquait que la Commission y restait attachée, mais se gardait bien de formellement exclure d'éventuelles retouches. Il paraît peu probable que la France puisse sortir indemne de ce conflit agricole et commercial qu'ont aggravé les surenchères électorales, mais un compromis ne semble pourtant pas tout à fait impossible.

M 0147 - 0506 0 - 7,00 F



Tandis que leur « Parlement » examine le plan de paix

Les Serbes de Bosnie intensifient leur offensive

Alors que le « Parlement » autoproclamé des Serbes de Bosnie devait se prononcer, mercredi 5 mai, à Pale, sur le plan de paix des Nations unies, les forces serbes ont intensifié leur offensive en lançant une violente attaque contre l'enclave musulmane de Zepa, en Bosnie orientale. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a jugé mercredi « réaliste » le chiffre de 70 000 hommes avancé par M. Boutros-Ghali pour la mise en œuvre du plan par l'ONU, si ce dernier est approuvé.

A Sarajevo, la peur d'espérer

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Il y a les mots et il y a les actes. Depuis longtemps déjà, depuis un an que la communauté internationale assiste au martyre de Sarajevo, on ne se berce plus, ici, d'illusions. On ne croit plus aux bonnes paroles, pas plus qu'aux signatures extorquées de plans de paix ou de trêves que chacun applique à sa façon ou viole allègrement. Depuis que le leader des Serbes de Bosnie-Herzégovine, Radovan Karadzic, a signé, le 2 mai à Athènes, le plan proposé par les médiateurs internationaux Cyrus Vance et David Owen, tirs et bombardements sur la capitale bosniaque ont suivi leur rythme meurtrier habituel, qui s'est d'ailleurs intensifié mardi.

YVES HELLER

Lire la suite, nos informations et la chronique de BERTRAND POIROT-DELPECH : « L'humanitaire comme révélateur » page 4

Lire également page 5 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR

En rendant hommage à l'action de Pierre Bérégovoy

M. Mitterrand souhaite un combat politique respectueux des personnes

Dans l'hommage qu'il a rendu à Pierre Bérégovoy, mardi 4 mai, à Nevers, François Mitterrand s'est référé à la presse étrangère pour souligner les mérites de l'ancien premier ministre dans la restauration des « équilibres nécessaires à notre économie ». Le président de la République a dénoncé, d'autre part, ceux qui ont « pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme », en souhaitant que l'affrontement politique soit plus respectueux des personnes.

Avertissements

par Thomas Ferenczi

Les circonstances, prenant le visage de la tragédie, ont conduit M. Mitterrand à rompre le silence qu'il observait depuis le lendemain du second tour des élections législatives. Le chef de l'Etat s'était en effet abstenu, depuis un mois, de toute déclaration publique, à l'exception d'un bref entretien à l'hebdomadaire *la Vie* sur la bioéthique et de remarques conciliantes sur la réforme de la Constitution devant les membres du bureau de l'Assemblée nationale, qu'il recevait à l'Elysée. Pour le reste, il avait laissé à son entourage le soin de transmettre quelques rares « messages », se refusant pour sa part à commenter, sous une forme ou sous une autre, l'action du gouvernement d'Edouard Balladur.

Lire la suite et le reportage de PHILIPPE BROUSSARD, page 7

Lire aussi l'article de GILLES PARIS page 8 et nos informations pages 9, 23 et 24

L'ombre

par Bruno Frappat

La souffrance et le combat. François Mitterrand, l'homme, et François Mitterrand, le politique. Au terme d'une cérémonie religieuse réunissant, sous les yeux étonnés de la France émue, presque tous les dirigeants politiques du pays pour une union nationale émotionnelle, le chef de l'Etat a fait des obsèques de Pierre Bérégovoy un moment politique et humain.

Souffrance d'une voix dominant la France et qui, jamais depuis douze ans, n'avait ainsi affleuré aux marges de l'affliction et de l'incontrôlable. Peine tout juste dominée, sortant du silence qui, depuis le 1er mai, avait suscité des questions auxquelles il fut répondu : l'amitié c'est aussi « une certaine façon de se taire pour penser ou prier ».

Lire la suite page 8

L'Algérie silencieuse

I. – *Ghardaïa entre terre et ciel*

Le combat que se livrent le pouvoir et les islamistes fait écran à une Algérie moins démonstrative, presque insolite. Une Algérie silencieuse qui écoute et qui regarde, qui compte les points et qui guette le changement. Cette Algérie-là, elle est, prise un peu au hasard, celle de croyants rencontrés à Ghardaïa, de jeunes à Tlemcen, de paysans à Harbil et d'intellectuels à Bejaïa.

GHARDAÏA

de notre envoyé spécial

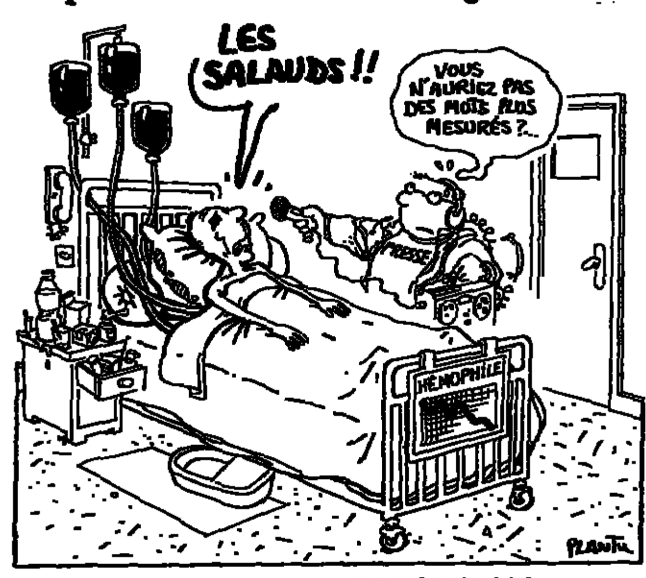
Ceinturés de haut-parleurs braillards desquels s'échappent d'identiques appels à la prière, le minaret de la mosquée ibadite, où se retrouvent les Mozabites, et celui de la mosquée malékite, que fréquentent les Arabes, paraissent se toiser. Encastrée entre les deux comme pour les narguer, la vasque blanche d'une parabole fixe le ciel pour y capter des messages très terre à terre. Ainsi se trouvent réunis, à Ghardaïa, dans le quartier Salem ou Aïssa, conquis sur la palmeraie, les symboles de trois cultures autour desquelles s'organise la vie dans la vallée du M'Zab. Avec ses traditions, ses interdits et ses chicanes. Entre Mozabites et Arabes, le partage du travail ne pose guère problème : aux premiers le commerce dans toutes ses dimensions, aux seconds, *grosso modo*, l'agriculture, la fonction publique et... les débits de boissons non alcoolisées. Les uns et les autres prient le même Allah, même si les adeptes du rite ibadite, en mal de reconnaissance officielle, se font, références historiques à l'appui, les champions du rigorisme musulman et cherchent à marquer leur différence par quelques pratiques singulières, notamment gestuelles.

Saine émulation ? Les Mozabites se flattent d'avoir, à la longue, un peu formé les Arabes à leur image. Ils les trouvent plus travailleurs et plus pieux qu'ailleurs. Il est vrai que, parfois, les mœurs des premiers ont déteint sur les seconds. « *A l'instar des Mozabites, les femmes arabes en sont venues à se voiler devant leurs beaux-frères* », constate une éducatrice.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 3

Le procès de l'affaire du sang contaminé



Lire page 11 l'article de MAURICE PEYROT

ARTS ♦ SPECTACLES

A Lyon et à Nîmes, des habits neufs pour la culture

Le nouvel Opéra de Lyon, que dirige Louis Erlo, sera ouvert le 14 mai avec la création mondiale de *Rodrigue et Chimène* de Claude Debussy. Parfaitement équilibré, intégré et dessiné, le bâtiment est noir, tout noir, des murs au sol, en passant par les fauteuils de la grande salle de 1 300 places. Il porte le nom de son architecte, Jean Nouvel.

Dans le voisinage immédiat et prestigieux de la Maison carrée, Nîmes dévoile enfin les mystères de son centre d'art contemporain, bâti par l'architecte anglais Norman Foster. Il se compose de 11 000 mètres carrés sur neuf niveaux, et aura mis neuf ans pour être mené à son terme.

Lire les articles de FRÉDÉRIC EDELMANN dans le supplément « Arts et Spectacles ». Pages 25 à 38

Selon un projet du ministère de l'intérieur

La législation sur les étrangers deviendrait beaucoup plus sévère

Un projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, en cours d'élaboration au ministère de l'intérieur, annonce un resserrement sévère de la législation sur l'immigration. Rendu public par le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), ce texte vise à restreindre les conditions de délivrance et de renouvellement de la carte de résident de dix ans, interdire le mariage des étrangers en situation irrégulière, généraliser le placement en rétention en cas d'éloignement forcé du territoire, limiter les protections contre les expulsions, notamment pour les enfants étrangers entrés en France avant l'âge de dix ans. Le projet introduit dans la loi des dispositions, jusqu'à présent réglementaires, sur le regroupement familial et le droit d'asile. Les maires seraient consultés sur l'arrivée des familles, qui serait limitée. La police et les préfectures filtreraient les demandes d'asile. Ce projet, qualifié d'« entreprise xénophobe de désintégration » par le GISTI, pourrait évoluer, avant sa discussion par le Parlement, prévue au cours de la session de printemps.

Lire page 10 l'article de PHILIPPE BERNARD

ÉDUCATION ♦ CAMPUS

■ Les mauvais comptes de l'illettrisme. ■ L'audit en trompe l'œil. ■ Lycée fantôme à Saint-Domingue. ■ Les étoiles de l'hôtellerie. ■ Réforme des lycées.

pages 13 à 15

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Sang

Quand punir n'explique rien

par Michel Setbon

A nouveau l'affaire du sang contaminé revient dans l'arène judiciaire. Ce rebondissement n'est pas seulement une péripétie de plus dans une affaire sans précédent : il traduit un sentiment de malaise général que les juges tentent à nouveau de dissiper, comme si un degré plus élevé de sanction pouvait compenser le déficit actuel d'explication et donner du sens à l'incompréhensible.

En effet, parce que les contaminations par les produits sanguins ont été connues du public par la révélation d'une «affaire» (rapidement transformée en «scandale»), leur compréhension a suivi le cours chaotique des rebondissements médiatiques, judiciaires et politiques plutôt que de répondre aux exigences de l'analyse rationnelle. Dès le départ, la confusion s'est installée entre hémophiles contaminés par les produits plasmatiques et transfusés contaminés par les produits cellulaires, entre l'existence de fautes et la cause réelle des contaminations, entre ce qu'il était possible de faire pour les éviter et tout ce qui n'aurait pas été fait. Les multiples répercussions, loi d'indemnisation, procès, réorganisation de la transfusion sanguine, n'ont fait que renforcer par leur diversité ce climat de confusion qui a, nous semble-t-il, deux origines.

D'une part, aucune réponse claire et cohérente n'a été apportée à la question : pourquoi la France a-t-elle été des pays développés disposant d'un système de transfusion sanguine moderne, celui qui a eu le plus grand nombre de contaminés par les produits sanguins (tout particulièrement par les produits cellulaires transfusés au cours d'interventions chirurgicales)? D'autre part, les sanctions judiciaires individuelles et les modifications de l'organisation de la transfusion sanguine relèvent-elles de la même analyse des causes du drame, ou correspondent-elles à deux dimensions différentes ? En bref, qu'est-ce qui explique l'exception *française : les fautes individuelles*, les «dysfonctionnements routiniers» collectifs ou les deux, mais dans quelle mesure ? Car, si certains pays ont apporté des compensations financières aux personnes contaminées, aucun n'a connu de répercussions judiciaires ni surtout n'a remis en cause l'organisation même de sa transfusion sanguine. Pourtant, tous ont eu des contaminations au cours de la période qui précède la mise en place du test et des produits chauffés, c'est-à-dire entre 1981 et 1985.

A l'évidence, si les contamina*tions par le VIH au cours de cette* période ont été acceptées comme *un risque dans bon nombre de* pays et dénoncées comme un scan*dale dans le nôtre, c'est bien parce* que leur nombre est un élément-clé *qui, par son énormité* soulève dans le cas de la France une question *banale, mais centrale dans la prati*que médicale : est-ce que ce qui a *été fait était conforme aux connais*sances et aux possibilités de l'épo*que ? Le principe fondamental* régissant l'activité thérapeutique, à *savoir l'obligation de moyens*, a-t-il été respecté ? Autrement dit, ce *n'est pas l'existence de cas de* contaminations qui constituerait *une faute, mais plus justement le* fait que tout n'aurait pas été fait *conformément au savoir disponible* pour réduire le risque de contami*nation.*

«Il n'y avait qu'à»

Dans cette perspective, sur quelles bases crédibles peut-on établir ce qu'il était possible de faire entre 1981 et 1985, période au cours de laquelle les contaminations se sont produites ? Sans hésitation sur une base comparative internationale, la seule qui permette d'éviter de réécrire l'histoire avec des *«il n'y avait qu'à»* et des *«un tel l'avait dit»*. Ainsi, chacun peut vérifier que l'immense majorité des pays où la transfusion sanguine est un service public ont pris les mêmes décisions au cours de la même période, à quelques mois près. C'est ce que nous avons clairement constaté en étudiant le même phénomène dans trois pays comparables : la France, la Grande-Bretagne et la Suède.

Par contre, en poussant la com*paraison, il s'agit d'expliquer com*ment les deux derniers pays ont pu *se retrouver avec un nombre très* réduit de transfusés contaminés (*mais les hémophiles contaminés* sont nombreux, entre 35 % et 45 %, *du fait de l'utilisation massive* de produits importés des États-Unis), alors *qu'ils ont introduit le test* de dépistage dans leur transfusion san*guine* deux mois après nous (soit en octobre contre août 1985) : en *Grande-Bretagne, pas plus* de deux cents contaminations, et en Suède, quelques dizaines.

Existait-il un moyen efficace ?

En France ce chiffre est estimé entre *4 000* et *6 000*. Même une fois ces chiffres absolus pondérés par ceux des estimations des prévalences nationales, la proportion est de 12 à 13 fois plus importante pour la France !

Ce paradoxe troublant, impossible à occulter, débouche inéluctablement sur la question cruciale suivante : oui ou non, existait-il un moyen efficace pour réduire le risque sida dans les transfusions sanguines avant l'apparition d'un test opérationnel ? Car de deux choses l'une : soit rien n'était possible, et les contaminations ne pouvaient être réduites qu'à partir de mise en place du test, justifiant ainsi le débat français focalisé sur les retards dénoncés comme la cause principale. Mais, dans ce cas, tous les pays auraient dû avoir autant de contaminations par transfusion qu'ils avaient eu de donneurs infectés (les hémophiles relèvent, eux, de paramètres plus nombreux) faisant ainsi du pays qui mettait en œuvre le test le plus tard celui qui aurait dû avoir, à prévalence égale, le plus de contaminations, et donc être le plus « coupable » ; or, il n'en est rien. Soit, à l'inverse, il existait une technique capable de réduire les contaminations, et de sa mise en œuvre rigoureuse dépendait la réduction effective du risque sida en l'absence de test : dans ce cas, les variations d'un pays à l'autre correspondraient pour l'essentiel aux conditions de la mise en œuvre de cette technique.

*La réponse à cette question déci*sive est très claire : oui, il existait une *technique capable de réduire le* nombre des contaminations, et cela *à partir du second trimestre de* 1983. Il s'agit de la sélection des donneurs, technique qui consiste à exclure, sur les bases épidémiologiques connues, tout donneur présentant un des facteurs de risque caractéristiques de cette pathologie. C'était bien, jusqu'en 1985, la *seule technique* disponible pour réduire massivement le risque de contamination, et elle a d'ailleurs été universellement décidée au cours du premier semestre 1983 (entre mars et juin 1983 dans les trois pays étudiés, comme dans beaucoup d'autres).

En France, c'est la circulaire DGS du 20 juin 1983 adressée aux centres de transfusion sanguine qui *énonce cette nécessité.* Mais l'énoncer n'équivaut pas à l'appliquer ; alors que dans les deux autres pays l'information directe des donneurs *de sang et la mise en place* d'un interrogatoire systématique permet*tant de découvrir ceux qui avaient* des comportements à risque ont *permis d'écarter le plus grand* nombre de donneurs infectés, en *France, la circulaire n'a pas été* appliquée par les centres collec*teurs et le VIH a continué à entrer* sans la moindre restriction dans la *transfusion sanguine. C'est là* l'explication de l'énorme différence du *nombre de contaminations consta*tées avec la France.

Ainsi, entre 1981 et 1985, trois phases bien distinctes se succèdent ; la première va de 1981 au deuxième trimestre de 1983 : c'est pour tous les pays la phase du règne de la fatalité, puisque faute de connaissances stables et donc de décision, le VIH pénètre dans toutes les chaînes transfusionnelles sans aucune limitation ; la seconde commence à la décision de sélectionner des donneurs comme seul moyen capable de produire des effets dès sa mise en œuvre dans les pratiques de collecte : la mise en place de cette technique marque donc un tournant décisif, puisqu'elle est la première et la seule pendant près de deux ans capable de combattre la fatalité ; enfin, la troisième phase débute avec la mise en place du test au cours de l'année 1985.

Il est important de bien comprendre que si la sélection des donneurs et le test de dépistage sont deux techniques différentes, elles possèdent *exactement* la même fonction : elles jouent un rôle de barrage qui retient et écarte les dons infectés. La différence n'est qu'une question de degré de performance du tri : elle peut atteindre 85 % par la sélection et 99,9 % avec le test. Bien entendu, le degré d'efficacité de la première est fonction de la rigueur avec laquelle la *sélection est appliquée*, tout comme celui du test l'est en fonc*tion de son caractère systématique.*

Un climat malsain

Cette analyse montre clairement que l'apparition du test n'est pas, comme l'affirment tous ceux qui dénoncent les atermoiements, le moment où s'opère le passage de l'impuissance à l'efficacité, mais seulement celui qui marque une amélioration de la capacité de réduction du risque (sans le supprimer totalement). Dans le cas où les produits anti hémophiliques sont pour l'essentiel extraits du plasma de donneurs locaux (cas de la France, mais pas des deux autres pays) l'absence de sélection est également la principale cause des contaminations, alors que le mélange des dons augmente considérablement le risque.

Replacée dans cette perspective, *l'exception française devient* intelligible dans le cadre universel. *Ainsi, s'explique la contradiction* consistant à faire des « retards » *de mise en place du test* la cause du drame chez nous, alors qu'un *délai encore plus long est sans effet* dans les deux autres pays. Autre*ment dit, le nombre de personnes* contaminées par les produits cellu*laires ne serait fonction de la date* d'introduction du test dans les transfusions sanguines que *dans le* cas où rien n'était fait auparavant pour réduire les contaminations par la sélection des donneurs. Lorsqu'elle est appliquée vigoureusement dès 1983, la plupart des donneurs infectés ont été ainsi écartés, et le nombre de contaminés à partir de produits locaux (non importés) se trouve être très bas.

En conséquence, la confusion *entretenue par* les *procès* entre la désignation de responsabilités indi*viduelles* et les causes *réelles* des contaminations entretient un cli*mat malsain. C'est comme si*, après un incendie meurtrier, l'on assistait au procès de quelques pompiers convaincus de n'avoir pas agi assez vite, sans prêter aucune attention aux incendiaires.

Il ne faudrait donc pas que le jugement des personnes qui n'ont pas été en mesure d'interrompre la fourniture de produits contaminants dispense d'une analyse objective des mécanismes par lesquels ces produits ont été contaminés. Face à l'insupportable, une justice qui n'éclaire pas est d'un faible recours, et si la punition possède des vertus apaisantes sur l'opinion *publique, il est permis de douter* de son utilité sociale quand elle ne *contribue qu'à l'anesthésier.*

► **Michel Setbon est chercheur au Groupe d'analyse des politiques publiques (CNRS).**

Signification scientifique et décision politique

par Elisabeth Dufourcq

AU-DELA des polémiques, le procès du sang contaminé a mis en évidence *un problème de société* que le scientifique et le politique n'ont pas *encore réussi à résoudre* conjointement : celui de l'estimation des *risques* d'erreur inhérents à toute décision.

Lorsqu'il s'agit en effet de *savoir si une attitude médicale* doit être modifiée au profit d'une autre dont nul ne connaît les conséquences, le politique délègue ses responsabilités au scientifique. Celui-ci organise alors une enquête pour comparer les *effets* de *l'habitude ancienne* et de la pratique nouvelle. Il doit le *faire sur deux échantillons dont* l'un sert de témoin. La valeur de sa comparaison dépend de la pertinence du critère de jugement choisi et de la qualité des mesures. Mais l'interprétation ultérieure des résultats sera aussi fonction du tirage au sort des échantillons qui ne doivent pas être biaisés par des choix systématiques et, bien sûr, de la *taille des groupes comparés*. Ces paramètres étant maîtrisés, mais rarement *justifiés devant le politi*que, le scientifique peut induire, à partir des différences observées sur un nombre limité de sujets, un jugement d'ordre général ou « de signification » fondé sur un raisonnement probabiliste permettant de prendre en compte la variabilité du vivant.

Or qui dit probabilité dit nécessairement absence de certitude et acceptation de risques d'erreur dont le niveau est *a priori* fixé par le chercheur. L'audacieux extrapolera facilement sur la population *française* une différence observée sur un petit nom*bre de sujets, quitte à se trom*per dans ses généralisations ; le chercheur prudent, au contraire, évitera les extrapolations hâtives, quitte à se priver *d'avancées fructueuses.*

Manié avec de grandes nuances d'humanité par ceux qui depuis quarante ans l'ont introduit en France, ce type de rai*sonnement a permis d'effectuer* des progrès considérables dans *les domaines de la recherche cli*nique et de la mise au point de médicaments. Mais, utilisé de façon routinière, il peut engendrer des effets pervers. Pratiquement, en effet, pour le défrichement des problèmes courants, *les risques de première et de* deuxième espèce sont fixés à *5 % et les résultats d'une étude* comparative ne sont jugés *solides que s'ils sont fondés sur* des enquêtes comportant une trentaine de sujets dans chacun des deux groupes. Utilisées par des bûcherons de l'informatique oublieux de la finalité humaine de leurs recherches ou au contraire par des Trissotin de la preuve meurtrière, ces deux exigences peuvent inhiber le bons sens le plus élémentaire. Implicitement, *en effet, le raisonnement proba*biliste est toujours fondé sur une *priorité donnée aux résultats* moyens au détriment des cas *rares jugés « anecdotiques ».*

Ainsi, lors du procès du sang contaminé, l'épidémiologiste du Centre national de transfusion sanguine a-t-il expliqué pourquoi *il n'avait pas tenu compte* des cas de contamination signalés *dès 1983 : « Nous n'avons pas l'habitude, au niveau scientifique, de nous fonder sur des anecdotes. On ne tire pas de conclusion à partir de six cas. »*

Certes, sa prudence scientifique aurait été justifiée s'il s'était *agi seulement d'établir* une preuve. Mais, avant de pouvoir être celui qui prouve, le scientifique ne peut-il être celui qui avertit ?

Faut-il attendre que plus de six Chaperons rouges aient été mangés par des loups pour leur déconseiller d'utiliser les sentiers de forêt ? Faut-il organiser une *étude impeccable, permettant* de comparer de façon « significa*tive », à partir de deux groupes* d'enfants tirés au sort, la moyenne des Chaperons rouges mangés parmi ceux qui auront soit traversé, soit évité la forêt ?

Les besoins de la preuve

Cette comparaison ne paraîtrait pas sérieuse si, de fait, une expérience similaire n'avait été pratiquée entre décembre 1982 et juin 1984 pour les besoins de la preuve. Se fondant sur l'inactivation des *rétrovirus par la chaleur, déjà* vérifiée *in vitro*, six chercheurs *européens ont alors constitué un* groupe « test » de dix-huit hémophiles âgés de neuf ans en moyenne, traités avec du facteur VIII chauffé, tandis qu'ils administraient du facteur VIII non chauffé à un autre groupe « contrôle » de vingt-neuf hémophiles âgés de treize ans en moyenne. En juin 1984, aucun sujet du groupe « test » n'était séropositif tandis que cinq sujets du groupe « contrôle » l'étaient devenus. Les conclusions de l'enquête sont parues le 2 février 1985 *dans une lettre adressée* au *Lancet*. En conclusion, les auteurs préconisaient d'affiner les résultats par la répétition d'expériences portant sur un temps d'observation plus long.

« Long-term studies are needed to establish whether this product protects haemophiliacs treated more intensively over longer periods. » Or qui d'entre nous aurait conseillé à l'un de *ses proches* de faire partie du groupe « contrôle » ? La difficulté de *choix de cet ordre n'appar*tient pas au passé révolu et les groupes à comparer peuvent être même à terme légalement constitués par défaut de dépistage.

L'avis réservé donné, le 28 mars 1992, par le Comité national d'éthique au dépistage systématique du sida lors de l'examen prénatal a provoqué peu de remous bien que l'Académie de *médecine* et *le* conseil de l'ordre aient, pour leur part, *donné un avis inverse sur ce* point. Concrètement, pourtant, cet avis *réservé a fait* pencher la décision gouvernementale en faveur du diagnostic « systématiquement proposé », notion floue derrière laquelle se cachent nombre de pratiques différentes dont l'éventail s'étend du diagnostic systématique et clandestin à l'absence de dépistage.

Or la proportion des femmes séropositives chez les mères ayant accouché a été estimée à 2,8 % par l'enquête Prevagest menée en 1991 en région parisienne (1). Sans doute ne faut-il pas extrapoler un taux aussi *important à l'ensemble de la* France ; mais même si on le *réduit de moitié, le nombre des* naissances ayant été de 759 000 en 1991, celui des bébés nés cette année-là de mères séropositives en France peut être évalué à plus de 10 600. La transmission de la séropositivité de la mère à l'enfant étant de 20 % environ d'après l'ANRS, le nombre de bébés qui restent en Europe chaque année séroposi*tifs à six mois peut être estimé à* plus de 1 000.

Pour ces bébés qu'il est préférable de ne pas allaiter et dont la séroconversion est parfois *réversible dans les premiers* jours de la vie ; pour leurs mères *séropositives dont l'état peut* s'améliorer ou s'aggraver selon la qualité du suivi et dont la durée de vie est essentielle à leur avenir ; pour le personnel médical qui affronte lors de l'accouchement des risques hématogènes réels ; pour la prévision des problèmes sociaux posés *par la séropositivité des enfants* à la crèche, il ne semble pas conforme à la *dignité humaine* qu'une forme de dépistage « systématiquement proposé » puisse laisser passer des cas non détectés.

L'inaliénabilité des libertés individuelles

En septembre 1992, le président de l'association AIDES estimait que le nombre des séropositifs était en France de 250 000 personnes ; parmi celles-ci, 70 000 seulement se connaissaient comme telles. *Faut-il attendre que la situation* empire pour qu'en fonction du *calcul erreurs de tests, le coût* économique et moral des cas *non dépistés devienne enfin* « significativement » supérieur à celui d'un dépistage systématique ?

Au printemps dernier, les *adversaires du dépistage systé*matique ont invoqué le principe *de l'inaliénabilité des libertés* individuelles. *« Il est facile*, a dit le professeur Kazatchkine, *d'imaginer à quelles dérives conduirait un dépistage systématique quant au respect du secret médical* (2). »

Chacun sait pourtant qu'un médecin ou même un chercheur non médecin qui trahit un secret médical s'expose à des poursuites sévères. Si la rigueur de la *législation sur le secret médical* doit être renforcée, qu'elle le *soit. Mais, au nom d'un* principe qui n'est pas appliqué lors du dépistage systématique d'autres maladies transmissibles, doit-on priver concrètement de leurs chances des enfants à naître ?

Certes, dans leur enquête publiée en juin 1992, un groupe de chercheurs de Port-Royal conclut : *« Le passage au caractère obligatoire permettrait vraisemblablement d'augmenter très peu le nombre des cas dépistés* (3). » Mais qu'est-ce au *juste que ce « très peu »*, au regard des cas mieux maîtrisés ?

Pour répondre à ces questions, le politique devrait disposer des moyens de critiquer les *seuils de signification proposés.* Au contraire, dans une société *où la ségrégation du « matheux »* et du « littéraire » est institutionnalisée dès l'adolescence, le scientifique et le politique ont pris l'habitude de se relayer dans leurs expertises plutôt que de se forger un langage commun. Aujourd'hui pourtant, le politique ne peut plus faire l'économie d'intégrer dans sa culture et même dans les « humanités » de *tout jeune français les notions* de statistique élémentaires maniées par le scientifique.

(1) *Bulletin épidémiologique hebdomadaire du ministère de la santé*, n° 33 (1991).

(2) *Le Figaro* du 4 mai 1992.

(3) *BEH*, n° 23, juin 1992.

► **Elisabeth Dufourcq est ingénieur de recherche à l'INSERM (313), membre de la commission scientifique épidémiologie et santé publique et de l'intercommission recherche clinique.**

L'Algérie silencieuse

Suite de la première page

Mais, entre les deux communautés, les rivalités l'emportent, le plus souvent, sur le reste, rivalités qui, au mois de juin 1965, avaient dégénéré, pour cause de différends fonciers, en sanglants affrontements. Maîtres des lieux, les Mozabites ne le sont plus vraiment, les Arabes, jugés par eux prolifiques à dessein, composant peut-être, à l'heure qu'il est, plus de la moitié des quelque 200 000 habitants de cette vallée pré-saharienne. Ils en arrivent ainsi à développer une sorte de complexe d'assiégé au point de souhaiter le retour au pays de la diaspora. Moins organisés et moins malins qu'eux en affaires, les Arabes se plaignent de leur agressivité : *« Ils sont racistes,* disent-ils, *crispés sur leurs traditions. »*

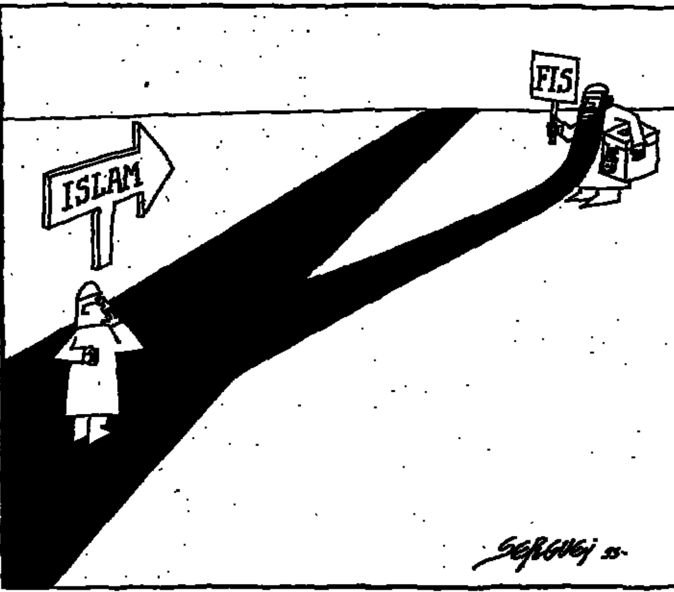
Ces querelles de clocher n'ont pas à ce point distrait l'attention des habitants de la vallée du M'Zab qu'ils n'aient, eux aussi, tendu l'oreille aux prêches politico-religieux de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Le terrain semblait s'y prêter à merveille, et les « fous d'Allah » comptaient bien faire un tabac dans cette société d'hommes pieux, ennemis des demi-mesures. Il est vrai qu'aux élections municipales du 12 juin 1990 et au premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991 le parti de Dieu réussit à séduire une partie de la communauté arabe.

Plus inattendu : le FIS recruta des adeptes au sein de la communauté mozabite. *« Nous aussi, nous avons nos barbus,* affirme un membre de l'intelligentsia locale. *Ils se réclament de l'association des Frères musulmans, prônent l'abolition des rites et des sectes ainsi qu'un retour aux sources du Coran et de la Sunna »* (la tradition). Ces contestataires contrôlent trois mosquées et quelques salles de prières. Un moindre mal.

L'arrogance et la brutalité dont usa le FIS pour imposer ses idées lui valurent, très vite, l'hostilité de la communauté mozabite, trop fière de son passé pour composer avec des donneurs de leçons, venus d'ailleurs. *« On n'invente pas la poudre deux fois,* commente un enseignant de Ghardaïa. *Notre réforme, nous l'avons déjà faite, et dans la paix. Nous n'avons pas besoin de label. Chez nous, l'islam est un comportement, pas un slogan. »* Du coup, lors des deux derniers scrutins, cette micro-société, qui, par instinct de survie, s'accroche à son identité, apporta ses voix à des candidats dits « indépendants ».

Au demeurant, les frustrations socio-économiques sur lesquelles le FIS avait bâti son discours, sont, dans la vallée du M'Zab, beaucoup moins vives que dans le reste du pays. *« Ici, on est loin de tout,* dit un habitant de Ghardaïa. *On vit mieux qu'ailleurs. Celui qui est chômeur, c'est qu'il veut bien l'être. »* Il n'empêche que les gens du cru ont quelque peu paniqué lorsque le parti de Dieu s'est trouvé aux portes du pouvoir car, craignaient-ils, *« il y avait risque de pagaille »*. Et les affaires s'accommodent mal du désordre.

« L'oued intégriste qui, il y a un an et demi, menaçait de tout emporter, est maintenant rentré dans son lit », assure un observateur local. Aujourd'hui, la ligne de violence s'arrête à la hauteur de Laghouat, à 200 kilomètres au nord de Ghardaïa. Quoi qu'il en soit, sauf à s'entendre sur les mots, la revendication d'un Etat islamique n'est pas, en soi, une idée qui choque les gens du cru, dont beaucoup se refusent à engager contre les « barbus » des procès d'intention et qui sont tentés de trouver des excuses à leur mauvaise conduite.



Les habitants de la vallée du M'Zab, qui ne sont pas nés de la dernière pluie, ont, tout de même, la pénible impression d'avoir été, quelque part, abusés par les « barbus », de renifler une supercherie. *« Ils utilisent l'islam uniquement pour avoir le fauteuil »,* raconte-t-on du côté de Ghardaïa où d'aucuns leur reprochent de s'être constitués en parti politique. Fait aggravant qui joue contre les intégristes : leur sectarisme. *« L'empire des Rostémides, celui de nos ancêtres, a été tolérant jusqu'au point de succomber »,* se vante un lettré mozabite.

« Ça va durer » ou « ça va craquer » ?

Au bout du compte, les Mozabites se demandent s'ils n'ont pas plus à craindre, pour leur mode de vie, des agressions du monde moderne que des vitupérations des « frérots ». Ils ont mené des combats d'arrière-garde contre l'électricité, puis contre la télévision : ils ont, aujourd'hui, l'une et l'autre dans leurs foyers. Ils continuent de batailler contre l'alcool, le tabac et la parabole, trouvant, quand il le faut, des arrangements avec le diable...

Les plus optimistes des Mozabites jugent que leur communauté est en mesure de relever les défis du monde moderne. *« On va durer,* promet un enseignant. *Nous avons, pour cela, la mosquée, les écoles coraniques, et des structures familiales très fortes. Mais, nous devons investir dans l'éducation pour gagner notre pari. »*

Les plus lucides – ou les plus défaitistes – conviennent que, de concession en concession, *« la décadence »* est inscrite dans la logique des choses, que *« ça va craquer »*. Sous la pression du FLN, ils ont dû s'aligner sur le reste de l'Algérie et se réunir, à la mosquée, pour la grande prière du vendredi. Les femmes qui, jadis, avaient interdiction de quitter le M'Zab sous aucun prétexte, prennent, maintenant, la liberté de suivre leur mari, et ceux-ci s'enhardissent jusqu'à se marier avec des *« étrangères »*.

Il a fallu *« faire avec »* la mixité dans les écoles de la République, avec les vidéo-clubs et les magnétoscopes, les touristes et leurs mauvaises manières. Même cette diabolique parabole a, aujourd'hui, droit de cité dans le M'Zab. L'assemblée populaire communale (APC) de Bériane en a installé une pour l'ensemble de ses administrés, orientée de telle sorte qu'elle capte les seules chaînes arabes.

La municipalité de Ghardaïa serait tentée de suivre son exemple. Allait-elle passer à l'acte ? Grand émoi au sein de la vieille garde mozabite lorsque, tout récemment, elle aperçut des ouvriers à l'œuvre *sur le toit de la grande mosquée.* Renseignements pris, ils installaient un simple paratonnerre...

JACQUES DE BARRIN

Prochain article :

Avoir vingt ans à Tlemcen

□ **Deux journalistes « interdits d'écriture » par un tribunal.** – Le directeur général du quotidien indépendant *El Watan,* Omar Belhouchet, et un de ses journalistes, Chérif Ouazani, ont été *« interdits d'écriture, jusqu'à nouvel ordre »* par le juge d'instruction d'un tribunal d'Alger. Ils étaient accusés d'avoir publié un entretien avec le secrétaire général de l'ex-parti communiste, Hachemi Cherif, jugé diffamatoire. D'autre part, un adjudant-chef de gendarmerie a été assassiné, mardi 4 mai, à Sidi Bel Abbès, dans l'ouest du pays, par des hommes armés qui ont réussi à s'enfuir. Enfin, un avocat de l'ex-Front islamique du Salut (FIS), Me Brahim Taouti, a été condamné, lundi, à trois ans de prison ferme, par le tribunal militaire de Blida, pour avoir divulgué un mémorandum, rédigé par le numéro deux du FIS, Ali Benhadj, dans lequel ce dernier apportait son soutien aux groupes armés. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : menaçant d'organiser l'extrême droite blanche

Cinq généraux en retraite se mobilisent contre le processus de négociations

Cinq militaires à la retraite ont confirmé, lundi 3 mai, dans un entretien accordé au quotidien *The Citizen*, qu'ils avaient formé un « Comité des généraux » pour imposer *« un règlement négocié acceptable par tous les groupes d'Afrique du Sud »*. Le Comité devait tenir, mercredi 5 mai, une réunion avec la plupart des partis et mouvements d'extrême droite pour opposer un front uni aux actions du gouvernement et du Congrès national africain (ANC). L'existence de ce comité avait été révélée par le *Weekly Mail*, un hebdomadaire de gauche, à la fin de la semaine dernière. Le président De Klerk en avait implicitement reconnu l'existence, dimanche 2 mai.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

A chaque explosion de violence, le président De Klerk se trouve exposé aux critiques de l'extrême droite. Dimanche soir, accusé d'être *« coresponsable »* du massacre d'East London (*le Monde* du 4 mai), il a, une fois de plus, réagi en dénonçant *« l'insistante propagande antigouvernementale »* de ceux qui le taxent de laxisme et a mis en garde les *« éléments qui menacent de mettre sur pied une nouvelle force militaire »*. Ces déclarations n'ont pas intimidé ceux à qui elles étaient destinées : un « Comité » de cinq généraux qui n'ont pas craint d'accorder un entretien au quotidien *The Citizen*, dans lequel ils affirment qu'ils veulent *« d'abord »* privilégier le combat constitutionnel, mais qu'ils n'excluent pas une insurrection armée *« si la voie constitutionnelle* [devait] *être bouchée aux Afrikaners »*.

Tous anciens responsables de l'armée, de la police et des services secrets, ils reconnaissent que leur comité a été fondé, à Pretoria, au lendemain de l'assassinat de Chris Hani, le secrétaire général du Parti communiste (SACP) et dirigeant écouté de l'ANC, tué le 10 avril devant son domicile (*le Monde* du 14 avril). Plusieurs autres officiers supérieurs encore en activité, dont les généraux Malan et Hamman, respectivement chef adjoint de la police et chef adjoint de l'armée de terre, ont assisté en observateurs à la réunion. Selon un autre participant, Dries Bruwer, président du Syndicat des agriculteurs du Transvaal, les généraux Malan et Hamman auraient été priés *« d'informer les autorités que les Afrikaners n'étaient pas prêts à vivre sous la loi de l'ANC, et qu'ils se mobilisaient activement pour l'affronter au sein d'un front uni »*.

« D'autres formes d'action » ...

Le général Tienie Groenewald, ancien chef du renseignement militaire, qui s'est fait le porte-parole du Comité, a, pour sa part, déclaré au *Citizen* : *« Nous travaillons pour que le gouvernement et l'ANC ne soient pas tentés, lors des discussions multipartites, d'ignorer le « Groupe des Sud-Africains inquiets » –* qui comprend le Parti conservateur, le parti zoulou Inkatha de Mangosuthu Buthelezi, les gouvernements des Etats « indépendants » du Ciskei et du Bophuthatswana, tous opposés aux relations privilégiées de l'ANC et du gouvernement de M. De Klerk – *et pour garantir la place de l'autodétermination* [de la population blanche] *dans un règlement négocié ».*

« Nous considérons qu'une élection est impossible dans l'actuel climat d'intimidation. Nous pensons aussi qu'un gouvernement transitoire ne peut être formé avant qu'un accord sur la forme de la future Constitution ait été conclu. Notre but n'est pas d'user de la violence, mais si nous ne parvenons pas à nos fins par les négociations, d'autres formes d'action pourraient être envisagées », a précisé le général Groenewald.

Ces déclarations au quotidien n'ont fait l'objet d'aucun commentaire de la part du gouvernement ni de l'ANC. Sans doute s'alignent-elles sur les positions du Parti conservateur (CP, extrême droite) et du mouvement Inatha, qui participent maintenant aux négociations constitutionnelles. Mais elles sont grosses d'une menace explicite d'insurrection où l'armée serait appelée à jouer un rôle.

Les fondateurs du « Comité des généraux » sont à la retraite depuis plusieurs années, et rien n'indique qu'ils seraient suivis par une armée qui a perdu de l'influence au cours des dernières années, et dont la direction a été remaniée. Ce qui donne du corps à la menace réside, en fait, dans la société civile, où de nombreux Blancs, déjà surarmés, envisagent des solutions extrêmes.

Des milliers de fermiers blancs se réuniront, jeudi 6 mai, à Potchefstroom, pour s'opposer à la nouvelle loi qui réglemente les conditions d'emploi et de rémunération des ouvriers agricoles noirs. C'est l'un des cinq membres du « Comité », le général Constand Viljoen, ancien chef des forces armées (SADF), qui présidera le rassemblement. Une bonne occasion pour le gouvernement d'apprécier le degré de mobilisation du secteur le plus radical de la communauté blanche.

GEORGES MARION

□ **L'ANC n'accepte pas les excuses de M. De Klerk.** – Le Congrès national africain (ANC) a estimé, mardi 4 mai, que le président Frederik De Klerk restait responsable de la politique d'apartheid, bien qu'il ait présenté des excuses publiques à ce propos, pour la première fois, la semaine dernière (*le Monde* du 3 mai). M. De Klerk *« a été et continue à être coresponsable de l'horreur de l'apartheid »*, a affirmé l'ANC, qui condamne le président pour n'avoir pas fait d'excuses inconditionnelles. L'ANC considère que le Parti national (NP, au pouvoir depuis 1948) a changé de politique non pour des raisons de justice mais parce que *« les opprimés ont rendu l'apartheid ingérable »*. – *(AFP.)*

Dans une lettre ouverte à Edouard Balladur

L'association « Mieux aider le Sud » plaide pour une nouvelle politique de coopération

Dans une lettre ouverte, l'association « Mieux aider le Sud » (1), en soulignant *« l'impasse dramatique de la politique de coopération de la France »,* demande à M. Balladur de confier au ministre de la coopération *« un mandat clair pour mettre en œuvre une profonde réforme de notre politique d'aide, en lui donnant l'autorité nécessaire »*. Dans une série de mesures, déclinées en quatre points, l'association, qui regroupe des personnalités politiques, universitaires et des journalistes, propose notamment de :

– rendre plus efficace le dispositif institutionnel en séparant clairement les rôles : la conception et le contrôle au ministère de la coopération (qui pourrait être rattaché aux affaires étrangères) ; les fonctions d'exécution à une agence autonome où serait intégrée la Caisse française de développement ;

– réduire l'assistance technique et les concours d'ajustement globaux, qui ne participent nullement au développement, au profit de concours dans des secteurs favorisant la croissance et l'emploi, et accordés dans un cadre contractuel clair ;

– supprimer l'aide aux pays dont la gestion est irresponsable ou les dirigeants notoirement corrompus ;

– favoriser une nouvelle génération de contrats-programmes (santé, alphabétisation, formation), en y associant davantage les organisations non gouvernementales.

(1) 65, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : un mauvais traitement est infligé à trois diplomates enlevés.** – Trois diplomates européens enlevés le 23 avril en Afghanistan sont dans de *« mauvaises conditions »* physiques et morales, a indiqué, mardi 4 mai, l'ambassade britannique au Pakistan. Le Britannique Jack Dodds, l'Allemand Stephen Elhert et le Néerlandais Gert Piening ont fait savoir, dans des lettres parvenues à Islamabad, qu'ils sont enchaînés dans une grotte et manquent d'eau et de nourriture. Les trois hommes, chargés d'une mission anti-drogue, sont détenus par des Noorzaïs, une tribu vivant à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan, spécialisée dans le trafic des stupéfiants. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : limogeage du chef des renseignements militaires.** – Le chef des renseignements militaires pakistanais (ISI), le général Javed Nasir, a été mis à la retraite six mois avant la date normale, a annoncé, mardi 4 mai, un porte-parole du ministère de la défense. L'officier était à la tête du puissant ISI depuis treize mois. Il a été remplacé par le général Javed Ashraf. Ce limogeage survient peu après le renvoi, le 18 avril, du premier ministre Nawaz Sharif et la dissolution de l'Assemblée par le président Ghulam Ishaq Khan. Le général passait pour proche du chef du gouvernement, qui souhaitait réduire à son profit les pouvoirs du chef de l'Etat. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : un caporal canadien tué accidentellement.** – Un caporal canadien de la Force multinationale sous commandement américain (UNITAF) a été tué accidentellement, lundi 3 mai, à Belet-Huen, à 300 kilomètres au nord de Mogadiscio. Michael David Abel a été atteint par une balle alors qu'un autre soldat nettoyait son arme. Il s'agit du premier décès enregistré au sein du contingent canadien (1 200 hommes) depuis le début de l'opération « Restore Hope » (« Rendre l'espoir »), lancée le 9 décembre dernier, et qui a pris fin mardi 4 mai, après la transmission du commandement des forces étrangères aux Nations Unies. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : nouvelles attaques rebelles dans le Sud.** – Le gouvernement tchadien a affirmé, mardi 4 mai, que de nouvelles attaques avaient été lancées récemment dans la localité de Gore (Logone oriental) par des rebelles contre les forces régulières, faisant quatre morts parmi les soldats et la population. Un communiqué officiel a précisé que ces assauts ont été lancés au début de mai par le Comité de salut national pour la paix et la démocratie (CSNPD), dirigé par l'ancien lieutenant Kette Nodji Moise. Ces nouvelles attaques interviennent alors que le gouvernement vient de publier les conclusions *« accablantes »* d'une mission d'enquête sur les massacres de civils par l'armée tchadienne dans cette région. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

La situation dans

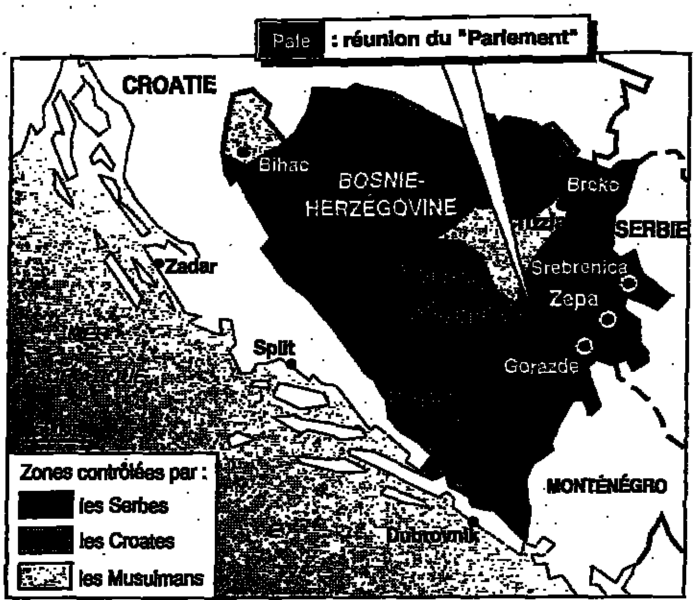
Les Serbes ont lancé une violente offensive contre l'enclave musulmane de Zepa

Un jour avant le vote, à Pale, *du parlement autoproclamé des* Serbes de Bosnie sur le plan de paix de l'ONU, les forces serbes ont lancé, mardi 4 mai – selon les autorités de Sarajevo, – une violente offensive d'infanterie appuyée d'artillerie contre Zepa, une des trois dernières enclaves *musulmanes en Bosnie orientale.* Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, qualifiant la situation à Zepa d'*« extrêmement dangereuse et tragique »*, a demandé l'envoi de « casques bleus » et une réunion immédiate du Conseil de sécurité, qui avait, à la mi-avril, déclaré Srebrenica, une autre enclave musulmane menacée, « zone protégée ».

Ne pouvant confirmer ni démentir cette attaque, le commandant de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) pour la Bosnie, le général *Philippe Morillon*, a *annoncé, mardi* soir, avoir obtenu l'accord des autorités serbes pour le déploiement, mercredi 5 mai, d'observateurs militaires de l'ONU à Zepa, qui abrite quelque quarante mille assiégés. Cependant des observateurs militaires des Nations unies ont été empêchés mardi de se rendre à Tuzla (centre) par les forces serbes locales. Le commandement des forces serbes de Bosnie a démenti avoir lancé une offensive sur la ville, *précisant que « les forces serbes s'étaient vues contraintes de riposter* (à une attaque musulmane) *pour protéger les territoires serbes et leurs populations ».* Les forces serbes auraient aussi attaqué mardi, plus au sud, Gorazde, la deuxième enclave musulmane à résister en Bosnie orientale. Selon Radio-Sarajevo, ces combats ont fait au moins un *mort et six* blessés. Les bombardements contre Bihac, la dernière enclave musulmane en Bosnie occidentale, *« se sont intensifiés »*, selon un porte-parole de la FORPRONU. Selon Zagreb et Sarajevo, les forces serbes ont aussi attaqué à l'artillerie des villages *sous contrôle croate et musulman* près de la ville de Brcko (nord-est), un point stratégique pour le contrôle du corridor qui relie les régions serbes de Bosnie occidentale et orientale.

Sur les hauteurs de Sarajevo, dans la petite station de ski de Pale, « capitale » des Serbes bosniaques, les parlementaires de la République serbe autoproclamée en Bosnie devaient se réunir mercredi pour voter une nouvelle fois *sur le plan de paix de l'ONU*, signé dimanche près d'Athènes par leur leader Radovan Karadzic.

Favorables à l'accord, du moins à sa ratification, les présidents yougoslave, Dobrica Cosic, serbe, Slobodan Milosevic, et monténégrin, *Momi Bulatovic, ainsi que le* premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, devaient assister à la session des quatre-vingt-un parlementaires. Toutes les institutions des Serbes de *Bosnie* – gouvernement, Conseil militaire, commissions parlementaires – se sont réunies à huis clos à Pale, mardi jusqu'à tard dans la nuit. Les *députés de la Krajina bosniaque* (ouest) semblent les plus décidés à *rejeter* le plan, qui, en les privant du contrôle du corridor au nord de la Bosnie, les isoleraient des Serbes *de Bosnie orientale et* de Belgrade. – *(AFP, Reuter, AP.)*



Selon M. Christopher, en visite à Paris

Les Etats-Unis n'envisagent pas d'action unilatérale

En cas de refus des Serbes de Bosnie d'approuver le plan de paix, *« des actions devraient être décidées, mais quasiment toutes impliqueraient de revenir devant les Nations unies pour y chercher une autorisation »*, a déclaré mardi 4 mai, lors de sa visite à Paris, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui s'était entretenu successivement avec le président François Mitterrand, le premier ministre, Edouard Balladur, le ministre de la défense, François Léotard, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, répondait ainsi aux inquiétudes exprimées ces derniers jours par le gouvernement français devant l'éventualité d'une action armée unilatérale des Etats-Unis en Bosnie.

Si le plan de paix n'était pas ratifié à Pale, *« nous sommes d'accord pour dire que des nouvelles mesures devraient être prises »* et nous *« n'en excluons aucune »*, a indiqué M. Juppé. Son homologue américain a insisté sur le fait que des consultations urgentes auraient alors lieu entre alliés : *« Nous sommes déterminés à forger un consensus sur les mesures qui seraient prises »*, a déclaré M. Christopher.

Le ministre français a cependant souligné que ses préférences allaient à l'autre scénario : celui de l'acceptation du plan Vance-Owen par les Serbes à Pale. *« C'est naturellement ce que nous souhaitons, dans ce cas la France est prête à participer à la mise en œuvre du plan dans des conditions fixées par le Conseil de sécurité »* de l'ONU, a dit le ministre français. M. Christopher a également confirmé l'engagement américain de faire participer des troupes à cette force de maintien de la paix, *« la plus grande jamais constituée en Europe »*. Le secrétaire d'Etat s'est ensuite envolé pour Moscou où il devait rencontrer mercredi MM. Kozyrev et Eltsine.

Le conflit en Bosnie a été d'autre part au centre des entretiens que M. Balladur a eus à Londres mardi avec John Major, nous indique notre correspondant Laurent Zecchini. Français et Britanniques partagent la même prudence face à *l'éventualité d'une action militaire*, notamment parce que les deux pays ont des hommes sur le terrain. Le langage des deux chefs de gouvernement a cependant été le même qu'à Paris : on étudie *« toutes les options »* pour assurer *« le respect du droit et des droits de l'homme en Bosnie »* et M. Major a même précisé que Londres *« n'a jamais refusé d'envisager le recours à des raids »* aériens sur des positions serbes.

A Sarajevo la peur d'espérer

Suite de la première page

Et, comme s'il ne s'était rien passé dimanche à Athènes, les forces serbes du général Ratko Mladic ont profité de ce mardi pour lancer une offensive massive sur l'une des dernières enclaves musulmanes de Bosnie à tenir encore, Zepa. Selon Radio-Sarajevo, c'est dans la matinée que les combattants serbes ont lancé leur attaque sur cette « poche » de l'est de la République, avec une violence extrême.

Cette même radio, ainsi que des sources officielles, assurent qu'un opérateur radio a intercepté sur les ondes un *ordre très clair de l'état-major* serbe bosniaque : réduire l'enclave musulmane le plus rapidement possible – autrement dit, tant que la situation internationale le permet encore.

La présidence bosniaque a, pour sa part, alerté le Conseil de sécurité dans un message qu'elle lui a fait parvenir dès mardi. Et dans les milieux officiels bosniaques de Sarajevo, on répond aujourd'hui simplement *« Zepa »* à toutes les questions sur les conséquences à attendre de la signature serbe du Plan Vance-Owen ou sur la sincérité de M. Karadzic.

Très peu de gens ici croient en effet que le dirigeant serbe bosniaque a ratifié ce plan de bonne foi – *« les Serbes ont signé tant de papiers ... »* – surtout après les bombardements de ces derniers jours et l'offensive contre Zepa.

On interprète le geste de M. Karadzic comme une nouvelle manifestation de sa volonté de gagner du temps face à une pression accrue de la communauté internationale. *« Il n'existe aucun signe d'un quelconque changement dans la position serbe »*, souligne-t-on au sein de la rédaction du quotidien *Oslobodenje*. *« Seul le discours a changé »*, précise une Gordana, journaliste d'origine serbe, pour laquelle *« tout dépend de ce que la communauté internationale laissera faire »*.

Mais, comme il n'y a rien de plus radical pour tuer l'espoir qu'une trop vaine attente, on n'ose plus croire aujourd'hui, à Sarajevo, à ce que l'on pensait encore possible – et même probable – il y a encore quelques mois : une intervention militaire étrangère propre à arrêter le massacre. *« La seule chose dont les forces serbes aient peur, c'est de raids aériens »*, estime un journaliste *d'Oslobodenje.*

Mais, poursuit-il, *« autant, il y a un peu moins d'un an, les gens de Sarajevo ne pouvaient pas croire que la communauté internationale laisserait bombarder les villes sans intervenir, autant, maintenant que l'on parle de plus en plus d'opérations de force, les gens n'osent pas y croire »*. Pis, *« les gens ont, aujourd'hui, peur d'espérer tant leurs espoirs ont été, jusqu'à présent, déçus »*.

« Mauvais théâtre » à Pale

Un signe ne trompe pas, explique Gordana, *« les gens vont jusqu'à cultiver leurs balcons en prévision de nouvelles pénuries »*. C'est dire le peu d'espoir qu'ils ont de voir lever rapidement le siège de Sarajevo. On ne compte plus beaucoup, en tout état de cause, sur les Européens pour impressionner les forces serbes – *« dès le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, les Européens ont mis sur un pied d'égalité agresseurs et agressés »* – et les regards se tournent de plus en plus vers Washington.

« Les Européens craignent presque plus que les Serbes une intervention étrangère », entend-on dire ici. *« Maintenant, la querelle dépasse les Balkans et s'est déplacée ailleurs, à très haut niveau »*, dit un journaliste d'*Oslobodenje*, qui exprime l'espoir que les Etats-Unis fassent suffisamment pression sur l'Europe pour qu'au moins l'embargo sur les armes soit levé au bénéfice des forces bosniaques du président Alija Izetbegovic.

Quant au « Parlement » de ladite « République serbe » de Bosnie-Herzégovine, dont les membres devaient se réunir mercredi 5 mai à Pale, fief serbe des environs de Sarajevo, pour approuver ou rejeter le plan Vance-Owen – déjà signé par Radovan Karadzic, – on n'en attend pas grand-chose dans la capitale assiégée. *« Ils* [les « députés » serbes] *voteront ce que Slobodan Milosevic leur dira de voter »*, estime-t-on à *Oslobodenje*, où l'on considère plus Pale comme la scène d'un mauvais théâtre que comme un haut-lieu de la démocratie.

Tout le monde ne s'est toutefois pas laissé gagner par le pessimisme ambiant. A l'état-major de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), on prépare déjà les modalités pratiques de l'application du plan Vance-Owen, qui prévoit l'envoi sur place d'une force chargée de son respect.

Des patrouilles sont notamment envoyées afin de repérer de possibles emplacements pour de futurs postes de contrôle. Certaines de ces patrouilles, selon un officier de la FORPRONU, se sont vu interdire le passage par les forces serbes, qui les accusaient de venir reconnaître le terrain en prévision de ... raids aériens. En attendant d'hypothétiques attaques aériennes occidentales sur Sarajevo, Zepa et Gorazde – cette autre enclave musulmane *assiégée* – *font l'objet des soins* attentifs des artilleurs serbes.

YVES HELLER

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

L'humanitaire comme révélateur

SKOPJE (Macédoine), 5 mai.

LE dernier chic parisien veut que l'on *conteste l'humanitaire comme étant* un naïf et dangereux alibi de l'impuissance politique. S'il fallait justifier les convois d'aide, nécessité dont s'étonnent et s'indignent leurs bénéficiaires, reconnaissons-lui au moins un rôle pédagogique de révélateur quant aux antagonismes à l'œuvre dans l'ex-Yougoslavie et aux sujets, aux endroits, par où la *poudrière risque de s'embraser à tout moment.* Exemple lumineux : les tribulations d'une quinzaine de camions de vivres, ces jours-ci, entre Kosovo et Macédoine. Le récit vaut tous les discours ou éditoriaux.

Le mouvement lyonnais Equilibre projette, il y a quelques semaines, de se rendre pour la troisième fois au Kosovo, après de nombreuses missions en Bosnie. Sept camions d'aliments et de médicaments iront à Pristina, où les « antennes » de l'association ont détecté des besoins que masque et entretient l'occupation serbe. Des étudiants, des juristes et des élus, dont le maire de Vaux-en-Velin, feront partie du voyage, bien décidés à témoigner au retour sur le véritable *apartheid* subi par 90 % d'Albanais, *sur la résistance exemplairement* non violente qui s'organise, et désireux de nouer sur place des contacts entre professionnels, pour l'avenir d'une paix aussi précaire.

Dans le même temps, la branche polonaise d'Equilibre, *fondée aux temps héroïques de* l'émancipation anti soviétique, dirigera vers le Kosovo sept autres camions d'aides variées, emmenant elle aussi des témoins, dont le maire de Varsovie, M. Wyganowski, président de l'Union mondiale des cités martyres pour la paix.

Deux jours seulement avant le départ de *Lyon du convoi français, les autorités serbes* du Kosovo lui refusent l'entrée à Pristina. Le procédé leur est habituel. Le mois dernier, elles ont emprisonné pendant une semaine, sans *motif*, deux des bénévoles français venus en éclaireurs. A noter – on s'y perd avec les pourcentages « ethniques » de la région ! – que les *Serbes asseoient leur pouvoir sur le Kosovo* au nom de 5 % de la population, contre 78 % d'Albanais, le reste étant composé de Turcs et de Tsiganes. 700 000 Albanais sans emploi, 6 000 démocrates emprisonnés, 52 000 cas de torture avérés : ce n'est plus de « protection des minorités » qu'il faudrait parler, mais de « protection de la majorité » ! Et le terme de « tibétisation » *conviendrait mieux que celui de* « balkanisation », tant l'asservissement du Kosovo par quelques centaines de miliciens serbes rappelle l'annexion violente, et soigneusement ignorée du reste du monde, du Tibet *par la Chine.*

Equilibre ne désespère pas de parvenir un jour à Pristina, et de témoigner sur la résistance admirable que la population y oppose à l'occupant serbe. Mais le mouvement ne *regrette pas* de devoir destiner son présent chargement à la Macédoine, dont les besoins s'aggravent, ne serait-ce qu'en raison de la *généreuse hospitalité offerte à des dizaines de* milliers de réfugiés bosniaques. (Nous en reparlerons).

L'intérêt du mouvement humanitaire pour le sort de Skopje contraste avec la bizarre *négligence du gouvernement français, qui tarde à* reconnaître la République macédonienne et à lui envoyer le délégué qu'il a désigné, M. Patrick Chrisman, ancien conseiller à Athènes, alors que les consuls allemand et italien sont déjà là et que le représentant de la Turquie est arrivé la semaine dernière.

Bien qu'il ait été autorisé, quant à lui, à gagner *Pristina*, le convoi *frère venu de Pologne*, via Sofia, a renoncé à le faire, par solidarité. Son appel pour la paix, le maire de Varsovie le lancera de Skopje, dernière capitale *de l'ex-Yougoslavie encore à l'écart des hostilités* ouvertes. *« Mieux vaut prévenir que guérir ! »*, nous confie, philosophe et échaudé, M. Wyganowski. Les accompagnateurs des deux branches d'Equilibre ont fêté leur jonction, *dimanche 2 mai, d'une façon qui illustrait* leur parenté spirituelle : par une messe bilingue à la cathédrale catholique de Skopje.

Reste un détail qui a son importance, n'en déplaise aux sceptiques anti-humanitaires, et qui parachève la portée pédagogique de l'aventure : les sept camions venus de France par le *ferry de Brindisi ont attendu trois jours à Poli*castro, près de Thessalonique. Cette fois, c'étaient les Grecs qui ne voulaient pas les laisser *quitter leur sol, sous prétexte de faire res*pecter l'embargo qu'on les soupçonne de mal observer, et par crainte que le convoi ne pousse, contrairement à la parole donnée, jusqu'au Kosovo – en fait, par détestation de la nouvelle République macédonienne, dont ils contestent l'appellation à défaut de pouvoir nier ouvertement son existence. Vu d'ici, on a pu croire que le Quai d'Orsay ne mettait pas un empressement excessif à certifier auprès d'Athènes *l'engagement d'Equilibre de demeurer en Macédoine...*

Une poignée de Serbes qui tyrannisent les Albanais du Kosovo sans plus de droits qu'ils en ont d'assiéger les Bosniaques ; des catholiques français et polonais qui croient au miracle ; Ankara qui envoie à Skopje le premier ambassadeur étranger, en signe évident de fraternité ; Athènes qui, bien qu'alliée des Turcs au sein de l'OTAN, saisit l'occasion d'exhaler *se haine pour le voisin du Nord choyé par* Ankara ; Paris qui croit subtil de noyer le poisson...

Devant des réactions aussi caractéristiques de chacun, aussi éclairantes pour l'avenir, et *montrant exactement tout ce qu'il va falloir évi*ter sous peine de guerre mondiale, on ne pourra plus dire que l'humanitaire ne sert à rien !

ITALIE

Les ministres démissionnaires ont été remplacés par des « techniciens »

ROME

de notre correspondante

Cette fois, c'est certain, les quatre ministres (un « vert » et trois ex-communistes du PUS) qui avaient envoyé une lettre de démission, jeudi 29 avril, le soir même de leur prestation de serment, ont confirmé qu'ils ne reviendraient pas sur leur décision. Par ce geste, ils entendaient protester contre le vote rendu le même jour par la Chambre des députés et considéré comme trop favorable à l'ex-secrétaire du PSI, Bettino Craxi, accusé de corruption. L'entrée « historique » d'anciens communistes au gouvernement n'aura donc duré que quelques heures, provoquant une première crise très délicate pour le nouveau président du *Conseil, Carlo Azeglio Ciampi.*

Une crise qui semble à présent surmontée. Dès mardi soir, les quatre ministres *démissionnaires* étaient en effet remplacés par des « techniciens » : Paolo Barile, un des plus grands *constitutionnalistes italiens*, devient ministre des relations avec le Parlement ; Franco Gallo, un autre juriste renommé, ancien membre *de* la Cour constitutionnelle, prend les finances ; Umberto Colombo, expert en matière d'énergie et ancien président de l'ENI, est nommé ministre des universités et de la recherche scientifique, tandis que l'ancien président de *la* Cour constitutionnelle, Livio Paladin, s'occupera des politiques communautaires.

Un gouverneur pour la Banque d'Italie

Enfin, le ministre socialiste Valdo Spini, chargé jusque là des politiques communautaires, retrouve le ministère de l'environnement, qu'il occupait dans les derniers jours du gouvernement Amato. De plus, assuré du soutien de la majorité quadripartite sortante et de la neutralité bienveillante du PDS, d'une partie des Républicains, des « Verts » et peut-*même de la Ligue*, revenue à de meilleurs sentiments après une semaine de polémiques virulentes au *cours de laquelle Umberto Bossi* avait *« révélé »* que le nouveau président du Conseil *« figurait sur les registres de la loge P2 »*, traitant au passage le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, de *« Raspoutine affolé »*, le gouvernement devrait pouvoir affronter le débat sur le vote de confiance au Parlement sans trop de problèmes.

Un premier débat, sur le programme de M. Ciampi, a lieu à la Chambre jeudi 6 mai, *suivi sans* doute d'un vote vendredi ; débat et vote au Sénat étant fixés en principe à lundi et mardi prochains. Mercredi 5 mai était attendue la nomination des secrétaires d'Etat destinés à compléter le gouvernement, tandis que les présidents des Chambres ainsi que ceux des groupes parlementaires devaient lancer les premières bases des réformes « internes » du Parlement : notamment celles touchant au scrutin secret et à l'immunité parlementaire.

Parallèlement, le vide laissé par le départ de Carlo Azeglio Ciampi à la tête de la Banque d'Italie a été comblé mardi après-midi avec la nomination de Antonio Fazio, un des « anciens » de l'*institution de Via nazionale* et proche collaborateur de M. Ciampi. Ainsi, pour la première fois, un membre de l'institut d'émission accède aux fonctions de gouverneur sans avoir jamais occupé celles de directeur général.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EUROPE

l'ex-Yougoslavie

M. Boutros-Ghali a présenté les principes de mise en œuvre du plan de paix

NEW-YORK (Nations unies)
correspondance

Une fois de plus, M. Boutros-Ghali est déterminé et il le fait savoir : le plan de paix de MM. Vance et Owen doit être appliqué sous le contrôle des Nations unies.

Au cours d'une réunion à huis clos, le mardi 4 mai, avec les membres du Conseil de sécurité, le secrétaire général a présenté un document de travail révélant les grandes lignes de sa philosophie pour la conduite des opérations en Bosnie-Herzégovine. Selon lui, une force de 70 000 hommes devrait être chargée de la surveillance du cessez-le-feu, de la séparation des forces et de la supervision de l'artillerie lourde.

Cette force, qui aurait également des responsabilités dans les domaines des droits de l'homme, du retour et de la réhabilitation des réfugiés, de l'aide humanitaire et du contrôle des frontières, doit être déployée en Bosnie *« sans délai »*. Il s'agira d'une opération des Nations unies relevant du chapitre 7 de la charte (celui du maintien de la paix). Le financement sera obligatoire. La force opérera sous le drapeau des Nations unies et les soldats porteront des casques bleus. L'ONU aura *« le contrôle politique et stratégique de l'opération, qui sera exercé par le secrétaire général sous l'autorité du Conseil de sécurité »*.

« Ton agressif »

Etant donnée la complexité de l'opération, *« il serait sage »*, estime cependant M. Boutros-Ghali, d'en confier le commandement militaire à *« un groupe de pays participant au dispositif, de préférence membres de l'OTAN »*. Ce commandement devra tenir le représentant spécial du secrétaire général, le Norvégien Thorvald Stoltenberg, entièrement et quotidiennement informé. *« Si le représentant spécial juge qu'une décision du commandement militaire n'est pas conforme à celle de l'ONU, le secrétaire général en sera informé et il en informera à son tour le Conseil de sécurité. »*

La quasi-totalité des membres du Conseil, qui sont pourtant favorables au contrôle onusien de l'opération, se disent surpris du *« ton agressif »* employé par M. Boutros-Ghali au cours de la réunion de mardi soir. Les Américains, qui, avant la Somalie, n'avaient jamais participé aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, à cause justement de la question du commandement, auraient demandé qu'aucune décision ne soit prise au Conseil avant que Washington ne définisse sa position sur le déploiement des forces en Bosnie.

Les Etats-Unis pourraient y participer en déployant vingt à vingt-cinq mille hommes. *« Washington préfère que l'OTAN définisse la structure de l'opération tandis que le secrétaire général préfère imposer dès le début les principes généraux de l'opération à l'OTAN »*, explique un diplomate, qui souligne par ailleurs que les Etats-Unis *« n'ont aucune intention ni envie »* de prendre seuls le contrôle, et surtout d'assumer le coût d'une opération qui pourrait *« durer des années »*. Selon un organigramme du secrétariat général, qui a particulièrement agacé la délégation américaine, le commandant de l'OTAN serait subordonné au représentant spécial du secrétaire général, Thorvald Stoltenberg.

La mise en œuvre du cessez-le-feu

La tâche qui attend les forces internationales en Bosnie est de toute façon impressionnante. Aussitôt après la ratification du plan de paix par le « Parlement » serbe bosniaque, le Conseil de sécurité devra adopter une résolution endossant ce plan et exigeant un cessez-le-feu immédiat. Le plan Vance-Owen donne soixante-douze heures aux belligérants pour arrêter complètement les hostilités et vingt-quatre heures pour informer les forces de l'ONU sur la taille et la localisation de leurs forces et de l'artillerie lourde. Cinq jours après le cessez-le feu, cette dernière devra être retirée de Sarajevo et dix jours après de toutes les autres positions.

Toutes les parties devront se retirer dans les provinces désignées par le plan dans les quarante-cinq jours. Cette disposition est la plus problématique. Elle supposerait que les effectifs de la FORPRONU sur place soient très vite et très massivement renforcés. Les soldats français et britanniques présents sur place, respectivement 5 000 et 2 500, devront d'ailleurs avoir eux-mêmes un nouveau mandat du Conseil pour commencer à appliquer le plan de paix car, jusqu'à présent, leur mission est exclusivement humanitaire.

Craignant que le déploiement d'une telle force ne prenne plus de temps que prévu, les pays non alignés membres du Conseil demandent que certaines villes bosniaques, comme Srebrenica, soient désignées zones de sécurité protégées par la FORPRONU. Cette demande aurait *« peu de chances »* d'être acceptée par les cinq membres permanents.

« Ce n'est que le début, soupire un diplomate proche des médiateurs. *Obliger les trois parties en conflit à signer le plan de paix était le plus facile. C'est son application qui sera le plus difficile car aucune des parties n'avait vraiment envie de le signer. Il faut maintenant les obliger à le respecter. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **La nouvelle Yougoslavie exclue de l'OMS.** – Lors de l'ouverture à Genève de la 46e Assemblée mondiale de la santé, une résolution, présentée par le Danemark au nom de la CEE, demandant que la République fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro) soit bannie des travaux de cette session, a été adoptée, lundi 3 mai, par 125 voix contre 3 (Russie, Zimbabwe et Yougoslavie) et 26 abstentions. Le ministre de la santé de la Russie a estimé qu'étant donné l'accord obtenu à Athènes il n'était plus nécessaire de sanctionner ce pays de façon aussi radicale. La résolution précise que *« la République fédérale de Yougoslavie doit faire une demande d'adhésion à l'OMS selon les dispositions de la Constitution et ne participera pas aux travaux des organes principaux et subsidiaires de l'OMS, notamment à ceux de la 46e Assemblée mondiale de la santé »*. – *(Corresp.)*

□ **Deux morts et un blessé au Kosovo.** – Deux Albanais de souche ont été tués et un policier serbe a été blessé au cours d'un incident, mardi 4 mai, dans le village de Prekoc, à 4 km de la frontière avec l'Albanie, a indiqué la Ligue démocratique du Kosovo, principal parti albanais de la province. Le conducteur d'une voiture a ouvert le feu contre une patrouille de police qui lui faisait signe de s'arrêter. Des renforts de police, appuyés par des chars et des hélicoptères, ont été dépêchés sur les lieux de l'incident, et le village de Prekoc est encerclé par ces forces, selon la Ligue démocratique du Kosovo. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : un « test politique » pour M. Major

Le Parti conservateur défend un siège menacé à Newbury

L'élection législative partielle de Newbury, jeudi 6 mai, coïncidant avec les élections locales en Angleterre et au pays de Galles, est présentée comme un test de la popularité de M. Major et de son gouvernement. Les sondages accordent un net avantage au candidat démocrate-libéral.

NEWBURY
de notre envoyé spécial

John Browne a la foi de ceux qui n'ont rien à perdre. A cinquante-cinq ans, cet ancien commandant de l'armée britannique, parachutiste et pilote d'avion, en a vu d'autres. Il affirme que, *« dans une élection partielle, on ne peut jamais être sûr à l'avance »*, mais il sait bien, au fond, que ses chances de l'emporter sont quasi nulles. Il a pourtant le « profil » idéal : une prestance avantageuse, une éducation « impeccable » (Ecole militaire de Sandhurst, Harvard), une longue affiliation au Parti conservateur, dont il a été député (circonscription de Winchester) pendant douze ans. Bref, il aurait pu être choisi pour reprendre le flambeau du siège voisin de Newbury, laissé vacant par le décès, en février, de Judith Chaplin, ancien conseiller politique de John Major.

Mais John Browne est un conservateur *« rebelle »*. Il se bat au nom des *« valeurs »* historiques du « conservatisme », c'est-à-dire fort éloignées de celles défendues par un gouvernement qui a *« abandonné tous ses principes »*. Rebelle, il est l'un des hérauts de la campagne en faveur d'un référendum sur la ratification du traité européen. Sur ce thème au moins, il recueille bien des suffrages : un récent sondage montre que trois habitants de Newbury sur quatre seraient prêts à voter « non » à l'Europe de Maastricht. Mais John Browne n'a décidément pas de chance : lord Tebbit, le chef de file des « eurosceptiques » du Parti conservateur, venu faire campagne il y a quelques jours, a choisi d'apporter un soutien du bout des lèvres au candidat officiel du parti Tory, estimant qu'un *« demi-conservateur vaut mieux que pas de conservateur du tout »*.

La remarque n'était pas aimable. Elle visait Julian Davidson, trente ans, qui, à cinquante mètres de là, entouré de journalistes et de caméras de la BBC, attend Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office. Préféré à bien d'autres « poids lourds » politiques du parti majoritaire, Julian Davidson, malgré sa jeunesse et son inexpérience, est l'archétype du candidat conservateur. Il en a l'habit (costume croisé à fines rayures) et le verbe policé : *« Norman Lamont* (le chancelier de l'Echiquier), *ne craint-il pas d'affirmer, est l'architecte de la reprise économique. »* Pour lui, tous les « barons » du gouvernement de John Major se sont déplacés au cœur du comté de Berkshire, l'un des bastions du parti Tory. Sur le papier, la bataille devrait être facile.

Le « mal-vivre » du Berkshire

Le Parti conservateur défend une majorité de 12 357 voix, sur son challenger démocrate-libéral, le populaire David Rendel (1). Mais ce capital électoral, la crise économique aidant, s'est rétréci comme peau de chagrin depuis le scrutin parlementaire d'avril 1992. Or l'enjeu est d'importance. Premier test politique depuis les élections générales, l'élection de Newbury risque, en cas de défaite, de réduire la majorité dont dispose le premier ministre à la Chambre des communes à vingt voix. En ces temps où les rebelles « eurosceptiques » continuent leur guérilla parlementaire pour forcer M. Major à abandonner la ratification du traité de Maastricht, un échec risquerait de remettre en cause le retour d'un climat de confiance, tout juste amorcé avec la reprise de l'économie.

Bref, Newbury est devenue, l'espace de quelques semaines, le point chaud de la politique britannique. Contrôlée par les Tories depuis 1924, cette ville d'un peu moins de 40 000 habitants, à mi-chemin entre Londres et Bristol, a longtemps été qualifiée de « ville thatchérienne ». Elle ne mérite plus guère son surnom de *« cité du boom »* économique des années 80, ni son image de « Silicon Valley », qui illustrait une croissance industrielle particulièrement dynamique dans le secteur de l'électronique. Inconnu ici en 1989, le chômage frappe aujourd'hui 7,5 % de la main d'œuvre.

Ce « mal-vivre » de Newbury et Thatcham, les deux principales localités qui regroupent près de 60 % des électeurs de la circonscription, David Rendel, comme conseiller local, le connaît par cœur. Il sait tout le prix du *« canvassing »*, ce porte-à-porte ingrat qui soude les fidélités électorales, convainc les hésitants, et, c'est sûr, va faire basculer plusieurs milliers de déçus du « majorisme ». Ainsi, l'autre jour, dans le quartier ouest plutôt défavorisé de Thatcham, cette halte de portail en portail, une occasion idéale d'enfoncer quelques « clous » : *« Cela va être dur, hein, l'année prochaine, cette imposition de la TVA sur le fuel domestique décidée par Norman Lamont. C'est bien lui le responsable de l'effondrement de l'économie ! »*.

Et Douglas Hoppe, un ancien de la Navy aujourd'hui en retraite, devant son gazon digne d'un premier prix de concours horticole, abonde : *« J'ai voté toute ma vie conservateur, mais cette fois c'est fini. Ils nous ont laissé tomber. »* Crédité de 54 % des intentions de vote, David Rendel se garde pourtant de crier victoire : depuis le fiasco des sondages aux élections de 1992, la prudence s'impose... D'autant que, si le vote démocrate-libéral est fort en milieu urbain, les villages, eux, restent plutôt fidèles aux Tories.

LAURENT ZECCHINI

(1) Lors du scrutin parlementaire d'avril 1992, Judith Chaplin (conservateur) avait obtenu 37 135 voix, contre 24 778 pour David Rendel (démocrate-libéral) et 3962 pour le candidat du Parti travailliste.

ALLEMAGNE : à l'ouverture de son procès

Markus Wolf a rejeté l'accusation de trahison

« L'accusation de trahison qui pèse sur moi est si absurde que personne ne peut la comprendre », a affirmé Markus Wolf, l'ancien chef des services secrets de la RDA, à l'ouverture de son procès, mardi 4 mai à Düsseldorf. Le « maître-espion » a aussitôt ajouté qu'il ne répondrait plus à aucune question sur les faits qui lui sont reprochés : trois cas de trahison et plusieurs cas d'espionnage « simple ».

« Quel pays suis-je supposé avoir trahi ? Je n'ai pas trahi mon pays, la République démocratique allemande. » Markus Wolf considère qu'il n'a fait que respecter les lois de la RDA et ne peut être poursuivi pour des actes légaux à l'époque où ils ont été accomplis : *« Je ne suis citoyen d'Allemagne fédérale que depuis le 3 octobre 1990, jour de la réunification »*, a-t-il dit devant le tribunal, *« j'étais auparavant citoyen de la RDA, un pays membre de l'ONU, reconnu internationalement y compris par la RFA »*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **RUSSIE : les polémiques ne s'apaisent pas** – M. Eltsine et le premier ministre, M. Tchernomyrdyne, ont averti dans un communiqué commun, à la veille de la publication des résultats officiels du référendum attendue mercredi 5 mai, que la police s'opposera *« fermement à toute tentative d'entraîner la population dans des provocations ou actes de violence »*. Ils ont aussi accusé les *« extrémistes communistes minoritaires »* d'avoir provoqué les heurts du 1er mai à Moscou, qui ont fait 579 blessés, dont 251 policiers, selon les services de santé. Alors que les ultra-conservateurs s'apprêtent à manifester à nouveau le 9 mai, le président du Parlement, M. Khasboulatov, a rétorqué mardi, dans une interview télévisée, que la violence a été le fait d'agents provocateurs et des autorités de la mairie de Moscou, alliés de M. Eltsine. – *(Reuter, AFP.)*

□ **TURQUIE : M. Demirel officiellement candidat à la présidence.** – Le premier ministre turc Souleyman Demirel a confirmé officiellement mardi 4 mai à Ankara sa candidature à la présidence de la République, laissée vacante par la mort de Turgut Ozal le 17 avril. M. Demirel, soixante-huit ans, a annoncé sa candidature devant le groupe parlementaire du Parti de la Juste Voie, qui l'avait désigné comme candidat dès le lendemain des obsèques de Turgut Ozal. Le premier tour de l'élection est prévu le 10 mai. – *(AFP, Reuter, UPI.)*



ASIE

CAMBODGE : recrudescence des attaques contre l'ONU

Les Khmers rouges ont bombardé le quartier général des « bérets bleus » chinois

Le quartier général du bataillon de « bérets bleus » chinois a été bombardé, dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 mai, a annoncé l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge). On ignorait encore, mercredi en milieu de journée, si cette attaque, lancée, selon l'ONU, par les Khmers rouges, avait fait des victimes. D'autre part, un policier japonais de l'APRONUC a été tué et deux autres ont été grièvement blessés lors de l'attaque, par des Khmers rouges, mardi, d'un convoi de l'ONU dans le Nord-Ouest. Cinq fusiliers marins néerlandais ont également été blessés. Lundi, cinq « bérets bleus » indiens avaient été blessés dans une embuscade khmère rouge dans la province de Kompong-Cham.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

S'il se confirme que les hommes de Pol Pot sont responsables du bombardement de la caserne des ingénieurs chinois à Kompong-Thom, chef-lieu de la province du même nom, on pourrait en conclure qu'ils sont prêts à tout pour empêcher les élections organisées par l'ONU du 23 au 28 mai. Pékin a, en effet, longtemps soutenu et armé les Khmers rouges. Les Chinois ont riposté à l'arme légère.

La mort, mardi, du policier japonais, un commissaire détaché auprès de la police civile de l'APRONUC, porte à cinquante-six le nombre des agents de l'Autorité tués ou blessés lors d'*« actions hostiles »* menées, pour la plupart, par les Khmers rouges. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, n'en a pas moins réitéré, dans un rapport au Conseil de sécurité, que les élections auraient lieu même si elles ne permettent plus d'aboutir à une réconciliation nationale.

Evacuation de touristes

L'attaque au cours de laquelle le Japonais a été tué s'est déroulée près d'Ampil. Sous le contrôle nominal du FUNCINPEC (mouvement dirigé par l'un des fils du prince Sihanouk), cette zone est, en fait, passée progressivement sous le contrôle militaire des Khmers rouges. A Phnom-Penh, on s'attend à une poursuite des attaques khmères rouges jusqu'au scrutin. Mais les Khmers rouges *« représentent moins de 5 % de la population »* et leur *« importance est gonflée »* par la communauté internationale, a affirmé M. Boutros-Ghali.

Entre-temps, des accrochages ayant eu lieu à proximité de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, celle-ci a décidé de renforcer les mesures de protection de cette frontière.

Enfin, un rapport sur l'attaque des Khmers rouges lundi à Siem-Réap (*le Monde* du 4 et du 5 mai) a confirmé qu'ils avaient pour objectif d'éliminer les cadres supérieurs de l'administration de Phnom-Penh, mais que leurs guides locaux les avaient trahis. D'autre part, le manque de coordination entre les trois colonnes d'assaillants a permis de déclencher l'alerte à temps. Enfin, les Khmers rouges étaient environ cinq cents – plusieurs d'entre eux n'ayant que douze ou treize ans – et ils se sont livrés à des pillages.

Mercredi matin, des dizaines de touristes attendaient encore d'être évacués. Phnom-Penh a annoncé mardi que les Khmers rouges avaient été contraints de se replier à 20 kilomètres du chef-lieu de province et que la visite des temples d'Angkor était de nouveau autorisée. Le gouvernement de Phnom-Penh a, entre-temps, demandé l'autorisation de *« redéployer »* ses forces afin de *« protéger »* la population. *« Nous voudrions que l'APRONUC nous indique clairement si nous serions accusés de violation du cessez-le-feu »* en cas de redéploiement, a déclaré le conseiller militaire du premier ministre de Phnom-Penh, Hun Sen.

JEAN-CLAUDE POMONTI

INDE

Des émeutes dans le Nord-Est font des dizaines de tués

Des émeutes entre hindous et musulmans qui ont éclaté, lundi 3 mai, dans l'Etat du Manipur, dans le nord-est de l'Inde, ont fait au moins quatre-vingt-six morts et cinq cents blessés. Selon la police, un différend a surgi entre des contrebandiers musulmans et des mafieux hindous. Les premiers auraient manqué à une promesse de livraison ; en représailles, une bande d'hindous aurait attaqué le village de Lilong, à majorité musulmane. La violence s'est étendue : à Imphal, capitale du Manipur, cinq personnes ont été brûlées vives et huit autres jetées dans un fleuve après avoir été battues. Quelque 3 000 personnes ont fui leurs habitations pour s'abriter dans des camps dressés par le gouvernement. Les autorités assurent que ces affrontements ne sont pas liés à la démolition, le 6 décembre, d'une mosquée à Ayodhya par des hindouistes, qui avait entraîné des émeutes faisant près de 2 000 morts dans le pays. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

BELGIQUE

La démission du ministre des affaires sociales entraîne un léger remaniement

Le ministre belge des affaires sociales, Philippe Moureaux, a donné sa démission mardi 4 mai. Forte personnalité, il avait été un des représentants du PS francophone dans les différentes coalitions gouvernementales pendant plus de dix ans.

Bête noire des flamingants, il ne cachait pas d'autre part son hostilité à certains wallingants, plaidant pour la solidarité entre les Bruxellois et la Wallonie dans le cadre de la Communauté française (nom officiel des instances compétentes pour certaines matières chez les Belges francophones). Il est remplacé par Bernard Anselme, précédemment président de l'exécutif de la Communauté française. Laurette Onkelinx, autre socialiste francophone, ministre de la santé, de l'environnement et de l'intégration sociale, quitte aussi le gouvernement (sans doute pour succéder à M. Anselme) et est remplacée par Magda De Galan. – *(Corresp.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

L'ouverture d'un Musée de l'Holocauste à Washington

« Dire l'entière, l'horrible vérité »

WASHINGTON

de notre correspondant

« Je suis venu délibérément afin d'être en position de témoigner de ces choses si jamais il devait y avoir, à l'avenir, une certaine tendance à dire que toutes ces « allégations » [sur les camps de concentration] étaient de la propagande. » La remarque date du printemps 1945. L'armée *américaine libère les camps, et* Dwight Eisenhower vient d'entrer dans l'un d'eux. Il dit qu'il a voulu voir lui-même, sinon pour comprendre, au moins pour savoir.

La phrase du commandant en chef des forces américaines en *Europe à la fin de la deuxième* guerre mondiale accueille le visiteur à l'entrée du Musée des Etats-Unis à la mémoire de l'Holocauste, qui s'est ouvert à la *fin avril à Washington.* Elle est là, recopiée au-dessous de photos de survivants hébétés, parce que, précisément, tel est l'objet de cet établissement, sans doute un des plus importants consacrés à la Shoah : relater les faits. Les élus du Congrès l'avaient précisé en prenant, en 1980, la décision de construire le musée : il s'agira, autant que possible, de *« dire l'entière, l'horrible vérité ».* Celle de la mise à mort de six millions de juifs – un tiers des juifs d'Europe – et, parmi d'autres, de centaines de milliers de tziganes. Il n'y a pas d'autre objectif, ici, au coin de la 14e et de la 15e Rue, sur le Mall, près *des majestueuses et rassurantes* institutions de la République américaine, pas d'autre objectif que de dire : voilà ce qui s'est passé.

Quelques esprits critiques se sont interrogés : pourquoi à Washington, pourquoi aux Etats-Unis, loin des lieux de la tragédie ? C'est affaire de *« responsabilité »*, écrivait l'éditorialiste du *Washington Post*, la *« responsabilité »* qui incombe à tous de préserver la mémoire. Deux semaines avant l'inauguration, un *sondage commandité par une* organisation juive américaine établissait qu'un Américain sur cinq avait des doutes sur la réalité de l'Holocauste. A la question : *« Pensez-vous qu'il soit possible que la destruction des juifs par les nazis n'ait pas eu lieu ? »*, vingt-deux pour cent des personnes interrogées répondent « oui » et douze pour cent disent ne pas savoir. Les chiffres sont les mêmes pour les adultes et pour les adolescents.

Les dirigeants du musée annoncent sobrement : *« Sa mission est d'informer les Américains de cette tragédie sans précédent, de garder le souvenir des victimes, d'appeler les visiteurs à prendre en compte toutes les implications morales de leurs choix en tant que citoyens ».* Rescapé des camps, l'écrivain Elie Wiesel observait, le jour de l'inauguration, qu'il ne comprendrait *« jamais »* pourquoi la Shoah a eu lieu ni pourquoi les démo*craties européennes et américaine* sont restées si passives : *« Aussi longtemps que je vivrai, je ne comprendrai pas. Il n'y a pas de réponse. Ce musée n'est pas une réponse. Ce musée est un point d'interrogation. »* Elie Wiesel expliquait qu'il y a, cependant, une obligation : *« l'absolue nécessité de raconter ».*

« Déroutant »

Les responsables du mémorial ont voulu que l'architecture même soit celle d'un lieu de souvenir et d'éducation. Rien n'est gratuit dans cette immense structure de verre, de pierre, de métal. Il n'y a pas d'effet de style dans ces tours en forme de mirador. Et, dans cet ensemble *décomposé, tourmenté, disloqué,* dysharmonieux, gênant, qui place toujours le visiteur entre les photos des assassins et celles des suppliciés, il n'y a pas d'autre volonté, justement, que celle de raconter. Rien qui ressemble au sage alignement des musées alentour. Le bâtiment réalisé par James Ingo Freed – qui quitta l'Allemagne en *1939 quand il* avait neuf ans – ne se coule pas dans le paysage du Mall. *« C'est un peu déroutant, parce que ça doit être déroutant »*, déclare le directeur du musée, Jeshajahu Weinberg.

« Déroutant » est un euphémisme pour une terrible leçon *d'histoire européenne.* Dans le musée, elle commence, bizarrement, par la fin, avec la libération des camps, puis vient *« le premier acte du drame »*, selon *Weinberg, avec le récit de la* montée du nazisme en Allemagne. De l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, à la « nuit de cristal », le 9 novembre 1938, *gigantesque* pogrom contre *les* juifs du pays, en passant par les lois racistes de Nuremberg de 1935, est contée la lente mise en place de la machine qui allait détruire six millions de juifs (dont un million et demi d'enfants), une bonne partie des tziganes d'Europe et, prioritairement, viser les homosexuels, les handicapés physiques et mentaux ou les Témoins de Jehovah.

Cela commence avec le pillage des commerces juifs, puis l'interdiction des lieux de culte de la communauté, le port du brassard et de l'étoile, le vol et le gel des avoirs bancaires, la fermeture des écoles, enfin l'interdiction *des transports en commun.* Omniprésente dans le Reich est l'obsession de la race, du classement raciste, de la physiognomonie, cette prétendue science des caractéristiques physiques d'une population. Archives, textes *admirables de précision* et de concision, photos, films inédits, son, objets : la reconstitution est impitoyable, sans doute sans égale, à l'exception, peut-être, de *Yad Vashem, le mémorial de* l'Holocauste de Jérusalem.

Complicité et complaisance

Plancher de bois des wagons à bestiaux, rails : le visiteur descend à l'étage de la « solution *finale »* (1939-1945), *des chambres* à gaz, des fours crématoires. Il y a un wagon de Treblinka (on y mettait cent personnes), des conteneurs de *zyklon B, le gaz utilisé pour tuer,* des piles de pierres de la carrière de Mauthausen, des tenues rayées des déportés, des milliers d'objets dont les nazis dépouillaient leurs victimes – dérisoires peignes, broches, miroirs, instru*ments de cuisine, chaussures.* Objets qui sont là, non pas gratuitement, mais comme pour permettre d'aller au-delà de l'abstraction des chiffres sur les millions de morts. Tout comme ces voix enregistrées de rescapés *qui racontent indéfiniment, et* qui accompagnent le visiteur.

Il y a une succession de photos et de films d'époque sur la plupart des grands camps de la mort, photos et films d'une violence telle que les responsables les ont disposés derrière un mur pour les cacher aux plus jeunes des *enfants qui visiteraient* le musée. Comment rendre l'ampleur du crime ? Entre les étapes de ce parcours, les organisateurs ont disposé des pièces tapissées de milliers de photos des communautés juives d'Europe. Grâce à Yaffa Sonenson Eliach, la fille de la photographe du Village, des centaines de photos de la bourgade polonaise d'Ejszyszki, par exemple, renvoient autant *d'images d'une vie paisible,* rurale, que quelques mois, parfois quelques semaines seulement, séparent de la déportation.

Au fil des salles d'exposition, sont aussi posées des questions. Elles touchent à la complicité de certains. *Elles soulignent la passi*vité des Alliés, qui, à aucun moment, n'entreprirent de bombarder les camps ou les voies ferrées acheminant les déportés. Elles tournent autour de la complaisance de certains régimes *dans les pays* d'Europe occupés par les nazis : photos des camps « de transit » de Drancy, Rivesaltes, Noé, où la police et les gendarmes français internent les *juifs avant de les livrer aux* nazis...

Le Musée des Etats-Unis à la mémoire de l'Holocauste (doublé d'une librairie et d'un centre de recherches informatisé) remplit parfaitement, terriblement, la mis*sion que lui a assignée* le Congrès : autant que possible, *« dire l'entière vérité ».* Il aurait donné satisfaction à Eisenhower, qui avait pressenti, dès 1945, *que l'on viendrait un jour « réviser »* cette histoire pour la qualifier de *« propagande ».*

ALAIN FRACHON

Bill Clinton veut réorganiser le fonctionnement interne de la Maison Blanche

Tirant les leçons des problèmes et échecs qu'il a connus au cours des dernières semaines, Bill Clinton a fait part, mardi 4 mai, de sa volonté de renforcer *son* équipe à la Maison Blanche par *« au moins »* une personne d'expérience, et de mieux définir ses priorités.

Le président a indiqué qu'il souhaitait nommer un deuxième adjoint pour épauler Thomas McLarty, le secrétaire général de *la Maison Blanche. Le rôle du* secrétaire général est de diriger l'équipe présidentielle et de coordonner ses activités. Ces propos sont apparus comme une critique indirecte de M. McLarty, un ami d'enfance de M. Clinton, originaire comme *lui* de l'Arkansas et âgé de quarante-six ans.

Dans leurs bilans des premiers cent jours de M. Clinton à la Maison Blanche, la semaine dernière, la plupart des commentateurs ont affirmé que le nouveau président s'était trop dispersé, au lieu de se concentrer sur le thème *pour lequel les Américains l'ont* élu : le redressement de l'économie.

En outre, l'équipe de la Maison Blanche, composée de jeunes gens parfois talentueux, mais n'ayant aucune expérience des mœurs politiques de Washington, a suscité des critiques croissantes. Celles-ci visaient en particulier George Stephanopoulos, le porte-parole de M. Clinton, âgé de trente-deux ans.

Par ailleurs, démocrates et républicains se sont partagé mardi deux élections partielles à la Chambre des représentants. A *Cincinnati, dans l'Ohio, les républicains*, avec Rob Portman, ont conservé un siège laissé vacant et qu'ils détenaient, tandis que le démocrate Peter Barca remportait l'élection partielle qui se tenait à Janesville (Wisconsin) pour le siège du secrétaire à la défense Les Aspin. – *(AFP.)*

□ **200e exécution d'un condamné à mort depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976.** – Darryl *Stewart, âgé de trente-huit ans, qui* avait été condamné à mort pour avoir assassiné une voisine après lui avoir volé moins de 50 dollars, a été exécuté par injection au pénitencier de Huntsville (Texas). Il s'agit de la 200e exécution d'un condamné à mort *aux Etats-Unis* depuis que la Cour suprême a autorisé en 1976 les Etats américains à recourir à nouveau la peine capitale. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La brève visite à Londres de M. Balladur

M. Major souhaite ouvrir « un nouveau chapitre » dans les relations entre la Grande-Bretagne et la France

Edouard Balladur a effectué, mardi 4 mai, une brève visite à Londres, où il s'est entretenu avec John Major. Le premier ministre britannique est attendu à la fin de ce mois à Paris, où il rencontrera notamment François Mitterrand.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement de M. Major souhaite *manifestement profiter* de l'arrivée d'un nouveau gouvernement en France pour ouvrir un *« nouveau chapitre »* dans les relations bilatérales. Il n'y a, assure-t-on de source officielle, aucune volonté britannique de nuire au duo franco-allemand. *Mais il est* clair que les tentatives de M. Major pour améliorer les relations de son pays avec Bonn ont pâti de la sortie de la livre sterling du système monétaire européen. Il est donc difficile de ne pas voir une certaine volonté britannique de courtiser le nouveau gouvernement français.

Les deux chefs de gouvernement ont constaté, selon les termes employés par M. Balladur, *« une grande convergence de vues sur bien des points ».* Leur attitude à propos du conflit dans l'ex-Yougoslavie en témoigne *(lire page 4).* On se félicite également, à Londres, des propos récemment tenus par *M. Lamassoure* sur le report nécessaire de l'application des accords de Schengen. C'est, du point de vue britannique, la preuve qu'*« une fois de plus »,* Londres avait raison.

M. Balladur s'est, en outre, dit *« confiant »* dans la décision du Royaume-Uni de ratifier le traité de Maastricht. S'agissant des négociations du GATT, les positions française et britannique sont en revanche très éloignées. La France ne souhaite pas accréditer davantage l'idée que son *intransigeance* empêche un accord, mais elle est isolée dans son attitude très critique à l'égard de Washington.

« Comment conclure un accord juste et équilibré avec un pays qui se réserve le droit de sanction unilatéral alors que les autres en sont dépourvus ? », s'est interrogé M. Balladur. Les Britanniques, en revanche, souhaitent aller de l'avant rapidement : *« C'est maintenant que l'économie mondiale a besoin d'un accord sur le GATT »*, affirme-t-on de source officielle.

L. Z.

PROCHE-ORIENT

Afin de permettre des « avancées substantielles »

Les négociations israélo-arabes vont être prolongées

Les Arabes qui sont engagés dans une neuvième session de négociations bilatérales avec Israël devaient informer, mercredi 5 mai, les co-parrains de ce processus de paix – les Etats-Unis et la Russie – qu'ils étaient disposés à continuer les discussions au-delà du 6 mai pour leur donner des chances d'évoluer favorablement.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Respectueux des formes, les négociateurs arabes se sont contentés, lundi soir, au terme d'une réunion de trois heures, de constater que les progrès réalisés à ce stade étaient *« bien en deçà des prévisions »*, en dépit de *« discussions sérieuses ». « Nous espérons que le temps qui reste de cette neuvième session permettra des avancées substantiellles »*, a déclaré, au nom de ses pairs, le chef de la délégation *syrienne, Moaffaq Al Allas.* En clair, selon certains délégués, cela signifie que les pourparlers continueront.

M. Al Allas avait pourtant dit, il y a vingt-quatre heures encore, que si des progrès significatifs n'étaient pas réalisés, *il ne servirait à rien de* prolonger cette session. En fait, dès lors que les Etats-Unis avaient souhaité les prolongations, les dés en avaient été pratiquement jetés. La *décision arabe ne constitue pas* vraiment une surprise. Elle était d'autant plus facile à prendre que le 6 mai avait été fixé comme une date butoir si la session avait commencé à la date prévue du *20 avril.* Or l'ouverture des pourparlers avait été reportée d'une semaine. Au demeurant, Syriens, Libanais, Jordaniens et Palestiniens avaient d'*autant moins de raisons de refuser* le *« souhait »* américain qu'un certain progrès avait pu être constaté, lundi, à l'issue des séances de travail.

M. Al Allas avait, en effet, fait état d'une *« discussion sérieuse »* avec son homologue israélien, Itamar Rabinovich, lequel, surenchère aidant, a même considéré que la réunion avait été *« très constructive »*. Concrètement, les deux parties n'ont déblayé que le préambule *d'un document de travail, élaboré* par les Syriens. *« Demain nous pourrons nous rendre compte si la position israélienne a changé »* sur la question essentielle, c'est-à-dire *sur le retrait du Golan, indiquait* M. Al Allas.

« Du vieux dans des habits neufs »

Un progrès plus substantiel a pu être réalisé dans les pourparlers jordano-israéliens, puisque des *groupes de travail, renforcés par* des experts jordaniens arrivés d'Allemagne, ont été formés. Ils devraient se pencher sur les différents points d'un ordre du jour *déjà approuvé dans sa quasi-totalité,* au mois de novembre dernier.

Aux Libanais, les Israéliens ont fait des propositions *« uniques et nouvelles »* selon eux pour la création d'un groupe de travail militaire, qui discuterait de l'épineux *problème frontalier entre les deux* pays. « C'est du vieux dans des habits neufs », a commenté, en substance, le chef de la délégation libanaise, Souheil Chammas. *Israéliens et Palestiniens n'en ont pas* moins échangé des listes nominales de Libanais détenus par les Israéliens et de soldats israéliens portés disparus au Liban.

Autant de frémissements qu'il convient, estiment les Etats-Unis, *d'amplifier. Et pour cela,* deux petites semaines de travail de six jours au total sont largement insuffisantes.

MOUNA NAÏM

Huit Palestiniens tués en vingt-quatre heures dans les territoires occupés

Huit Palestiniens sont morts et quarante-cinq autres ont été blessés, entre le lundi 3 et le mardi 4 mai, dans les territoires occupés, au cours des vingt-quatre heures les plus meurtrières depuis leur bouclage, à la fin de mars, par l'armée israélienne. Quatre activistes des Faucons du Fatah, qui circulaient dans une voiture, *ont ainsi été tués, lundi, près du* camp de réfugiés de Bureij, dans la bande de Gaza. – *(AFP.)*

ISRAËL

Jérusalem et ses deux maires

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Le maire de Jérusalem, Messieurs, c'est moi. » Appuyé sur une canne, la tête couverte d'un large keffieh et le nez écrasé par une paire de lourdes *bésicles*, le vieux Palestinien sourit. Mais il ne plaisante pas. Un quart de siècle après cette nuit froide du 7 mars 1968, quand les soldats étaient venus le prendre chez lui pour l'abandonner à jamais de l'autre côté *du fleuve Jourdain, Rouhi* Al Khatib est de retour. Avec une douzaine d'autres Palestiniens, bannis à vie par Israël dans les années 60 et 70, il a repassé, lundi 3 mai, dans l'autre sens, le vieux pont Allenby, qui sépare la Cisjordanie occupée par l'Etat juif du royaume *jordanien.*

Avec fanfares, tambourins et bannières, des milliers d'habitants de Jéricho et d'ailleurs étaient venus accueillir *« les héros de la lutte contre l'occupation »*, comme ils l'avaient fait pour la première vague d'exilés de retour au pays, samedi der*nier. Davantage qu'un héros,* Rouhi Al Khatib était d'abord un homme d'affaires assez prospère. Banni, comme tous les autres sans procès ni jugement, il n'a jamais été membre d'une organisation de résistance. C'est surtout *son refus de* coopérer à la « réunification » de Jérusalem sous leur loi que les autorités d'occupation lui reprochaient.

Quand Moshe Dayan, alors ministre de la défense, avait signé l'ordre qui allait le frapper, Rouhi Al Khatib était déjà destitué depuis plusieurs mois. Le 7 juin 1967, les soldats juifs avaient défait les légions jordaniennes et conquis la partie orientale de la ville dont il était le *mukhtar*, le maire, dûment élu. Depuis, Jérusalem a énormément changé, mais le vieux monsieur est resté sur ses positions. *« Aucun pays au monde ne reconnaît la souveraineté israélienne sur Jérusalem-Est,* dit-il. *Moi non plus. »*

En clair, pas question de renoncer à son mandat électif. *« Légalement, je suis toujours le maire »*, affirme-t-il. S'il est vrai que, à l'exception du Costa-Rica, aucun Etat n'a établi son ambassade à Jérusalem pour ne pas cautionner l'annexion, une douzaine de grandes puissances, dont la France, y entre*tiennent des consulats. Faudra*-t-il maintenant traiter avec Rouhi Al Khatib ?

« Venez sur ma liste... »

Sourire poli à la mairie de *« la capitale éternelle d'Israël »*, statut « officiel » de la cité depuis son annexion définitive en *1980. Teddy Kollek, l'actuel* titulaire de la charge, avait déjà *proposé, en 1967, à son rival* palestinien de le rejoindre au conseil municipal. Se préparant, à quatre-vingt-deux ans, à solliciter un nouveau mandat, il a renouvelé, vendredi, son offre. *« Venez sur ma liste et ensemble nous ferons de grandes choses pour Jérusalem ! » « Pas question*, a répondu le vieux Palestinien, *ce serait reconnaître l'annexion. »*

Teddy Kollek, élu par les habitants de Jérusalem-Ouest, il y a trente ans, et constamment réélu depuis, n'a pas été surpris. Depuis la « réunification » de la ville et son extension à l'est en *Cisjordanie*, il s'est toujours vu refuser ne serait-ce qu'une présence palestinienne aux élections. La grande majorité des 350 000 juifs de la ville sont assez contents de lui. *« Le vieux Teddy est un bon maire », reconnaissent ses adversaires* politiques, et le slogan de son concurrent aux prochaines élections en dit long, puisqu'il prétend qu'*« il faut à la ville un nouveau Teddy, plus jeune et plus vigoureux ».*

On ne sait pas ce qu'en pensent les 155 000 résidents arabes de la cité. *La* plupart boycottent régulièrement les consultations, organisées *par* l'occupant. Ils ne sont pas citoyens d'Israël et ne semblent pas souhaiter le devenir. Titulaires de passeports jordaniens, ils vivent pratiquement tous à l'Est, dans la vieille ville fortifiée et au-delà. Jérusalem est peut-être administrativement réunifiée, mais, depuis l'éclatement de l'Intifada, il y a six ans, la cité est *de facto* coupée en deux.

PATRICE CLAUDE

Les obsèques de Pierre Bérégovoy

L'adieu des deux France dans Nevers l'orpheline

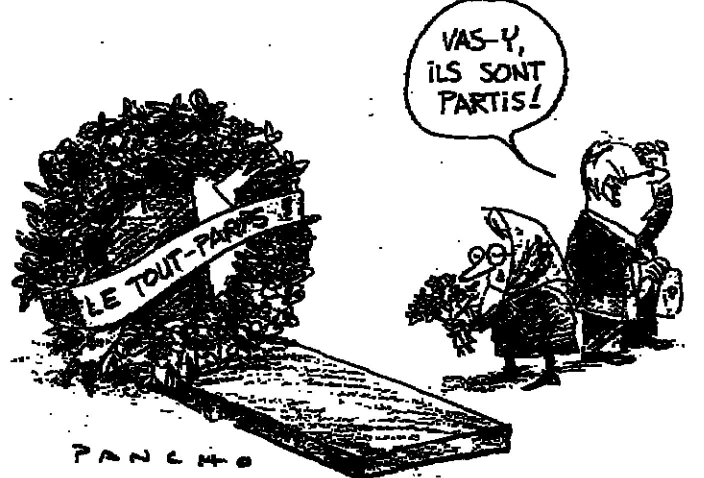
NEVERS

de notre envoyé spécial

Le cercueil était drapé de bleu, blanc, rouge, les trois couleurs des deux France de Pierre Bérégovoy. La France des humbles d'abord, celle de sa jeunesse, qui était là, toute chagrine, derrière les barrières métalliques, avec ses mouchoirs à carreaux et ses roses solitaires. Et puis l'autre, celle de Paris, du pouvoir et des costumes sombres, qui avançait d'un pas lent, un peu honteux, sur le pavé de Nevers. Pierre Bérégovoy avait été le fils de l'une, la créature de l'autre. Il s'en est allé en son cercueil, porté par les pompiers de la ville, les abandonnant toutes deux à leurs débats intimes, à leurs doutes inavouables. Ses obsèques, mardi 4 mai, ont été à l'image de sa vie. D'une France à l'autre.

La première, celle des mots simples et des bouquets à trois sous, était à ses côtés dès le début de la matinée, bien avant que ne commence le grand chahut des voitures officielles. Les Neversois de toutes conditions et opinions politiques s'étaient rendus au palais ducal pour s'incliner devant « monsieur le maire », salle Henriette-de-Clèves. Défilé sans fin des tristesses anonymes : un cheminot à la retraite, des vieilles dames en gilet de laine, des militants de tout et de rien, des chômeurs, deux vendeuses, un dentiste, des gamines endimanchées et des adolescents en jeans, des instituteurs, père et fils, femmes et enfants... Comme à l'enterrement d'un père ou d'un grand-père, tous se pressaient pour lui rendre un hommage de silence et de larmes. Un hommage à leur manière, avant que Paris n'entre dans Nevers.

Car Paris allait débarquer, toutes caméras dehors. Les Neversois en parlaient déjà, à mots choisis, sans jamais varier de cibles : « les journalistes », « les hommes politiques », « ceux de là-haut », accusés d'avoir contraint Pierre Bérégovoy, « Béré », à se suicider. « Il était comme nous, lui », répétaient les socialistes de toujours devant le palais ducal. A les entendre, comme à entendre bien d'autres personnes dans la foule, le message profond du suicide ne faisait guère de doute : par son geste d'homme d'honneur, cette ultime liberté du choix de mourir, l'ancien premier ministre avait renié cette France-là, pour rejoindre à tout jamais la leur, celle de ses racines.



La faute à la « presse » et au « système »

Puis, justement, à 14 h 15, l'autre France arrive. Gardes du corps et motards. Grosses voitures et trains spéciaux. Des députés, des ministres, de gauche et de droite, des célèbres et des inconnus. Michel Rocard, Laurent Fabius, Edouard Balladur, Charles Pasqua... Et François Mitterrand qui a rallié par le train son ancien fief de la Nièvre. De 14 h 30 à 15 heures, tandis que les commerçants de la ville ferment boutique en signe de deuil, plusieurs centaines de personnalités empruntent les ruelles pavées de la cité des ducs jusqu'à la cathédrale Saint-Cyr, face à la mairie, à 200 mètres du palais ducal.

La foule des anonymes, désormais compressée derrière les barrières métalliques grises, croit-elle pour autant à la sincérité de leur émotion ? Elle veut s'en persuader mais en doute fortement, trop choquée qu'elle est encore par un suicide attribué collectivement à la presse et au « système ». Car, après tout, elle est bien là, cette « presse », avec ses caméras, ses stylos et ses micros, si prompts à traquer les sanglots du deuil. Il est bien là, lui aussi, le « système » avec des hommes capables de se côtoyer tout en se détestant, et d'autres d'accepter sans gronder (à l'exception de François Mitterrand) les vivats indécents d'une poignée de sympathisants socialistes.

Ces mêmes hommes politiques sont-ils émus lorsque six sapeurs-pompiers de Nevers pénètrent dans la cathédrale en portant le cercueil drapé de tricolore ? Oui. Et certains aux larmes. Mais la foule, dehors, l'ignore. De la cérémonie, réservée à l'autre France, elle ne voit rien et ne s'imagine pas grand-chose ; mis à part deux grosses portes qui s'ouvrent et se ferment. Elle a simplement vu passer le cercueil, de loin. Deux femmes âgées se sont même évanouies et l'on a remarqué qu'une employée de la mairie est restée seule et désemparée, sur le perron de l'hôtel de ville, à regarder partir la boîte de bois. Grâce à des haut-parleurs disposés aux abords du bâtiment, les quelques milliers de Neversois présents dans les rues peuvent au moins entendre l'écho des propos de Mgr Michel Moutel. L'évêque parle d'un « homme qui a servi son peuple » et des « Nivernais qui savent se taire », et fait un constat : « Chacun porte le poids de ses faiblesses. »

Dans la cathédrale Saint-Cyr, où sont rassemblées trois mille personnes, M. Mitterrand et son épouse ont pris place de part et d'autre de Mme Bérégovoy, devant les enfants de l'ancien premier ministre. Les différentes personnalités se regroupent par affinités. Edouard Balladur et Michel Noir murmurent les prières. Certains resteront debout tout au long de la cérémonie, durant près d'une heure trente, pour se recueillir en écoutant Rossini, Mozart ou la Chanson de Lara, le thème du *Docteur Jivago*, cher au défunt.

A l'extérieur, Nevers l'a bien compris : depuis presque deux heures, cette cérémonie n'est plus la sienne. Les personnalités occupent le devant de la scène, le monopolisent. Filmées et photographiées sous tous les angles, elles sortent maintenant de la cathédrale en un défilé historique : Bernard Kouchner, Georgina Dufoix, Georges Marchais, Philippe Séguin, Pierre Joxe, Pierre Mauroy... Devant les tourelles dentelées du palais ducal, la foule regarde défiler Paris comme aucune autre ville du pays n'a jamais pu le faire. La mort de Pierre Bérégovoy est brutalement venue lui rappeler, ou lui apprendre, que tout homme politique est d'abord « homme » avant d'être « politique ». Et la France des sans-grades se surprend donc à démasquer l'humain sous la carapace de l'apparence, à repérer un regard perdu ou une gorge encore serrée, à remarquer que François Mitterrand tient le frère de Pierre Bérégovoy par le bras.

C'est dans cet état d'esprit qu'elle va écouter le discours du président de la République. Elle ne l'appréciera pas pour ses propos sur le bilan économique, encore moins pour les citations des articles du *Wall Street Journal*, du *Frankfurter Allegemeine Zeitung* ou du *New York Times*, qui sont feuilles bien lointaines vues de terre nivernaise. Mais davantage pour le reste, le certificat d'études, le CAP d'ajusteur, la SNCF et, plus encore, les mots ciblés sur « l'honnêteté du citoyen qui a préféré mourir plutôt que de subir l'affront du doute. » Les deux France de Pierre Bérégovoy sont face à lui, de part et d'autre des barrières grises. Du côté de la foule, quelques personnes applaudissent. Elles continuent de le faire lorsqu'il enchaîne sur la tirade la plus incisive de son discours – « Toutes les explications du monde ne justifieront pas qu'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme et finalement sa vie » – et décide de rendre « juges les Français de ce grave avertissement ».

Tandis que le cercueil de Pierre Bérégovoy, toujours recouvert du drapeau national, est transporté jusqu'au cimetière Jean-Gautherin en présence de ses proches et de François Mitterrand, la ville assiste, incrédule, au grand tourbillon des fins de cérémonie. Les gardes du corps s'agitent. Les chauffeurs se bousculent. Les militaires au garde-à-vous regagnent leur caserne. A la cathédrale, les techniciens de la télévision démêlent leurs fouillis de câbles. Les trains spéciaux repartent vers Paris, laissant Nevers orpheline de son maire, l'homme des deux France.

PHILIPPE BROUSSARD

Les personnalités présentes

Les principaux responsables politiques et syndicaux français et les représentants de l'Etat ont assisté, mardi 4 mai, aux obsèques de Pierre Bérégovoy.

Edouard Balladur, premier ministre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, René Monory, président du Sénat, Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Hervé de Charette, ministre du logement, étaient présents à la cérémonie religieuse, en compagnie des anciens premiers ministres socialistes, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard et Edith Cresson, mais en l'absence de Raymond Barre, en déplacement en Italie, qui avait fait parvenir à Mme Bérégovoy une longue lettre, et de Jacques Chirac. Interrogée à ce sujet, la mairie de Paris a indiqué, mercredi, que « M. Chirac n'a pas à fournir d'explication sur son absence ».

MM. Balladur et Giscard d'Estaing n'ont pas assisté, en revanche, à l'hommage rendu par le président de la République.

Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, Pierre Joxe, président de la Cour des comptes, Jacques Delors, président de la Commission européenne, Jacques Attali, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, étaient également présents, comme la plupart des ministres du gouvernement de Pierre Bérégovoy : Martine Aubry, Marcel Debarge, Jean-Louis Bianco, Frédérique Bredin, Laurent Cathala, Michel Delebarre, Roland Dumas, Bruno Durieux, Michel Gillibert, Jean Glavany, Elisabeth Guigou, Jean-Noël Jeanneney, Georges Kiejman, Bernard Kouchner, André Laignel, Jack Lang, Louis Le Pensec, Marie-Noëlle Lienemann, François Loncle, Louis Mermaz, Paul Quilès, Ségolène Royal, Georges Sarre, Jean-Pierre Soisson, Dominique Strauss-Kahn, Jean-Pierre Sueur, Bernard Tapie, René Teulade, Michel Vauzelle et Kofi Yamgnane.

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, conduisait une forte délégation de députés et d'anciens députés du PS, à laquelle s'étaient joints Georgina Dufoix, Claude Estier, Jean-Paul Huchon, Lionel Jospin, Henri Nallet et Jean Poperen. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, Georges Marchais, secrétaire général du PCF, André Lajoinie, Charles Fiterman et Jack Ralite, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée, Charles Millon, président du groupe UDF, Pierre Mazeaud (RPR), Eric Raoult (RPR), vice-présidents de l'Assemblée, Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances, étaient aussi présents à l'office religieux, comme François Périgot, président du CNPF, et les dirigeants des confédérations syndicales, Marc Blondel (FO), Nicole Notat (CFDT), Louis Viannet (CGT), et Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT.

François Mitterrand a assisté à l'inhumation de Pierre Bérégovoy dans le cimetière Jean-Gauthrein de Nevers, en compagnie de son épouse Danièle et de ses proches, Michel Charasse et Roger Hanin.

« Il a préféré mourir plutôt que de subir l'affront du doute »

déclare le président de la République dans son allocution

Voici le texte de l'allocution que François Mitterrand a prononcée, mardi 4 mai, à Nevers, en hommage à Pierre Bérégovoy :

Madame, mesdames et messieurs, je parle au nom de la France lorsque j'exprime ici le chagrin que nous cause la mort d'un homme dont chacun savait ou percevait la qualité, qualité rare, faite de courage, de désintéressement, de dévouement au bien public.

Je parle au nom de la France lorsque je dis, devant son cercueil, qu'avec Pierre Bérégovoy elle a perdu l'un de ses meilleurs serviteurs et qu'elle en prend conscience sous le choc d'un drame où se mêlent grandeur et désespoir : la grandeur de celui qui choisit son destin, le désespoir de celui qui souffre d'injustice à n'en pouvoir se plaindre, à n'en pouvoir crier.

Et je parle au nom de ses amis pour dire qu'ils pleurent un homme intègre et bon, pétri de tendresse et de fidélité, à la fois préparé à subir les épreuves que réserve le combat politique et fragile quand ce combat dévie, change de nature et vise au cœur.

Sa tradition à lui était celle d'un enfant pauvre, fils d'un père émigré devenu ouvrier d'usine et d'une mère, ouvrière aussi, qui tint ensuite un petit commerce dans un quartier populaire. Il a connu la chance irremplaçable d'une famille unie, auprès de ses parents d'abord, dans son propre foyer, ensuite, où l'on apprenait et où l'on pratiquait la simple vertu d'une vie qui se gagne à force de travail, de constance et d'étude, où rien n'est jamais donné.

Il a suivi l'itinéraire qui va du certificat d'études au CAP d'ajusteur technique, des cours du soir aux examens professionnels, aussi bien à la SNCF qu'à Gaz de France. Il a franchi de degré en degré, en passant par la Résistance, le syndicalisme et l'action politique, les étapes qui l'ont conduit à cette maîtrise du savoir et du style qui lui a permis d'exercer les plus hautes charges du pays, dont il était justement fier.

« Ces appréciations venues de l'étranger »

Nombreux ont été les hommages rendus à Pierre Bérégovoy par ceux de ses adversaires politiques qui respectaient sa personne et mesuraient l'importance de son œuvre. Qu'ils en soient remerciés, et remerciée également leur présence parmi nous. Mais si l'on s'éloigne de nos débats intérieurs, cela fait du bien d'entendre aussi ou de lire ces appréciations venues de l'étranger et qui disent que Pierre Bérégovoy mérite l'admiration pour avoir – je cite, ici, le *New York Times* – « *accompli quelque chose d'extraordinaire : renforcer, rouvrir l'économie française, au point que les comptes de la nation apparaissent en meilleure santé que ceux de l'Allemagne, par exemple* ».

Thème repris par le journal allemand *Frankfürter Allgmeine Zeitung*, qui ne ménage pas son admiration – je cite encore – « *pour cet homme qui, n'ayant pas fréquenté les écoles d'élite, a réussi à s'imposer comme une autorité dans le monde* ».

Ce à quoi le directeur général du Fonds monétaire international (1) ajoute : « *M. Bérégovoy comptait parmi le petit nombre pouvant prétendre avoir réussi à gagner le respect international et la crédibilité pour la monnaie de son pays.* » Et c'est l'OCDE qui parlait à son propos des « *performances exceptionnelles de la France* », le *Wall Street Journal* qui consacrait une publication entière à ce qu'il appelait « *ses succès* ».

Il semblait à Pierre Bérégovoy avoir accompli tout ce qui dépendait de lui, tout ce qui relevait des moyens de la France pour restaurer les équilibres nécessaires à notre économie. Mais il ne pouvait empêcher que ce qui ne dépendait pas de lui, au fort de la crise qui secoue le monde occidental, continuât de frapper les Français, et il ne se résignait pas au chômage, à la pauvreté, à la peine des simples gens. Se souvenant de sa propre jeunesse, il en souffrait durement.

Mais toujours et partout, il est resté fidèle à ses choix. Ses origines, son milieu l'avaient naturellement porté à militer au sein du mouvement socialiste. Son expérience des luttes sociales, le mûrissement de sa propre pensée l'ont ancré dans la conviction que là était sa voie, là était son devoir. Il n'en a plus bougé, soucieux de concilier les obligations du réel avec les aspirations de l'idéal qui l'animait et que partagent tant des nôtres.

« Livrer aux chiens l'honneur d'un homme »

Formé à l'école de Pierre Mendès France, il m'a prêté son grand talent. Plus de vingt ans de travail en commun, à la direction du Parti socialiste d'abord, secrétaire général à la présidence de la République, puis membre du gouvernement, ministre des affaires sociales, ministre de l'économie et des finances, enfin premier ministre. Son action m'autorise à redire aujourd'hui la capacité de l'homme d'Etat, l'honnêteté du citoyen qui a préféré mourir plutôt que de subir l'affront du doute.

Toutes les explications du monde ne justifieront pas qu'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme et, finalement, sa vie, au prix d'un double manquement de ses accusateurs aux lois fondamentales de notre République, celles qui protègent la dignité et la liberté de chacun d'entre nous. L'émotion, la tristesse, la douleur qui vont loin, dans la conscience populaire, depuis l'annonce de ce qui s'est passé samedi en fin de journée près de Nevers, sa ville, notre ville, au bord d'un canal où il était souvent venu goûter la paix et la beauté des choses, lanceront-elles le signal à partir duquel de nouvelles façons de s'affronter tout en se respectant donneront un autre sens à la vie politique ? Je le souhaite. Je le demande. Et je rends juges les Français du grave avertissement que porte en elle la mort voulue de Pierre Bérégovoy.

Nous sommes autour de vous, madame, autour de vos enfants, de votre cercle de famille, avec le sentiment déchirant de ne pouvoir que vous accompagner sur le chemin qui reste à faire. Un signe, un regard, une certaine façon de se taire pour penser ou prier, le culte du souvenir et l'honneur d'être vos amis, voilà bien tout ce que nous possédons pour vous aider à vivre l'absence, l'insupportable, incompréhensible absence.

Mais avec nous, voyez cette foule, avant-garde des millions de Français qui, dans tout le pays, partagent notre douleur. Voyez Nevers, voyez la Nièvre, toutes opinions confondues, qui viennent à vous, qui vous retrouvent et qui vous aiment.

J'ai moi-même tant et tant parcouru ces chemins et je reconnais la vieille terre fidèle où il va reposer. Et je pense à ces derniers mots du grand savant Jacques Monod que chacun répète en soi-même jusqu'à la fin : « *Je cherche à comprendre.* »

(1) Michel Camdessus (NDLR).

Avertissements

Suite de la première page

M. Mitterrand était apparemment convaincu que s'il intervenait directement dans le débat politique avant que le nouveau premier ministre ne lui ait donné sérieuse matière à controverse, il risquait d'être mal compris par une opinion qui venait de sanctionner durement ses amis socialistes.

La mort de Pierre Bérégovoy lui a donc donné l'occasion, sans sortir de son rôle de président de la République, de se rappeler au souvenir des Français, alors que le gouvernement s'apprête, en adoptant la semaine prochaine le collectif budgétaire, à rendre publiques ses premières décisions importantes.

Au-delà de l'hommage personnel à Pierre Bérégovoy, cet « *homme intègre et bon* », exprimé avec une émotion perceptible, au-delà des attaques contre les « *accusateurs* », non désignés, de l'ancien premier ministre, formulées avec une véhémence rare, au-delà de l'appel à une pratique politique plus respectueuse des personnes, lancé avec une réelle gravité, c'est la défense de la politique économique menée, sous son autorité, par Pierre Bérégovoy pendant près de dix ans, qui est apparue comme la partie la plus tactique de l'éloge funèbre prononcé par le président de la République.

La « rigueur » à laquelle l'ancien premier ministre a attaché son nom est le principal reproche que lui adressent beaucoup de socialistes, qui y voient la raison majeure de leur déroute, tandis que, dans le même temps, la nouvelle majorité impute à Pierre Bérégovoy l'ampleur des déficits que le rapport Raynaud devrait bientôt confirmer. Pris entre ces deux séries de critiques, vilipendé sur sa gauche comme sur sa droite, contesté par ses amis sans être reconnu par ses adversaires, l'ancien premier ministre ne pouvait que se sentir doublement désavoué, dès lors qu'il n'était crédité ni de ses efforts pour préserver les acquis sociaux ni de sa volonté de lutter contre l'inflation, qui étaient les deux axes de sa politique, les deux articles de son credo.

Par son rappel des louanges décernées à la France par les observateurs étrangers, le chef de l'Etat l'a ainsi solennellement réhabilité, tout en adressant un net avertissement à la fois aux socialistes et à Edouard Balladur.

Aux socialistes, il a fait comprendre qu'ils n'ont pas le droit de se désolidariser, au moment où ils tentent de remonter la pente après leur rude échec, des principes mis en œuvre par Pierre Bérégovoy et qu'il leur appartient au contraire d'assumer, en dépit du désaveu du corps électoral, le bilan de la gauche.

A M. Balladur, il a indiqué que les sacrifices qui vont être demandés aux Français ne devront pas être mis sur le compte de l'héritage laissé par les équipes précédentes et qu'ils ne sauraient donner prétexte à un dénigrement rétrospectif de l'action conduite par l'ancien premier ministre.

A tous il a demandé de tenter de donner « *un autre sens à la vie politique* », en inventant « *de nouvelles façons de s'affronter* ». Sans doute le moment était-il bien choisi pour faire mentir ce mot de Napoléon, rapporté par Chateaubriand, selon lequel « *la politique, c'est jouer aux hommes* ». La cérémonie de Nevers, rassemblant dans une commune tristesse élus de droite et de gauche, mais aussi les socialistes de toutes tendances, plus habitués depuis quelque temps à s'invectiver qu'à se ménager, pouvait ainsi apparaître comme la préfiguration de cet espace public apaisé, que le chef de l'État a appelé de ses vœux.

On ne saurait dire, toutefois, qu'en polémiquant rudement avec ceux qui, selon lui, auraient accepté de « *livrer aux chiens l'honneur d'un homme* », M. Mitterrand ait tiré pour lui-même les leçons de ce « *grave avertissement* ».

THOMAS FERENCZI

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les obsèques de Pierre Bérégovoy et la polémique sur la responsabilité

Les socialistes cherchent le « message »

NEVERS

de notre envoyé spécial

Au bout de la rue de Lyon, la gare des vacances était ceinturée de policiers et de badauds. Sur la voie N, le train spécial les attendait. Ils sont arrivés par petits groupes : des élus locaux, des responsables fédéraux, ou de simple militants socialistes, rejoints par les parlementaires qui s'étaient réunis quelques instants auparavant à l'Assemblée nationale, d'où partaient trois bus, et qui se sont engouffrés dans les premiers wagons en compagnie d'anciens ministres.

A 12 h 15 précises, le cortège s'ébranle en direction de Nevers. Dans le train seulement à moitié plein, de loin en loin les conversations se nouent pour lutter contre la chape de plomb du rendez-vous. « *Dans ce geste, il y a un message,* explique un militant de Seine-et-Marne. *Tout seul dans mon coin, je n'arrive pas à le trouver, j'espère qu'à Nevers, avec les autres, ce sera différent.* » « *Les causes, elles sont multiples, il y a les médias, le parti et la défaite ; ça ne sert à rien d'y revenir, il les a emportées avec lui,* ajoute sa voisine. *Maintenant, ce qui compte, c'est ce message et c'est ce que chacun va chercher et transmettre.* »

Partout affleure la peur du sacrifice inutile. « *On a besoin de lire dans le regard des autres que ce n'est pas une fin, mais qu'il reste un espoir* », avoue un autre. « *Maintenant, la droite ne pourra plus dire n'importe quoi à propos du bilan* », glisse à son voisin un quinquagénaire en quête de sens. « *On en reparlera, mais c'est peut-être lui qui va sauver le PS* », ose une jeune femme, quelques compartiments plus loin.

« Comme il a dû être seul »

« *Les « états généraux », on y allait sans grand espoir, en ricanant un peu. Maintenant, on aura du mal à se déchirer avec plaisir ; enfin, on veut le croire* », ajoute-t-elle. « *En faisant l'analyse des dix dernières années de pouvoir,* constate le militant de Seine-et-Marne, qui a un avis différent, *on allait certainement prendre sérieusement nos distances avec sa politique, alors qu'après cela il faudra faire le grand écart.* »

Le cortège arrive en gare de Nevers sous les regards inquisiteurs d'autres badauds, au milieu du déploiement policier qui annonce l'arrivée de François Mitterrand, lequel a quitté la capitale à bord du train régulier parti seize minutes après le convoi spécial. Les portières des voitures officielles claquent pendant que les militants gagnent en bus la cathédrale, depuis longtemps inaccessible. Elles claquent de nouveau à partir de 17 h 15. Sur l'esplanade du Palais ducal, le président de la République a achevé son hommage à Pierre Bérégovoy. Un nuage voile le ciel.

Dans le train spécial qui retourne à Paris, les socialistes se réjouissent de la virulence des propos de M. Mitterrand. Certains regards vers les journalistes se font plus lourds. « *Je ne pensais pas qu'il pourrait aller aussi loin, il a eu tout à fait raison. Dans sa bouche, ces propos prennent toute leur signification, lui seul pouvait les prononcer* », assure un jeune responsable de fédération. « *Il a eu raison de mettre les points sur les « i », la colère est légitime* », confirme son voisin.

Les plus modérés regrettent « *la dérive des excès* ». « *Quand je lis* le Canard, assure l'un d'entre eux, *je fais la part des choses, mais c'est tout de même scandaleux d'avoir mis sur le même plan ce million et toutes les autres affaires. Voilà un type qui arrivait à la fin de sa vie et qui a eu un rêve qu'on a fait passer pour autre chose.* »

Dans un autre compartiment, où l'on pourfend avec entrain « *la presse subjective, qui ne trouve même pas de clients, et la télévision, qui fait n'importe quoi* », une femme brune, isolée, assure, cependant, qu'elle a trouvé l'expression de M. Mitterrand « *un peu poussée* ».

Quelques heures plus tôt, une sympathisante un peu âgée racontait ce à quoi elle avait songé immédiatement en apprenant, samedi soir, le suicide de Pierre Bérégovoy : « *Comme il a dû être seul.* »

GILLES PARIS

L'ombre

Suite de la première page

Combat d'un double opposant. Combat par l'éloge d'une politique économique que le nouveau pouvoir – ainsi le veut chaque alternance – entend amoindrir. Eloge par cette étrange revue de presse, uniquement étrangère, collage de coupures signifiant aussi, *a contrario*, qu'il existe des pays où la presse a dit l'essentiel de ce qu'il faudrait retenir de l'œuvre du défunt. Mais combat dur, animé d'une fureur sans retenue et moins politique que culturel, contre les agents de « la mort voulue de Pierre Bérégovoy ». Formule interprétable : voulue par l'homme qui venait de se détruire ou voulue par les « chiens » auxquels fut livré son honneur ?

•
• •

Ainsi fut clairement signifiée la double explication présidentielle de la tragédie de Nevers : la salissure d'une action publique dénigrée et celle d'un homme subissant « l'affront du doute ». Un hommage funèbre, forcément passionné, n'ouvre pas le champ aux parades polémiques. Il y avait, dans la fin des cérémonies de Nevers, sans que jamais la défaite ne fût rappelée, l'ombre de celle-ci se superposant à l'ombre d'un mort qui, peut-être, avait souffert aussi de croire y avoir pris plus que sa part, comme dirigeant et comme homme.

En mars, l'alternance avait été attendue et presque de droit. En mai, Pierre Bérégovoy, dont l'ascension personnelle fut un modèle « républicain » dans la vision que la gauche a toujours eue de ce qu'à droite on appelle, avec un soupçon de mépris, les « méritants », l'a transformée par son acte d'homme libre en vraie tragédie, politique et humaine. Pour ses amis politiques et pour ses amis humains.

•
• •

La vie publique changera-t-elle demain ? Le débat démocratique, après ce drame, devra-t-il prendre un nouveau cours, un nouveau ton ? La presse et la magistrature – s'il s'agit bien des « chiens » innommés – auront-elles à s'amputer d'une partie de leur rôle ? Y seront-elles, même, contraintes ? La recherche fiévreuse, sincère ou calculée selon les cas, d'une culpabilité identifiable dans la mort de Pierre Bérégovoy est aussi compréhensible que vaine. L'émotion y conduit ; la raison invoque l'expérience de l'impossible recherche, en ces cas, de la vérité.

BRUNO FRAPPAT

□ **Une minute de silence à la Bourse.** – Les marchés financiers ont rendu hommage à Pierre Bérégovoy, mardi 5 mai, en observant une minute de silence. Les échanges se sont interrompus au palais Brongniart sur le Matif (marché à terme international de France) et le Monep (marché des options négociables de Paris) à midi. La société de Bourse UBS Philipps and Drew, filiale française de l'Union de banques suisses, a suspendu son activité pendant dix minutes au début des funérailles en « *mémoire de Pierre Bérégovoy et de l'œuvre qu'il a accomplie pour le développement de la Bourse de Paris* ». Cette société de Bourse invitait « *tous ceux qui n'ont pas oublié ce que le marché de Paris doit à l'action* » de l'ancien ministre des finances à s'associer à cet hommage en suspendant leur activité.

□ **La séance de l'Assemblée nationale suspendue en hommage à Pierre Bérégovoy.** – La séance de l'Assemblée nationale a été ouverte et aussitôt levée, mardi après-midi 4 mai, par Gilles de Robien, vice-président, « *en raison du décès de Pierre Bérégovoy et en signe de deuil* ». René Monory, président du Sénat, devait rendre hommage à l'ancien premier ministre mercredi après-midi au Sénat.

□ **M. Boulaud succède à Pierre Bérégovoy à l'Assemblée nationale.** – Suppléant de Pierre Bérégovoy depuis les élections législatives de mars dernier, Didier Boulaud (PS) est appelé à remplacer l'ancien premier ministre décédé, à l'Assemblée nationale.

[Né le 4 septembre 1950 à Yzeure (Allier), Didier Boulaud, diplômé de l'école normale d'instituteur de Moulin où il a enseigné de 1971 à 1976, est entré au PS en 1977. Militant syndical et mutualiste, ancien membre du comité économique et social de la région Auvergne, Didier Boulaud, devenu en 1983 chef de cabinet du maire de Nevers, Pierre Bérégovoy, puis son directeur de cabinet est entré en 1989, au conseil municipal où il est adjoint chargé du personnel et de la communication.]

هكذا من الأصل

POLITIQUE

des médias

Les commentaires dans la presse parisienne

La presse commente abondamment les accusations lancées contre les médias par certains hommes politiques et le passage du discours du président de la République, dans lequel il juge que l'honneur de Pierre Bérégovoy a été livré aux *«chiens»*.

«Ce n'est pas cette oraison funèbre-là que nous attendions», écrit Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris*. En jugeant *«infamante» la désignation par M. Mitterrand des «cibles à la mode, journalistes et magistrats»*, l'éditorialiste estime que *«c'est un discours politique (...). Souligner les origines du défunt, énumérer les hommages de la presse étrangère, distinguer les bons et les mauvais adversaires politiques, c'était une façon comme une autre de séparer la France»*.

Dans *le Parisien*, tout en se demandant si, par le terme de *«chiens»*, *«l'orateur visait les journalistes, les juges, la violation de l'instruction ou l'exploitation politique de l'information lancée par* le Canard enchaîné,*»*, Fabien Roland-Lévy estime, au contraire, que le président *«a saisi l'occasion pour lancer un appel solennel à la tolérance»*, tandis que Christian Perrot, dans *le Jour*, indique que *«la réalité était bien plus sordide»* qu'il n'était dit, que *«l'ancien premier ministre allait très mal et* [que] *tous ses amis le savaient»*. En soulignant que *«sa présence n'était plus recherchée»*, ni à l'Elysée ni dans les allées du PS, Christian Perrot (dont le journal publie, par ailleurs, un entretien avec l'avocate du *Canard enchaîné*) conclut *«Pierre Bérégovoy a peut-être été livré aux «chiens», comme dit François Mitterrand. Mais qui l'a livré?»*.

Le Figaro publie plusieurs points de vue. Le sociologue Alain Touraine estime qu'*«il n'y a aucune comparaison avec les attaques contre Roger Salengro»*, que *«la presse n'a pas commis de faute morale ou déontologique»* et que *«se laisser entraîner à de vaines accusations, c'est aggraver le mal qui a brisé Pierre Bérégovoy»*. Bernardo Valli, correspondant à Paris de *la Repubblica*, note qu'en Italie, *«à chaque fois on a accusé les médias de détruire le régime. Mais celui-ci était pourri»* et que *«la sévérité de la presse est à la mesure de la démocratie»*. Le philosophe Alain Finkielkraut nuance ces propos en précisant que l'affirmation de la liberté de la presse ne doit pas *«protéger celle-ci de tout code»*, tandis que Jacques Julliard, directeur-adjoint du *Nouvel Observateur*, écrit dans le quotidien de Robert Hersant : *«La presse ne s'est pas acharnée contre Pierre Bérégovoy (...) Mais est-il normal qu'un professeur fasse de longues études pour s'adresser à quinze moutards et qu'un journaliste ignare, qui ne connaît rien à son sujet et qui ne sait pas parler sa langue maternelle, puisse s'adresser au monde entier? Je crois que le pire délit est celui de la vulgarité de la pensée. Il est souvent commis à la télévision. A chaque direction de faire sa propre police dans sa rédaction. On ne vire que ceux dont l'audience baisse, pas les incompétents!»*

POINT DE VUE

Le suicide en question

par Daniel Sibony

QUAND un homme se donne la mort, tout ce à quoi il a touché se trouve atteint, interpellé. Quand c'est un homme public, le public est touché, questionné. En l'occurrence, il l'a été, et à son tour il interroge les praticiens du public – publicistes, hommes politiques... : quelle est votre part, là? Tout homme qui se donne la mort est une question aux autres sur leur part et sur la sienne dans le partage étrange où il n'a plus eu que la mort à se donner. La question est inévitable. Même si on ressasse que le suicide est une énigme, que la mort des gens est une énigme (pourquoi leur vie le serait-elle moins? qu'est-ce qu'on en sait? ce qu'on en voit? or l'essentiel est invisible). Même celui à qui «on a foutu la paix» nous interroge quand il meurt, *a fortiori* quand il se tue : pourquoi m'a-t-on foutu la paix? La culpabilité facile fait croire que ce questionnement cherche une cause, une causalité. Pas toujours. Celui qui meurt nous fait don d'un «pourquoi?» qui peut aller au-delà des causes; et qui est d'autant plus tenace.

Donc, dire que le suicide est une affaire de soi à *soi* est une erreur; car en *soi* il y a les autres; l'Autre. Il peut y avoir des suicides où l'un tue l'*autre* en soi, l'autre qui bavarde (une mère abusive, par exemple) ou l'autre qui se tait, qui fait le mort. C'est sûrement fréquent (je n'ai pas les statistiques...) de tuer l'autre en soi, l'autre qui est mort en soi, l'autre qui «ne répond plus», pour se donner une nouvelle vie, qu'hélas on n'est plus là pour vivre.

On peut avoir son idée sur le suicide d'un homme connu, c'est une façon de le reconnaître, de penser à lui. L'idée que j'avais sur cet homme, c'est que, parti d'«en bas» et arrivé «en haut», il avait parcouru toutes les places connues de lui, toutes les places reconnues par lui. A la fin il n'avait plus de place possible, jouable, de place où il puisse se reconnaître. Donc plus d'image *envisageable*. Dans ce cas, bien souvent on bascule dans la déprime où plus rien d'autre ne vous fait signe, ne vous appelle. On n'est plus appelé à rien. Une sorte d'effacement du nom, qui peut entraîner le corps.

Et la question minimale qu'il pose aux autres par ricochet serait celle-ci : que ne m'avez-vous appelé à une place *nouvelle*, impensée de moi? Question posée au monde, au public implacable, mais aussi bien à ses amis. La réserver à ses seuls adversaires serait injuste pour lui.

Question de place, donc. Faute de place à quoi penser, on peut vouloir se faire sauter la pensée. La cervelle. Comme quoi cette sorte de chômage abstrait pose une question qui va loin. Et qui est vaste. L'expérience «psy» confirme qu'elle porte sur l'emplacement et le manque de place essentiel. Le manque-à-être. Pour chacun, la question concerne «soi» et les autres. Du reste, les trois millions de citoyens qui l'arpentent chaque jour se doutent un peu qu'ils sont au cœur d'une question *d'être*. D'être pensant. Vivant.

Le reste est littérature. Y compris l'idée de Camus que le suicide est «la» question philosophique, la seule, du fait qu'elle n'a pas de réponse. Il se trouve qu'en mathématiques on découvre chaque jour des questions sans réponse; rigoureusement sans réponse. Elles se révèlent être plutôt des signes de vie. Comme d'autres questions. De vie ou de mort. Emblèmes d'une vie sans cause et sans autre but qu'elle-même, avec ses morts qu'elle inclut; qu'elle «comprend».

► **Daniel Sibony est professeur de mathématiques à l'université Paris-VIII et psychanalyste.**

□ ***M. Juppé refuse de joindre sa voix au «concert de vociférations».*** – *Interrogé sur Europe 1*, mercredi 5 mai, à propos des accusations lancées notamment contre la presse, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a déclaré, qu'il ne joindra pas sa *«voix à ce concert de vociférations»*. Le secrétaire général du RPR estime que, si la mort de Pierre Bérégovoy est *«un événement cruel pour une personne et une famille, ce n'est pas un séisme politique»*. *«De là à transformer cet événement en un règlement de comptes ou un procès pour telle ou telle catégorie, je pense que c'est déplacé»*, a-t-il ajouté. Souhaitant que l'on garde *«de la mesure et de la raison»*, M. Juppé considère que *«face à un tel drame, c'est à chacun et chacune de faire son examen de conscience, dans le silence et dans le recueillement, plutôt que de mettre cela sur la place publique»*. *«Nous avons le chic, en France, pour transformer les moments qui devraient être des moments de recueillement et de peine en des moments de polémique»*, a-t-il conclu.

□ **Jean-Pierre Raffarin nommé porte-parole de l'UDF.** – Jean-Pierre Raffarin, président (UDF-PR) du conseil régional de Poitou-Charente, député européen et secrétaire général adjoint de l'UDF, a été nommé, mercredi 28 avril, porte-parole de l'UDF par Valéry Giscard d'Estaing. Sa désignation fait suite à l'entrée au gouvernement de François Bayrou, secrétaire général de l'UDF.

La mise en application du programme du gouvernement Balladur

Le «dictionnaire» du premier mois

Edouard Balladur a été *nommé premier ministre le lundi* 29 mars. Il a composé son gouvernement le mardi 30, et le premier conseil des ministres s'est tenu le vendredi 2 avril. Cela fait donc à peine plus d'un mois que les trente membres de l'équipe gouvernementale sont au travail. La mise en route s'est certes faite rapidement, mais en moins de cinq semaines ils n'ont eu vraiment le temps que de prendre des engagements et de régler les problèmes les plus urgents. Les premières vraies mesures devraient être connues lorsque sera rendu public le projet de loi de finances rectificative. En attendant, voici les principales décisions prises ou annoncées par le chef du gouvernement et ses ministres depuis leur entrée en fonctions.

■ **Agriculture** : le gouvernement ne semble pas véritablement remettre en cause la réforme de la politique agricole commune, mais seulement les conditions de son application. M. Balladur va recevoir le 7 mai les dirigeants de la profession. Il a annoncé que le gouvernement pourrait préparer une loi quinquennale sur l'avenir de l'agriculture et de l'espace rural.

■ **Aménagement du territoire** : M. Balladur a annoncé le *«gel»* des fermetures de services publics en zone rurale et celui de la création d'hypermarchés. Les délocalisations d'administrations parisiennes, décidées par le gouvernement Cresson, seront mises en œuvre, y compris celle de l'ENA à Strasbourg; d'autres seront mises à l'étude.

■ **Bilan** : le premier ministre a mis en place une commission d'évaluation de la situation sociale, économique et financière de la France. Présidée par un de ses amis, Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, elle devra rendre son rapport définitif à la fin du mois de mai, mais un premier rapport sera rendu public à la fin de cette semaine.

■ **Constitution** : la réforme de la Haute Cour de justice et du Conseil supérieur de la magistrature sera examinée au cours du mois de mai par le Sénat qui s'appuiera sur le projet déposé par M. Mitterrand dans les dernières semaines du gouvernement Bérégovoy. M. Balladur a précisé que les autres projets présidentiels sur le rééquilibrage des institutions pourraient être mis à l'étude l'an prochain.

■ **Défense** : un Livre blanc va être rédigé par une commission présidée par Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat. Il en sera tiré une loi de programmation militaire qui sera présentée au Parlement au printemps 1994.

■ **Diplomatie** : dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le jeudi 8 avril, le premier ministre a annoncé une initiative française pour obtenir, en liaison avec les autres membres de la Communauté européenne, la réunion d'une *«conférence internationale ayant pour objectif de stabiliser la situation de l'Europe et d'y instituer l'équilibre»*. M. Balladur s'en est entretenu le 22 avril avec Helmut Kohl et le 4 mai avec John Major. La position de la France sur le GATT s'inscrit dans la continuité du gouvernement précédent, mais un mémorandum la précisant, assorti de quinze fiches techniques, est en cours de rédaction; elle devrait être définitivement approuvée lors du conseil des ministres du 12 mai.

■ **Economie** : une modification du statut de la Banque de France afin de lui accorder une «autonomie», qui ne sera pas tout à fait une «indépendance», sera proposée au Parlement au cours du printemps, ainsi qu'une réforme de la Caisse des dépôts et consignations. Une loi permettant la privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel est aussi en préparation. Des prêts bonifiés seront accordés aux petites et moyennes entreprises, a annoncé M. Balladur. Le premier ministre prévoit un transfert au budget de l'Etat des cotisations des entreprises pour le financement des allocations familiales. Il a aussi promis de supprimer progressivement le décalage d'un mois du remboursement de la TVA aux entreprises.

■ **Education** : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a annoncé le 29 avril une modification de la réforme Jospin-Lang du lycée, dont il conserve pourtant le cadre général. Il a élargi le «menu» d'options et de disciplines offertes aux élèves de première. Il a promis de régler les problèmes de la classe de terminale et du baccalauréat avant le 15 juin. Il a aussi annoncé que la loi Falloux, qui interdit aux collectivités locales de subventionner les investissements des établissements privés, serait abrogée *«rapidement»*. La réforme du collège n'aura pas lieu avant le printemps 1994. François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, n'a pas remis en cause la réforme de Jack Lang, mais a prévenu les présidents d'université qu'ils devraient la financer eux-mêmes. Une évaluation des instituts universitaires de formation des maîtres va être mis en place.

■ **Emploi** : un débat sur l'emploi devrait avoir lieu dans la première quinzaine de juillet, mais la loi quinquennale annoncée par M. Balladur ne sera proposée au Parlement qu'à l'automne prochain. Le premier ministre a promis d'abaisser les charges sociales sur les salaires du niveau du SMIC, ou légèrement au-dessus.

■ **Europe** : une réforme du mode de scrutin des députés français au Parlement européen est à l'étude pour le régionaliser. L'application des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes entre neuf pays de la Communauté a été suspendue *sine die*.

■ **Finances publiques** : un des principaux objectifs du premier ministre est de réduire les déficits publics. Il a annoncé une loi quinquennale pour programmer la réduction du déficit du budget de l'Etat; ses grandes lignes devraient en être connues, mercredi 5 mai, en même temps que le collectif, mais elle ne sera présentée au Parlement qu'à l'automne prochain.

■ **Fonctionnaires** : André Rossinot, ministre de la fonction publique, a reçu une à une les organisations syndicales de fonctionnaires, puis M. Balladur les a réunies toutes ensemble, lundi 3 mai. Il leur a annoncé un gel des augmentations de salaire de la fonction publique en 1993, étant entendu que les engagements de revalorisation pris par les gouvernements précédents seront respectés.

■ **Fonctionnement de l'Etat** : les frais de fonctionnement des cabinets ministériels ont été réduits de 20 % et ceux du GLAM (les avions à la disposition des ministres) de 30 %; M. Balladur a annoncé que la vente de certains de ces avions serait étudiée *«sans délai»*. Il a aussi décidé que lors des nominations au tour extérieur dans un corps de la fonction publique, l'avis de celui-ci serait rendu public.

■ **Immigration** : Charles Pasqua prépare un projet de loi modifiant le texte de 1989 sur les règles d'entrée et de séjour des étrangers en France. Le ministre de l'intérieur veut aussi rendre plus efficaces les procédures de reconduite à la frontière des étrangers appréhendés en situation irrégulière. Le premier ministre a promis un renforcement du contrôle aux frontières, d'où la suspension des accords de Schengen.

■ **Immobilier** : une relance du marché de l'immobilier est prévue, grâce à des dispositions contenues dans le collectif budgétaire. Hervé de Charette, ministre du logement, prépare pour l'automne un projet de loi facilitant l'achat de leur logement par les locataires d'HLM. Il a promis de régler *«avant l'été»* les conditions d'attribution des logements sociaux.

■ **Justice** : en plus de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, M. Balladur a annoncé que les instructions de la chancellerie au parquet n'auraient plus lieu que par écrit; Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, s'est engagé à ne jamais donner d'ordre d'engager ou d'arrêter des poursuites. La modification de la réforme du code de la procédure pénale, votée à la fin de la législature précédente, a été mise en chantier pour être soumise à l'Assemblée nationale dès cette session, mais la présence des avocats lors de la garde à vue sera maintenue, sous certaines conditions.

■ **Nationalité** : l'Assemblée nationale va discuter, dans la deuxième quinzaine de mai, de la proposition de réforme du code de la nationalité votée par le Sénat en 1990 et qui est la traduction législative des travaux de la commission, présidée par Marceau Long, mise en place, en 1987, par Jacques Chirac après une première tentative de réforme. Elle vise à supprimer le caractère automatique de certaines acquisitions de la nationalité française. Le gouvernement a souhaité que les amendements des députés ne modifient pas l'esprit de ce projet. M. Méhaignerie a aussi promis un plus grand contrôle des mariages de Français avec des étrangers.

■ **Partis politiques** : le premier ministre a reçu les représentants de toutes les formations politiques *«d'audience incontestable»*. Il a commencé par le RPR, puis l'UDF, le PS, le PC, les Verts, Génération Ecologie et enfin le Front national se sont entretenus avec lui à l'hôtel Matignon.

■ **Police** : le code de déontologie de la police nationale, élaboré par Pierre Joxe avant 1986, fera l'objet d'une édition de poche dont tous les policiers seront munis. La départementalisation de la police nationale, qui consiste à mettre sous une autorité départementale commune tous les services de police, y compris les renseignements généraux, sera suspendue pendant trois mois; à l'issue de ce délai une nouvelle réforme pourrait être élaborée. Les deux principaux postes de la hiérarchie policière ont changé de titulaire : le directeur du cabinet de M. Pasqua est devenu préfet de police de Paris et le préfet de la région Bretagne a été nommé directeur général de la police nationale. M. Balladur a annoncé pour cette session un projet de loi accordant la qualité de *«pupille de la nation»* aux enfants des policiers, des gendarmes et des agents de l'administration pénitentiaire tués dans l'excercice de leur fonction.

■ **Presse** : Alain Carignon, ministre de la communication, a réuni, lundi 3 mai, des dirigeants d'entreprise de presse. Il leur a annoncé que le gouvernement débloquait un crédit immédiat de 200 millions de francs pour aider la presse écrite.

■ **Sécurité** : au cours de cette session parlementaire devrait être discuté un projet de loi permettant les contrôles d'identité en toutes occasions, alors qu'actuellement ils ne peuvent avoir lieu que pour *«prévenir une atteinte à l'ordre public»*.

■ **Sida** : le collectif budgétaire devrait prévoir un accroissement des crédits accordés à la lutte contre le sida. Le gouvernement veut améliorer la coordination des organismes privés et publics qui s'en chargent. Le professeur Luc Montagnier a été chargé de cette tâche auprès de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé.

■ **Social** : M. Balladur a reçu tout au long de la journée du 23 avril, en compagnie de sept de ses ministres, les représentants de l'ensemble des organisations syndicales et patronales. Il s'agissait de débattre de la meilleure façon de lutter contre le chômage et de rétablir les comptes des organismes de protection sociale. Une autre rencontre est prévue avant l'été. Le collectif budgétaire devrait, grâce à un accroissement de la fiscalité, permettre de combler le déficit de la Sécurité sociale, mais ce n'est qu'à l'automne que sera présenté le projet de loi quinquennale sur l'équilibre financier de l'ensemble des organismes sociaux, y compris celui des caisses de retraites.

■ **Villes** : un débat sur la ville a eu lieu à l'Assemblée nationale les 27 et 28 avril. Il a été ouvert par le chef du gouvernement. Au cours de celui-ci, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a annoncé la création d'un fonds pour globaliser les interventions financières de l'Etat, le dégel de 110 millions de francs bloqués par le gouvernement Bérégovoy, la désignation de trente sous-préfets (au lieu de treize actuellement) *«chargés de la solidarité et de la ville»*, l'augmentation du nombre de militaires du contingent chargé d'animer les quartiers défavorisés, la mise à l'étude de mesures permettant *«d'éloigner provisoirement les jeunes délinquants des lieux où se sont produits les faits qui leur sont reprochés»*.

Th. B.

A l'Assemblée nationale

L'examen du collectif budgétaire est reporté d'une semaine

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a décidé, mardi 4 mai, de reporter d'une semaine l'examen en séance publique du collectif budgétaire en raison de la disparition de Pierre Bérégovoy. Initialement prévue les 18 et 19 mai, la discussion en première lecture du projet de loi de finances rectificative aura lieu les 25, 26 et 27 mai. En revanche, l'examen de la proposition de loi réformant le code de la nationalité, déjà adoptée par le Sénat, est toujours programmé pour les 11, 12 et 13 mai.

La conférence des présidents a en outre prévu un débat sur l'Europe à partir d'une déclaration du gouvernement, les 18 et 19 mai, et un «débat d'orientation» sur le développement rural, le 2 juin. Elle a enfin fixé au 3 et 4 juin l'examen du projet de loi sur les contrôles d'identité. Les autres textes dont les députés devraient être saisis *«d'ici à la fin juin»* sont les projets sur la banque de France, sur les pupilles de la nation, sur la réforme de la procédure pénale, sur les privatisations et sur la révision constitutionnelle (Haute Cour et Conseil supérieur de la magistrature).

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Selon un projet de loi en préparation

Le ministère de l'intérieur prépare un durcissement très sévère de la législation sur les étrangers

Restrictions aux mariages «mixtes» et à la délivrance des cartes de résidents étrangers, *encadrement strict du droit* d'asile, limitation du regroupement familial, affaiblissement des protections contre l'expulsion, augmentation des délais de rétention en cas de reconduite à la frontière : en cours d'élaboration au ministère de l'intérieur, les orientations du projet de loi modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les *conditions d'entrée* et de séjour des étrangers annoncent un durcissement très sévère de la politique française d'immigration.

Bien au-delà d'un simple retour à la «loi Pasqua» de 1986, la version du projet de réforme des lois sur l'immigration rendue publique, mardi 5 mai, par le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) constitue un vaste bouleversement du paysage légal pour les étrangers en France. Si ce texte minutieux, nourri des données les plus récentes de la jurisprudence, actuellement en cours de discussion interministérielle, ne constitue pas le projet définitif du gouvernement, il n'en apporte pas moins des indications sérieuses et précises sur les orientations que souhaite donner le ministère de l'intérieur à la politique d'immigration.

Destiné à freiner l'arrivée d'immigrants illégaux, le projet donne à la police et à l'administration des pouvoirs nouveaux en matière de reconduite à la frontière des illégaux et de filtrage des demandes d'asile. Il réduit aussi les protections dont bénéficient les étrangers régulièrement installés et rend précaire la situation des étudiants étrangers. Ce *«projet de loi relatif à la maîtrise des migrations et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France»*, sur lequel, mercredi matin, le cabinet de Charles Pasqua ne souhaitait faire aucun commentaire, modifie en profondeur l'ordonnance de 1945.

Des dispositions nouvelles sur le droit d'asile

Rappelant que celle-ci a déjà été réformée huit fois au cours des douze dernières années, l'exposé des motifs justifie une nouvelle modification par les *«lacunes»* de la législation actuelle qui *«d'une part, ne permettent pas de lutter assez efficacement contre les détournements des procédures d'admission au séjour des étrangers, d'autre part, ne permettent pas d'éloigner de manière effective une proportion satisfaisante des personnes qui sont en situation irrégulière, ou encore qui troublent l'ordre public»*.

A d'importants amendements du texte actuel s'ajoutent des dispositions nouvelles sur le regroupement familial et le droit d'asile, domaines traités jusqu'à présent essentiellement par voie réglementaire. Voici donc les principales modifications apportées par ce texte, qui cependant ne constitue pour l'heure qu'une ébauche du projet gouvernemental.

• **Carte de résident de dix ans : plus difficile à obtenir.** – Elle ne pourrait plus être délivrée qu'à des personnes en séjour régulier et, dans la plupart des cas, pouvant apporter la preuve d'une entrée régulière sur le territoire (rétablissement de la loi Pasqua de 1986). Aucune carte de résident ne serait délivrée à *«un ressortissant étranger polygame ou à une épouse d'un tel ressortissant»* (selon le vœu du Haut Conseil à l'intégration), les cartes déjà délivrées pouvant leur être retirées. Elles pourraient aussi être retirées aux réfugiés ayant renoué avec leur pays d'origine. De plus, les étudiants titulaires d'une carte de séjour temporaire ne pourraient plus obtenir une carte de dix ans. Seraient ainsi réduites les possibilités de régularisation après entrée sur le territoire et d'obtention *d'une autorisation de long séjour.*

D'autre part, le préfet retrouverait le pouvoir de s'opposer à la délivrance d'une carte de résident ou au renouvellement d'une carte de *séjour temporaire*, avec la suppression *«pour des raisons d'efficacité»* des *«commissions du séjour des étrangers»* instituées par la loi Joxe de 1989.

• **Mariage : contre les unions de complaisance.** – *Il faudrait attendre* un an après le mariage pour que le *conjoint étranger d'un Français* obtienne une carte de résident, sous condition de communauté de vie effective. C'est le retour à la loi en vigueur entre 1986 et 1989, qui avait abouti à des situations inextricables : conjoint de Français en instance d'expulsion ou dans l'impossibilité de regagner la France après un voyage à l'étranger.

Toujours dans le but de lutter contre les mariages de complaisance, le projet contient une modification du code civil qui subordonnerait le mariage à la légalité de la présence sur le territoire français, comme l'a souhaité le Haut Conseil à l'intégration. Le projet prévoit ainsi que *«le mariage en France d'un ressortissant étranger ne peut être célébré si le futur époux de nationalité étrangère n'est pas en situation régulière»*. Ce principe de non-célébration d'un mariage dans le cas où l'époux étranger est en situation irrégulière, même si le consentement est sincère, inverse le principe actuel qui fait du refus de célébrer une telle union une «voie de fait» sanctionnée par les tribunaux au nom du principe de la liberté du mariage.

Une autre disposition permettrait à l'officier d'état-civil de *«surseoir à la célébration du mariage, s'il résulte du dossier des éléments sérieux de nature à faire douter de la réalité du consentement des futurs époux»*. Le maire pourrait ainsi attendre l'avis du procureur de la République pour célébrer l'union. La récente jurisprudence *qui a justifié* l'attitude de Dominique Baudis, maire de Toulouse, à l'égard d'un mariage jugé suspect aurait ainsi force de loi.

• ***Reconduites à la frontière en cas d'entrée et de séjour irréguliers : mise en rétention systématique.*** – Le principe du recours suspensif contre un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière, introduit par la loi Joxe, est maintenu. Mais il souffre une exception notable : un étranger non ressortissant de la CEE en situation irrégulière ne pourrait plus exercer ce recours et pourrait être *«remis aux autorités compétentes de l'Etat dont il a la nationalité»* ou à l'Etat membre de la CEE qu'il aura traversé. Les possibilités de «reconduite» sont étendues, cette décision étant systématiquement assortie d'une interdiction administrative du territoire pendant un an, afin d'éviter les décisions judiciaires susceptibles de recours. Le placement en rétention administrative en attendant l'avion ou le bateau du retour deviendrait systématique. Sa durée, actuellement limitée à sept jours, pourrait être prolongée de trois jours si l'étranger refuse de décliner son identité.

• **Expulsions et interdiction du territoire en cas de menace pour l'ordre public : protections limitées.** – La commission d'expulsion, dont l'avis liait le ministère de l'intérieur, n'aurait plus qu'un rôle consultatif, comme entre 1986 et 1989. *L'avis de cette commission* ne serait plus demandé *«en cas d'urgence absolue»*. *Les protections* contre l'expulsion dont bénéficient certaines catégories de personnes seraient amoindries.

Les étudiants, les étrangers mariés depuis moins d'un an avec un ressortissant français et les personnes condamnées à cinq ans de prison ferme pourraient ainsi être expulsés. De plus, un étranger normalement protégé, parent d'enfant français par exemple, pourra être condamné à l'interdiction du territoire par un tribunal, s'il est jugé pour trafic de stupéfiants, par *«décision expresse et spécialement motivée»*. Toute protection contre l'interdiction du territoire cesserait en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants (cas de la «double peine»), sauf si la condamnation porte sur la cession ou l'offre illicite de stupéfiants en vue d'une consommation personnelle. Les demandes de relèvement d'interdiction du territoire ne seraient plus valables que si l'intéressé se trouve à l'étranger.

• **Regroupement familial : limité à une seule fois.** – Il serait plus difficile pour un étranger de faire venir sa famille. Il devrait séjourner en France depuis trois ans (au lieu d'un an) et ne pourrait compter les allocations familiales dans ses ressources. Le regroupement familial ne serait plus possible qu'en une seule fois, et serait fermé si la famille est déjà présente irrégulièrement sur le territoire. Les étudiants et les étrangers polygames en seraient exclus. Le maire du lieu de résidence serait *consulté* sur les ressources et le logement de *la famille, dont les dimensions sont* déjà encadrées par la réglementation actuelle. L'accès aux allocations de chômage ne serait possible pour la famille rejoignante qu'après une année de séjour.

• ***Le droit d'asile : filtrage policier des demandes.*** – La loi fixerait *expressément les motifs pour lesquels* l'entrée en France pourrait être *refusée* à un demandeur d'asile, donnant à la police un pouvoir de filtrer *les entrées, en amont* de la procédure de demande d'asile instruite par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), établissement public placé sous la tutelle du ministère des affaires étrangères. Feraient ainsi obstacle à l'examen d'une demande d'asile : la crainte de persécution *«manifestement dénuée de fondement»*, la possibilité pour le demandeur de trouver refuge dans un pays tiers, voire *«dans une autre partie de son pays d'origine»* que celle où il est persécuté. Le demandeur d'asile ayant transité par un autre pays de la CEE pourrait y être renvoyé, en application des conventions de Schengen et Dublin.

• **Prestations sociales : accès aux fichiers de police.** – Elles ne pourraient plus être versées à un étranger en situation irrégulière, pas plus que l'aide personnalisée au logement. Le projet prévoit que les caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales ne pourront plus les affilier, et pourront avoir accès aux fichiers de la police sur les étrangers.

Pour le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) qui le rend public, ce projet traduit une *«obsession de la fraude et de l'invasion»*. *«Tous les étrangers deviennent des intrus, et l'Etat, désormais en croisade, s'efforce de jeter dans l'illégalité beaucoup de ceux qui sont ou pourraient être en séjour irrégulier»*, poursuit le GISTI, qui qualifie le texte d'*«entreprise xénophobe de désintégration»* et redoute que ses orientations ne conduisent à *«la révolte des jeunes étrangers»*.

Reste à connaître non seulement l'évolution de ce texte jusqu'à son adoption en conseil des ministres, d'ici quelques semaines, mais aussi les modifications que pourraient encore lui apporter les parlementaires, voire le Conseil constitutionnel.

PHILIPPE BERNARD

La deuxième vie de Paul Catrain

Parti à la guerre en 1939 et déclaré «mort pour la France», un ouvrier agricole est revenu une dizaine de jours dans son village de l'Aisne, avant de retourner en Ukraine

LAON

de notre correspondant

Il était garçon de ferme à Bois-lès-Pargny, *dans l'Aisne, où il est né le 25 juin 1919 au* sein d'une famille de huit enfants. En décembre 1939, il a abandonné les travaux des champs pour partir à la guerre, comme son père lors du conflit précédent. Paul Catrain était alors âgé de vingt ans.

En février 1940, il profite d'une permission pour venir embrasser ses parents qu'il ne reverra jamais : tous deux mourront en 1974. Soldat au 151e régiment d'artillerie, Paul Catrain est fait prisonnier par les Allemands en Alsace. Pendant cinq ans, il est conduit de camp en camp jusqu'à Koenigsberg, en Prusse orientale. Des prisonniers français, à leur retour au pays, déclarent qu'ils l'ont laissé pour mort sur les quais de la gare de Lublin, en Pologne. Ils l'ont confondu avec un autre homme.

Dans les stalags, Paul Catrain *s'est fait* voler tous ses papiers d'identité. En 1944, l'homme qui les détenait est tué avec sa compagne polonaise lors du bombardement de Lublin. Leur bébé, élevé ensuite dans un orphelinat de la République démocratique allemande, s'appelle sans doute encore Catrain. Plus tard, *dans les années 60, il s'adressera à* la mairie de Bois-lès-Pargny pour obtenir des renseignements *sur celui qu'il a longtemps* considéré comme son père.

Un nom sur le monument aux morts

Le vrai Paul Catrain est ailleurs. L'armée russe le libère brutalement. Dans un wagon à bestiaux, il roule vers l'Ukraine. Après plusieurs semaines, le convoi atteint Varsovie. Paul Catrain n'oubliera jamais les monceaux de cadavres qu'il a côtoyés là-bas, en 1945. Il pense que des juifs ont été massacrés. Evoquant cette horreur, il tient ferme la canne courbe qui *ne* le quitte jamais, comme s'il voulait conserver *en main* un solide repère.

Au début de l'été 1945, Paul Catrain séjourne deux mois au camp de Staro-Koustantinovo, à cinquante kilomètres de Krenmsky, où des milliers de prisonniers ont été regroupés. Des militaires américains lui proposent de partir comme ouvrier aux Etats-Unis, mais il refuse.

Avec une *Ukrainienne qui* vient vendre des graines de tournesol, Paul Catrain, qui n'était pas fiancé en France, *va* vivre *sa plus belle* histoire d'amour. Maria lui dit : *«Je t'emmène.»* Ils partent *à pied, en octobre* 1945, pour Strikhovtse. Des habitants – ou plutôt *des habitantes – se souviennent encore de ce* garçon très beau qui ne parlait pas un mot de russe. Dès le lendemain, Paul Catrain travaille dans ce village de 900 habitants. Cent vingt hommes étaient morts et les bras étaient rares. Paul Catrain a vingt-six ans ; il se marie et travaille durement, comme lorsqu'il vivait en Picardie. Son dos reste courbé comme s'il s'était trop penché sur la terre ukrainienne qui le nourrit. Employé dans un kolkhoze, il prend sa retraite en 1979. Il n'a pas d'enfants et demeure là-bas, en Ukraine.

En 1986, *Maria meurt d'un cancer.* Un an plus tard, Paul Catrain épouse une voisine, *Galina. En souvenir de sa mère, née* Antoinette Flamant, il décide de s'appeler Catrovitch-Flamme. *Il ne cesse d'écrire en France.* Mais ses lettres voyagent mal derrière le rideau de fer. L'exilé ne parle plus français depuis le début des années 80. Il ne parvient à se souvenir que de quelques expressions usuelles. Il utilise les connaissances d'un instituteur qui multiplie les courriers. En 1980, l'un d'eux parvient à l'ambassade de France à Moscou. Il est transmis au maire de Bois-lès-Pargny, Jean Delourme, qui consulte les registres de l'état civil : Paul Catrain a été inscrit en 1953 sur le monument aux morts du village. Mais sa famille espère le revoir. Le maire découvre, le premier, que Paul Catrovitch-Flamme et Paul Catrain ne sont qu'un *seul et même homme : «Ses lettres contenaient des détails qu'il ne pouvait avoir inventés.»*

Paul Catrain, chapka sur la tête, la médaille du combattant qui lui a été remise en France fièrement portée au revers de son veston gris, *ne se raconte jamais longuement. Pour* reconstituer sa vie, il faut toute la minutie de Jean-Charles Deniau et Tatiana Rakhmanova, qui travaillent pour la chaîne câblée *Planète*.

A l'origine du retour de Catrain dans l'Aisne, Jean-Charles Deniau ne dissimule pas son admiration. *«C'est la pure victime de la seconde guerre mondiale puis de la guerre froide. Il est parti en 1939 et il en est revenu en 1993.»* Les réalisateurs multiplient les découvertes. Ils *savent* que de fausses lettres signées Catrain, rédigées par les autorités de *sa province d'Ukraine,* avaient été envoyées en France en 1985 *pour brouiller* les pistes, stopper les recherches.

Une voiture offerte par les Soviétiques

Une mise en scène avec une fausse nièce avait été organisée au chef-lieu de Yarmolinsk pour décourager la curiosité des diplomates français. *Paul Catrain y avait gagné une voiture offerte par les autorités soviétiques* croyant approcher un homme très important. Mais il semble qu'il n'ait jamais conduit.

Maintenant, Paul Catrain a retrouvé ses deux frères et sa sœur à Bois-lès-Pargny. Accompagné du gendre de sa seconde épouse, il s'est exclamé : *«Perce-neige !»* en apercevant cette fleur. Il penche longuement la tête lorsqu'il salue un visiteur. Il sait plaisanter. *«Maintenant je suis Français et Ukrainien. Si là-bas ils m'ennuient, je prends mon blouson et je reviens ici.»*

Considéré comme décédé dans son pays natal, jusqu'à un jugement du tribunal de grande instance de Laon qui lui *«redonne la vie»* le 4 mai, ce «mort-vivant» espère obtenir une pension d'ancien combattant du gouvernement français. Apatride jusqu'en 1979, Ukrainien pendant quelques mois après la *chute de l'empire soviétique,* Paul Catrain détient encore un passeport qui porte la mention suivante : *«Citoyen soviétique, nationalité : Français, né à Boilepargni.»* Apaisé, il a goûté au bonheur simple de côtoyer une de ses deux familles pendant dix jours en février, avant de repartir en Ukraine.

THIERRY DE LESTANG-PARADE

EN BREF

□ **La jeune fille disparue d'un centre médico-éducatif des Landes retrouvée à Dijon.** – Sonia Leroux, la jeune fille de vingt ans qui avait disparu, lundi 3 mai, du centre médico-éducatif Jean-Sarraïlh à Aire-sur-l'Adour (Landes), où elle était soignée pour dépression (*le Monde* du 5 mai), a été retrouvée, mardi 4 mai, au centre hospitalier de Dijon. Souffrant d'anoréxie et pesant 34 kg pour 1,65 m, Sonia Leroux s'était présentée au service des urgences dans un état d'extrême faiblesse. On ignorait encore mercredi matin pourquoi elle avait décidé de traverser la France en auto-stop.

□ **Une fausse manœuvre provoque l'arrêt d'un réacteur nucléaire à Nogent-sur-Seine.** – Le réacteur de la tranche numéro un de la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube) est arrêté depuis jeudi 29 avril, à la suite d'une fausse manœuvre, a annoncé la direction, mardi 4 mai. Lors d'un contrôle effectué par des électroniciens à l'extérieur du bâtiment, une erreur de manipulation a provoqué le déclenchement du système d'aspersion de l'enceinte, un dispositif automatique de sûreté destiné à rabattre la pression de la vapeur en cas de forte hausse de la température. 40 mètres cubes d'eau se sont alors déversés en pluie à l'intérieur du bâtiment-réacteur. L'incident a été classé au niveau un sur l'échelle de gravité qui en compte six.

□ **L'état du nucléaire dans le monde.** – En 1992, six «tranches» nucléaires ont été connectées au réseau au Canada, en France (Cattenom, Moselle, et Penly, Seine-Maritime), en Inde et au Japon, portant à 424 le nombre de réacteurs opérationnels dans le monde, annonce l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dans son rapport annuel publié mardi 4 avril à Vienne (Autriche). Trois réacteurs ont été déconnectés en 1992, dont un en France (Saint-Laurent-des-Eaux, Loir-et-Cher) et deux aux Etats-Unis, portant à 65 au total le nombre de ceux qui ont été définitivement arrêtés dans le monde depuis le début de l'ère nucléaire. En revanche, la construction de 72 autres a été poursuivie dans 19 pays. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Le poison de la tromperie

Le docteur Jean-Pierre Allain comparaîtra normalement devant la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, aux côtés du docteur Michel Garretta et des professeurs Jacques Roux et Robert Netter. Telle est la conséquence d'une ordonnance du président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, rendue mardi 4 mai. Mais les préliminaires juridiques ne sont pas pour autant terminés car plusieurs avocats d'hémophiles contaminés souhaitent que les faits soient examinés par une cour d'assises, sous la qualification d'empoisonnement.

« Encore ! C'est pas vrai ! » Ce cri, venu de la salle, s'ajoute au brouhaha furieux déclenché par une nouvelle suspension d'audience. Agacé par les incidents de procédure soulevés par la défense du docteur Allain, le public a réagi, laissant échapper son impatience. Me Olivier Schnerb a pourtant tiré sa dernière cartouche. Certes, son client n'a pas reçu de citation, et conformément à la loi, il a demandé le renvoi de son procès. Mais la cour d'appel a décidé qu'elle se prononcerait sur ce point dans un seul arrêt, après les débats.

En outre, le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation a estimé que le pourvoi formé contre cette décision n'était pas immédiatement recevable. Me Schnerb a donc perdu un de ces combats où le droit, même bien manié, laisse échapper toute sa force, lorsqu'il accompagne une démarche jugée inacceptable au regard des principes. Dans un ultime effort, Me Schnerb se fait donner acte que son client est là sans savoir à quel titre, *mais qu'il répondra aux questions sans pour autant accepter d'être jugé.* L'incident est clos. Kafka peut quitter la salle.

Un nouveau débat s'engage, et même s'il s'agit encore de procédure, il se présente comme une sorte d'avant-projet. Pour plusieurs avocats d'hémophiles contaminés, les faits reprochés aux docteurs Garretta et Allain ne sont pas *suffisamment qualifiés* par le délit : *« Tromperie sur une marchandise entraînant un danger pour la santé de l'homme. »* Aux yeux de ces avocats, le seul terme juridique utilisable est celui d'empoisonnement. Il *s'agit d'un crime spécialement* prévu par l'article 301 du code pénal, qui le définit comme *« tout attentat à la vie d'une personne, par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées et qu'elles qu'en soient les suites ».*

Cette fois, au regard du combat mené par Me Schnerb, le rapport des armes s'inverse. Si les parties civiles favorables à la thèse de l'empoisonnement disposent d'arguments psychologiquement forts, résultant de l'intense indignation provoquée *par la contamination de mille* deux cent cinquante hémophiles, leur raisonnement juridique est plus fragile.

« On finasse sur l'intention »

Les juristes estimaient jusqu'alors que le crime d'empoisonnement n'était constitué que lorsqu'apparaissait une intention homicide. Mais *Me Nathalie Boudjerada exploite* la rédaction de l'article 301 pour constater : *« L'empoisonnement, ce n'est pas vouloir tuer. Il se définit par la conscience d'administrer un produit dont on sait qu'il peut être mortel. »*

La même démarche est *employée par Me Sabine Paugam : « On finasse sur l'intention. La seule chose qui est exigée, c'est d'escompter la mort. »* Et elle s'appuie sur des consultations et des avis de plusieurs magistrats ou professeurs de droit qui ont décortiqué chaque mot de l'article 301. *De son côté, Me Eric* Dupont-Moretti tente de briser le verrou placé dans la loi sur la tromperie sur la marchandise par un article qui prévoit expressément que cette infraction ne peut pas être requalifiée en cours de procédure.

S'écartant du droit pur, Me Max Lecoq martèle sa conviction : *« Quand on retarde l'arrivée des tests de dépistage, quand on continue de distribuer des stocks contaminés : je l'affirme, c'est un crime ! (...) C'était une erreur volontaire, donc pas une erreur, mais un crime. »* Aussi, l'avocat, comme ses confrères, demande à la cour de se déclarer incompétente au profit de la cour d'assises. *Et si la cour s'estimait cependant compétente, il demande un sursis à* statuer, jusqu'à ce que la commission de la Haute cour se prononce sur la responsabilité des ministres.

Ce délai pourrait, selon l'avocat, être utilisé pour un suppplément d'information et, désignant le box, il ajoute : *« Ils ne sont pas les seuls. (...) C'est une affaire d'Etat. (...) La présente affaire ne peut pas être jugée sans connaître le rôle et l'influence des conseillers des ministres à l'égard des quatre prévenus et, peut-être, réciproquement. »*

Mais toutes les parties civiles ne partagent pas ce désir de *requalification. Me Georges Hollaux, patient serrurier d'une procédure dont il est le premier* artisan, estime avoir taillé la seule clé qui permettait d'ouvrir la porte des poursuites judiciaires, en se fondant sur la tromperie sur la marchandise. L'empoisonnement ne lui paraît pas une voie à suivre, et en attendant l'opinion du parquet, *qui devait s'exprimer mercredi,* Me Hollaux n'a pas de regrets.

La qualification de tromperie lui paraît juste et il exprime ses *craintes : « Il ne faut pas se payer de mots. Il y a des délits plus graves que certains crimes. »* Se tournant vers les prévenus, il ajoute : *« Ne leur faisons pas le cadeau de se prétendre victimes d'une erreur judiciaire ou de la vindicte publique. »*

MAURICE PEYROT

Un mois après les faits

Le policier qui avait mortellement blessé un adolescent à Wattrelos est placé en détention

Frédéric Fournier, le sous-brigadier qui avait mortellement blessé le 7 avril un jeune homme de dix-sept ans à Wattrelos (Nord) a été *placé mardi 4 mai en détention* provisoire par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai. Mis en examen après les faits, le policier avait été laissé en liberté *sous contrôle judiciaire, mais le* parquet de Lille, qui avait pris des réquisitions de mandat de dépôt, avait fait appel de cette décision, que les jeunes du quartier considéraient comme une *« provocation » (le Monde* du 12 avril).

Le jeune Rachid Ardjouni, demeurant à Tourcoing, avait été mortellement blessé lors d'une interpellation le 7 avril. Il avait succombé à ses blessures trois jours plus tard. *Le policier,* qui avait 0,86 gramme d'alcool dans le sang deux heures après les faits, avait été suspendu.

□ **Un dossier comprenant la mise en examen d'un magistrat parisien confié au tribunal de Lille.** – *« Dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »,* la chambre criminelle de la Cour de cassation a confié mardi 4 mai au tribunal de grande instance de Lille (Nord) l'instruction d'un dossier dans lequel un magistrat parisien, Jean-Pierre Marchi, a été mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux » (le Monde* du 3 mai). M. Marchi, substitut général au parquet général de Paris, *avait été pressenti pour* devenir conseiller au cabinet du ministre de la défense, François Léotard (*le Monde* du 9 avril).

□ **Soixante heures de travaux d'intérêt général (TIG) pour *« apologie de crimes contre l'humanité »*.** – Trois jeunes gens qui avaient apposé dans Paris des étiquettes portant des croix gammées affirmant *« Hitler avait raison »* ont été condamnés mardi 4 mai par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris à soixante heures de travail d'intérêt général (TIG) pour *« apologie de crimes contre l'humanité ».* Le tribunal a accordé 1 franc de dommages-intérêts à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), qui s'était constituée partie civile. Jean Dabonneville, Frédéric Daugert et Jérôme Daugert avaient été interpellés *le 30 août 1992 alors qu'ils* collaient des étiquettes sur des vitrines du quartier parisien du Sentier.

RELIGIONS

Après la fin tragique au Texas de la secte des davidiens

Les enfants rescapés de Waco racontent leur calvaire quotidien

Après deux mois de mutisme, les enfants rescapés de la ferme-forteresse des davidiens près de Waco (Texas) ont rompu le silence sur leur vie quotidienne : un véritable calvaire fait d'interdits et de sévices physiques et moraux, dominé par la peur.

Selon les récits, arrachés bribes par bribes aux 19 des 21 enfants qui ont pu quitter le camp retranché avant l'assaut donné le 19 avril par la police *(le Monde du 21 avril), leur existence* était entièrement contrôlée par *« papa »* David Koresh, de la distribution alimentaire jusqu'à la lecture de la *Bible,* en passant par les relations avec leurs propres parents *qu'ils devaient appeler « les chiens ».* Seul le chef de la secte, qui se présentait comme un nouveau Messie, avait droit au titre de *« père »* dans cet univers spartiate où il régnait en maître absolu, selon le responsable du *service* de psychiatrie de l'hôpital pour enfants du Texas, le docteur Bruce Perry, dans un entretien au *New York Times.*

« Un état de peur permanent »

Pour ces enfants, âgés de quatre à onze ans, la vie quotidienne commençait à 5 h 30 pour les garçons, alors que les *filles étaient autorisées à se* lever plus tard. Suivait une toilette rudimentaire en raison de l'absence d'eau courante et d'installations sanitaires dans le complexe. Les enfants étaient ensuite appelés pour la séance de *« gym » matinale qui, selon* les descriptions fournies, ressemble plutôt à des exercices para-militaires : marches, combats et autres exercices physiques.

Les punitions corporelles étaient le lot quotidien. Les enfants étaient frappés avec une *planchette pour le moindre « petit péché »,* comme le renversement d'une tasse de lait. Pour des fautes plus graves, ils pouvaient être privés de nourriture, parfois durant toute une journée. A leur sortie de la ferme-forteresse, au mois de mars, ces enfants avaient un rythme cardiaque de 140, *alors* que la moyenne se situe entre *70 et 90, ce qui indique qu'ils « vivaient dans un état de peur permanent »,* souligne le docteur Perry.

Il ressort des témoignages que Koresh parlait ouvertement des questions sexuelles avec de très jeunes enfants, et distribuait aux fillettes de onze à douze ans des *« étoiles de David »* en plastique, qui, dès qu'elles étaient portées, étaient censées indiquer que celles-ci étaient prêtes à avoir des relations sexuelles avec lui. Les autorités ont évoqué à plusieurs reprises les sévices sexuels imposés par David Koresh aux *enfants, pour justifier leur opé*ration du 19 avril qui a précédé l'incendie de la ferme et la mort de 72 membres de la secte restés sur place, parmi lesquels 17 enfants.

Le traumatisme est si profond que, même après leur départ de la communauté davidienne, les enfants continuaient à éviter de déplaire à Koresh ou refusaient de parler pour ne *« pas trahir les secrets »* de la secte, selon le *docteur Perry.* Certains d'entre eux pensent même que Koresh, qui a péri dans l'incendie, pourrait revenir à la vie pour les punir s'ils ne respectaient pas ses ordres...

Les récits des enfants semblent aussi indiquer que l'issue fatale du siège de la ferme-forteresse était inévitable. Leurs dessins montrent des scènes d'*explosion, ou un toit troué par* des balles et des éclats de bombes à travers lequel s'élève un escalier menant au Ciel. *« Il y a eu beaucoup, beaucoup d'allusions à une explosion »* dans les discours des enfants, a indiqué le docteur Perry, ajoutant qu'avant l'incendie, ceux-ci *parlaient* déjà comme si leurs parents étaient morts.

Sur les 21 enfants rescapés, la plupart ont été confiés à leurs proches. Seuls 5 se trouvent encore dans un centre d'accueil à Waco en attendant leur placement. – *(AFP.)*

SPORTS

AUTOMOBILISME : Tour de Corse

François Delecour, roi du maquis

Vainqueur du Tour de Corse, mardi 4 mai à Ajaccio, François Delecour (Ford Escort) a devancé Didier Auriol (Toyota Celica) de 1 min 2 s. Ce succès permet au pilote nordiste de passer en tête du championnat du monde des rallyes après quatre épreuves.

Le duel dans le maquis corse a tenu ses promesses. Après avoir longtemps dominé le Rallye de Monte-Carlo, François Delecour avait dû laisser la victoire à Didier Auriol pour 15 s au bout de la *dernière nuit du Turini.* Une défaite pleine d'amertume et de sous-entendus qu'un premier triomphe quelques semaines plus tard dans le Rallye du Portugal n'avait pu faire oublier. Le Tour de Corse, devenu le domaine réservé de Didier Auriol qui s'y était imposé quatre fois (1988, *1989, 1990 et 1992) ces cinq* dernières années, offrait un terrain propice pour une éclatante revanche.

En signant le meilleur temps dans sept des huit épreuves spéciales chronométrées de la première journée, dimanche 2 mai, François Delecour avait montré, d'entrée, sa détermination. Déjà, seul Didier Auriol avait pu limiter les dégâts *en perdant 1 min 5 s* avant la deuxième étape sur les routes étroites du centre de l'île. Le pilote de la Toyota promettait de livrer sa grande attaque dans ce maquis qu'il affectionne, mais, s'il était revenu à *24 s à la mi-journée, il le devait* surtout à une bougie défectueuse dans le moteur de l'Escort. Dépanné, le jeune Lillois reprenait ses distances pour arriver à Bastia avec *51 s* d'avance.

Plus légère, plus courte et apparemment mieux équilibrée avec son moteur placé longitudinale*ment,* la *Ford Escort* est, sans doute, la voiture la mieux adaptée aux spécificités du Tour de Corse. Encore François Delecour devait-il démontrer que, libéré par sa première victoire en championnat du monde acquise le *6 mars au Portugal, il était désor*mais en mesure de résister à la pression imposée par Didier Auriol dans les dernières spéciales. Lancé dans un formidable baroud d'honneur sur les routes plus larges de la côte occidentale, le pilote de la Toyota a gagné cinq des huit spéciales ; mais, en *le devançant dans trois secteurs* stratégiques, François Delecour a encore accru son avance à Ajaccio.

En tête du Tour de Corse de la première à la dernière spéciale, le jeune pilote peut déjà revendiquer le titre de nouveau roi de l'asphalte. Mais cette deuxième victoire consécutive, qui le porte en tête du championnat du monde, peut lui ouvrir d'autres ambitions s'il confirme sa progression dans les prochains rallyes sur terre.

G. A.

Classement final. – 1. Delecour-Grataloup (Fra, Ford Escort), les 575 km en 6 h 14 min 41 s ; 2. Auriol-Occelli (Fra, Toyota Celica), à 1 min 2 s ; 3. Chatriot-Giraudet (Fra, Toyota Celica), à 2 min 42 s ; 4. Sainz-Moya (Esp, Lancia Delta), à 3 min 48 s ; 5. McRae-Ringer (GB, Subaru Legacy), à 9 min 3 s.

Succédant à Nelson Paillou

Henri Sérandour est élu à la présidence du Comité national olympique

Henri Sérandour, président de la Fédération de natation, a été élu *pour quatre ans, mardi 4 mai, à la* présidence du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), où il succède à Nelson Paillou, qui avait décidé de ne pas briguer un quatrième mandat (*le Monde* du 5 mai). Vice-président du CNOSF depuis huit ans et chef de la délégation française aux Jeux olympiques de Barcelone, Henri Sérandour a d'abord été choisi par le conseil d'administration du CNOSF par 24 voix contre 8 à Alain Danet, ancien président du Racing Club de France. L'assemblée générale a, ensuite, ratifié ce choix (259 voix pour, 110 contre et 41 abstentions).

*Après les surprises de cette élec*tion, où les représentants des Fédé*rations de judo et de voile, grandes* pourvoyeuses de médailles, n'ont *pu obtenir de siège au conseil d'ad*ministration, le nouveau président devra s'efforcer de maintenir l'unité pour conserver au CNOSF son rôle d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Personnage moins charismatique que son prédécesseur, cet administrateur à la Ville de Paris, âgé de cinquante-six ans, devrait compter sur l'expérience acquise à la vice-présidence, sa connaissance des dossiers en cours, sa disponibilité et ses soutiens politiques pour réussir dans ses nouvelles fonctions.

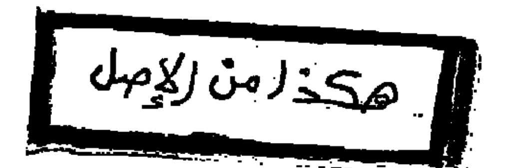
□ **FOOTBALL : Coupe de France.** – Le Paris-Saint-Germain s'est qualifié, mardi 4 mai, pour les *quarts de finale* de la Coupe de France en battant Monaco au *stade Louis-II (1-0), grâce* à un tir d'Antoine Kombouaré à la 86e *minute.*

□ **BASKET-BALL : finale du championnat de France.** – Le Limoges CSP a pris, mardi 4 mai, *une sérieuse option* sur le titre de champion de France 1993 en battant *une deuxième* fois Pau-Orthez (84-79) dans la finale qui se joue au *meilleur* de cinq matches.

DÉFENSE

□ **Le Mouvement de la paix appelle à manifester contre la reprise des essais nucléaires.** – Le Mouvement de la paix (proche du PCF) a mis en garde, mardi 4 mai, contre une possible reprise de ses essais nucléaires, en juillet, par la France (*le Monde* du 4 mai) et il a appelé à manifester le 9 mai sur le plateau d'Albion, à Sault (Vaucluse), où sont enterrés, dans des silos, dix-huit missiles nucléaires. Une journée internationale de protestation est prévue le 7 juin.

□ **Huit mille hommes mobilisés par un exercice dans le nord-est de la France.** – Quelque huit mille militaires, dotés de cinq cents blindés et de mille cinq cents véhicules à roues, effectuent, du 5 au 12 mai, des manœuvres dans l'Aisne, les Ardennes, la Marne et la Meuse. Cet exercice en terrain libre est organisé par la 10e division blindée, dont le PC est à Châlons-sur-Marne (Marne). Les unités de cette division seront renforcées par le 3e corps d'armée, à Lille, et par le 110e régiment d'infanterie relevant de la brigade franco-allemande.



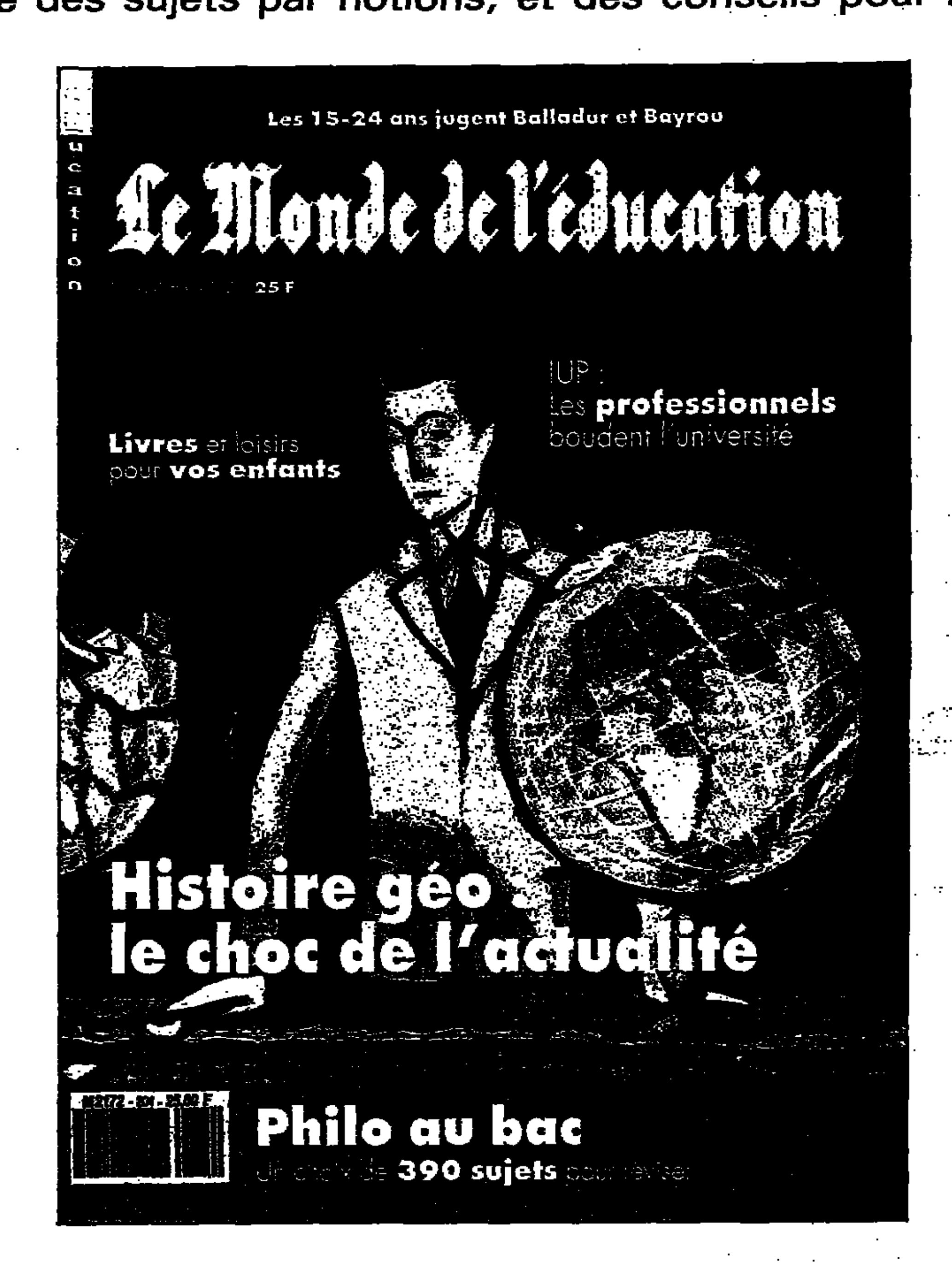
Numéro de mai 1993 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Dossier exclusif

La philo au bac
390 sujets pour réviser

En rassemblant la totalité des sujets de philosophie proposés au bac depuis cinq ans, *le Monde de l'éducation* met à la disposition des candidats un outil exceptionnel pour l'entraînement personnel à l'épreuve.
Avec une liste des sujets par notions, et des conseils pour la dissertation.



Enquête :
Histoire-géo : Le choc de l'actualité
Comment sont enseignées l'histoire et la géographie de l'Europe, après l'effondrement des deux blocs.

Pratique :
Livres et loisirs pour vos enfants
La sélection mensuelle du *Monde de l'éducation*.

Reportage :
Les nouveaux instituts universitaires professionnalisés
Ces filières, qui préparent au diplôme d'ingénieur-maître, attirent un nombre croissant d'étudiants. Mais le recrutement d'enseignants issus des milieux professionnels s'avère difficile.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Les mauvais comptes de l'illettrisme

« Un tiers des élèves de sixième ne savent pas lire » : martelée depuis des années par François Bayrou cette affirmation n'est confirmée par aucune enquête sérieuse sur le sujet

C'EST devenu une habitude, presque un rite de passage : depuis que Jean-Pierre Chevènement s'est fait fort, en 1984, de rappeler aux maîtres de l'école primaire que leur première mission était d'apprendre à *« lire, écrire et compter »* à tous les enfants de France, chaque ministre de l'éducation nationale déclenche son « plan Orsec » pour la lecture. Après Lionel Jospin qui choisit de « caler » sa réflexion sur la rénovation de l'école primaire sur les conclusions d'un rapport sur la lecture confié en novembre 1988 à l'ancien recteur Michel Migeon ; après Jack Lang, qui, discrètement épaulé par son conseiller Jean Hébrard, entreprit de réformer l'ensemble des textes officiels sur l'apprentissage de la lecture-écriture à l'école, le président du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), François Bayrou, nommé à ce poste en 1987 par Jacques Chirac, ne pouvait pas déroger à la règle.

En présentant à la presse, jeudi 29 avril, les grandes lignes de sa politique pour l'éducation nationale, le nouveau ministre a d'emblée souligné sa détermination dans ce combat. En avançant un chiffre-choc : *« Je n'accepte pas,* a t-il affirmé, *qu'à l'entrée en sixième un enfant sur trois au moins ne sache pas lire. Et qu'il y en ait encore un sur cinq à la fin de l'enseignement obligatoire. Le phénomène que nous avons sous les yeux est brutal. »* D'où l'objectif plus qu'ambitieux et curieusement formulé qu'il s'est fixé : diminuer de moitié, en cinq ans, *« le nombre d'illettrés »* sortant de l'école primaire.

Bref, pour François Bayrou, il y a visiblement péril en la demeure. 20 % *« d'illettrés »* de seize ans – *c'est-à-dire d'adolescents incapables*, après dix années minimum de scolarité, de lire une annonce d'emploi, de rédiger un *curriculum vitae* ou une note manuscrite, si l'on s'en tient à la définition élaborée par le GPLI en 1987, – le diagnostic a effectivement de quoi inquiéter. D'autant plus qu'il varie, dans la bouche même du ministre, dans des *proportions tout aussi inquiétantes.* Il y a trois ans, le constat établi par M. Bayrou était en effet plus pessimiste encore. Evoquant dans son livre, *la Décennie des mal-appris, « l'hécatombe »* dont serait victime l'école française, il écrivait que *« plus d'un jeune élève de sixième sur deux, dont 30 % a déjà au moins une année de retard, ne sait pas lire comme on suppose qu'il le doit ».*

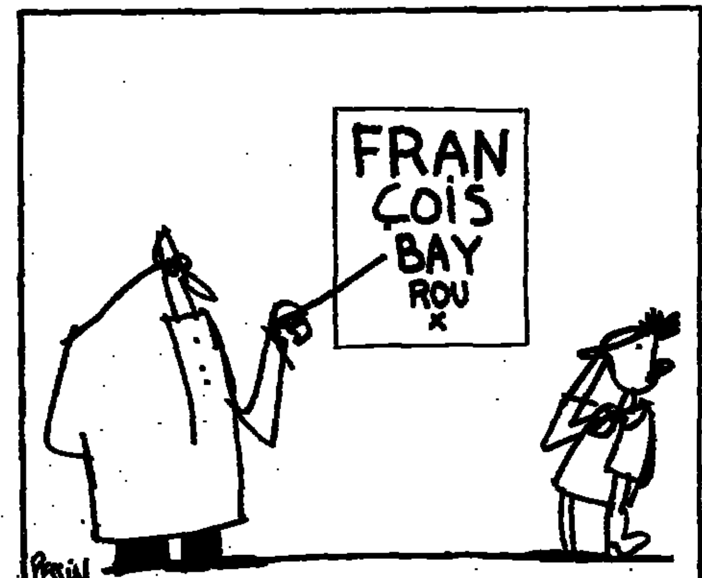
Depuis quelques années, malgré l'allongement des études et l'augmentation incontestable du nombre des diplômés, malgré aussi la diminution très importante des sorties du système scolaire sans qualification (moitié moins en dix ans), le discours sur la montée de l'illettrisme dans la population scolaire ne fléchit pas. L'idée a fini par s'imposer, et par trouver un terreau fertile dans l'anxiété croissante des familles et chez une partie des enseignants.

Une mesure fluctuante

Un élève sur quatre, un sur trois, voire un sur deux, *« ne saurait pas lire »* en entrant au collège. Si les chiffres varient autant d'un discours à l'autre, y compris chez le ministre de l'éducation lui-même, c'est que, dans ces discours, la mesure exacte du phénomène importe peu, finalement. Chaque foi que s'élève la plainte sur la *« baisse du niveau »* et sur la *« faillite de l'école »*, la lecture est en première ligne, érigée en baromètre parce qu'elle représente, par excellence, l'apprentissage de base.

On pourrait imaginer, du coup, que les sources d'information sérieuses sur le sujet foisonnent. Or, les enquêtes dignes de foi sur les performances en lecture sont récentes et très peu nombreuses.

Toutes les déclarations puisent aux mêmes sources et interprètent les mêmes chiffres. C'est Jean Foucambert, de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), qui, le premier, s'est intéressé à la lecture au collège, à travers une étude sur des élèves de sixième et de troisième dans soixante-dix établissements. (1) La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale a *pris le relais en 1988 en publiant* une enquête de Jean Vogler portant sur un échantillon représentatif de 2 000 élèves de cours moyen deuxième année. *Elle sera complé*tée ensuite par une autre étude, destinée à mesurer l'évolution des progrès aux différentes étapes de leur scolarité primaire (2). A cela il convient d'ajouter les données recueillies chaque année depuis 1989, grâce à l'opération nationale d'évaluation en CE 2 et en sixième. Enfin, la dernière enquête en date, publiée en octobre 1992, est une comparaison internationale des performances en lecture des élèves de neuf et quatorze ans dans une trentaine de pays (3).



Passes d'armes à l'Assemblée

Cette étude qui montre à l'évidence que les performances des jeunes Français, particulièrement au collège, devancent largement celles de leurs condisciples allemands, espagnols ou belges (*le Monde* du 24 septembre 1992) a *donné lieu à quelques passes* d'armes lors de la présentation par Jack Lang du budget de l'éducation nationale, les 9 et 10 mai 1992. Pierre Lequiller, député (PR) des Yvelines, chargé des question scolaires à l'UDF, avait en effet qualifié l'enquête de *« propagandiste »*. Il préférait, soulignait-il, se référer au rapport *« beaucoup plus objectif »* du recteur Migeon, publié en 1988 à la demande de Lionel Jospin.

Or c'est précisement dans ce rapport que les fameux *« 20 % d'élèves qui ne savent pas lire en sixième »* ont commencé leur carrière. Mais, comme souvent en sciences humaines, le serpent se mord la queue. L'ancien recteur de Lille bâtit en effet son constat à partir de deux sources : l'enquête de l'*INRP* et celle de la DEP de 1987. La question posée par la DEP est sans ambiguïté : les élèves de CM 2 savent-ils suffisamment bien lire pour suivre avec profit l'enseignement du collège ? L'objectif de la lecture en sixième, explique Jean Vogler, l'auteur de l'étude, est de permettre de consolider des savoirs et d'acquérir des connaissances nouvelles. Or les résultats sont nets. Selon le degré de difficulté des textes qui leur sont présentés, entre 72 % et 80 % des élèves de CM2 sont capables d'en saisir globalement le sens et d'y prélever des informations pertinentes.

Présenté ainsi, il n'y a pas vraiment de quoi désespérer de l'école primaire. D'autant que Jean Vogler insiste sur le fait que l'objectif était de mesurer l'adaptabilité des écoliers aux exigences du collège, dans un système où *« le hiatus école-collège »* reste important.

Malgré ces précautions, l'ancien recteur de Lille, M. Migeon, choisit de présenter une lecture « en creux » des données de la DEP. *« Par soustraction,* affirme t-il dans son rapport, *on peut en déduire qu'un minimum de 20 % de jeunes quittent l'école primaire sans savoir lire... »*

La moitié seulement des élèves achèvent leur scolarité primaire en étant capables d'effectuer une lecture *« fine et approfondie »* d'un texte, soulignait aussi Jean Vogler. C'est-à-dire qu'ils étaient capables de se livrer, sur un texte, à une *« interprétation du sens »* et à un *« traitement logique des informations prélevées »*. Et le rapport Migeon de livrer, cette synthèse particulièrement nuancée de l'étude : *« Moins d'un élève sur deux arrive au collège avec une maîtrise suffisante de la lecture pour pouvoir l'utiliser comme un moyen d'accès autonome à la connaissance et au moins 20 % ne savent absolument pas lire. »*

17 % de lecteurs rapides

La DEP se proposait simplement *de présenter un tableau général de* la situation à l'entrée en sixième, sans centrer l'étude sur ces 20 % d'élèves « mauvais lecteurs ». Ce choix autorisait-il pour autant à en déduire, comme le rapport Migeon, que ces derniers *« ne savaient absolument pas lire »* ? Et peut-on sérieusement laisser entendre, comme François Bayrou quand il parle d'*« illettrisme scolaire »*, qu'après sept années au moins passées sur les bancs de l'école primaire un élève sur cinq reste totalement démuni face à l'écrit, comme devant un trou noir ?

Sans autoriser un optimisme délirant, les travaux de l'INRP menés par Jean Foucambert en 1986 permettent d'éclairer un peu le sort de ces fameux 20 % de non-lecteurs de sixième. On peut estimer en effet, souligne-t-il, qu'un collégien de sixième sur cinq rencontre l'écrit *« sans en tirer profit »*, c'est-à-dire en comprenant seulement *« un peu plus du tiers des informations contenues dans un texte »*. Il ajoute aussi qu'un élève sur trois lit très lentement, et que un sur six environ est *« un lecteur rapide et efficace »*.

Puisque, au-delà des interprétation qui en sont faites, les chiffres au moins concordent, on peut sans doute considérer, avec ces chercheurs, qu'environ 20 % des enfants – mais sûrement pas 30 % ou 40 % – ne sont pas assez bons lecteurs pour affronter les difficultés du collège. Mais on voit bien en même temps que le diagnostic d'« illettrisme » ne convient pas. On pourrait même, juste retour des choses, se laisser tenter par l'envie de tordre le bâton dans l'autre sens.

Dans une autre étude, la DEP *n'affirme-t-elle pas qu'au CE1*, soit au tout début d'un apprentissage qui se poursuivra tout au long de la scolarité obligatoire, 70 % des élèves sont capables de saisir le message contenu dans une phrase, tandis que 40 % à 50 % d'entre eux peuvent – déjà – appréhender le sens d'un texte ? Si l'on ajoute, comme le souligne la DEP, que les progrès sont continus tout au long de la scolarité primaire, peut-on encore soutenir que ces 20 % d'élèves en difficulté en sixième sont bien ces « illettrés » qu'on nous présente ?

Sans nier la réalité d'un échec scolaire de moins en moins supportable à mesure que croissent les exigences de la vie sociale et du monde du travail, la DEP a sans doute fait œuvre de salubrité publique en publiant en octobre 1992 *l'étude internationale réalisée pour* la France par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres. On y apprend que, pour les élèves de neuf ans (CM1), notre pays arrive en tête des pays de la Communauté européenne et que *leur niveau, globalement, s'accroît* puisqu'au collège les résultats des élèves français sont, et de loin, les meilleurs. *« En CM1,* conclut la DEP, *5 % des élèves ont de réelles difficultés de lecture et 20 % sont d'excellents lecteurs. En troisième, moins de 3 % continuent à avoir de réelles difficultés de lecture. »*

Ce constat est-il trop optimiste, comme le soulignait Pierre Lequillier ? Est-on, au contraire, en droit de penser que son caractère international en garantit l'objectivité ? Le plus important n'est-il pas plutôt qu'il traduise, sans ambiguïté, le niveau d'exigence élevé du système français dont certains continuent à déplorer qu'il soit entamé ? *« Le débat sur la qualité de notre école tient trop à cœur pour être jamais entièrement rationnel,* écrivait Claude Thélot, directeur de la DEP, en présentant cette enquête. *Aujourd'hui cependant il ne l'est pas assez ; en particulier, il n'est pas suffisamment fondé sur des faits. »* Le nouveau ministre de l'éducation nationale n'aura sans doute de cesse, dans les mois qui viennent, d'aider à établir de façon plus rigoureuse encore ces *« faits »* et de clarifier le débat.

CHRISTINE GARIN

(1) « La lecture au collège », Association française pour la lecture (AFC), 1988.

(2) « Lire, écrire, compter au sortir de l'école élémentaire », *Education et formations*, n° 14, janvier-mars 1988. « Lire à l'école élémentaire », *Education et formations*, n° 21, octobre-décembre 1989.

(3) « Que sait-on des connaissances des élèves? », *Les dossiers éducation et formation*, n° 17, octobre 1992.

L'audit en trompe-l'œil

Le rectorat de Lille a lancé une évaluation des lycées et des collèges de l'académie. Cette démarche soulève bien des réserves

CALAIS

de notre envoyé spécial

« CHERS *collègues, nous ne sommes pas là pour porter un jugement, mais pour recueillir des informations objectives qui ne doivent pas confondre faits et arguments. Si par hasard nous sortions de ce rôle, vous seriez en droit de nous le reprocher. »* Assis en rang d'oignon face à l'assistance, les quatre hommes ne sont pas encore parfaitement à l'aise dans leurs nouveaux habits. En temps ordinaire, ils sont proviseurs, inspecteurs ou universitaires. Mais, à la demande du rectorat de Lille, ils ont accepté de faire partie de l'une des équipes chargées de réaliser une évaluation de l'ensemble des lycées et collèges du Nord-Pas-de-Calais.

Dans ce collège de Calais, dont c'est aujourd'hui le tour, la douzaine de professeurs réunis dans la salle de réception de l'établissement ne regardent pas d'un très bon œil ces oiseaux de mauvais augure. A peine le discours d'introduction achevé, un professeur de mathématiques glisse sous le nez des évaluateurs une pétition. Les soixante signataires sur la centaine d'enseignants que compte la cité scolaire dénoncent à travers l'audit une *« logique d'entreprise et d'expertise gestionnaire. Un établissement n'obéit pas à des règles de concurrence, de performance, de profit et de compétitivité »*, souligne ce texte.

Un des inspecteurs intervient pour dissiper les craintes : *« L'audit n'a pas de conséquences financières, il doit permettre de comprendre la vie et le fonctionnement d'un établissement à travers tous ses acteurs afin, par la suite, de pouvoir apporter des améliorations en comptant sur les gisements internes »*, explique-t-il. L'éducation nationale n'en est pourtant pas à son coup d'essai. En 1990, *le rectorat et la mission* académique de formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN) de Bordeaux se sont appuyés sur ce type d'audit pour seconder les établissements dans la préparation de leur projet. Depuis, plusieurs autres académies ont multiplié le recours à cet outil pour des opérations ponctuelles et limitées.

Mais à travers l'expérience du Nord-Pas-de-Calais, un rectorat entreprend pour la première fois un audit systématique de tous ses établissements. Cinq cent treize lycées et collèges sont concernés par cette initiative qui mobilise trente-neuf *équipes d'auditeurs*. A raison de cent trente établissements passés au crible tous les ans, tout devrait être achevé en quatre ans.

Le poids de la hiérarchie

Ce vaste programme est entièrement conçu et réalisé par le rectorat, tant cela aurait coûté cher de recourir à des professionnels. Mais cela inscrit cette évaluation dans un *cadre très étroit et génère quelques* effets pervers. Entre sa préparation et la restitution finale des conclusions, son déroulement est condensé sur trois jours. Mais la phase opérationnelle, c'est-à-dire d'écoute des différents acteurs de l'établissement, ne dure qu'une seule journée. Successivement, l'équipe de direction, les délégués de classe, des enseignants, des ATOS, des parents d'élèves et, pour donner une touche extérieure, des personnalités locales proches de l'établissement, défilent à un rythme marathonien devant l'équipe d'audit.

En quelques heures, celle-ci doit essayer de comprendre toute la vie d'un établissement. Comment, dans ces conditions, faire la part des *informations ? Déceler le subjectif* de l'objectif ? D'autant plus qu'aucun anonymat n'est complètement garanti. Dans la grande salle, chaque personne, à l'exception des quatre auditeurs, a devant elle un petit carton portant son nom. La composition des groupes d'auditeurs, tous puisés dans le giron rectoral et en particulier dans le corps des inspecteurs, va à l'encontre d'une des règles essentielles de l'audit. Il paraît en effet délicat de porter un regard extérieur tout en étant de la *« maison »*, comme se plaisent à rappeler de temps à autres certains d'entre eux.

Difficile également de chasser des esprits l'inévitable rapport hiérarchique qui brouille la règle du jeu. *« Notre proviseur s'est d'emblée porté volontaire auprès du rectorat en nous expliquant que les auditeurs seraient peut-être plus cléments »*, raconte un enseignant de collège de la banlieue lilloise. Examen de passage pour les uns, l'audit cache pour d'autres des intentions inquiétantes dont les auditeurs seraient les porte-parole. Ainsi, dans un établissement classé en ZEP, les professeurs s'interrogent : *« Allons-nous devoir faire aussi bien avec moins de moyens ? »*

La préparation de cette opération n'a pas contribué à dissiper ces craintes. Les mois précédant la journée sur le terrain, une vague d'inspecteurs déferle dans l'établissement afin d'établir un rapport dans chaque discipline. L'administration rectorale envoit également aux enseignants divers questionnaires à remplir. Tous ces documents devant servir de base à l'audition des professeurs. En gommant concertation et motivation, cette procédure transforme, aux yeux de beaucoup, l'audit en démarche administrative, voire autoritaire. *« Nous avons le sentiment d'avoir été surveillés et culpabilisés, certains d'entre nous ont d'ailleurs refusé de répondre »*, se plaint un professeur de français.

Un sentiment de frustration

La phase finale de l'audit se conclut par le rapport d'audit qui, avant d'être envoyé au recteur, fait l'objet d'une restitution orale dans l'établissement. Ce bilan des observations dresse *six points positifs*, six points négatifs de l'établissement et en toute logique débouche sur six recommandations : *« Développer de nouveaux moyens de promouvoir l'image extérieure, développer des liaisons avec les entreprises, développer une politique d'appel vers les familles, ramener les horaires d'enseignement de cinquante à cinquante-cinq minutes, engager tous les acteurs dans le projet d'établissement, remettre en cause la multiplicité des langues. »* A l'exception du dernier point, qui soulèvera la colère des professeurs de langues vivantes, l'assemblée ne réagit guère aux autres propositions.

« L'audit est en fait passé à côté de la principale difficulté, explique un professeur. *Nous enseignons comme il y a dix ans, mais avec un profil d'élève qui a profondément changé. 75 % d'entre eux sont enfants d'ouvriers, d'employés ou de chômeurs. Nous avons surtout besoin de nouveaux moyens, et en particulier d'être classés en ZEP. »* L'équipe des enseignants évoquera aussi la vétusté des locaux, l'absence d'installations sportives ou encore l'exiguïté du CDI (centre de documentation et d'information).

Au terme ces deux jours, chacun a retrouvé ses occupations habituelles, laissant l'établissement et son équipe avec un fort sentiment de frustration. Dans leur pétition, les enseignants se posaient la question de savoir si, entre les lignes de l'audit, il ne fallait pas voir *« un exutoire avant de passer aux choses vraiment sérieuses du point de vue du rectorat et du ministère »*. La réalité risque de ne pas avoir démenti leur crainte.

FRÉDÉRIC REY

A la demande expresse du rectorat de Lille, nous nous abstenons de citer le nom de l'établissement où nous avons assisté à une réunion de compte rendu d'audit. En dépit des objectifs affichés, la transparence a encore ses limites.

REPÈRES

CONCOURS. Pour la quatrième année consécutive, la Fondation Hachette propose cinq bourses destinées à aider des jeunes de 18 à 30 ans dans les métiers de l'écrit, de la presse et de l'image. Une bourse de 150 000 francs sera attribuée un écrivain désireux d'écrire une deuxième œuvre. Deux bourses, de 60 000 et 80 000 francs, récompenseront des projets de reportages liés à l'actualité en presse écrite et en reportage-image. Une bourse de 200 000 francs reviendra à un réalisateur TV pour un programme de fiction. Une bourse de 300 000 francs sera remise à un producteur de cinéma.

▶ Date limite des candidatures : 30 juin 1993. Renseignements au 40.45.45.20.

ÉCOLE DE COMMERCE. Trois écoles de commerce – l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA), l'Institut d'économie scientifique et de gestion (IESEG) et l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion (IPAG) – viennent de rendre public un document commun d'information destiné aux lycéens visant à les aider à se repérer dans la jungle des quelque 150 écoles supérieures privées préparant à la gestion. Cette initiative, qui se veut la première étape d'une démarche commune, émane de trois établissements recrutant sur concours après le bac et préparant en cinq ans à un diplôme « visé » par le ministère de l'éducation nationale.

▶ Renseignements : IPAG, tél. 42 22 08 55

LECTURE. Vialas (Lozère), Remiremont (Vosges), Chilly-Mazarin (Essonne), Sannois (Val-d'Oise), Niort (Deux-Sèvres) et Liévin (Pas-de-Calais) sont les six communes récompensées, cette année, par les grands prix nationaux ou mention spéciale attribués à l'issue du cinquième concours « Gagner la bataille de la lecture » créé par l'association Savoir lire et organisé en collaboration avec l'Association des maires de France. Destiné à inciter les municipalités à développer leurs initiatives en faveur de la lecture (ateliers d'écriture et de calligraphie, activités d'éveil, association entre lecture et spectacles, mobilisation des bibliothèques, etc.), ce concours a attiré la participation de plus d'un millier de villes ou communes candidates.

MINISTRE ET LYCÉENS. Le ministre de l'éducation nationale vient d'écrire aux quelque cinq cent mille élèves de classes de seconde pour leur exposer les modifications qu'il a apportées à la réforme des lycées. Les recteurs ont été chargés de transmettre cette lettre aux lycéens dans les prochains jours.

Dans cette missive, François Bayrou explique « *pourquoi* [il a] *décidé de conserver les grands principes de l'organisation de la nouvelle classe de première et pour quelles raisons* [il y a] *apporté un certain nombre de changements* ». Considérant que le rééquilibrage entre les filières était « *une bonne chose* » mais que les parcours étaient rendus difficiles par « *le découpage beaucoup trop complexe* » entre les matières et les options, le ministre de l'éducation nationale souligne son souhait de ne pas « *bouleverser les études* ». Il s'engage à transmettre aux lycéens toutes les informations sur le baccalauréat 1995 avant le 15 juin et les incite à lui « *faire part directement de* [leurs] *idées* ». Voilà peut-être le début d'une longue correspondance.

UNIVERSITÉ PASQUA. Le pôle universitaire des Hauts-de-Seine, que certains avaient déjà baptisé « Université Pasqua », portera le nom de Léonard-de-Vinci : « *Il sera ouvert sur l'Europe et le monde et devra être moderne et innovant* », a expliqué, lundi 3 mai, Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine et ministre de l'intérieur. Alors que les travaux sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) Danton, à quelques centaines de mètres de la Grande Arche de la Défense, viennent de démarrer, le président du pôle universitaire, Pierre Delaporte, président d'honneur d'EDF, a confirmé que la première promotion, réduite, d'étudiants devrait effectuer sa rentrée en septembre 1994. Dès la rentrée 1995, l'établissement devrait tourner à plein régime avec 5 000 inscrits.

Ce point à mi-parcours sur le projet universitaire du département le plus riche de France n'a pas permis d'en savoir davantage sur les cursus proposés dans le pôle, les noms des écoles existantes qui seront intégrées, ni les modes de financement des études. Estimant que le seuil de 30 000 francs par an et par étudiant ne pouvait être dépassé, Charles Pasqua a réaffirmé qu'il « *n'y aura pas de sélection par l'argent* ». Il a déclaré que les différentes formules d'aides seront rendues publiques au mois de septembre, ainsi que l'organisation des études.

Lycée fantôme à Saint-Domingue

Malgré l'attente des Dominicains, la création d'un établissement français digne de ce nom piétine depuis trois ans

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

LYCÉE français de Saint-Domingue : l'inscription s'étale fièrement en lettres tricolores sur le mur de pierre qui délimite le superbe terrain – plus d'un hectare sur le Malecon, l'avenue qui borde la mer des Caraïbes – donné par les autorités dominicaines pour la construction du nouvel établissement français.

Cela fait trois ans que le président Joaquin Balaguer, un homme cultivé qui étudia jadis à la Sorbonne, a fait don de cette propriété, évaluée à plus de 6 millions de francs, à l'association des parents d'élèves. Une petite subvention du gouvernement français a permis d'édifier le mur d'enceinte et de débroussailler. Mais il faudrait beaucoup plus pour construire le nouveau lycée dont rêvent la communauté française de Saint-Domingue et les nombreux Dominicains attirés par le système éducatif français.

En attendant, les 260 élèves du lycée français sont entassés dans des locaux exigus et insalubres, construits provisoirement sur un bout du jardin de la résidence de l'ambassadeur de France. « *Tous les aménagements possibles ont été réalisés. La cohabitation dans un espace réduit d'enfants de trois à dix-huit ans est de plus en plus difficile à supporter pour tous* », souligne le directeur, Henri Carassou, un Bayonnais de cinquante-quatre ans dont le dynamisme est salué par tous les parents d'élèves.

Le lycée est coincé entre le dépôt d'un supermarché qui attire les rats et les poids lourds et deux tours de treize étages en fin de construction, qui surplombent la cour de récréation. « *L'an dernier un parpaing est tombé dans la cour du lycée. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de victime* », ajoute M. Carassou, qui, tous les jours, doit refuser des demandes d'inscription. « *Nous avons la réputation d'offrir un enseignement de qualité pour un prix raisonnable, beaucoup plus raisonnable en tout cas que les écoles américaines* », explique le directeur.

L'école française de Saint-Domingue est née à la rentrée de 1978, à l'initiative d'une dizaine de familles. « *On a commencé avec onze élèves répartis en trois classes dans un local que nous avait prêté la Maison de France (le centre culturel français). Tout le monde s'y est mis, y compris la femme de l'ambassadeur de l'époque, M*me *de Beauvais, qui donnait des cours* », se rappelle Nicole Domino, la présidente d'honneur de l'association des parents d'élèves.

A l'initiative des parents

Quatre ans plus tard, alors que l'effectif approchait de la centaine d'élèves, les parents ont réuni leurs économies et obtenu un prêt de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE) et une subvention du gouvernement pour construire de nouveaux locaux sur une parcelle d'un peu plus de 2 000 mètres carrés au fond du jardin de l'ambassadeur.

Depuis dix ans, les averses tropicales et les parasites ont rongé les plafonds. Il pleut dans plusieurs salles de classes et les locaux sont aujourd'hui délabrés. En 1989, à la suite d'une visite à Saint-Domingue, l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, Jean-Claude Canton, soulignait dans son rapport que « *les classes de maternelles et les cours préparatoires travaillaient dans des conditions détestables* ». « *Notre objectif n'est pas de construire un lycée surdimensionné et coûteux. Nous souhaitons pouvoir accueillir environ 400 élèves et, d'après nos prévisions, le coût devrait être inférieur à 10 millions de francs, moins de la moitié de ce que coûte un établissement similaire en France* », souligne M. Carassou, qui entend préserver le « ratio » dont il est fier : 40 % d'enfants français, 40 % de Dominicains et 20 % issus de pays tiers, pour la plupart francophones.

Compte tenu de ses ressources propres et de sa capacité d'emprunt, l'association des parents aurait besoin d'une subvention d'environ 5 millions de francs pour mener son projet à bien. « *C'est moins que les 7 millions de francs qu'ont coûté les bennes à ordures données par le gouvernement français au candidat social-démocrate, lors de la campagne électorale de 1990. Des bennes à ordures pour la plupart inutilisées, faute d'entretien* », affirme un parent d'élève qui réside à Saint-Domingue depuis plus de dix ans.

La République dominicaine, dont on semble avoir oublié à Paris qu'elle fut jadis colonie française, n'a pas la chance, comme Haïti ou la petite île de Sainte-Lucie, d'appartenir aux « pays du champ » qui bénéficient des crédits du ministère de la coopération. « *Dans ma jeunesse, les étudiants en droit ou en médecine et les artistes ne rêvaient que d'une chose : aller étudier à Paris. Aujourd'hui, les regards se tournent de plus en plus vers les Etats-Unis* », constate avec regret Fernando Morban Laucer, le directeur du Musée de l'homme dominicain.

En dépit des progrès de l'anglais dans les milieux d'affaires et chez les plus pauvres qui ne songent qu'à émigrer aux Etats-Unis, Saint-Domingue demeure largement francophile. Le code Napoléon est toujours en vigueur, et le succès de l'Alliance française – plus de trois mille cinq cents inscrits – ne se dément pas. Nombre d'intellectuels dominicains déplorent que la chaîne de télévision francophone TV 5 ne soit toujours pas diffusée par les sociétés de câble dominicaines qui proposent plus d'une trentaine de stations nord-américaines.

Coopération dans les Caraïbes

« *Si on veut développer la coopération régionale dans les Caraïbes, il nous faut des interlocuteurs francophones en République dominicaine. L'enseignement du français est également un bon moyen de favoriser la compréhension entre les Dominicains et les Haïtiens, qui cohabitent sur l'île d'Hispaniola* », souligne l'ambassadeur de France Alexandre Guyomard, fervent partisan de la construction du nouveau lycée.

Beaucoup de Français établis à Saint-Domingue ne cachent pas leur gêne à l'idée de ne pouvoir « renvoyer l'ascenseur » aux autorités dominicaines. Les élections auront lieu dans un an en République dominicaine, et certains craignent que l'opposition ne remette en cause le don fait à la France si elle n'est pas capable d'apporter sa contribution pour l'édification du nouveau lycée. « *Les locaux actuels ont été construits grâce aux sacrifices des parents d'élèves, mais on ne peut les revendre car ils sont édifiés sur un terrain appartenant aux Domaines. La justice voudrait que l'Etat nous compense pour ces bâtiments, évalués à 1,5 million de francs, ce qui permettrait de lancer la construction du nouvel établissement* », soutient la présidente d'honneur de l'association des parents d'élèves.

JEAN-MICHEL CAROIT

BIBLIOGRAPHIE

Inusable agrégation

HISTOIRE DE L'AGRÉGATION, CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA CULTURE SCOLAIRE
par André Chervel,
Ed. Kimé-INRP, 1993,
290 p., 170F.

IMPRESSIONNANTE longévité : depuis sa création, par lettres patentées de Louis XV, le 3 mai 1766, jusqu'au concours de 1993 qui vient de commencer, l'agrégation aura traversé pendant deux cent vingt-six ans, tous les bouleversements de l'histoire, ne s'éclipsant pendant la période révolutionnaire puis pendant le Second Empire que pour mieux resurgir et s'imposer, peu à peu, comme la « *clef de voûte de notre enseignement* », selon la formule de Jean Zay en 1937. Inusable et prestigieux concours de recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire, certes, mais, au-delà, véritable miroir de notre système d'éducation, de ses ambitions et de ses tensions, de ses mutations, de ses hiérarchies et de ses pratiques pédagogiques.

C'est cette étonnante aventure, dont André Chervel, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique, vient de dresser l'histoire minutieuse avant d'analyser les raisons de cette longévité. Quoi de commun, en effet, entre le premier concours, ouvert au collège Louis-Le-Grand, le 11 octobre 1766, et qui proclame « *docteurs agrégés* » vingt et un candidats en philosophie, rhétorique et grammaire afin de compenser la crise du recrutement des professeurs après la fermeture, en 1762, de tous les collèges jésuites du royaume ; et le concours de ces dernières années, avec ses vingt-neuf spécialités (depuis la philosophie jusqu'à l'éducation physique et sportive en passant par le japonais et le génie mécanique), ses quelque trente mille candidats et ses plus de deux mille reçus.

On n'imagine guère qu'à plus de deux siècles de distance, l'institution puisse avoir quelques traits communs. Pourtant, dès l'origine, l'agrégation de l'Ancien Régime présente trois caractéristiques qui vont profondément marquer le système éducatif français. D'une part est établie, d'entrée de jeu, « *l'indépendance que le concours donne à l'enseignement secondaire, désormais maître chez lui* ». D'autre part, est posé le principe que le recrutement des professeurs des collèges royaux doit désormais se faire à l'intérieur du corps des agrégés et non plus à l'initiative des principaux de collège. Enfin, « *la sélection par le mérite est mise au service du recrutement des professeurs et devient un rouage essentiel dans l'appareil docimologique* ». Bref, en donnant naissance à ce que l'on appellera plus tard le « *corps professoral* », l'agrégation sanctionne, selon André Chevrel, « *une rupture décisive avec le système universitaire traditionnel, incapable de réformer ses propres examens* ».

De Guizot à Jules Ferry

Passent la Révolution, puis l'Empire, qui réorganise de fond en combie l'enseignement français et l'université et conduit notamment à la création des lycées, du baccalauréat et de l'Ecole normale. Au passage, la fonction d' « *agrégé* » est à nouveau officiellement reconnue. Mais il faudra attendre la Restauration pour que, en 1821, soit rétabli le concours d'agrégation qui sera organisé tous les ans, jusqu'à aujourd'hui, sauf en 1852 et en 1870. Ouvert aux élèves de l'Ecole normale et aux enseignants des établissements secondaires autorisés, ce concours ne ressemble guère, dans sa forme, au dispositif actuel : il repose alors sur trois épreuves (la composition, l'exercice public et la leçon publique) et est organisé de façon décentralisée dans les académies.

Cette entorse aux traditions jacobines françaises ne résistera pas longtemps au changement de régime de 1830. Nommé à la tête de l'instruction publique, Guizot a l'ambition de redresser l'enseignement français et d'améliorer la formation des maîtres à tous les niveaux : l'Ecole normale est rétablie, après une éclipse de quelques années et son sort est désormais intimement lié à celui de l'agrégation, redevenue un concours de recrutement national se déroulant exclusivement à Paris.

André Chervel le souligne : « *La finalité même du concours est alors l'objet d'une modification capitale pour l'histoire non plus de l'enseignement secondaire, mais de l'enseignement supérieur (...). La participation au concours d'agrégation est présentée par le ministre comme une obligation professionnelle pour tous les enseignants des collèges royaux (...). L'aspect purement fonctionnel du concours, à savoir le recrutement des agrégés, se double d'un projet plus ambitieux : dans une France dépourvue de facultés, le concours de l'agrégation est désigné comme le haut lieu de la formation supérieure des professeurs.* »

La monarchie de juillet et Guizot consolident l'édifice, introduisent le mécanisme de l'admissibilité, qui institue la prééminence de l'écrit sur l'oral, ouvrent le concours à de nouvelles disciplines à part entière (histoire et géographie, mathématiques, physiques ou langues étrangères) et confortent la prépondérance de Paris (où l'Ecole normale est le seul lieu, en France, de préparation à l' « agreg »). Entre 1830 et 1852, le nombre des concours est passé de quatre à huit et près de 800 agrégés ont été nommés. A travers la gratuité et la rigueur du concours, la difficulté de sa préparation et l'institutionnalisation des jurys se dégagent deux traits supplémentaires qui façonneront l'institution pour des décennies : l'élitisme et la tradition humaniste.

Après l'épisode du Second Empire, où l'agrégation devient pendant quelques années un examen, le concours retrouve au début de la IIIe République ses lettres de noblesse et subit quelques changements qui en tracent le contour définitif : en créant, en 1877 et 1880, les bourses de licence et d'agrégation, Jules Ferry élargit le vivier de recrutement à l'ensemble des étudiants et bouscule et revivifie tout le système universitaire français : la Sorbonne redevient une sérieuse concurrente pour l'Ecole normale. Enfin, l'ouverture aux filles d'une série de concours d'agrégation renforce encore le rôle de cette institution capable de s'adapter à toutes les mutations sociales, jusqu'à la suppression des différences et l'unification complète des concours ouverts aux garçons et aux filles... près d'un siècle plus tard, au milieu des années 70.

Le plus surprenant, dans cette longue aventure, est sans doute que l'agrégation ait résisté aux bouleversements qui vont marquer, tout au long du XXe siècle, la société, la culture et l'enseignement français. « *Instituée à l'origine pour fournir les professeurs des établissements d'élite qu'étaient les collèges royaux, puis les lycées, l'agrégation avait-elle un sens avec la disparition de la notion même d'établissement d'élite ? (...) N'était-ce pas, pour les facultés, devenues entre-temps des « universités », l'occasion de reprendre le dessus dans cette rivalité séculaire qui les oppose au concours d'agrégation ? N'allaient-elles pas détourner à leur profit la vague de démocratisation de l'enseignement pour s'assurer la maîtrise non seulement de la formation, mais également de la sélection des maîtres de l'enseignement secondaire ?* », interroge André Chervel.

Pas de véritable concurrence

Il n'en est rien. L'agrégation a beau devenir un « *phénomène de masse* » (une trentaine de lauréats en 1830, une centaine en 1900, près de 2 500 en 1990), elle a beau perdre le privilège d'exclusivité pour le recrutement des professeurs de lycée, elle a beau être complétée, en 1952, par la création d'un nouveau concours de recrutement (le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, CAPES), elle a beau être conduite à s'ouvrir à de multiples disciplines inconcevables il y a quelques décennies, elle reste, indéniablement, la vitrine de notre système d'enseignement, pesant de tout son prestige sur le développement des disciplines et instituant des exercices canoniques comme la dissertation française.

« *Dans une telle capacité à amortir les chocs de l'histoire et à renaître de ses cendres, on subodore quelque affinité étroite avec les tendances profondes du système français d'enseignement et quelque convergence intime avec les mécanismes de construction et d'adaptation de l'Etat moderne en France* », note André Chervel. Il y a, bien sûr, la constante jacobine et centralisatrice dans laquelle s'inscrit le concours. Ou encore la vocation élitiste, puis méritocratique qu'il assume. Mais la raison fondamentale de cette pérennité, pour M. Chervel, est qu'il n'y a pas, qu'il n'y a jamais eu, en face du concours d'agrégation, « *de véritable concurrence* ». Ce qui revient à renvoyer les universités à leur très ancienne impuissance à « *s'autoévaluer* », à se remettre en cause, et améliorer, en profondeur, l'efficacité de leur propre enseignement. Cruelle conclusion.

GÉRARD COURTOIS



Les étoiles de l'hôtellerie

Centenaire, l'École hôtelière de Lausanne forme les cadres des grandes chaînes internationales

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

ILS sont au four et au moulin. En cuisine la première année, au service la deuxième, en cours de gestion la troisième et de direction la quatrième. Une fois le concours de l'école en poche, les élèves de la prestigieuse École hôtelière de Lausanne (EHL) sont ainsi formés, à doses égales, par la théorie et la pratique : ils doivent tout connaître d'un hôtel, des «pianos» en cuisine aux salles informatiques de l'administration. La panoplie du parfait manager hôtelier commence d'ailleurs par la tenue de cuisine (sabots, toque et tablier) et la tenue de service, obligatoires. A chacun ses outils, ses couteaux et... son ordinateur portable, dont on ne se séparera jamais.

Résultat : après quatre années d'études, les élèves de l'EHL ont l'allure de «golden boys» et de «golden girls». Christophe a le cheveu lissé, costume trois pièces, un sourire inné et des petites lunettes dorées. *«C'est le côté théâtral qui me plaît dans l'hôtellerie,* dit-il. *L'hôtel est un théâtre permanent. Chacun y joue son rôle : qu'on soit portier, bagagiste, concierge aux clés d'or, chasseur, gouvernante, manager... ou client!»* Bac littéraire à Bordeaux, puis études de philosophie et de langues, c'est la passion du milieu qui a conduit Christophe sur les bords du lac Léman.

«En première année, nous n'avions jamais cuisiné pour la plupart. Il a fallu tout apprendre, dès la première semaine. Et cela peut être très concret! Eplucher les patates, reconnaître un vin, tenir un garde-manger, évaluer les proportions, concocter des recettes. La pâtisserie, par exemple, c'est un vrai travail de création! En deuxième année, on en vient aux règles du service, à composer un menu, passer des commandes, tenir un restaurant...» Puis viennent les années «col blanc» : la gestion, le marketing, la vente et, enfin, but ultime du parcours de l'heureux combattant : le management.

Tout au long du cursus, la solidarité est de mise : les premières années cuisinent... pour les troisièmes et quatrièmes années, qui mangent ce que leur servent... les deuxièmes années! *«J'apprécie qu'il n'y ait pas de compétition,* confie Christophe, *on vit ici tous la même galère!»* On ne saurait griller les étapes : *«Pour être crédible, il faut connaître chacun des métiers, pouvoir parler le même langage : depuis celui du plan comptable ou du chef-stewarding, jusqu'à la plonge.»*

Tour de Babel

Créée en octobre 1893 à Ouchy par le directeur du Beau Rivage Palace (à Ouchy), l'école héberge aujourd'hui sur son campus moderne des hauteurs du Chalet-à-Gobet, dans la banlieue lausannoise, un millier d'étudiants, dont 42 % sont suisses, 29 % français, 7 % allemands, 3 % espagnols, 3 % italiens... A vocation internationale, l'école est une véritable tour de Babel. On y lit *la Stampa*, le *Times* ou la *Neue Zurcher Zeitung*. Une trentaine de nationalités y sont présentes en permanence. S'appuyant sur un solide réseau d'anciens élèves, l'EHL a ainsi conservé des contacts avec les plus grandes chaînes hôtelières, qui sont autant de points de chute pour les stages : Bangkok, Hongkong, Tokyo, New-York, Montréal, Sydney, Disneyworld, etc. Car l'école tire également sa réputation de son cursus fondé sur l'alternance école-entreprise (six mois de cours, six mois de stage).

A l'occasion de son centenaire, l'EHL a de même modifié son cursus principal pour mieux l'intégrer à la nouvelle filière professionnelle (similaire au modèle français) que la Confédération helvétique vient de mettre sur pied.

Discipline suisse

Haute école spécialisée, l'EHL se présente comme un institut universitaire professionnalisé en prise avec un milieu qui n'échappe pas *non plus, aujourd'hui,* à la *crise*. Signe des temps, l'école vient même de signer une convention de partenariat de formation avec sa grande «rivale» américaine, l'université Cornell.

Bien sûr, l'école hôtelière ne se fait pas sans prix à payer. Celui de la discipline tout d'abord, très suisse. Ici, la chemise-cravate, de rigueur l'été, est remplacée par le pull à col roulé l'hiver et les collants pour les filles sont obligatoirement de couleur chair. De même, les premières années, en tenue de cuisine, n'ont droit qu'aux couloirs de service (comme dans un hôtel). Celui des horaires ensuite, les deuxièmes années «embauchent» à 5 h 30 pour terminer à 20 heures, avec cours théoriques entre les repas (sans compter les extras de certains élèves qui paient ainsi une partie de leurs cours). Celui du porte-monnaie enfin : car il faut compter, logement compris, près de 400 000 francs français pour clore le cursus lorsqu'on est non ressortissant suisse (environ moitié moins pour un suisse).

Au bout du compte cependant, la carrière est quasi assurée. Parmi les anciens élèves, on cite les managers des plus prestigieux hôtels au monde : l'Oriental à Bangkok, le Peninsula à Hongkong... Dans un milieu encore réputé «macho», les femmes optent largement pour le marketing et les relations publiques. Sans avoir pour autant un avenir obligatoirement tracé dans l'hôtellerie. Cinq années après avoir quitté l'école, un élève de l'EHL sur quatre environ s'oriente effectivement hors du secteur : vers l'industrie agroalimentaire notamment ou les établissements médico-sociaux, voire... vers la banque.

JEAN-MICHEL DUMAY

Réforme des lycées

Les syndicats abordent avec prudence les nouvelles dispositions du ministère

SI syndicats et associations de parents d'élèves approuvent pour la plupart la décision de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de ne pas remettre en cause l'intégralité de la réforme des lycées engagée, puis poursuivie, par MM. Jospin et Lang (*le Monde* des 2-3 mai), chacun émet cependant quelques réserves.

Ainsi, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) estime que les propositions du ministre *«aboutissent à plus d'uniformité et à des conditions d'enseignement plus difficiles»*, du fait notamment de la réduction des *horaires de travail en modules en* première. Le SNES demande par ailleurs *«une refonte de certaines séries technologiques et des améliorations de la classe de seconde»*. De leur côté, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et le Syndicat des enseignants (SE-FEN) font également part de leurs inquiétudes *«pour la démocratisation»* engagée dans les lycées à la suite de ces réductions d'horaires en petits groupes et de la *«banalisation»* des options. La FEN, dans le même temps, déplore la suppression du bénéfice des notes supérieures à la moyenne pour les redoublants des *séries générales du baccalauréat «qui introduit une discrimination et une hiérarchisation avec les baccalauréats technologiques et professionnels»*. De son côté, *«regrettant que, pour le moment, il n'ait pas été possible d'aller plus loin en raison des impératifs du calendrier de la prochaine préparation de la rentrée scolaire»*, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) approuve *«particulièrement»* la suppression de la distinction entre matières dominantes et matières complémentaires de formation générale et l'abandon de l'idée du bac zéro option. Tout comme la Société des agrégés qui, cependant, désapprouve *«l'attribution d'un horaire global à un «bloc scientifique» correspondant à plusieurs disciplines»*. Enfin la FEP-CFDT (enseignement privé) estime qu'il y a *«un décalage entre le discours de M. Bayrou qui préconise le parcours personnalisé de l'élève»* et le choix des nouveaux modules en première.

Les associations de parents d'élèves se satisfont également de la non-remise en cause de la réforme par M. Bayrou, tout en déplorant la réduction des horaires des modules. *La* Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP) approuve notamment *«la volonté de maintenir le niveau du baccalauréat permettant aux jeunes de disposer d'un diplôme de valeur»* tandis que la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) critique *«le retour à l'inflation des options qui risque, à terme, de recréer les filières et de dénaturer l'esprit de la rénovation»*.

COURRIER

Un cadeau à refuser

En affectant, au dernier moment, un coefficient majoré de 7, au lieu de 5 initialement prévu, à la seule philosophie aux épreuves du futur baccalauréat de la série L, le ministre sortant de l'éducation (M. Lang) a fait – peut-être pas de son plein gré – à la discipline ainsi privilégiée ce que *le Monde* du *2 avril 1993* a *appelé «un dernier cadeau»*. Les professeurs de la spécialité seraient, toutefois, bien inspirés de promptement le refuser. Cette mesure, en effet, doit se voir, pour le moins, reprocher trois graves méfaits.

1° Elle justifie par excès les coefficients de discrimination, antérieurement réservés aux disciplines scientifiques (7 pour chacune) et à la technologie (9) dans la série S. Ainsi, au lieu d'aligner les coefficients des *«disciplines principales»* de cette dernière série sur ceux des deux autres (rappelons qu'ils étaient uniformément de 5), on a donc préféré rendre la discrimination encore plus choquante en l'étendant à *une seule* des autres disciplines et dans *une seule* des deux autres séries. De sorte que la future série ES (économique et sociale) *demeure désormais* l'unique à présenter des coefficients non entachés d'une criante inégalité.

2° Par voie de conséquence, se trouve également confortée l'aberrante sous-considération dont pâtissent les langues étrangères – pour ne rien dire du *latin et du* grec – ainsi que, dans une moindre mesure, le français. Ce qui constitue une injustice : non seulement à l'égard de ces disciplines, mais aussi de la philosophie et, surtout, des élèves qui ne l'auront pas vraiment choisie.

3° En effet, étant donné, d'une part, la façon dont s'effectue la sélection dans les lycées, au moyen des *«sciences»* en général et des *«mathématiques»* en particulier; *étant donné*, d'autre part, *que* la *«philosophie»* n'y est proposée qu'en dernière année, on voit mal qui, parmi, les élèves ayant déjà dû renoncer à la série S, pourrait désirer *«s'orienter»* vers une filière privilégiant à l'examen une discipline *que, scolairement, il ignore* totalement. De sorte que n'y seront conduits que les élèves qu'on aura mis dans l'impossibilité d'autrement *«s'orienter»*.

On ne peut donc que souhaiter l'annulation avant application d'une aussi malencontreuse décision. Mais cela bien évidemment ne saurait s'opérer isolément : il faudrait également reconsidérer les autres coefficients majorés. Il n'est pas trop tard pour y procéder.

HENRI CRÉTELLA
professeur de philosophie, Montauban

ÉCONOMIE

BILLET

Libéralisme en Allemagne de l'Est

Les négociations sont dans l'impasse dans l'est de l'Allemagne entre les métallurgistes en grève et le patronat. Les grévistes réclament une hausse salariale de 26 % cette année, les patrons refusent d'accorder plus de 9 %. Chaque partie sait qu'il faudra trouver un compromis rapidement tant les *mouvements affectent une* économie est-allemande terriblement délabrée. Mais, pour l'instant, chacun s'en tient aux principes et campe sur son *bon droit*.

Pour le syndicat IG Metall, la rupture unilatérale par le patronat *des accords salariaux* conclus en 1991 est inadmissible. Au sortir de la *réunification*, les partenaires sociaux allemands s'étaient mis d'accord *pour égaliser les* salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest en quelques années. Le gouvernement les avait encouragés parce qu'il voulait éviter que des revenus inférieurs à l'Est ne provoquent une migration massive vers l'*Ouest, précisément ce qui* commençait à se passer avant la chute du mur de Berlin.

Franz Steinkühler, *président* d'IG Metall, dénonce comme une atteinte à la démocratie l'attitude patronale qui consiste à déchirer brutalement un accord salarial au mépris du consensus allemand qui impose de toujours négocier. Il *réaffirme aussi que les salariés* de l'Est ne peuvent pas rester durablement *«sans perspective»*. D'abord parce que l'égalité des prix est faite *ou presque (en dehors des* loyers) et qu'on ne peut pas *«payer des produits au prix de l'Ouest avec des salaires de l'Est»*. Aussi parce que les nouveaux Lander ne peuvent demeurer *«un Mezzogiorno»* avec des revenus plus bas. Ce *serait créer une* sous-Allemagne de seconde classe qui permettrait de peser en permanence sur les salaires de l'Ouest. Autrement dit, la *réunification se traduirait par un* affaiblissement de la puissance de négociations des syndicats.

A l'impossible nul n'est tenu. Les patrons s'en tiennent à l'état déplorable des usines de l'*Est dont la productivité est au* tiers du niveau de l'Ouest. Ils avancent qu'au total le coût salarial est supérieur à l'Est de 70 % à celui de l'Ouest, ce qui décourage *les investisseurs.* Les syndicats des autres branches (bâtiment, mines, *chimie*, papier...), qui, il est vrai, ne bénéficiaient pas d'un accord de 1991 comme *dans la* métallurgie, ont tous accepté des hausses entre 9 et 10 %.

Droit social contre productivité? Le conflit trouvera une solution, il ne faut *pas en douter. Mais l'ardeur* des grèves orchestrées par un IG Metall qui sait ce qu'il peut y perdre, éclairent le désarroi des Allemands de l'Est. Près de 40 % *d'entre eux sont* au chômage et voilà maintenant que ceux qui ont réussi par miracle à conserver leur emploi doivent accepter d'être payé 60 % *ou* 70 % *de ce que* touchent les autres Allemands. Le libéralisme est décidément dur.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Antonio Fazio nouveau gouverneur de la banque centrale d'Italie.** – *Antonio Fazio a été nommé* mardi 4 mai gouverneur de la Banque d'Italie, en remplacement de Carlo Ciampi d'Azeglio, devenu président du conseil. Logiquement, Lamberto Dini, numéro deux de l'institut d'émission depuis 1979, aurait dû *succéder* à M. Ciampi, mais M. Fazio, numéro trois, a *bénéficié de l'appel d'air provoqué* par la crise politique récente. Agé de *cinquante-six ans*, M. Fazio a notamment étudié aux Etats-Unis, au prestigieux MIT (Massachusetts Institute of Technology).

La suppression des subventions aux produits de base

La libération des prix en Roumanie provoque des remous sociaux

Depuis le 1er mai, le gouvernement roumain a supprimé les dernières subventions aux produits de base. Les fortes hausses de prix consécutives accroissent les tensions sociales et une partie des syndicats a appelé à la grève mercredi 5 mai.

BUCAREST

de notre correspondant

Au regard des files d'attente de la fin avril, on se serait cru revenu quelques années en arrière. Toutefois, signe des temps, ce n'étaient plus uniquement les magasins d'ali*mentation qui étaient pris d'assaut.* La frénésie d'achat précédant le *1er mai* a touché aussi tous les commerces privés apparus ces dernières années : les boutiques de vêtements, de hi-fi ou d'électroménager.

Les Roumains ont ainsi dépensé leurs économies avant la suppression des dernières subventions accordées aux principaux produits et services de base. Au terme de *cette nouvelle étape*, la livre de pain est passée de 20 lei (1) à 90 *lei, le beurre de 50 à 330 lei*, le kilowatt/heure de 6 à 28 lei, la bouteille de gaz de 150 à 1 300 lei, etc. Seuls les loyers sociaux, l'essence et quelques médicaments bénéficient encore de subventions.

En contrepartie, le gouvernement de Nicolae Vacaroiu a décidé d'accorder des compensations financières couvrant officiellement *100 % des augmentations et de* mieux indexer les salaires par rapport à l'inflation. Le salaire minimum brut mensuel passe ainsi de 17 600 lei à 28 950 lei (de 153 à 251 francs) et le salaire moyen de 43 800 lei à 57 000 lei.

Mais même si la libération des prix est impopulaire, le pouvoir n'avait pas d'autre choix que de poursuivre une réforme commencée il y a un an par le gouverne*ment de Theodor Stolojan*. Le Fonds monétaire international, avec lequel Bucarest poursuit actuellement de difficiles négociations pour obtenir un nouveau crédit de *confirmation*, a toujours fait savoir qu'il considérait la suppression des subventions comme une condition indispensable à la réussite des réformes économiques en Roumanie.

Inflation mensuelle d'au moins 18 %

Dans un premier temps, cependant, la population risque de souffrir, même si, depuis le début de l'année, l'Etat a déboursé près de 220 milliards de lei pour soutenir les prix de produits et services aujourd'hui libéralisés. Selon les *estimations, la libéralisation* devrait se traduire par une inflation mensuelle d'au moins 18 % au cours du prochain trimestre (contre 9 % par mois depuis le début de l'*année). D'autre part, le* renchérissement du coût de l'énergie risque de mettre en péril de nombreuses sociétés publiques à la rentabilité incertaine, alors que plus d'un million de personnes, soit 9,6 % de la population active, sont d'ores et déjà sans *emploi*.

Mais, surtout, le gouvernement est soumis à la pression montante *des syndicats, insatisfaits des com*pensations accordées et plus généralement préoccupés de la chute de plus de 40 % du pouvoir d'achat de la population depuis trois ans. Après de multiples tentatives de négociation et une entrevue de la dernière chance, *vendredi 30 avril*, le président Iliescu, appelé en médiateur par les syndicats, n'est pas parvenu à rapprocher les points de vue.

Déjà, les employés du métro ont observé une grève de douze heures lundi 3 mai. Plu*sieurs syndicats ont lancé un appel* à la grève mercredi 5 mai, les autres repoussant le mouvement de quarante-huit heures. Il s'agit en tout cas du premier test sérieux pour le gouvernement. – *(Interim.)*

(1) 1 leu (pluriel : lei) = 0,0087 franc.

Face au ralentissement aux États-Unis

Le président Clinton prépare un nouveau plan de relance de l'activité

Le département américain du *commerce* a annoncé, mardi 4 mai, une chute de 1 % de l'indice des indicateurs précurseurs *au mois de mars*, la plus forte baisse observée depuis novembre 1990. Cette information intervient après la récente publication d'autres statistiques préoccupantes *sur la* santé de l'économie américaine.

NEW-YORK

de notre correspondant

«Peut mieux faire.» Sur le carnet de notes qui lui a été remis à l'issue de ses cent premiers jours à la Maison Blanche, Bill Clinton a été crédité d'un B – ou d'un C en face de la colonne «économie» par les commentateurs invités à dresser le bilan de son action. Le brillant *étudiant* d'Oxford devenu président recueille tout juste la *moyenne (au regard du mode de* classement des élèves américains) sur un *sujet qui avait dominé toute* sa campagne électorale et largement contribué à le faire asseoir dans le bureau ovale. Le choc est d'autant plus rude que sa première véritable défaite politique face à un Congrès qu'il croyait acquis à sa cause lui a été infligée sur le même *terrain* – l'économie, *via* son mini-plan de relance, bloqué par l'opposition républicaine au Sénat – et *que les indicateurs publiés ces der*niers jours confirment le ralentisse*ment de l'activité économique*.

D'où de nouvelles difficultés en perspective pour le président Clinton, dont la cote de popularité subit un tassement continu au fil des sondages. Paradoxalement, c'est grâce à ces mauvaises nouvelles, *vraisemblablement confor*tées par l'annonce, vendredi 7 mai, d'un taux de chômage peu réconfortant pour avril, que M. Clinton pourra faire passer au Congrès quelques mesures de relance sporadiques que l'opposition républicaine pourra difficilement continuer à saboter. Sous peine d'être désavouée par l'opinion.

Lorsqu'il défendait les mérites de son *«stimulus plan»* et les 16,5 milliards de dollars de son volet «dépenses», M. Clinton expliquait régulièrement qu'il fallait soutenir une reprise fragile. Les derniers chiffres relatifs à la santé, *encore* faible, de l'économie américaine lui ont donné raison. En *annonçant*, le 29 avril, une croissance du produit intérieur brut (PIB) brusquement ramenée à 1,8 % au premier trimestre 1993, essentiellement sous l'effet d'un brusque ralentissement des dépenses de *consommation, contre* un taux, il est vrai exceptionnel, de 4,7 % trois mois plus tôt, l'administration a fourni de nouveaux arguments à tous ceux qui jugeaient la relance de l'activité trop faible pour créer par elle-même les nouveaux emplois si nécessaires.

*Depuis la mi-avril, les statisti*ques décevantes se sont succédé. Après la baisse de 1 % des ventes de détail en mars (la plus forte depuis deux ans), c'étaient les commandes de biens durables qui régressaient de 3,7 % pour la même période (le plus fort repli depuis quinze mois). Dans le même temps, le département du commerce faisait état d'une baisse de 1,5 % des nouvelles commandes passées aux entreprises, toujours en mars, d'un recul des dépenses consacrées à la construction (pour la première fois depuis l'été dernier), et l'Association nationale des *responsables* d'achats voyait son indice accentuer brusquement la *tendance à la baisse observée* depuis janvier.

Recul de la construction et de l'emploi

Dans cet environnement plutôt maussade, bien peu d'observateurs ont prêté attention à la légère remontée de l'indice de confiance des consommateurs observée en avril par le Conference Board *lorsque son baromètre est remonté* à 67,7, contre 63,2 le mois précédent, *et aux prudentes indications* de cet organisme privé selon lesquelles une très légère reprise des embauches semblerait se matérialiser (pour l'essentiel dans le centre du pays), alors que l'indice des demandes d'emploi reste encore bien plat. Depuis la publication, le 4 mai, d'un indice des indicateurs précurseurs en baisse de 1 % en mars, la plus forte baisse depuis le recul de 1,1 % en novembre 1990, les rangs des «écosceptiques» se sont étoffés. Cet indice est important dans la mesure où il *préfigure ce que sera l'activité éco*nomique du pays pour les trois à six mois *à venir. Son net recul* en mars (après + 0,5 % en février), et l'analyse des secteurs à l'origine de cette tendance (la construction et le marché de l'emploi pour l'essentiel) *sont préoccupants pour* l'avenir immédiat. Même si l'économie américaine reste *sur* une pente de croissance assez proche, en rythme annuel, des 2,5 % à 3 % escomptés tant par l'administration que par les principaux instituts spécialisés.

Pour M. Clinton, il ne fait pas *de doute que* la publication de l'indice des principaux indicateurs *précurseurs confirme* la nécessité de souscrire à son plan de réduction du déficit budgétaire au moyen d'une diminution des dépenses fédérales et d'une augmentation des impôts. *«La meilleure chose que nous puissions faire pour l'économie cette année est d'adopter le plan de réduction du déficit budgétaire, sur plusieurs années, en raison de l'effet positif qu'il aura sur les taux d'intérêt»*, a-t-il indiqué. En attendant que *s'engage* la discussion sur ce projet – dont le Sénat et la Chambre des représentants ont déjà approuvé les grandes lignes dans le cadre d'une *«résolution budgétaire»* qui devrait normalement déboucher sur un texte définitif (appelé Reconciliation Bill) avant juillet, – la Maison Blanche s'apprête à revenir à la *charge* avec un nouveau mini-plan de relance de l'économie, moins ambitieux que *le* précédent et sans doute mieux ficelé.

Présenté par le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, comme *«une sorte de coussin»* destiné à prévenir les turbulences économiques des prochains mois, ce dispositif reprendrait une partie des mesures du texte précédent bloqué par la minorité républicaine du Sénat. D'un montant voisin d'une dizaine de milliards de dollars, il comporterait pour partie des mesures en faveur de l'emploi saisonnier (stages d'été) et des zones d'entreprises à créer dans les régions les plus frappées par la crise. M. Clinton voudrait aussi faire adopter la seconde partie de son *«stimulus plan»* initial qui n'a jamais été soumis au Congrès, celle qui concerne les 15 milliards de dollars d'allègements d'impôts destinés aux entreprises et à l'investissement productif.

Enfin, sans doute pour emporter la conviction du Congrès, l'administration glisserait dans ce plan l'enveloppe de 1,8 milliard de dollars d'aide à la Russie dont le principe a été admis lors de la réunion du G7 à Tokyo à la mi-avril, et qui s'ajoute au *1,6 milliard de dollars* promis à M. Eltsine au sommet de Vancouver, à partir de dotations budgétaires déjà votées par le Congrès. Un moyen pour M. Clinton d'effacer l'échec passé. Et de préparer les cent prochains jours.

SERGE MARTI

Surtout présentes dans la CEE

Les entreprises françaises emploient 2,3 millions de salariés à l'étranger

Une étude récemment publiée *par la direction des relations* économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie *montre qu'on ne peut plus* reprocher aux entreprises françaises d'être peu implantées en dehors des frontières de l'Hexagone. Près de 2,3 millions de personnes sont en effet salariées d'entreprises françaises *via* leurs filiales étrangères. Selon l'étude, ce chiffre est *«proche de celui des effectifs des entreprises allemandes à l'étranger»*.

L'analyse montre que les pays où les entreprises françaises investissent massivement sont aussi ceux avec lesquels les échanges commerciaux sont les plus développés. *«Dans ces pays*, observe la DREE, *les investissements français permettent de tirer les exportations, soit en commerce intra-firmes, soit en fournissant directement les marchés en produits finis.»* Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de constater que, géographiquement, les entreprises françaises sont sur*tout implantées dans les pays de* l'OCDE – début 1992, 71 % des emplois de salariés étrangers y étaient concentrés, – et plus précisément dans la CEE. Avec plus d'un million de salariés, elle accueille près de la moitié des effectifs. Le chiffre, estime l'auteur de l'étude, devrait augmenter cette année, ne serait-ce qu'à cause de la dévaluation de la peseta espagnole, *de la lire italienne et* de la livre britannique qui diminue le coût d'acquisition des firmes par des intérêts français.

La part relative de l'Afrique en recul

Au hit-parade des implantations françaises à l'étranger, il faut arriver à la huitième place du classement pour trouver un pays en développement – le Brésil. Cette situation traduit une désaffection générale à l'égard des PVD qui *«ne date pas d'hier»* et s'accentue avec le temps. C'est particulièrement vrai s'agissant de l'Afrique. *«Malgré un accroissement des effectifs des filiales françaises en Afrique (+ 8 000 en un an), la part relative de ce continent a reculé de 14,8 % en 1991 à 13,4 % en 1992»*, constate l'étude. Des groupes de la taille de Saint-Gobain, Schneider, Thomson ou Usinor en sont quasiment absents.

L'implantation des entreprises françaises est certes moins importante en Amérique latine (9 % du total des effectifs) qu'en Afrique, mais la tendance est à la progression, aidée en cela par les programmes de privatisation en cours (*Argentine*) et les perspectives de l'Alena, le «marché commun» en gestation entre le Mexique et ses deux voisins du nord.

Si les sociétés s'implantent en Amérique latine, se ruent dans le Sud-Est asiatique (15 000 salariés *supplémentaires en 1991), les pays* de l'Est attirent, *eux aussi*, de plus en plus d'investisseurs. Début 1992, la DREE recensait dans cette zone pas moins de 340 filiales françaises, la plupart du temps de création récente. *«En Hongrie et en Tchécoslovaquie, une implantation sur deux a vu le jour depuis 1990»*, note l'étude.

Autre confirmation, le poids des grands groupes dans les implantations à l'étranger. *«Vingt-sept d'entre eux représentent la moitié des effectifs globaux des filiales françaises dans le monde, et les dix premiers, 30 %.»* C'est dire que, comparées à Alcatel Alsthom, Michelin, Saint-Gobain, la Générale des eaux, la Compagnie de Suez (les firmes les plus implantées hors de l'Hexagone), les PME ne pèsent pas lourd. Toutes ensemble, elles emploient à l'étranger moins de salariés (103 000) *qu'un groupe* de la taille d'Alcatel (124 000 salariés hors de France).

J.-P. T.

Une réforme prévue pour le 1er janvier 1995

La SNCF veut modifier son organisation régionale

La direction de la SNCF a fait parvenir mardi 4 mai aux élus régionaux les grandes lignes de la réforme de son organisation territoriale, qu'elle compte mettre en œuvre à partir du 1er janvier 1995.

Il s'agit pour la SNCF de créer *douze interrégions qui* se substitueraient aux vingt-deux régions actuelles, jugées *«trop petites* et *dont les frontières ne coïncident pas toujours avec celles des régions administratives»*. La SNCF compte aussi nommer dans chacune des vingt-deux régions françaises un directeur qui *«suivrait l'ensemble des problèmes ferroviaires et assurerait, en partenariat avec les élus, la direction des services régionaux de voyageurs»*. Cette mesure entraînerait la nomination de trois directeurs dans les régions où la SNCF n'est pas actuellement représentée (Basse-Normandie, Franche-Comté, Poitou-Charentes).

La SNCF va désormais *«recueillir l'ensemble des observations suscitées par ce projet»* et précise que *«l'élaboration d'une solution définitive devra tenir compte des réflexions engagées à la demande du premier ministre sur le maintien du service public en milieu rural»*.

Face à un repli plus prononcé que prévu du marché

Bruxelles s'engage à demander une révision de l'accord CEE-Japon sur l'automobile

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Alors que les experts estiment désormais à 10 %, voire 15 %, le repli du marché automobile européen en 1993, Martin Bangemann, le vice-président de la Commission européenne chargé des affaires industrielles, est convenu, mardi 4 mai, que la Commission avait peut-être fait la part un peu trop belle aux constructeurs japonais. Puisqu'il se confirme que le recul devrait être plus *prononcé* encore que l'hypothèse retenue en avril (6,5 %), lors du dernier round de négociations entre Tokyo et Bruxelles, M. Bangemann s'est engagé à demander une révision des conditions d'application de l'accord CEE-Japon. Le commissaire européen avait déjà évoqué cette possibilité en avril, sans lui donner toutefois le caractère d'une *demande officielle (le Monde* du 3 avril).

L'idée serait alors de reporter sur 1994 l'excédent d'importations constaté en 1993. Une solution qui, *sans être parfaite*, devrait rassurer les constructeurs européens. *«Nous avons au moins la certitude que l'application de l'accord va être suivie au plus près»*, a remarqué Gérard Longuet, ministre français de l'industrie, qui assistait à un conseil des *Douze à Bruxelles.* L'accord d'autolimitation des importations de voitures japonaises *conclu avec Tokyo, en attendant la* libéralisation complète de l'accès au marché des Douze à la fin du siècle, prévoit qu'en cas de repli du marché l'essentiel de la charge doit être *supporté par le partenaire* japonais.

Ph. L.

Baisse de 11,7 % des immatriculations en France en avril

Le marché automobile français a baissé de 11,7 % en avril 1993 par *rapport* à avril 1992, avec 158 300 immatriculations de voitures *neuves, selon les* chiffres provisoires publiés mardi 4 mai par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Depuis le début de l'année, le marché a été d'environ 561 600 unités, soit un niveau en recul de 19,8 % par rapport aux quatre premiers mois de 1992.

La pénétration des marques françaises a représenté 59,7 % du marché en avril et 61,2 % sur les quatre premiers mois de 1993. Renault a pris le pas sur PSA Peugeot-Citroën : le constructeur public obtient 30 % du marché en avril, contre 29,7 % pour PSA, et 31,2 % depuis le début de l'année (*contre* 30 % pour PSA).



ÉCONOMIE

FINANCES

Alors que le Conseil d'Etat examine le projet de loi

Une étude du Conseil économique et social définit les conditions d'une réforme de la Banque de France

Alors que le Conseil d'Etat planche sur le projet de loi sur l'indépendance-autonomie de la Banque de France, le Conseil économique et social (CES) s'apprête à rendre publique une étude sur les *«implications d'un statut rénové»* de l'institut d'émission dans laquelle son auteur, Maurice Gousseau, président du Comité consultatif des usagers des services bancaires, définit les conditions d'une telle réforme.

Pour le rédacteur de l'étude, Maurice Gousseau, comme pour les membres de la section des finances du CES, l'indépendance de la Banque de France apparaît aujourd'hui inéluctable, étant *«à la fois une exigence du traité de Maastricht»* et *«un élément favorable à la bonne gestion de la monnaie»*. Si des parlementaires envisageaient un recours en Conseil constitutionnel pour s'opposer à cette perspective, ils ne devraient pas obtenir gain de cause, selon M. Gousseau, le principe de l'indépendance étant inscrit dans le traité d'Union européenne, un texte qui a donné lieu à amendement de la Constitution et qui a été approuvé par référendum.

Pour l'ancien syndicaliste de la Banque de France, l'indépendance ne doit cependant pas conduire au démantèlement de l'institution. *«Il est indispensable*, explique-t-il, *que le statut rénové ne puisse remettre en cause, de quelque manière que ce soit, son autorité, ses moyens, sa liberté générale de gestion sous le contrôle du conseil d'administration, pour toutes les missions d'intérêt public ou d'intérêt général qui lui ont été confiées.»*

Collégialité et diversité

M. Gousseau juge qu' *«il faut laisser à la Banque les moyens de sa politique monétaire, c'est-à-dire notamment tous les outils qui lui permettent d'avoir une bonne connaissance de la situation de l'économie réelle»*. La Banque doit continuer notamment à assurer la surveillance des moyens de paiement, la gestion de la centrale des bilans comme la responsabilité de la commission bancaire.

La filialisation éventuelle de certaines activités ne devrait concerner que des domaines nouveaux. Le rapport du CES préconise en outre la présence au sein du conseil d'administration de plusieurs élus du personnel afin de permettre une représentation des cadres de la Banque. Il insiste aussi sur la nécessité de *«garantir l'autonomie financière et opérationnelle de la Banque»*.

Approuvant globalement la structure du «conseil de la politique monétaire» prévu dans le projet de loi et tel qu'il est connu (*le Monde* du 4 mai), l'ancien syndicaliste estime que l'indépendance de ce conseil *«ne peut se concevoir sans contre-pouvoirs»*. Il insiste sur la nécessaire *«collégialité des décisions et la diversité de ses dirigeants»*.

Ce conseil, qui devrait se réunir au moins une fois par mois d'après le texte du gouvernement, devrait pouvoir être convoqué à la demande d'un tiers de ses membres, selon M. Gousseau (de plus de la moitié, d'après le projet). Il devrait prendre ses décisions importantes *«à bulletin secret»*. Il devrait, enfin, faire l'objet d'un contrôle démocratique. *«Les commissions des finances du Parlement devraient, au moins deux fois par an, auditionner le gouverneur pour un compte rendu annuel de son activité et pour un exposé des objectifs du futur exercice»*, lit-on dans le rapport. M. Gousseau ajoute que, *«ouvertes à la presse, ces auditions renforceraient l'impact des débats»*.

E. I.

CONJONCTURE

Comme en 1975

Le produit intérieur brut reculera cette année

	1992	1993	1993
	résultats	prévisions mai 93	prévisions sept. 92
PIB marchand	+ 1,1	- 0,4	+ 2,6
Importations	+ 3,8	+ 2,7	+ 5,5
Consom. des ménages	+ 1,5	+ 1,1	+ 2,3
Invest. des entreprises	- 5,6	- 3,7	+ 3
Exportations	+ 7	+ 1,7	+ 5,1
Prix de détail :			
(moyenne annuelle)	+ 2,3	+ 2,6	+ 2,8
(en glissement)	+ 1,9	+ 3	+ 2,8
Pouvoir d'achat du revenu disponible	+ 1,5	+ 1	+ 2,3

Évolution en pourcentage et en volume par rapport à l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 1993, l'économie française produira moins qu'en 1992. L'avertissement lancé il y a un mois par Rexecode, institut de conjoncture proche du patronat (le Monde du 7 avril), est désormais confirmé par les chiffres officiels. Le produit intérieur brut (PIB) reculera en 1993, comme il l'avait fait en 1975 après le contrecoup du premier choc pétrolier. Mais en même temps qu'il reconnaît la réalité d'une récession dans laquelle le pays s'est enfoncé à partir de l'été 1992, le gouvernement estime que la conjoncture cessera de se dégrader à partir du second semestre.

Le plan de soutien gouvernemental, rendu public **la semaine prochaine, ne jouera que de façon homéopathique. Mais les experts de la direction de la prévision du ministère de l'économie font observer qu'il arrive un moment où la situation, parce qu'elle est trop détériorée, ne peut que s'améliorer. L'emploi salarié risque de se dégrader cette année dans les mêmes proportions qu'en 1992. La véritable reprise est reportée en 1994.**

Le Crédit lyonnais porte plainte contre Florio Fiorini

Nouvelles inculpations dans l'affaire Sasea

Les inculpations se succèdent et les suites judiciaires de la faillite retentissante du holding Sasea ne cessent de prendre de l'ampleur. La justice helvétique vient de prolonger de trois mois la détention préventive de Florio Fiorini, propriétaire de la Sasea, en prison depuis le 22 octobre 1992. Le juge d'instruction genevois Jean-Louis Crochet a d'autre part inculpé de banqueroute mardi 4 mai les deux anciens président du conseil d'administration, Eric Baudat et Rodolphe Rossi, le mari de Madeleine Rossi, maire de Genève. Il leur reproche de ne pas avoir déposé le bilan de la Sasea dès juin 1991. Ces derniers contestent l'inculpation et considèrent par l'intermédiaire de leurs avocats que le responsable de la débâcle est le Crédit lyonnais, *«administrateur de fait»* du holding.

Le Crédit lyonnais n'est sans doute pas au bout de ses peines et pourrait payer encore très cher la folie des grandeurs de sa filiale néerlandaise partie en 1990 à la conquête de la MGM (Metro Goldwyn Mayer) aux côtés des financiers italiens controversés Giancarlo Parretti et Florio Fiorini. Non content de tenir à bout de bras la MGM, le Lyonnais se trouve engagé dans une succession de batailles judiciaires incertaines à la fois aux Etats-Unis contre l'ancien propriétaire du studio hollywoodien Kirk Kerkorian et en Suisse après la faillite de la Sasea devenue un temps actionnaire à 49 % de la MGM.

La justice genevoise vient en tout cas de suspendre le statut de partie civile de la banque française. Elle n'est plus considérée comme une victime de la faillite de la Sasea, qu'elle a pourtant très largement financée (pour plus de 400 millions de francs suisses). Au contraire, le Lyonnais semble bel et bien devenu la cible de la plupart des protagonistes de l'affaire. Selon le procureur de Genève Laurent Kasper-Ansermet, et les avocats de la plupart des cinq anciens dirigeants de la Sasea aujourd'hui inculpés, la banque française serait devenue «administrateur de fait» du holding en octobre 1991.

Accusations croisées

Le Crédit lyonnais aurait joué à partir de ce moment-là – avec la mise en place d'un plan de refinancement de 700 millions de francs suisses par un pool bancaire dont il était le chef de file – un rôle-clé dans la gestion du groupe. Plus explicitement encore, Florio Fiorini vient de publier un livre intitulé *Mémoires de prison*, qui accuse le Lyonnais d'être tout simplement à l'origine de la faillite de la Sasea. Une thèse que la banque réfute totalement. Elle a d'ailleurs porté plainte pour diffamation contre Florio Fiorini.

Mais l'affaire n'en est sans doute qu'à ses débuts. La justice suisse aura encore à trouver où ont bien pu passer les fonds considérables du holding, qui laisse plus de 5 milliards de francs suisses de créances (18,5 milliards de francs), et d'où ils provenaient.

De l'autre côté de l'Atlantique, le «raider» Kirk Kerkorian a gagné une première manche judiciaire en se voyant autorisé à poursuivre son action en justice contre le Crédit lyonnais à propos de la vente de la MGM à Giancarlo Parretti. Le Lyonnais avait demandé au tribunal de rejeter la demande de Kerkorian. Celui-ci accuse la banque française de lui avoir caché la situation financière réelle de Giancarlo Parretti, à qui elle avait accordé des prêts importants, afin de l'inciter à conclure la vente. Kerkorian réclame au moins 675 millions de dollars mais est lui-même sous le coup d'une action en justice de la banque française. Celle-ci lui reproche d'avoir dissimulé sciemment l'état de santé du studio au moment de sa vente et lui demande 1,2 milliard de dollars.

ÉRIC LESER

Selon les prévisions de l'INSEE pour 1993

L'investissement industriel devrait baisser de 11 % en volume

Les investissements dans l'industrie concurrentielle (33 % de l'investissement productif en France) devraient baisser d'environ 11 % en volume en France en 1993, selon l'enquête de l'INSEE d'avril sur les investissements dans l'industrie, parue mardi 4 mai.

Les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE prévoient pour 1993 un recul en valeur des dépenses d'investissement par rapport à 1992 de l'ordre de 9 % et une hausse moyenne du prix des investissements voisine de 2 %.

La révision à la baisse des plans d'investissement pour 1993, par rapport à l'enquête de janvier, provient essentiellement du secteur de l'automobile et des matériels de transport terrestre, précise l'INSEE. Les secteurs qui diminueraient le plus leurs dépenses d'investissement en 1993 seraient ceux des biens intermédiaires et des biens de consommation. Seules les industries agroalimentaires soutiendraient l'investissement en 1993. En 1992, l'investissement industriel aurait diminué d'environ 10 % en valeur, selon les chefs d'entreprise, soit 13 % en volume environ, compte tenu d'une hausse moyenne du prix des investissements estimée par les industriels à 3 % environ. Seul le secteur de l'automobile aurait contribué à soutenir l'investissement en 1992.

Selon les comptes officiels présentés lundi lors de la réunion du groupe technique de la Commission des comptes de la nation, l'investissement des entreprises (sociétés et quasi-sociétés et entreprises individuelles) devrait baisser de 3,7 % en moyenne en 1993, après avoir reculé de 5,6 % en 1992.

SOCIAL

Pour favoriser la réduction du temps de travail

La CFDT de la Loire propose de réorienter les fonds d'indemnisation du chômage

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Dans le cadre de la cellule de concertation économique mise en place dans la Loire par le sous-préfet chargé de mission pour les affaires économiques, la CFDT a adressé des propositions pour réorienter les fonds d'indemnisation du chômage et maintenir en activité les salariés dans les entreprises temporairement en difficulté. L'union départementale CFDT préconise la création d'une allocation de maintien en activité par la réduction du temps de travail, qui serait expérimentée localement à l'intérieur d'une convention de bassin signée par les partenaires sociaux, l'ASSEDIC et la direction départementale du travail.

Alimentée par les aides publiques et les indemnités de l'ASSEDIC versées en cas de chômage partiel ou de cessation d'activité, cette nouvelle allocation permettrait de compenser partiellement et de manière différentielle les baisses de salaire engendrées par la réduction du temps de travail, tout en allégeant les charges de l'entreprise.

Selon Michel Coynel, secrétaire général de la CFDT de la Loire, ce *«système»* aurait l'avantage de ne pas obérer les finances et la compétitivité de l'entreprise en difficulté et de préserver son potentiel humain jusqu'au redémarrage de son activité. *«Parallèlement, les salariés continueraient à alimenter les régimes sociaux au lieu d'être bénéficiaires des fonds sociaux*, note M. Coynel. *Une partie de l'aide sociale serait ainsi réorientée au profit de l'emploi.»*

Cette proposition a été transmise aux organisations patronales et autres syndicats de salariés. Sous réserve de l'accord de l'UNEDIC, l'ASSEDIC de Saint-Etienne accepterait de tester cette mesure dérogatoire. Reste à obtenir l'aval du ministère du travail – celui de la direction départementale étant acquis – et à déterminer des garde-fous et garanties pour pallier les «effets pervers» d'un tel dispositif.

VINCENT CHARBONNIER

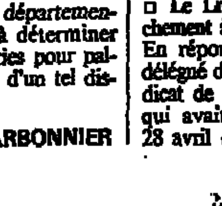
EN BREF

□ **ASSEDIC : *augmentation du nombre de chômeurs indemnisés en mars.*** – Selon les statistiques publiées mardi 4 mai par l'UNEDIC, le nombre d'allocataires du régime d'assurance-chômage a augmenté de 1,1 % au mois de mars, en données corrigées. Avec 14 600 personnes supplémentaires ayant reçu une indemnité des ASSEDIC, le nombre des bénéficiaires s'élève à 2 854 400. En un an, ce sont ainsi 250 330 personnes de plus (+9,6 %) qui ont été prises en charge. Parmi les allocataires, 2 425 400 sont des demandeurs d'emploi (+ 8,8 % en un an), dont 2 044 200 indemnisés par le régime d'assurance (+ 14,8 %), les autres, chômeurs de longue durée, l'étant au titre de la solidarité, financée par l'Etat. S'y ajoutent 228 400 allocataires en formation (+ 58,2 % en un an) et 200 600 préretraités (– 12,6 %).

□ **Retrait des forces de l'ordre à l'usine Kimberly-Clark-Sopalin.** – Les forces de l'ordre qui gardaient depuis le 28 avril l'entrée de l'usine Kimberly-Clark-Sopalin de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) se sont retirées mardi 4 mai. En contrepartie, la CGT a demandé à la trentaine d'employés non licenciés solidaires des 312 salariés dont l'emploi a été supprimé de reprendre le travail. Des piquets de grève continuent toutefois d'empêcher tout camion susceptible de déménager du matériel de pénétrer sur le site. Les négociations entamées lundi soir sous l'égide du directeur départemental du travail entre la direction de l'usine et la CGT n'avaient toujours pas abouti mardi soir.

□ **Le Livre CGT réaffirme son attachement à la politique contractuelle.** – En réponse à Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président du Syndicat de la presse parisienne (SPP) – qui avait indiqué que la grève du 28 avril *«remettait en cause les relations contractuelles qui ont jusqu'à ce jour prévalu»* entre le Livre CGT et le SPP *(nos dernières éditions datées du 2-3 mai)*. – Roland Bingler et Marc Peyrade, secrétaires du Comité intersyndical du Livre parisien CGT, ont réaffirmé dans une lettre adressée au président du SPP *«leur volonté de revenir au plus vite à l'état d'esprit qui a présidé à la signature de l'accord cadre de juin 1992»*.

□ **Jacques Delors favorable à un comité européen du groupe Hersant.** – Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, indique dans une lettre en date du 20 avril adressée à René Fagnoni, secrétaire du comité de groupe de la Socpresse (l'une des composantes principales du groupe Hersant avec France-Antilles), qu'il *«partage sa préoccupation»* de constituer un comité de groupe européen (hors France, le groupe Hersant est présent en Belgique, en Espagne, en Pologne, en Hongrie et dans la CEI). *«L'actualité économique et sociale démontre, si besoin est, la nécessité d'adopter dans les meilleurs délais la directive sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises à dimension européenne proposée par la Commission européenne»*, note M. Delors, qui précise qu' *«un texte présenté à la fin de 1990 prévoit la création d'un comité de groupe européen dans les entreprises employant plus de mille travailleurs et implantées dans au moins deux Etats membres de la Communauté (...). Ce texte répond à un besoin légitime et élémentaire (...).*



هكذا من الأصل

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Sont promus *commandeurs* :

MM. Charles Bessière ; Marcel Bouvinet ; Stanislas Du Port de Poncharra ; Louis Le Cléach ; Roger Menut ; Bernard Moreau ; Franck Vitry ; Hervé Yvin ; René Maynard ; Michel Aubry ; Erwan Bergot ; Olivier Dussaix ; Max Mesnier ; André Bagot ; Pierre Gayno ; Marius Barbier ; Jean Catalifaud.

Sont promus *officiers* :

MM. François Abet ; Jacques Alzuyeta ; Louis Auboiron ; Jean-Ignace Barbé ; Georges Blanchenay ; Georges Bourdeau ; Louis Brindejonc ; André Bru ; Marcel Cazanobes ; Julien Desroches ; Armand Faure ; André Gandelin ; Jean Guillemin ; Louis Lavau ; René Leclercq ; Ignace Olivier ; Max Mussot ; Gérard Bachelet ; Julien Blanchard ; Henri Boscals de Reals ; Maurice Boube ; René Bouland ; Michel Bulcourt ; Hubert Delcourt ; Michel Douls ; Paul Doyon ; Pierre Eidesheim ; Gabriel Esnault ; Bogdan Filipowicz ; Robert Froment ; Antony Gandet ; Roger Girod ; MM. Serge Guérin, Paul Guiteras, André Jacquet, Vivien Jaulin, Jean Lacoste, Yannick Lainé, Romildo Lazzarotto, Adolphe Le Merre, Pierre Lefort, Jean Lemor, François Leonardi, Jean Martin, Hervé Maupéou d'Ableige (de), Jean Mercury, Salah Nedjam, Michel Ortolan, Alain Pallu de Beaupuy, Jean Passays, Georges Perrin, Jean Proton, Jean Raby, Henri Roussel, Auguste Roux, Jean Simon, Georges Villermet, Albert Casens, Raymond Champenois, Maxime Destremau, Georges Joubert, Jean-Paul Tomine, René Aublanc, Michel Bello, Jean Ciappa, Philippe Enault, René Ganivet, Vincent Lopez, Serge Meyer, Jean-Marie Mourlhon, Jean Nicolas, Jean-Pierre Petit, Jacques Poirier, Roland Ratel, Georges Truc, Gérard Valtilingom, Paul Bechtold, Louis Dubourreau.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Marcel Lestrade.

MM. Marcel Aldeguer, Paul Bang-Rouhet, Georges Barral, Bernard Belhomme de Franqueville, Baptistin Bertolotti, André Bienvenu, André Bocq, Robert Borgniet, Jean Borrin, Michel Chaillet, Olivet Cheney, Albert Delarue, Xavier Delorme, Marc Didelon, Henri Doutres, Pierre Ducuing, Félix Eifler, Gérard Ferrier de Rieze (de), André Fournier, Siméon Frizza, Henri Gannat, René Gesnouin, Pierre Gobin, Louis Gouzé, Djillali Gour, Hervé Grandpierre, Louis Grapinet, Robert Husson, Michel Jubeau, Francis Jurquet de la Salle (de), Alfred Kalvikowski, Michel Le Roux, Jean Malpeyre, François Marsal, Antoine Merli, Alain Michalet, Guy Moisdon, Yves Morin, Amedeo Nonelli, Virgo Olivesi, Marcel Orvane, René Paquet, Noël Perrin, Pierre Planeille, Jean Ployer, Salvatore Rimi, Marcel Roucher, Georges Rougeot, Robert Sihie, Jacques Simonpietri, Jean Souchon, Camille Taleyssat, Tauotu Tumahai, André Xhaard.

Mme Jacqueline Cadoret, épouse Besnier.

MM. Roger Lenglet, Jacques Ribot, Jean Weiller.

MM. Georges Bou, Jacques Farisse, Jean Girard, Rémy Louis, Joseph Porta, Jacques Varnier, Jean Zanolini.

Emmanuel Alis, Jacques Amouroux, Jean Arnould, Jean Artic, Pierre Baillot, André Billegas, Guy Boisseau, Simon Brocherez, Michel Cabiten, Yves Cardot, Paul Cayrat, Henri Cotta, Jean Dekerle, Raymond Devivi, Jean Drode, Alain Duval, Jean-Luc Espinosa, Alain Farge, Pierre Gibergues, Jean Guillemot, Jean Haslin, Lucien Houpert, Paul Jacques, Mme Marie-Louise Jacquot, épouse Armosini. MM. Christian Jalady, Jean Jeannin, Yves Jeannin, Pierre Josserand, Olivier Joubert de la Motte, Herbert Krohn, Marc L'Elen de la Simone, Daniel Leman, Philippe Leport, Jacques Lévy, Daniel Longet, James Maizière, Claude Maurel, Michel Mifsud, Lucien Montial, Jean Odermatt, Christian Panatié, Marcel Petitjean, Gérard Picassette, Michel Pierron, Victor Prieux, Michel Rasse, Philippe Roux de Bezieux, Charly Vidal, Eban Y Dot.

Jean Abarnou, Robert Barthel, Jean Bataillie, Jacques Brousse, Jean-Claude Grubar, Gérard Huet de Froberville, Yves Jaouen.

Roger Kayser, Jean Picq.

Roger Bernateau, Bernard Chalbet, Roland Coleau, Henri Ferrand, Pierre François, Paul Jouhant, René L'Hermite, Emile Lacombe, André Lhussier, Laurent Mistral, Roland Petit, Robert Pierras, Christian Pignier, Bernard Tréhorel, Pierre Vanhautère.

Michel Audibert, Guy Beauchamp, Jean Chomé, Claude Envain, Claude Gautier, Jean Grange, Robert Le Moan, Paul Motizur.

MM. Idrio Belcari, Paul Bernelin, Henri Dyen, Pierre Hondaa, Jean Le Hénaff, Etienne Lidolff, Marius Luppi, Raymond Magniant, Marcel Nicloux, Marie Plasson, René Porcu, André Soulard, Brahim Tir.

MM. Claude Amiel, Fernand Bellanger, Luc Berton, Victor Blanchard, Henri Bojoly, Marcel Bujot, Robert Curron, Jean Castalion, André Chabanne, René Chantrelle, René Charpentier, René Claudel, Louis Damougeot, Bernard Danel, Emile Dedieu, Maurice Delacoux, Maurice Delmont, Robert Domissy, Alphonse Encinas, Francis Faur, Jean Forest, Henry Galand, Pierre Gambotti, Henri Gauret, Elie Giry, Jusu Gomez Montiel, Pierre Grimaldi, Jules Guichot, Léon Henny, Maurice Jaulin, Marcel Lagrée, Jean Larrieu, André Lascaud, François Le Conte, Armand Leduc, Joseph Lopez, Maurice Machu, Bernard Moyrand, Marcel Myin, Edmond Ningre, Maurice Nouveau, Gaston Olivier, Yvon Ollivier, Robert Paillas, René Périn, Jean Pollet, Jean Portet, Joseph Questin, Mohammed Radouane, Auguste Rio, José Rivera, Jean Rivet, André Rousseau, Joseph Ruiz, André Sakovitch, Raymond Sautenet, Jean Schumacher, Stanislas Swirgoski, Georges Terrier, Roger Toupet de Klairwal, Jean Vaïsselier, Félix Vavasseur.

Bruno De Vecchi ; Daniel Ventura ; Pierre Vial ; Stanislas Villiot ; Léon Wajsbrot ; André Watrée ; Joseph Wax.

Anciens résistants

Marie-Rose Bajeux, veuve Giraudeau ; Jacques Barré ; Juliette Beurville, épouse Mongin ; Henri Broder ; Georges Caillaud ; Pierre Chassagne ; Marie Fombaron, veuve O'Neill ; André Grumbach ; Raymonde Joly, épouse Rémy ; Marius Lescœur ; Marguerite Oudiette ; Jean Petit ; Marie-Thérèse Picand ; Marguerite Schwab ; Jean-Paul Seret-Mangold ; Georges Vaudin ; Edith Zukermanova ; Pierre Zyngerman ; André Amaury, épouse Paviot ; Roger Barthélémy ; Jacqueline Bassan, épouse Leitmann ; Henri Bataillon-Debès ; Icek Brunwasser ; Eliane Burckel, épouse Casanave-Laufive ; Paul Burlet ; Henri Chassaing ; Augustine Chastenet ; Gérard Délias ; Jean Depardon ; Jean Derrien ; Marcel Diguerher ; Henri Guyader ; Geneviève Janin ; Henri Lasvignottes ; Maurice Mazoyer ; André Mousset ; Charles Mutaux ; Roger Pichard ; Adolphe Ponthieu ; René Rouault ; Gaston Roux ; Angéla Sanna, épouse Bellon ; Colette Schwob ; Joseph Stab.

Ordre national du mérite

Ministère de la défense

Sont élevés à la dignité de *grand'croix* :

MM. Jean Revault d'Allonnes, général de corps d'armée ; Marcel Rouquette, général de division aérienne.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Pierre Balmitgère, général de brigade ; Hubert Viennot, médecin général ; Antonin Collet-Billon, ingénieur général de 1re classe de l'armement ; Jean-Pierre Anglade, général de brigade ; Dominique Deschamps, général de brigade.

Le *Journal officiel* daté des lundi 3 et mardi 4 mai 1993 publie une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

MOTOCYCLISME

BMW R. 1100 RS : opération de charme

Réconcilier tradition et modernité est décidément un exercice très en vogue chez les constructeurs motocyclistes. Alors que les Japonais multiplient les clins d'œil aux seventies et que Triumph revient sur la scène commerciale avec les mêmes intentions, BMW avait lancé, l'an dernier, sa R 100. R, attachant remake tout en chromes de ses aînées. Cette fois, avec la R. 1100 RS, la firme bavaroise joue un retour aux sources plus audacieux en présentant une nouvelle évolution de son célèbre moteur Boxer (deux cylindres à plat disposés perpendiculairement à la route), spécialité historique de la marque.

Coïncidant avec le soixante-dixième anniversaire du premier *flat-twin*, cette opération pouvait paraître quelque peu artificielle. Fort heureusement, la R. 1100 RS est véritablement inédite. Doté de quatre soupapes et composé de matériaux plus légers, le moteur refroidi – par un mélange air-huile – présente deux cylindres légèrement inclinés vers le bas et situés plus en hauteur sur la machine (ils ne peuvent toucher le sol dans les virages). Originale elle aussi, la partie cycle a été conçue de telle sorte que le carter moteur et la boîte de vitesses assurent un rôle porteur. BMW innove aussi du côté de la suspension : un combiné ressort-amortisseur placé à l'extrémité du cadre, les tubes de la fourche étant réduits à une simple fonction de guidage. Baptisée *Telelever*, cette technique empêche la moto de plonger au freinage et offre une meilleure stabilité lorsqu'il faut rapidement décélérer en courbe.

Compacte mais anguleuse à l'avant, la ligne n'a plus rien à voir avec les allures pachydermiques de certaines dignes représentantes de la lignée des *flat-twin*. Mais la solidité de l'ensemble n'en souffre apparemment pas (10 000 kilomètres peuvent être parcourus entre deux révisions).

Au guidon, la R. 1100 RS peut se prévaloir d'une excellente tenue de route. Avec ses 239 kilos, elle reste dans des proportions raisonnables et la souplesse de son moteur est on ne peut plus agréable. Si le sympathique ballottement latéral des deux cylindres est perceptible à bas régime, il disparaît à l'accélération. Bien évidemment, les inconditionnels de BMW pardonneront à la boîte de vitesses d'être assez bruyante, à la transmission par cardan de se révéler un peu raide et apprécieront même les odeurs d'huile qui remontent vers le pilote. Point trop agressive puisque la puissance a été sagement contenue à 90 chevaux, cette moto n'en a pas moins du caractère tout en se montrant très regardante pour la sécurité du pilote (le freinage, avec ABS en option, est irréprochable) et son confort. Sur la R. 1100 RS, les tibias ne risquent plus, comme autrefois, de heurter malencontreusement les carburateurs et un « kit ergonomique » permet de régler hauteur de la selle, positionnement du guidon et inclinaison de la bulle de carénage. Pour une moto dont le premier prix dépasse 73 000 francs, on peut tout de même regretter que l'équipement de série ne comporte ni jauge à essence, ni indicateur du rapport enclenché, ni montre.

Avec cette machine techniquement réussie, BMW ne désorientera pas ses fidèles. Reste à savoir si ceux qui préfèrent les japonaises seront sensibles à cette opération de charme qui traduit la volonté du premier constructeur européen de rajeunir sa clientèle. Consciente qu'il lui faut aller encore plus loin, la firme allemande commercialisera dès l'an prochain un trail monocylindre de 650 cc conçu à Munich mais fabriqué en Italie par Aprilia.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ BMW R. 1100 RS : 1 085 cc, 90 cv, de 73 500 à 86 500 F selon l'équipement.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 MAI

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (Premier percours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 h 15, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Renaissance au Musée de Cluny », 14 h 30, hall du Musée de Cluny (Le Cavalier bleu).

« Exposition : le printemps des génies », 14 h 30, Bibliothèque nationale, hall d'entrée (D. Fleuriot).

« L'hôtel Gouthière et son décor néoclassique et quelques passages pittoresques du dixième arrondissement », 14 h 30, 6, rue Pierre-Bullet (S. Rojon-Kern).

« Promenade insolite du moulin Joly à la Folie-Méricourt », 14 h 45, métro Couronnes (V. de Langlade).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« L'hôtel de Massa et les jardins de la maison royale de santé », 15 heures, angle de la rue Cassini et de la rue du Faubourg-Saint-Jacques (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Le treizième arrondissement : un peuple de passion et de générosité », par J. Bachelot (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

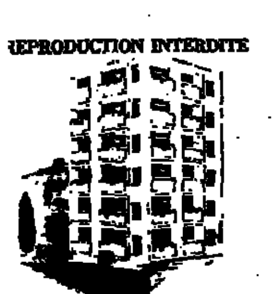
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

3e arrdt

BASTILLE
Imm. anc., 4 P., 2e ét., dble séj., 2 chb. Charme. Calme. NOTAIRE. 44-77-37-63

BEAUBOURG, 4e ét., calme, 75 m², refait neuf, original, 1 800 000 F. 45-31-51-10

4e arrdt

Boulevard HENRI-IV
5 P. 215 m², 5e asc. pierre de t., gd balc. Calme, Soleil. Possib. libérale service A.S.M. 48-24-53-88 soir et w-end 21 h. 42-40-35-94.

PROXIM. PL. VOSGES
BEAU STUDIO
A SAISIR 475 008 F
CASSIL. 45-66-43-43

5e arrdt

CARDINAL LEMOINE, studio 28 m², balcon, confort, 2e ét. 650 000 F. 45-35-30-32

PANTHEON CONTRESCARPE 3 p. 60 m², chb 8 m² calme, verdure, charme 1 800 000 F. Poss. pkg. 40-51-64-86.

PRES MONGE, studio 20 m², conf. 6e ét. bel imm., 480 000 F. 45-35-30-32

CENSIER EXCEPTIONNEL
CHARMANT DUPLEX 2 P., 40 m², poutres. 780 000 F
PARTENA – 40-07-86-50

6e arrdt

METRO DUROC, 2 PCES, idéal pied à terre, état impeccable, très clair. 1 060 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

7e arrdt

METRO VANEAU STUDIO, TT CONFT TRÈS CLAIR
560 000 F
CASSIL R.G. 45-66-43-43

AV. SEGUR récent Liv. 3 chb. 1e clair soleil 2 800 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60.

CONCORDE R.G.
Bel appart 340 m², triple réception. 5 chbres. étg. élevé, box + service, très belle vue dégagée s/Seine, Concorde, Tuileries, etc.
NOTAIRE
45-63-71-81

8e arrdt

RUE FRANÇOIS-1er
Imm. P. de T. 1e ét. 145 m² belles récept. 3 chbres
LARGIER 42-66-18-83.

ST-PHILIPPE-ROULE, 2-3 P. 75 m², 1 850 000 F
PARTENA MADELEINE.
11, r. Tronchet. 47-42-07-43

9e arrdt

ST-GEORGES, 3 P., 50 m², 5e asc., bel imm., 1 100 000. PARTENA, 47-42-07-43

11e arrdt

S/cour arb., ST AMBROISE, 2 P. 30 m². 430 000 PARTENA MADELEINE, 11 R TRONCHET. 47-42-07-43

STUDIO 32 m² Résid. stdg très calme 2e et s/parc excel. ETAT. Prix 650 000 F Tél. : 46-83-13-95.

14e arrdt

DAGUERRE, pet. 2 P., s/jard., tr. bon état 650 000 F
R. CAMPAGNE-PREMIÈRE, séjour, 3 chbres + service, 2 800 000 F. 43-26-73-14

EDGAR QUINET
Neuf 4 P. 90 m² + terrasse 24 m² 3 250 000 F + parking
J.N. 40-89-00-00.

15e arrdt

CONVENTION, gd studio + balc., tt cft 7e asc. vue dégagée stand, park. poss. 780 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

LE TRÈS BEAU QUINZIÈME
Près avenue FÉLIX-FAURE et rue du COMMERCE
4 ET 5 PIÈCES AVEC TERRASSE
FAÇADE PRINCIPALE SUD-OUEST SANS VIS-A-VIS
S/place 15 h à 19 h 30 du lundi au vendredi
159, RUE DE JAVEL
et samedi toute la journée
40-60-14-59
45-22-00-50

Mo Convention. Versailles Dans imm. p. de t. 1e vue sur square, 3/4 P. 70 m², cuis., s. de bns aménag. État neuf. Carte interph. Poss. parking. Px 1 700 000. T. 43-20-79-20 après 20 h : 45-33-59-98

Mo PASTEUR, STUDIO, ét. élevé, tt cft asc., park. poss.
790 000 F CASSIL
RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

MONTPARNASSE
Pierre de taille, standing. BEAU VOLUME EN DUPLEX 94 m² + 60 m² jdin paysagé. 2 250 000 F
45-62-92-25

RUE THÉATRE, 2 PCES, à 2 PAS DU MÉTRO, plein Sud, cave + park. possib., imm. ravalé, 770 000, CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

CONVENTION. 3 P. 65 m² Bel imm. pierre de taille. 1 300 000 F. 42-79-88-78

16e arrdt

LA FONTAINE, 4 P., 115 m², pierre de t., stand., 1e ét., asc., clair refait neuf, 2 980 000 F. 42-89-24-63

MIRABEAU. 2 P. 50 m² 3 m de hauteur, 1er étage. 20 000 F/m². 45-31-51-10

92 Hauts-de-Seine

Mo PLATEAU VANVES 3 P. TT CFT, clair, imm. pierre de taille, ravalé. A VOIR 930 000 F CASSIL. 45-66-43-43

NEUILLY Ile de la Jatte, stand. tr. clair, 7e ét., studio, 46 m², cuis. équipée, terrasse 13 m², cave, 1 150 000 F, SOMOGER. 46-21-15-63

94 Val-de-Marne

JOINVILLE RESID.
NEUF 5/6 P. Duplex 140 m² + Terrasses-jardin
Prestations haut niveau
Livraison immédiate
45-11-28-60.

MAIRIE D'IVRY Bel appt. 5 P. dans imm. récent. Etage élevé. Vue imprenable, cuis. séj. 4 chb. sl. de bains dche, placards. Balcon. Prix 1 100 000 F. 46-72-55-36.

NOGENT BOIS
Neuf 4 P. 94 m² + balc., séj., sud-ouest 2 050 000 F + park.
J.N. 40-89-00-00.

OCCUPÉ VINCENNES
5 P. 105 m², r.-de-ch. + jard. 75 m². 1 100 000 F. Rapport 48 000 F/an. Libre fin 1997 42-60-30-15

Province

TOULON. Prox. plage. Vue rade. Appt 80 m² + balc. + loggia + cave. Px 430 000 F. T. 94-93-46-73

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande.
46-22-03-80 – 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau 75116 Paris rech. POUR CLIENTS ETRANGERS 40 à 100 m² QUARTIERS RESIDENTIELS
(1) 47-20-40-03

Recherche 2 à 4 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPT. chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

viagers

PARIS-6e
R. MADAME. Anc. 125 m² + box + service, 3e étg asc. Occupé. 1 800 000 F + rente mens. 15 000 F.

PARIS-7e
AV. ÉLISÉE-RECLUS
Pierre de t., stand., 5e asc., gds balc., plein sud, 135 m² + serv., occupé, 1 200 000 F + rente annuelle 13 500 F.

NOTAIRE
45-63-71-81

villas

Part. vend villa 25 km Limoges 6 km lac St-Pardoux, séjour 42 m², balcon chem., 2 chbres, s. de b., WC cuis. équip., ét. 2 chbres lamb. cab. toil., WC, s-sol chauff. cent., cave terrasse 1 100 m², garage. Tél. : 55-71-02-69 et 55-56-19-65.

résidence service

LES HESPERIDES ST JAMES NEUILLY 8 rue de Labordère à vendre, 3 P., 70 m², rénové, balcon sud, cave, boxe fermé, particulier H. B.
Tél. : 46-24-61-19

pavillons

Mo ALÉSIA. Petit pavillon, 2 étages. Calme. Jardin. 1 850 000 F. 45-40-56-91

châteaux

GARD. 20 km mer, 600 m² + dép. S/3,8 ha. Calme. Vue. (16) 67-89-18-19, 8 h-22 h.

propriétés

Propriété 3 ha. Rivière bois Confins Velay-Forez prix à débattre 71-03-22-05.

terrains

Bures S/Yvette et Palaiseau, ter. viab. de 350 à 3 800 m², l'imm. ORSAY. 64-46-04-17

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
3e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 77 m², 1er étage parking	8, rue du Grand-Veneur SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	8 070 + 1 025 5 810
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 41 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-70 Honoraires d'actes	5 630 + 559,15 656
7e ARRONDISSEMENT		
2/3 PIÈCES 84 m², 2e étage	85, avenue de Suffren SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	11 020 + 2 003 7 934
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², rez-de-ch.	107, avenue Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 050 + 416 3 186
2 PIÈCES 49 m², 7e étage Asc., balc., gardien	76, rue de Bercy LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	4 580 + 429 4 101
3 PIÈCES 84 m², 7e étage	18 bis, bld de la Bastille PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	7 400 + 1 087 5 337
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 76 m², 1er étage, balcon	83, rue de l'Ouest LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	5 373 + 1 155 4 720
15e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m², cuis. équip. 1er étage	17-19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 000 + 600 2 430
2 PIÈCES 63 m², 3e étage	11, rue A.-Cabanel PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 1 000 4 625
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 120 m², 4e étage	60, avenue Foch PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	16 840 + 880 11 983
18e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m², 4e étage parking	110, rue Marcadet PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 220 + 680 2 291
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 81 m², 6e étage parking	2-10, rue de Joinville PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	6 800 + 1 110 4 839
20e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 94 m², 5e étage parking	2, rue Tolain PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	7 412 + 1 767 5 274
YVELINES		
Pavillon F4 109 m², parking	VERNEUIL-SUR-SEINE 25, allée George-Sand AGIFRANCE – 47-32-32-28 Frais de commission	5 443 + 282 4 067
HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 55 m², terrasse Rez-de-ch., park.	SURESNES 44, rue J.-J.-Rousseau CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 800 + 480 3 006
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bld du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 782,25 357
STUDIO 33 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22 ter, bld du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	3 945 + 500 380
2/3 PIÈCES 51 m², 6e étage parking	BOULOGNE 229, bld Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-68 Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
4 PIÈCES 100 m², rez-de-ch. parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	10 840 + 2 300 7 714
4 PIÈCES 111 m², 7e étage parking	LEVALLOIS-PERRET 5-7, allée Claude-Monet PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	14 900 + 950 10 603
6 PIÈCES 230 m², 2e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 1 bis, bld Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	26 818 + 3 546 1 983,68
2 PIÈCES 48 m², 3e étage parking, cave	COURBEVOIE 20, avenue Dubonnet SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	4 000 + 692 2 880
3 PIÈCES Imm. récent 79 m², park. cave	SURESNES 25, av. Georges-Pompidou SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	6 000 + 930 4 320
94 VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 50 m² + balcon 10e étage, park.	CRÉTEIL 10-12, allée de la Toison-d'or CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 750 + 850 2 250

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

PHENIX GESTION











VIE DES ENTREPRISES

Après la décision du tribunal de Saint-Nazaire

Le groupe immobilier Moulet repris par Marceau

NANTES

correspondance

Un trou de 400 millions de francs, 350 logements impayés, 800 à 900 artisans du bâtiment touchés dans plusieurs départements de l'Ouest : le dépôt de bilan du groupe immobilier Moulet, le 2 décembre 1992, avait fait l'effet d'une première bombe. Une seconde devait éclater quelques semaines plus tard avec l'apparition d'un repreneur, le groupe Marceau, dans le capital duquel on trouvait à 25 %... la famille Moulet. En somme, la famille Moulet se présentait à la reprise du groupe Moulet !

Pour les professionnels, la ficelle était un peu grosse : un *« comité de défense des entrepreneurs et artisans victimes du dépôt de bilan du groupe Moulet »* se constituait immédiatement sous la houlette de la Fédération du bâtiment de Loire-Atlantique, pour éviter que le groupe ne reparte sur les cendres de 110 millions de travaux impayés.

Les laissés-pour-compte du dépôt de bilan

Le tribunal de Saint-Nazaire a finalement décidé, vendredi 30 avril, de couper la poire en deux : en cédant l'entreprise au groupe Marceau, il assure la survie de 90 emplois, mais en demandant aux repreneurs d'écarter la famille Moulet de son capital, il évite le scandale. Pour la fédération du bâtiment, c'est le moins que l'on pouvait faire. *« Reste*, écrit-elle, *qu'il est trop commode de tirer un trait sur 110 millions et de repartir, hélas, le plus licitement du monde ! »* Et d'ajouter : *« Le pouvoir judiciaire s'est prononcé en fonction des lois en vigueur. La question qu'il faut se poser est simple. Peut-on rendre une bonne justice avec de mauvaises lois ? »*

Pour les professionnels du bâtiment (alors qu'une quinzaine d'entre eux ont dû mettre la clé sous la porte depuis le début de cette affaire), la loi autorise la spoliation légale des entreprises. Ils se tournent donc vers le Parlement pour qu'un nouveau texte permette aux entreprises de rester propriétaires de leurs ouvrages jusqu'à leur paiement.

En attendant, et pour parer à l'urgence, seul le gouvernement peut aujourd'hui venir soulager les laissés-pour-compte du dépôt de bilan. Pierre Méhaignerie, en campagne électorale à Nantes, n'avait-il pas laissé entrevoir cette possibilité ? L'Etat peut, dans certains cas, abandonner ses créances prioritaires au profit des entrepreneurs : le groupe Marceau ayant mis 77 millions sur la table, les créances de l'Etat se montant environ à 75 millions, le compte est vite fait : une bonne partie des travaux impayés pourraient être remboursés. C'est ce que les organisations professionnelles entendent demander au gouvernement. A défaut d'une véritable morale dans les affaires, ce pourrait être un début de vraie justice.

YVES DECAENS

Sur fond de négociation entre Hoechst et Rhône-Poulenc

Prolongation du directoire de Roussel-Uclaf

Le conseil de surveillance de Roussel-Uclaf, réuni mercredi 5 mai, a décidé de prolonger jusqu'à la fin de l'année le mandat des trois membres du directoire – Edouard Sakiz, Jean-Pierre Godard et Olivier Jacquesson – qui venait à échéance en juin. Cette décision sera proposée à l'assemblée générale du 21 juin. Elle permettra au groupe de ne pas vivre en même temps deux importantes modifications : la recomposition de son capital avec le désengagement de Rhône-Poulenc et la nomination d'un nouveau président pour succéder à M. Sakiz, soixante-sept ans, qui dirige la firme pharmaceutique depuis 1981.

Depuis plusieurs mois, Hoechst, numéro un mondial de la chimie, détenteur de 54,5 % du capital de Roussel-Uclaf, négocie le rachat des 35 % détenus par Rhône-Poulenc. Les discussions sont ardues pour la cession de cette participation estimée à environ 3,5 milliards de francs. De plus, Hoechst envisage de ne pas garder l'intégralité de cette participation et donc d'en remettre une partie dans le public.

La molécule abortive RU 486

Le groupe allemand n'aurait pas non plus l'intention d'intégrer la firme française dans son secteur santé pour lui laisser son autonomie. La désignation d'un nouveau président viendra dans un second temps, une fois ce problème réglé.

En 1992, Roussel-Uclaf a procédé à de nouvelles restructurations pour tenter d'augmenter sa rentabilité. En dehors des gains provoqués par les différentes cessions, la firme a enregistré une progression de 11,9 % de son bénéfice net, qui a atteint 735 millions de francs alors que le chiffre d'affaires est resté quasiment stable à 14,4 milliards de francs. Les résultats du premier trimestre ont été marqués par une hausse de 17,3 % des bénéfices pour un chiffre d'affaires en progression de 4,2 %. Récemment, les autorités américaines ont autorisé l'expérimentation de la molécule abortive RU 486. Mais, pour des raisons d'éthique et n'aimant pas ce produit, Hoechst ne veut être impliqué directement aux Etats-Unis dans la production et la commercialisation de cette pilule mise au point par Roussel-Uclaf. L'expérimentation sera réalisée par l'organisation caritative Population Council (*le Monde* du 27 avril).

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITION

□ **BSN acquiert Delisle, leader canadien des yoghourts.** – Le groupe agroalimentaire français BSN vient d'acquérir la société canadienne Delisle, leader dans son pays sur le marché des yoghourts. Implantée près de Montréal, cette firme, qui affiche un chiffre d'affaires de 300 millions de francs, a une position particulièrement forte dans l'est du pays, au Québec, en Ontario, et dans les provinces maritimes.

CRISE

□ **Nouvelles mesures de chômage partiel à Peugeot-Mulhouse.** – Trois journées de chômage partiel sont prévues en mai pour 9 000 des 12 000 salariés de l'usine Peugeot de Mulhouse, qui assure le montage de la 106 et fournit des pièces pour le groupe PSA. Le reste du personnel chômera un jour alors que, depuis janvier, deux à six journées de chômage sont intervenues chaque mois. La direction justifie ces mesures par le ralentissement du marché automobile et l'existence de sureffectifs. Le plan social, annoncé en janvier par Automobiles Peugeot, doit se traduire par la suppression de 775 emplois à Mulhouse à partir du mois de mai.

COOPÉRATION

□ **Les négociations entre British Telecommunications et EDS seraient dans l'impasse.** – Les discussions en vue d'une possible alliance entre Electronic Data Systems Corp. (EDS), filiale du groupe automobile américain General Motors (GM), et British Telecommunications PLC sont dans une impasse, affirme mardi 4 mai le *Wall Street Journal*, citant des sources proches des négociateurs. Les deux sociétés seraient en désaccord sur les conditions financières concernant le rachat par British Telecom d'une participation dans EDS pouvant aller jusqu'à 25 %, ainsi que sur la manière dont EDS sera dirigée. Une source auprès de British Telecom citée par le quotidien a indiqué que le groupe britannique *« cherche à investir aux Etats-Unis, sans quoi il ne pourra jamais réaliser ses objectifs d'expansion globale »*. Mais, British Telecom *« ne veut pas s'engager dans quelque chose qu'il ne contrôle pas »*.

RÉSULTATS

□ **La Cana : bénéfice net part du groupe divisé par deux en 1992.** – La Cana (Coopérative d'Ancenis) a vu son résultat net part du groupe divisé par deux en 1992 par rapport à l'année précédente à 15 millions de francs. Le bénéfice courant a progressé de 24 à 31 millions de francs. Le chiffre d'affaires passe dans le même temps de 6,64 milliards de francs à 8,17 milliards (+ 23 %), essentiellement grâce à une vigoureuse croissance externe. Le groupe coopératif a en effet pris une participation de 50 %, conjointement avec Coopagri Bretagne dans la Laiterie nouvelle de l'Arguenon, dans les Côtes-d'Armor. La Cana a également repris l'abattoir du distributeur Casino à Saint-Maixent.

□ **Fives-Lille (mécanique lourde) : résultat net de 101 millions de francs en baisse de 33 % en 1992.** – Le groupe français Fives-Lille, spécialisé dans la mécanique lourde, a dégagé en 1992 un résultat net (part du groupe) de 101 millions de francs, en baisse de 33 % sur l'année précédente. Victime de la chute des investissements dans l'industrie, le chiffre d'affaires recule sensiblement à 5,9 milliards de francs, (6,4 milliards en 1991). Fives-Lille, dont le principal actionnaire est Paribas, ne fait pas de prévisions pour l'année 1993, se contentant d'indiquer que le *« renforcement de l'action commerciale et la diversification géographique des marchés devrait permettre à Fives-Lille de tirer rapidement parti de la reprise lorsque celle-ci se produira »*.

□ **Picard Surgelés : baisse de 8 % du bénéfice net en 1992.** – Le groupe Picard Surgelés a enregistré en 1992 une baisse de 8 % de son bénéfice net, ramené à 50 millions de francs, malgré une hausse de 9 % de son chiffre d'affaires qui a atteint 1,57 milliard de francs. Ce recul s'explique par la guerre des prix entre distributeurs de produits surgelés, qui a amené le groupe à multiplier les promotions l'an dernier, a expliqué un représentant du groupe. Picard Surgelés a néanmoins amélioré sa capacité d'autofinancement, qui s'élève à 116 millions de francs. Le groupe a ouvert l'an dernier 28 nouveaux points de vente, portés à 212 au total sur l'ensemble du territoire français. Picard, groupe indépendant créé en 1973, est devenu le troisième distributeur français de produits surgelés, derrière les chaînes de grands magasins Leclerc et Intermarché.

INVESTISSEMENTS

□ **Alcatel Allemagne va installer un réseau téléphonique en Ouzbékistan.** – La société Alcatel SEL RFT, filiale est-allemande d'Alcatel Allemagne, a signé une déclaration d'intention pour installer un réseau téléphonique en Ouzbékistan, lors de la visite en Allemagne du président ouzbek Islam Karimov, a-t-elle annoncé mardi 4 mai dans un communiqué. Des négociations auront lieu au cours des prochaines semaines pour la concrétisation du projet, est-il précisé. Alcatel SEL RFT, qui a proposé d'installer en Ouzbékistan un système numérique, a déjà obtenu des contrats dans plusieurs pays de l'ex-Union soviétique, notamment au Kazakhstan et en Lituanie.

□ **Levi-Strauss (habillement) suspend ses projets en Chine.** – Levi-Strauss, le fabricant américain de jeans, a annoncé, lundi 3 mai, la suspension de ses projets d'investissements directs en Chine et la réduction progressive de ses contrats de sous-traitance dans ce pays en raison de la situation des droits de l'homme. Les contrats de sous-traitance liant Levi-Strauss à 30 sociétés « privées » chinoises représentent 2 % du volume total des vêtements vendus par le groupe. Levi-Strauss affirme qu'il n'y a aucune relation entre sa décision et le débat sur le renouvellement à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée que le président Bill Clinton souhaitait lier au respect des droits de l'homme. Société non cotée, Levi-Strauss a réalisé l'an dernier un chiffre de 5,6 milliards de dollars (29 milliards de francs) et emploie 33 000 salariés dans soixante pays.

CESSION

□ **Bolloré Technologies cède au groupe papetier néerlandais KNP BT la moitié de JOB Parilux.** – Bolloré Technologies va céder au papetier néerlandais KNP BT la moitié de JOB Parilux. Selon les informations communiquées par l'acheteur, JOB Parilux est *« l'un des trois principaux fabricants européens de papier couché »*, avec une production annuelle de 32 000 tonnes. Basée à Toulouse, l'entreprise emploie 300 personnes et représente un volume d'affaires de 240 millions de francs par an. Le montant de la transaction, qui aurait été formalisée jeudi 29 avril à Paris, n'a pas été dévoilé. KNP BT a agi, en l'occurrence, *« sous le couvert »* de la société Gelderse Papiergroep, dont il détient 40 %, et qui est comme JOB Parilux active sur le créneau des spécialités graphiques. Un porte-parole de KNP BT a affirmé que la fusion des deux entreprises n'était pas exclue à terme, le groupe néerlandais ayant également pris une option, levable à partir de 1996, sur les 50 % restants détenus par Bolloré Technologies. *(Corresp.)*

PARTICIPATION

□ **Anheuser-Busch va prendre 18 % de la principale brasserie mexicaine.** – Le premier brasseur américain, Anheuser-Busch, a conclu un accord de principe pour prendre une participation de 18 % dans la principale brasserie mexicaine, Grupo Modelo SA, pour 477 millions de dollars. Anheuser-Busch, qui produit notamment la bière Budweiser, détient 44 % du marché américain. Grupo Modelo, le dixième brasseur mondial, produit la bière Corona et détient 51 % du marché mexicain. Le projet d'accord entre les deux firmes devrait être finalisé en juin. Il donnera à Anheuser-Busch la possibilité de doubler son investissement en 1995.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 mai = Terne

La Bourse de Paris, qui avait ouvert en très légère hausse, a rapidement viré à la baisse mercredi, avant de se ressaisir en début d'après-midi. Vers 13 h 30, l'indice CAC 40 gagnait 0,28 % à 1929,04 points. Les intervenants n'attendaient pas grand-chose de la séance de mercredi, étant donné que le collectif budgétaire ne sera connu que lundi 10 mai et que les signes de récession se multiplient.

« Les investisseurs pourraient une nouvelle fois tester le support des 1 900 points » sur lequel le marché avait rebondi la semaine dernière, soulignait un intervenant. « Toutes les nouvelles de conjoncture sont mauvaises, et avec les résultats semestriels, on va aller de déception en déception », commentait, désenchanté, un analyste. Même si certains anticipent une nouvelle baisse des taux de la Banque de France dans les prochains jours et alors qu'en Allemagne les pressions continuent pour que la Bundesbank accélère le rythme de la détente monétaire, les investisseurs restent pessimistes.

La cotation des actions de Mory SA, le spécialiste du transport routier et de la logistique filiale du groupe Novalliance, a été suspendue sur le second marché « jusqu'à nouvel avis », selon la Société des Bourses françaises (SBF).

NEW-YORK, 4 mai = Inchangé

Wall Street a terminé pratiquement inchangé mardi 4 mai, dans une atmosphère modérément active, les investisseurs n'ayant apparemment pas réagi à l'annonce d'une baisse de 1 % de l'indice composite en mars aux Etats-Unis. Ce recul de l'indice, le plus important depuis novembre 1990, a provoqué une nette baisse des taux d'intérêt à long terme, dont n'a pas profité Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 446,19 points, en baisse de 0,27 point avec 265 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 264 contre 692 ; 549 titres sont restés inchangés.

Après la publication récente de nombreuses statistiques reflétant un essoufflement de la reprise économique américaine, certains opérateurs spéculent sur la possibilité d'un assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale. Les opérateurs craignent également une mauvaise surprise vendredi 7 mai lorsque seront publiés les chiffres du chômage aux Etats-Unis pour avril. Les experts tablaient initialement sur 150 000 créations d'emplois ; plusieurs d'entre eux ont revu leurs prévisions à la baisse à la lumière des dernières statistiques. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 6,78 % contre 6,85 % lundi.

VALEURS	Cours du 3 mai	Cours du 4 mai
Alcoa	65 1/4	64 5/8
ATT	58	58 7/8
Boeing	38 7/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	30 3/8	30 7/8
Du Pont de Nemours	52 1/8	52
Eastman Kodak	48 3/4	50
Exxon	66 5/8	65 1/2
Ford	54 3/4	56 1/8
General Electric	90 5/8	89 3/4
General Motors	41	41 7/8
Goodyear	74 5/8	76 3/8
IBM	48 5/8	49 1/4
ITT	82	80 3/4
Mobil Oil	71 3/8	70 1/2
Pfizer	68 1/4	69 1/4
Schlumberger	64 1/4	64 1/8
Texaco	63 7/8	63 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	138 5/8	136 1/4
Union Carbide	19 1/2	19
United Tech.	49 1/4	48 3/4
Westinghouse	16 1/8	15
Xerox Corp.	77 1/8	76 3/8

LONDRES, 4 mai = Morne

La Bourse de Londres a rouvert ses portes mardi 4 mai après un long week-end en raison du lundi férié. Les valeurs ont terminé avec peu de changements au Stock Exchange où l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 0,5 point (0,01 %) à 2 812,6, après avoir gagné jusqu'à 9,8 points dans la matinée sous l'influence de Wall Street. Une correction technique après les pertes de la semaine dernière avait contribué aux gains matinaux. Le volume des échanges s'est élevé à 417,8 millions de titres contre 521,8 millions vendredi.

Les titres du secteur pharmaceutique ont terminé en léger progrès, mais les banques et les supermarchés ont été plutôt faibles. Sainsbury a perdu 6 pence à 461 et Tesco a cédé 4,5 pence à 217,5 après la publication d'une étude montrant que les grands groupes de distribution ont tendance à baisser leurs prix dans les zones où ils sont concurrencés par des chaînes de discount, qui sont en train de gagner des parts de marché.

VALEURS	Cours du 29 avril	Cours du 4 mai
Allied Lyons	5,74	5,75
B.P.	2,92	2,93
B.T.R.	6,01	5,95
Cadbury	4,83	4,84
De Beers	11,31	11,31
Glaxo	5,96	5,92
G.U.S.	29,13	29,13
I.C.I.	12,87	12,73
Reuters	12,42	12,42
RTZ	6,50	6,43
Shell	5,55	5,58
Unilever	10,83	10,84

TOKYO, 5 mai Clos

Déjà fermés lundi 3 mai en raison de la journée de la Constitution et mardi 4 pour cette fête nationale, la Bourse et les marchés financiers de Tokyo étaient clos le mercredi 5 mai (journée des enfants).

CHANGES

Dollar : 5,30 F =

Le dollar était stable dans un marché calme mercredi 5 mai, tandis que le franc continuait à se raffermir par rapport au deutschemark. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,30 francs contre 5,3035 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	4 mai	5 mai
Dollar (en DM)	1,5740	1,5730

TOKYO	4 mai	5 mai
Dollar (en yens)	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (5 mai)	8 1/4 - 8 3/8 %
New-York (4 mai)	2 5/16 %

BOURSES

	3 mai	4 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	522,6	525,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 936,97	1 923,63

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 mai	4 mai
Industrielles	3 447,25	3 446,19

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 mai	4 mai
100 valeurs	Clos	2 812,6
30 valeurs	Clos	2 218
Mines d'or	Clos	148,1
Fonds d'Etat	Clos	95,4

FRANCFORT

	3 mai	4 mai
Dax	1 629,16	1 627,37

TOKYO

	4 mai	5 mai
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,2970	5,2980	5,3575	5,3605
Yen (100)	4,8045	4,8077	4,8580	4,8640
Ecu	6,5880	6,5820	6,5682	6,5739
Deutschemark	3,3692	3,3697	3,3689	3,3711
Franc suisse	3,7461	3,7495	3,7696	3,7753
Lire italienne (1000)	3,6150	3,6183	3,5834	3,5888
Livre sterling	8,3136	8,3206	8,3454	8,3572
Peseta (100)	4,5996	4,6026	4,5129	4,5232

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 3/8	8 1/2	8 3/16	8 5/16	8	1/8
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 1/2	7 5/8	7 1/8	7 1/4
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 13 16	11 1/16	10 3/4	11	10 11/16	10 15/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	15 3/8	16 7/8	14 1/4	15 1/4	13 1/4	14 1/4
Franc français	7 3/4	7 15/16	7 7/16	7 5/8	7 1/4	7 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

□ **Le CCF et BHF vont acheter Charterhouse pour environ 1,350 milliard de francs.** – Les banques française Crédit commercial de France (CCF) et allemande BHF-Bank vont acheter la banque d'affaires britannique Charterhouse sur une base de 162 à 163 millions de livres (1,350 milliard de francs environ), soit un prix très légèrement inférieur à la valeur d'actif de 168 millions de livres, a indiqué mardi 4 mai le président du CCF, Michel Pébereau. Le CCF et la BHF avaient annoncé en février l'acquisition de 90,1 % de Charterhouse. Un audit général est en cours et la transaction pourrait être finalisée fin juin, ou début juillet, a confirmé M. Pébereau qui intervenait lors de l'assemblée générale des actionnaires de son établissement. Le bénéfice net de Charterhouse était de 18 millions de livres en 1992. Les résultats de 1993 devraient être à peu près identiques. Le prix d'achat devrait donc correspondre à environ dix fois les bénéfices.

BOURSE DE PARIS DU 5 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cpt Lyon Alexand.	363 10	365
Concorde	598	598
Constr.Mét.Prov.	18	17 50
Crédit Gén.Ind.	108	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	806	....
Didot Bottin	565	565
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	287 60	286 80
Ent.Mag. Paris	3900	....
Eridania-Béghin CI.	570	575
Fidei	385	385

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Soltam (ex Saram)	64	....
Sotragi	3276	....
Soudure Autogène	734	734
Sovabail	400	....
Steni	1000	....
Taittinger	2065	2010
Tessa-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	228	231
Ufiner	1400	1352
Vicat	453	....
Viniprix	1500	1500
Virax	121	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.N.I.M.	1125	1120
Codetour	346	346
Creeks	105	....
Dauphin	270	270
Devanlay	1240	1239
Dolisos	120	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	240	237 10
Finacor	154 80	157
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	568	586

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pold.Filipacchi	656	660
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	337	335
Select Invest (Ly)	103	103
Serbo	171	169 50
Sopra	375	375
TF1	431	435
Thermador H. (Ly)	342	344
Unilog	229	229
Viel et Cie	150	150
Y. St-Laurent Groupe	745	740

SICAV (sélection) 4/5

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Energia	304 48	290 67
Eparcic	3952 31	3952 31
Eparcourt-Sicav	4222 58	4212 05
Epargne Associat.	25717 19	25424 37
Epargne-Unie	1363 35	1330 10
Ecu Cash capi	8607 03	8607 03•
Euro Solidarité	1137 52	1128 28•
Eurocic Leaders	1072 56	1041 32
Eurodyn	1213 02	1183 43
Euro Gan	6404 77	6158 43
Fonsicav	15837 56	15837 56
France-gan	10781 59	10347 68

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Natio Valeurs	895 66	871 69
Nippon-Gan	6289 57	6047 66
Nord Sud Dévelop.	1753 84	1760 34
Obli-Associations	174 45	172 72
Oblicic-Mondial	2872 33	2829 88
Oblicic-Régions	1134 58	1117 79
Oblifutur	3227 08	3148 37
Oblig. ttes caté.	195 37	192 48
Oblilion	1536 65	1521 44•
Oblisécurité Sicav	14167 06	14167 06
Oracion	1307 14	1275 26
Paribas Capitalisation	1726 73	1701 21

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Trikos	5399 56	5330 27•
Uni-Associations	122 58	122 58•
Uni-Foncier	1311 82	1279 82
Unifrance	604 31	589 57
Uni Régions	1262 95	1232 15
Univar	255 42	255 42•
Univers Actions	1368 43	1336 05
Univers Obligations	1931 58	1884 47
Valorg	2242 86	2240 62
Valrea	58380 15	58350 97
Winterthur St-Honoré	230 93	220 46

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 303	....	5 1	5 6
Ecu	6 587	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 930	....	328	348
Belgique (100 F)	16 389	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	299 990	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 611	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	87 750	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 211	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 347	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 477	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	373 380	....	360	380
Suède (100 krs)	72 580	....	68	77
Norvège (100 k)	78 670	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 887	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 606	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 635	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 166	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 983	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/5
Or fin (kilo en barre)	60500	60200
Or fin (en lingot)	60500	60200
Napoléon (20f)	349	349
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	347	347
Pièce Latine (20 f)	347	347
Souverain	438	444
Pièce 20 dollars	2300	2350
Pièce 10 dollars	1160	1125
Pièce 5 dollars	660	.....
Pièce 50 pesos	2250	2250
Pièce 10 florins	360	358

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 4 mai 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 141 094

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,24	117,04	116,62
Précédent	117,26	117,10	116,70

CAC 40 A TERME
Volume : 140 871

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 939	1 924	1 932
Précédent	1 950	1 947	1 929

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

CULTURE

Le chant du souvenir

Philippe Herreweghe et l'ensemble Musique oblique exhument une transcription de Schoenberg

LE CHANT DE LA TERRE
de Mahler-Schoenberg,
au Théâtre des Champs-Elysées

En 1978, un curieux disque allait singulièrement redorer le blason de la transcription, genre méprisé depuis les années de l'immédiat après-guerre. Cette année-là, Deutsche Grammophon publiait une sélection de valses de Johann Strauss interprétées par les solistes de l'Orchestre de Boston dans des arrangements pour petit ensemble... de Schoenberg, Berg et Webern. Ce disque fut très bien accueilli à l'époque. Dédouanés par leurs idoles de la seconde école de Vienne, les forts en thèmes pouvaient – enfin! – avouer au grand jour leur passion, jusque-là inavouable, pour *Aimer, boire et chanter* ou *Roses du Sud*. Ce disque devint même un tube de France-Musique. Mais les transcriptions de Liszt étaient toujours pestiférées et ceux qui les jouaient voués aux gémonies. Puis vinrent, en 1986, le centième anniversaire de la mort de l'abbé-Liszt et les festivités qui l'accompagnèrent. Le plaisir de jouer revenait au premier plan et avec lui les disques des pianistes de l'ancien temps et le culte de la virtuosité transcendante. Les transcriptions par Liszt de lieder de Schubert ou ses réductions des symphonies de Beethoven ont été jouées et enregistrées. Dans ce sillage, tout un pan de la musique est sorti du bois.

Parallèlement à cette renaissance, le mouvement baroque s'est amplifié, et le plaisir de la découverte s'est imposé contre les idéologies et les censeurs. Les interprètes ont désormais tous les droits. Paradoxe des paradoxes, les pianistes peuvent même jouer Bach au piano et les «baroqueux» s'intéresser au répertoire du XXe siècle et commander des œuvres qu'ils interprètent sur leurs instruments jusque-là prétendument obsolètes.

La couleur des instruments à vent

Ce n'est donc pas un hasard si Philippe Herreweghe s'attache aujourd'hui, alors que ses interprétations des cantates et de la *Passion selon saint Matthieu* de Bach sont louées, à ressusciter une transcription du *Chant de la terre* de Gustav Mahler pour deux violons, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, cor anglais, clarinette, basson, cor, percussions (dont le fameux gong), piano et harmonium. Le chef a déjà enregistré la version originale du *Requiem* de Fauré, et son enregistrement du *Pierrot lunaire* de Schoenberg vient d'être élu meilleur enregistrement par une tribune des critiques de disques de la Radio suisse romande (1). A la vérité, cet arrangement du *Chant de la terre* pour petit ensemble n'a pas été achevé par Schoenberg, car la Société d'exécutions musicales privées de Vienne, pour laquelle il devait être créé, a été dissoute, à la fin de 1921, avant qu'il n'ait signé son travail. Rainer Riehn s'en est chargé. Cette nouvelle version de l'œuvre a été créée le 22 juillet 1983, au cours des III[e] Semaines musicales de Toblach.

Il est impossible de se mettre dans la peau d'un auditeur du début des années 20. A cette époque, *le Chant de la terre* n'avait pas encore été enregistré (2) et il n'était pas aussi souvent donné en concert qu'il l'est aujourd'hui. Lorsqu'on a beaucoup écouté l'original, ce qu'Herreweghe a donné à entendre le 3 mai n'est pas une totale découverte. Ce qu'on connaît de l'œuvre se superpose, voire se substitue, à ce que l'on entend. Le piano joue les parties de harpe et de trompette : on jurerait écouter l'orchestration originale. Ce que cette transcription dégraissée fait mieux apprécier, en revanche, ce sont les couleurs des instruments à vent, l'ingéniosité de Mahler, qui les expose dans des registres qui ne facilitent pas la tâche des exécutants et la transparence d'une écriture exigeante.

Les musiciens de Musique oblique sont impeccables. Le corniste Hervé Joulain, tout particulièrement, qui se joue des tessitures les plus osées, «sort» ses harmoniques avec une facilité déconcertante et phrase avec un sentiment poignant. Mais il faudrait citer chacun des solistes de cet ensemble à géométrie variable : l'impeccable flûtiste Pierre-André Valade, le bassoniste Olivier Sune, le violon héroïque d'Elisabeth Glab et de Bénédicte Troterau, la puissance, les emportements d'Isabelle Veyrier, violoncelliste sans peur et sans reproche, etc.

La révélation de cette soirée fut cependant la jeune mezzo-soprano Birgit Remmert. Porté par Herreweghe et ses quatorze musiciens, son chant emplissait l'espace. Dans la dernière pièce – déchirant adieu au monde, – on était bouleversés par cette voix droite, pure, qui sait s'affranchir du modèle imposé par Kathleen Ferrier, auquel il est possible d'en préférer d'autres (3). Le ténor Neil Jenkins remplaçait Hans Peter Blochwitz avec vaillance. Difficile d'imaginer que ce ténor, qui fit ses premières armes chez Deller, était là pour sauver la situation.

ALAIN LOMPECH

(1) Il faut noter que la version Herreweghe a été distinguée alors que les versions du *Pierrot lunaire* confrontées étaient écoutées à l'aveugle. Un CD Harmonia Mundi.

(2) La première version du *Chant de la terre* a été captée lors d'un concert donné à Vienne, en 1936, sous la direction de Bruno Walter. Charles Khulmann en était le ténor, Kerstin Thorborg le contralto. Ce disque historique, publié par EMI, n'est pas disponible actuellement.

(3) Plutôt que la version Ferrier dirigée par Bruno Walter, qui domine assez injustement la discographie, il sera possible d'hésiter entre les enregistrements de Fritz Reiner (avec Maureen Forrester) chez RCA, de Klemperer (avec Christa Ludwig) chez EMI ou de Bernstein (avec Christa Ludwig) chez Sony.

▶ Philippe Herreweghe a enregistré cet arrangement Schoenberg-Riehn du *Chant de la terre* pour Harmonia Mundi. Ce CD sortira prochainement.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Françoise Alphen,
sa femme,
Les familles Alphen, Demachy, Nizan,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul ALPHEN,
cinéaste,
Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,

survenu le 28 avril 1993.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur de l'UFR de physique,
Et ses collègues,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition subite de

M. le professeur Austin BLAQUIÈRE,

survenue le 21 avril 1993.

– C'est avec tristesse que Christine,
sa petite-fille,
fait part du décès de

Jean CARRICHON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il avait fait don de son corps à la science, et, selon sa volonté, il n'y a pas eu d'obsèques.

– Maguy, son épouse,
Julie, sa fille,
Gilles et Vincent, ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge GAUTIER,
reporter-photographe.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 mai 1993, à 16 heures, au cimetière intercommunal de La Courneuve.

25, rue du Pont-Blanc,
93300 Aubervilliers.

– Le Syndicat national des journalistes CGT a la tristesse de faire part du décès brutal de

Serge GAUTIER,
reporter-photographe et membre de la direction nationale du SNJ-CGT,

survenu le jeudi 29 avril 1993, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques se dérouleront le vendredi 7 mai, à 16 heures, au cimetière intercommunal de La Courneuve.

Ses amis, ses confrères se joindront au deuil de la famille.

– L'Association nationale des journalistes reporters-photographes et cinéastes,
Son président Roger Pic
Et tous les adhérents,
ont la tristesse de faire part du décès de

Serge GAUTIER,
journaliste reporter-photographe,
cofondateur de l'ANJRPC,

survenu à Paris, le 29 avril 1993.

Nous n'oublierons pas sa générosité et son engagement pour la défense des droits de ses confrères. Nous nous associons à la douleur de sa famille.

– *On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du*

Père Jacques HUERRE,
chanoine de Notre-Dame de Paris,
ancien curé
de Saint-Pierre de Montmartre.

De la part de
Mme Pierre Huerre, ses enfants et petits-enfants,
Le Père Denis Huerre,
Mme Charles Bourgeois, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Huerre, leurs enfants et petits-enfants.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 6 mai, à 10 h 30, en la chapelle de la Maison Marie-Thérèse, 277, boulevard Raspail, Paris-14e.

– Mme Suzanne Langlois,
M. Hugues Langlois,
M. et Mme Jean-Louis Langlois,
Valentin et Mathieu,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Me Georges-Patrick LANGLOIS,
avocat à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du conseil de l'ordre,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien président
de la Fédération nationale
des Unions de jeunes avocats,
président fondateur
de l'Association internationale
des jeunes avocats,
ancien président de la section française
d'Amnesty International,
vice-président
de l'Association des résistants
du 11 novembre 1940,
ancien membre
du conseil d'administration
de la Cinémathèque française,
président de l'Association
Henri-Langlois,

survenu à Paris, le 2 mai 1993, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

85, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

– La Cinémathèque française
a la douleur de faire part du décès de

Georges-Patrick LANGLOIS,
ancien membre
du conseil d'administration.

[Né le 20 février 1920 à Smyrne (Turquie), Georges-Patrick Langlois, licencié en droit et titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'économie politique, est avocat à la cour d'appel de Paris à partir de 1944. Président d'honneur de l'Union des jeunes avocats (UJA) de Paris, il devient président de la section parisienne de l'Association nationale des avocats en 1958, président de la Fédération des unions de jeunes avocats et de la communauté en 1959, et président fondateur de l'Association internationale des jeunes avocats en 1961. Membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris de 1964 à 1969, Me Langlois est également ancien membre du conseil d'administration de la Cinémathèque française et président de l'association Henri-Langlois (son frère). Officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques et officier du Nichan Iftikhar, Georges-Patrick Langlois a été également président du Lions Club de Paris, président de la section française d'Amnesty International, et vice-président de l'Association des résistants du 11 novembre 1940.]

– *Ceux qui l'ont aimé* ont la tristesse de faire part du décès de

André VEILLET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure (1932),
professeur émérite
à l'université Nancy-I,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 3 mai 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Nous nous retrouverons au temple Saint-Jean, place Maginot à Nancy, le 7 *mai, à 10 h 30.*

Ni fleurs ni couronnes.

Une corbeille recueillera les dons pour la recherche en cardiologie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue E.-Bichat,
54110 Flainval.

– Montgeron. Moussac.
Loges-en-Josas. Rochecorbon.
Montpellier.

Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 30 avril 1993, de

M. Alfred NEGRE.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Le personnel et les chercheurs de l'équipe Cristallographie et chimie de l'état solide organique (ER 60), université Claude-Bernard Lyon-I,
ont *la tristesse de faire part du décès de* leur responsable,

M. le professeur Robert PERRIN,

survenu le 26 avril 1993.

– *Mme André Moynet,*
née Viviane Ronserail, son épouse,
Mme Gustave Moynet,
Mlle Carole Moynet,
M. et Mme François Remond
et leurs enfants,
Le colonel et Mme Michel Bourgeois
et leurs enfants,
Mme Marcelle Beaujean,
Les familles Defresnes, Lefevre, Schweitzer, Cortada, Gachelin, Deletre,
Les familles Ronserail, Beaujan,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

colonel André MOYNET,
grand officier de la Légion d'honneur
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,
neuf palmes de bronze,
une palme de vermeil,
une étoile de bronze,
médaillé de la Résistance,
titulaire de la Silver Star,
titulaire de l'American Air Medal,
titulaire de l'ordre soviétique
de la Guerre pour la patrie
1er, 2e et 3e degré,
titulaire de l'ordre soviétique
du Drapeau rouge,
médaille de la Résistance polonaise,
Aigle blanc de Yougoslavie,
médaille de l'Aéronautique brésilienne
diverses autres décorations françaises
ou étrangères,
ancien ministre,
membre honoraire du Parlement.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale d'Antibes, le jeudi 6 mai 1993, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Biot.

[Né le 19 juillet 1921 à Saint-Mandé (département de la Seine, aujourd'hui Val-de-Marne), André Moynet, ingénieur, chef pilote d'essais en vol, rallie Londres dès juin 1940 et s'engage dans les Forces aériennes françaises libres. Il prend part aux opérations du Cameroun, du Gabon et du Tchad. Il est volontaire pour combattre auprès de l'armée rouge en URSS et y commande une escadrille du régiment Normandie-Niémen, qui fut intégrée, entre 1942 et 1945, à la chasse soviétique. Au titre de capitaine du Normandie-Niémen, il reçut l'ordre soviétique de la Guerre pour la patrie et il fut fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945. A la fin de la guerre, il est colonel, commandant l'école de chasse de Toulouse, puis celle des moniteurs de chasse, à Tours. Il quitte l'armée de l'air en 1946, après avoir été élu député (républicain indépendant) de Saône-et-Loire. Il est constamment réélu (1951, 1958 et 1962) comme député dans ce même département et, après avoir été rapporteur du budget de l'air, il est élu président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale entre 1962 et 1967. De novembre 1954 à février 1955, il occupe le poste de secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé notamment de coordonner l'action gouvernementale en faveur des jeunes, au sein du cabinet formé par Pierre Mendès France.

La carrière politique d'André Moynet n'interrompt pas sa carrière professionnelle dans l'aéronautique. C'est ainsi qu'il participe, avant 1955, à la mise au point – tant au bureau d'études que pendant les essais en vol – de plusieurs avions, tels le Super-Broussard et, surtout, la Caravelle dont il fut l'un des copilotes durant les expérimentations.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance et de nombreuses décorations étrangères (URSS, Etats-Unis, Brésil, Pologne et Yougoslavie), André Moynet est grand officier de la Légion d'honneur.]

– On nous prie d'annoncer la disparition de

François REUTER,
ancien directeur adjoint
de la Banque des pays
de l'Europe centrale,
ancien chef du service
des relations étrangères
de la Banque de Paris et des Pays-Bas,

ravi à l'affection des siens dans sa quatre-vingt-troisième année, le 28 avril 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Albert Simony, son épouse Camille et sa fille Emmanuelle,
Mme Esther Amiel, *née* Simony,
et son époux Jean-Pierre,
M. Maurice Simony, son épouse Aline et ses enfants Nicolas et Judith,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Elie SIMONY,

survenu le mardi 4 mai 1993 à Montréal (Canada).

Les obsèques ont eu lieu le 4 mai à Montréal.

Anniversaires

Dany BLOCH

nous a quittés il y a cinq ans.

Tous ses proches, *ses amis se souviennent.*

– Pour le dix-huitième anniversaire de la *mort du*

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

6 mai.

– Il y a neuf ans,

Boris BORVINE FRENKEL

nous a quittés.

Halina, Anne, Jacques et les amis.

– A l'occasion du troisième anniversaire de la *mort de*

Anatole KOPP,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

Communications diverses

– Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété *industrielle* et artistique. Fondée le 23 août 1872 et déclarée le 28 mai *1877 établissement d'utilité publique.* Siège social : 16, rue de la Faisanderie, *Paris-16e.*

Assemblée générale ordinaire
de l'Union des fabricants

MM. les membres de l'Union des *fabricants* pour la protection internationale de la propriété industrielle et *artistique*, établissement d'utilité publique, sont convoqués en assemblée *générale annuelle au siège de l'association* : 16, rue de la Faisanderie, *Paris-16e, le jeudi 27 mai* 1993, à 15 h 30.

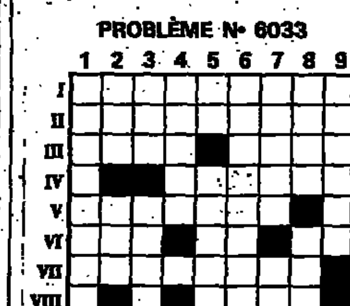
ORDRE DU JOUR

1. – Allocution de M. le président ;
2. – Compte rendu des travaux de l'année 1992 ;
3. – Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes *de l'exercice clos le* 31 *décembre* 1992 ;
4. – Approbation desdits comptes, *quitus aux administrateurs* et au commissaire aux comptes ;
5. – *Affectation des résultats* ;
6. – Ratification du changement de représentant *permanent de la* société Devanlay SA intervenu au conseil d'administration du *29* septembre 1992 : M. Jean Levy, en remplacement de M. Dominique Jacomet ;
7. – Renouvellement du mandat de deux administrateurs : Devanlay SA, représenté par M. Jean Levy ; orfèvrerie Christofle, représenté par M. Albert Bouilhet ;
8. – Non-renouvellement du mandat d'un administrateur : Moët-Hennessy, représenté par M. Jean-Rémy Chandon-Moët ;
9. – Démission d'un administra*teur : Louis Vuitton, représenté par* M. Yves Kerbiriou ;
10. – *Nomination de deux administrateurs* : M. Jean-Rémy Chandon-Moët ; LVMH Moët-Hennessy Louis-Vuitton, représenté par M. Guy de La Serre ;
11. – Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes : M. Pierre Feuillet, commissaire aux comptes titulaire ; M. Olivier Thibault, commissaire aux comptes suppléant ;
12. – Budget 1993 ;
13. – Montant de la cotisation 1994 ;
14. – Questions diverses.

Le conseil d'administration.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6033



HORIZONTALEMENT

I. Quand on en fait un, ça coûte. – II. Fort gaillard. – III. Pour celui qui veut faire ses preuves. Petite, pour des bagatelles. – IV. Des deux côtés d'une colonne. – V. Qui n'a évidemment pas de favoris. – VI. Peut être maître à bord. Divinité. Saint. – VII. Une consonne. – VIII. D'un auxiliaire. – IX. Morceau de savon. Ce que ça vaut quand c'est bon. Fait souvent un pli. – X. Peut être assimilée à un grand rat. Le sujet. – XI. Le programme des réjouissances. Ce qu'on fait pour ne pas être piqué.

VERTICALEMENT

1. Qui risquent de lourdes peines. – 2. On peut le cacher quand on en a pris. Généralement, on s'arrête au premier. Pas né d'hier. – 3. Même pas saisi. Peut remplacer le caoutchouc. Dans le vent. – 4. Long pour celui qui veut descendre. Epais. – 5. Pronom. Péché d'autant plus mortel qu'il conduit parfois à la morgue. – 6. On peut être content de les avoir pour la retraite. – 7. Un joli pied. Bande d'étoffe. Participe. – 8. Fait l'appel. Endroit où l'on peut voir le propriétaire. – 9. En Mésopotamie. Est peu brillant.

Solution du problème n° 6032

Horizontalement

I. Séduction – II. Uranium. – III. Gris. Emeu. – IV. Gog. Crocs. – V. Ennui. Lu. – VI. Sée. Sua. – VII. Terrestre. – VIII. Is. Al. Eau. – IX. Présure. – X. Na. Eu. Ré. – XI. Sac. Rossé.

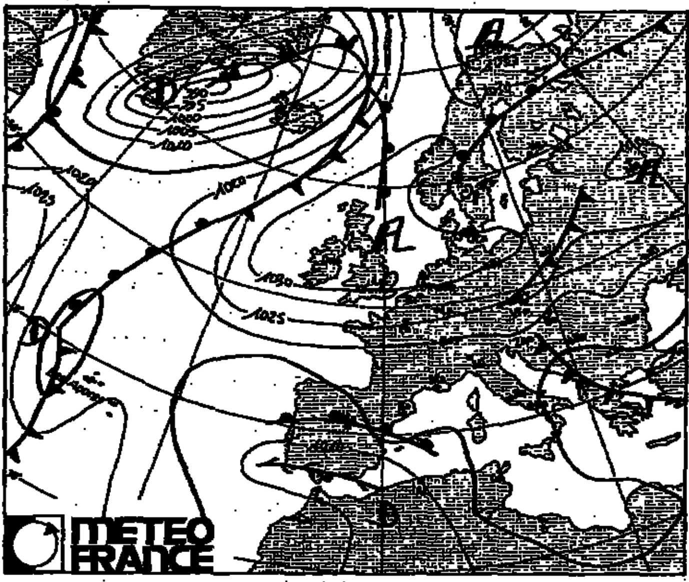
Verticalement

1. Suggestions. – 2. Erronées. Aa. – 3. Daigner. – 4. Uns. Rare. – 5. Cl. Ciseleur. – 6. Tuer. Us. – 7. Immolateurs. – 8. Ecu. Rares. – 9. Nous. Feue.

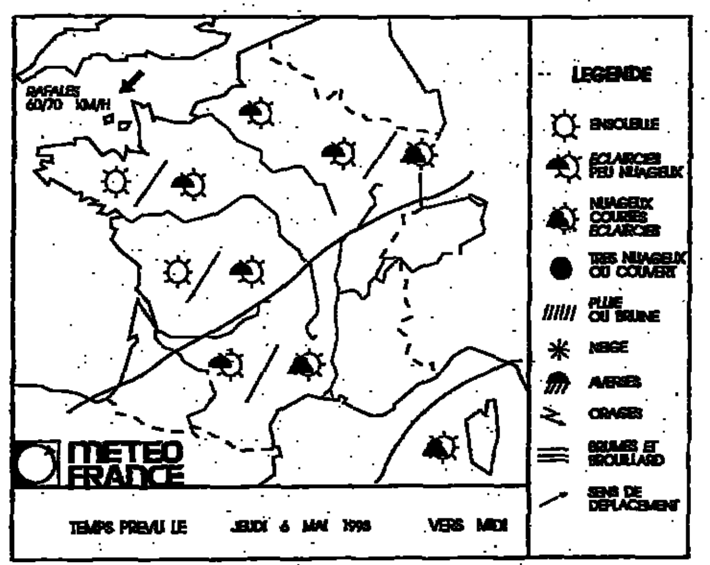
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1993



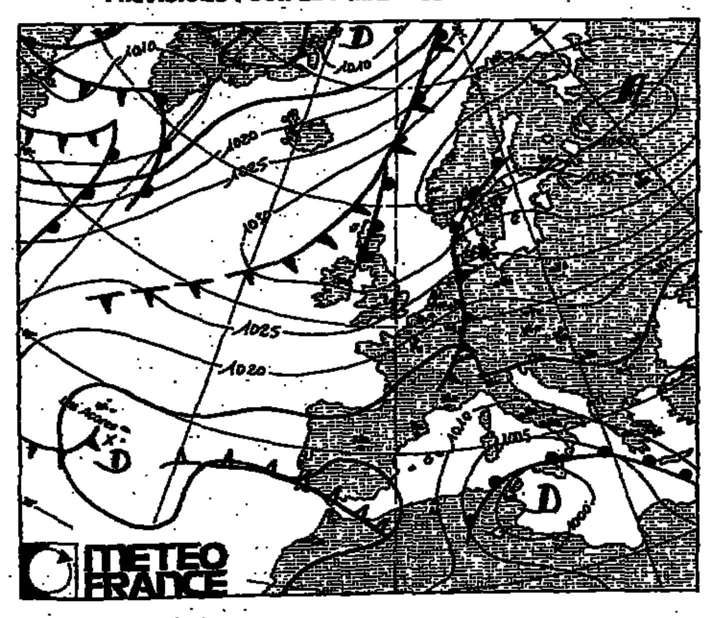
Jeudi : ensoleillé. Plus nuageux au sud avec orages sur les massifs. – Au nord d'une ligne Biarritz-Strasbourg, la journée sera ensoleillée. En cours d'après-midi, des nuages arriveront par le Nord-Est et progresseront jusque vers l'Ile-de-France et la Bourgogne en soirée.

Au sud de cette ligne Biarritz-Strasbourg, la journée sera ensoleillée malgré quelques nuages qui deviendront plus nombreux l'après-midi et pourront donner des orages sur les massifs. Le vent de nord-est sera sensible sur la moitié nord, 30 à 40 km/h dans l'intérieur et 50 à 60 km/h sur les côtes de la Manche.

Les températures matinales seront fraîches : 6 à 9 degrés sur la moitié nord, 8 à 12 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, les températures seront de saison : 13 degrés près des côtes de la Manche, 16 à 20 degrés sur la moitié nord et 19 à 23 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-5-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-5-1993 à 18 heures TUC et le 5-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	19	9	D
BIARRITZ	20	12	D
BORDEAUX	20	11	D
BOURGES	17	9	D
BREST	15	7	N
CAEN	13	7	D
CHERBOURG	13	8	N
CLERMONT-FER.	15	8	C
DIJON	20	8	D
GRENOBLE	19	13	C
LILLE	16	5	D
LIMOGES	18	11	D
LYON	18	9	D
MARSEILLE	21	12	D
NANCY	17	6	D
NANTES	17	9	D
NICE	19	14	D
PARIS-MONTS.	13	1	D
PAU	22	10	D
PERPIGNAN	21	11	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N
RENNES	17	9	D
ST-ETIENNE	15	10	C
STRASBOURG	16	8	D
TOULOUSE	23	11	D
TOURS	17	8	D

ÉTRANGER

ALGER	22	16	P
AMSTERDAM	15	2	D
ATHÈNES	21	16	N
BANGKOK	37	27	N
BARCELONE	21	10	N
BELGRADE	23	13	N
BERLIN	15	6	C
BRUXELLES	15	4	D
COPENHAGUE	12	2	D
DAKAR	24	20	N
GENÈVE	19	12	C
ISTANBUL	18	11	C
JÉRUSALEM	25	8	P
LE CAIRE	28	15	D
LISBONNE	15	13	N
LONDRES	16	6	D
LOS ANGELES	19	13	D
LUXEMBOURG	16	5	D
MADRID	21	10	C
MARRAKECH	19	9	C
MEXICO	26	–	–
MILAN	24	7	D
MONTRÉAL	21	13	A
MOSCOU	22	10	N
NAIROBI	25	16	N
NEW-DELHI	44	–	–
NEW-YORK	16	10	C
PALMA	23	11	D
PÉKIN	25	13	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	21	9	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	23	18	C
SINGAPOUR	–	24	P
STOCKHOLM	16	2	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	18	10	C
TUNIS	22	12	N
VARSOVIE	15	6	P
VENISE	22	13	N
VIENNE	16	11	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Foules et chefs

RIEN n'est plus illusoire qu'une foule sous l'œil d'une caméra. Non point que la caméra truque ou grossisse volontairement. Mais comme elle est versatile, la foule ! Chacun a en mémoire les scènes de la dernière visite du maréchal Pétain à Paris, au printemps 1944 : la foule en liesse l'acclamait dans les rues. Quelques mois plus tard, à l'arrivée de De Gaulle, la liesse était égale, et pas moins sincère. Et c'étaient, peut-être, les mêmes Parisiens qui, *sur la place de* l'Hôtel-de-Ville, accueillaient le libérateur.

Les images de la résurrection du peuple de gauche, derrière les barrières du Val-de-Grâce et devant la cathédrale de Nevers, les images des sanglots, des regrets et des fleurs déposées par des mains anonymes, la vue de ces mêmes anonymes applaudissant au passage des limousines des Excellences socialistes sont tellement incongrues, surprenantes, que l'on cherche des explications du même ordre. Où étaient-ils, tous ces visages, le mois dernier, lors de la dégringolade aux enfers des socialistes, dans les fumerolles des fausses factures et du sang contaminé ? Se terraient-ils, ou bien quelqu'un avait-il *décidé* de ne les montrer jamais ? *«Il est mort pour nous, les petits»*, entendit-on souvent répéter, sur les trottoirs de Paris et de Nevers. D'où cette foule sortait-elle tant d'amour et de ferveur ?

*Si le peuple de gauche se res*souda autour du portrait sulpicien du disparu, le miracle sembla inopérant sur ses chefs, dont la retransmission en direct de la messe funéraire livra le dernier bulletin de santé plus éloquemment que de longues exégèses. Les visages minéraux de Laurent Fabius et Michel Rocard, côte à côte au second rang de la cathédrale, resteront dans les mémoires. Quelle main maligne les avait ainsi placés épaule contre épaule ? Ils faisaient penser à ces couples déchirés qui, en public, s'*efforcent de ne pas s'entr'égorger*, attendant pour exploser le retour à l'intimité du foyer.

A la fin de la cérémonie, quelques instants avant que France 3 rende l'antenne, on eut le temps d'entrevoir François Mitterrand, sur l'esplanade du palais ducal de Nevers, son discours terminé, serrant les mains des camarades présents. Dans l'assistance, Michel Rocard guettait fiévreusement *l'instant où le regard présidentiel* se poserait sur lui. Mais s'y poserait-il ? La retransmission s'interrompit juste avant que l'on soit délivré du doute.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 5 mai

TF 1



20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial séries télévisées.
22.45 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA, finale aller : *Borussia Dortmund-Juventus de Turin.*
0.35 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids Welter WBA entre Chrisanto Espana (Venezuela) et Rodolfo Aguilar (Panama).

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : L'Homme de la maison. De Pierre Lary.
22.30 Documentaire : Première ligne. Vie privée, privé de vie, de François Chalais. *De Brigitte Bardot à Sophie Marceau.*
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Spécial Johnny Clegg.

FRANCE 3

20.45 ▶ La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Hors série Etats d'urgence nº 3 : l'affaire du sang.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Betty. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1991).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Revenge. □ Film américain de Tony Scott (1989) (v.o.).
0.45 Cinéma : Hercule, le héros de Babylone. □ Film italien de Siro Marcellini (1963).

ARTE

20.40 Musique : Les Musiciens du Nord. La Biennale de musique contemporaine d'Helsinki.
21.10 Danse : Commedia. De Carolyn Carlson, d'après *la Divine Comédie*, de Dante. Musique de Michel Portal.
22.40 Documentaire : Edvard Grieg **Odyssée dans la montagne.** De Hans Otta Nycolayssen et Audun Kayser.
23.10 Documentaire : Le Souvenir polonais. De Jürgen Stumpfhaus.

M 6

20.45 Téléfilm : Poulets à l'amende. De Stéphane Kurc.
22.20 Téléfilm : Commando 5. D'E.W. Swackhamer.
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Ecolo 6
0.45 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Les Cairotes et le français.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (4).
22.40 Les Nuits magnétiques. *Femmes d'avant-guerre : les insulaires.*
0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Deguy (Aux heures d'affluence).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 6 et 7 décembre 1991 lors du Festival de musique ancienne de Herne) : Musique de Bohème. Œuvres anonymes et œuvres de Zweter, Zavis Ze Zap, Morton, Danihel.
21.30 Concert (donné le 27 février salle Olivier-Messiaen) : *Concerto pour hautbois* et quinze instruments, de Raskatov ; Chimère pour alto et orchestre, de Reverdy ; Le philosophe selon Rembrandt, deuxième volet du cycle Hivers, de Dufourt, *par l'Orchestre* philharmonique de Radio-France, dir. Arturo Tamayo ; sol. : Maurice Bourgue, hautbois, Gérard Caussé, alto.
23.09 Feuilleton : Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano nº 9 en la majeur op. 47, de Beethoven ; Lieder, Fantaisie pour violon et *piano en ut majeur D 934, de Schubert.*
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Arnaud Mattei, pianiste et son « nonette ». La rétrospective : Michel de Villers, saxophoniste.

Jeudi 6 mai

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Patrick Dupond.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Série : Julie Lescaut. Police des viols, de Caroline Huppert.
22.30 Magazine : L'Amour en danger. Présenté par Jacques Pradel et Catherine Muller. La Femme du boulanger.
23.40 Magazine : Télé-vision. *Invité : Frédéric Mitterrand.*
0.30 Journal et Météo.
0.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Fanfares et chœurs de France.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Spécial sciences. Les Musiciens du bruit ; Vin : l'arnaque ; Satellite : le troisième œil.
22.25 Série : Un privé nommé Stryker.
23.55 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial lieux.

FRANCE 3

15.45 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invités : Yannick Noah, les Vagabonds.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. *Invité : Georges Pernoud.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Praga Magica*, d'Angelo Ripellino.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Le Chevalier du roi. ■ Film américain de Rudy Maté (1954).
22.35 Dessin animé : Droopy's Double Trouble. De Tex Avery (1951).
22.55 Journal et Météo.
23.25 2e film : Les Révoltés de la « Claire-Louise ». ■ Film américain de Jacques Tourneur (1954) (v.o.).
0.50 Continentales. *L'Eurojournal : l'info en v.o.*

CANAL PLUS

15.50 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub (rediff.).
16.00 Cinéma : Céline. ■■■ *Film français de Jean-Claude Brisseau* (1992).
17.25 Le Journal du cinéma.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Jacques Mailhot.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Light of Day. ■ Film américain de Paul Schrader (1987).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Le Bal des casse-pieds. ■ Film français d'Yves Robert (1991).
0.00 Cinéma : Ralph Super King. ■ Film américain de David S. Ward (1991) (v.o.)

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Carrefour haïtien. *De Raoul Peck (rediff.).*
19.00 Magazine : Rencontre. Yaguel Didier/Edgar Morin.
19.30 Documentaire : Peter, dit Pierrot. De Barbara Kelfenheim.
20.15 Cinéma d'animation : Trio d'un mendiant, le violon. De Vlado Chanov.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Football. *Soirée proposée et réalisée par Martine* Jouando et Gérard Martin.
20.41 Documentaire : Pelé, Iachine, deux grands mythes.
20.55 Documentaire : Le Plus Grand Jeu du monde.
21.05 Documentaire : Profis. Les Pros, de Christian Weisenborn et Michael Wulfes. *La saison 1978-1979, avec Uli Hoeness et Paul Breitner.*
22.05 Reportage : Foot-business. *Les jeux, les financements, les télés, les inspecteurs.*
22.25 Documentaire : Les Supporters.
22.35 Documentaire : L'Equipe d'or. D'Andras Suranyi. L'équipe de Hongrie des années 50.
23.15 Reportage : Foot et politique.
23.30 Reportage : Paroles de joueurs. *Avec Dominique Rocheteau,* Paul Breitner et Simba.
23.40 Documentaire : Ciné-foot Garrincha, la joie du peuple. De Joachim Pedro de Andrade.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Mecano.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : *L'Etalon noir.*
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : *Les Rues de San-Francisco.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : La Femme flic. ■ Film français d'Yves Boisset (1979).
22.40 Cinéma : Creepshow. ■ *Film américain de George A. Romero* (1982).
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Culture rock. La saga de Dire Straits.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les Deuils récurrents, de Vigil Tanase.
21.30 Profils perdus. Comte Folke Bernadotte, soldat de la paix (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. *L'Air du temps : les allergies.*
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Borel (Un voyage ordinaire et Déferlement).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 juin 1992 à Berlin) : Le Songe d'une nuit d'été, musique de scène op. 61, de Mendelssohn ; Carmina *Burana, d'Orff, par le Chœur et l'Orchestre* symphonique de la radio de Berlin, dir. Rafael Fruehbeck de Burgos ; sol. : Barbara Bonney, Sabine Brohm, Michael Chance, Hakan Hagegard.
23.09 Feuilleton : Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur *op. 15, de Smetana ; Pièces pour piano,* de Janacek ; Quatuor pour piano et cordes, de Dvorak.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

La polémique sur la responsabilité des médias après la mort de Pierre Bérégovoy

«Le Canard enchaîné» répond à François Léotard : «Qui lynche qui?»

« Qui lynche qui? », questionne la « une » du Canard enchaîné du 5 mai, *en réponse aux accusations portées contre lui par le ministre de la défense, François Léotard, dans le Monde du 4 mai. « Le suicide de Pierre Bérégovoy, pour des raisons que lui seul connaît, nous bouleverse et nous peine. Il nous interroge aussi sur l'exercice et la responsabilité de notre métier de journaliste,* écrit l'hebdomadaire (...). *On a désigné du doigt notre journal, on l'a montré avec insistance à la télévision. Il en avait été de même en 1979, après le suicide de Robert Boulin, quand les hommes politiques de l'époque avaient orchestré un véritable lynchage médiatique du* Canard, *qui avait rapidement tourné à leur courte honte* (...).

» Un ministre en exercice, le gentilhomme de Fréjus, trouvant l'hospitalité du Monde, *a publié un article d'une insondable bassesse dans lequel il règle ses comptes avec* le Canard. *Sur le ton faux noble d'un Montherlant de pacotille, il désigne notre journal, organe du* «fascisme élégant» *(!) comme le coupable du « meurtre » de Pierre Bérégovoy. Laissons ce pauvre type à son triste faux nez.*

Continuer de remplir son devoir d'informer

» Mais le Canard *doit des explications à ses lecteurs. C'est lui effectivement qui a le premier, quelques heures avant* le Monde, *évoqué l'affaire du prêt Pelat à l'ancien premier ministre. Il l'a fait à partir d'informations de source judiciaire établies et vérifiées. Il l'a fait après avoir informé et interrogé Pierre Bérégovoy, qui n'a pas contesté les faits. Il l'a fait à sa manière habituelle, qui est ironique et satirique, mais – on peut se reporter aux articles – avec prudence, modération et retenue ».*

Le journal conclut : *« le Canard a le sentiment de n'avoir enfreint aucune règle déontologique de notre métier, de n'avoir commis ni faute professionnelle ni faute morale. Il continuera, comme il convient dans une démocratie, de remplir son devoir d'informer, de servir avec le sens de ses responsabilités la liberté de la presse. »*

En page 3, *le Canard enchaîné* ajoute, à propos de l'affaire de Port Fréjus, dans laquelle M. Léotard a bénéficié d'un non-lieu *« partiel »* : *« Léotard a saisi l'occasion pour tenter de régler ses comptes personnels avec* le Canard. *Et sans doute pour dissuader la presse et la justice, taxées par avance d'acharnement, de s'intéresser de trop près à ses petites affaires. »*

François Mitterrand, la liberté et ses «limites»

François Mitterrand aime la presse. Il ne manque jamais une *occasion de souligner qu'elle n'a* jamais été aussi libre que sous son septennat. Il en veut pour preuve qu'il ne lui a jamais intenté un seul procès depuis son accession à la présidence de la République. Mais comme il l'aime bien il la châtie volontiers. Sur tous les tons. Surtout depuis qu'elle a viré à l'aigre dans ses observations à son sujet et au sujet de sa politique.

Lors de sa conférence de presse du 11 septembre 1991, M. Mitterrand formulait une prière amusée en demandant aux médias de se montrer plus compréhensifs avec le gouvernement d'Edith Cresson qui suscitait divers scepticismes : *« Peut-être pourriez-vous nous donner un coup de main plus que vous (...) ne le faites, hein? Avec vous, je me sens solide et pratiquement imbattable. Naturellement, sans vous, c'est plus difficile. Vous me demandez de me livrer à un examen de conscience. (...) Faites le vôtre, mesdames et messieurs. »*

Le 10 octobre 1991, à Montpellier, devant le congrès national de la presse française, M. Mitterrand avait répondu à la montée des « affaires » en synthétisant ses réflexions sur l'évolution du système médiatique. Usant d'un ton plus doctoral, il avait d'abord vanté son propre bilan en la matière : *« Pour la première fois, la presse écrite, mais aussi audiovisuelle, est indépendante du pouvoir politique, sans réserve, sans restriction et sans exception. C'est un des acquis les plus importants, les plus irréfutables des dix dernières années. Et tant pis si la critique l'emporte sur l'approbation : la liberté d'expression est désormais totale, c'est la marque de la démocratie. la critique est nécessaire, c'est une assurance contre l'abus ; la presse connaît bien ce métier, elle ne doit pas s'étonner si on lui répond sur le même mode. »*

Il avait ensuite mis l'accent sur *l'« influence morale »* de la presse écrite dans un monde de plus en plus dominé par l'image et il s'était inquiété des dérives de *l'« information-spectacle »* : *« Les progrès techniques comme les satellites nous font accéder au vieux rêve de l'ubiquité mais ces avancées peuvent mener au pire si on aboutit à l'uniformisation des regards, à l'abandon de l'analyse et de l'examen critique. Il ne faut pas rejeter la télévision mais non plus se laisser éblouir. L'information n'est pas le spectacle, elle réclame une mise en perspective et non une mise en scène. »* Ce jour-là, il avait aussi souligné que la liberté de la presse ne doit pas s'exercer aux dépens de l'individu. Tout en estimant qu'il n'était *« pas nécessaire de réformer la loi »* il avait souhaité que celle-ci puisse *« s'appliquer peut-être avec plus de célérité et de rigueur quand un individu sans défense se trouve mis en cause, »* sans pour autant juger opportun que l'Etat intervienne dans les problèmes d'éthique. Il avait lancé aux gens de presse : *« Vous relevez d'abord de votre conscience. »*

Un agacement croissant

François Mitterrand était passé à l'admonestation à l'occasion d'un entretien accordé à TF 1 et Antenne 2 au cours de leur journal du soir, le 4 février 1992, en pleine affaire Habache, en prenant vivement à partie ses deux interlocuteurs, Patrick Poivre d'Arvor et Henri Sannier : *« Laissez-moi parler ! »*, *« Ne m'interrompez pas !*, *« Si vous croyez que je vais me laisser entraîner là où vous voulez m'entraîner... »* Il avait dressé la liste des sujets dont les journalistes auraient dû, à son avis, parler davantage les jours précédents plutôt que d'entretenir les Français de la crise d'autorité révélée par les conditions dans lesquelles le chef du Front de libération de la Palestine avait été accueilli en France pour y être soigné. Il était ainsi apparu excédé.

Depuis un an, l'agacement croissant du président de la République était surtout devenu perceptible par les réactions de ses ministres les plus proches. Jack Lang avait ainsi invité les médias à *« se doter de vraies règles du jeu »* en affirmant que *« ce sont les journalistes eux-mêmes qui devraient les fixer pour protéger les libertés individuelles, celles de la presse comme celles des citoyens. »* Georges Kiejman, surtout, à plusieurs reprises, avait jugé urgent de *« ramener les journalistes à leurs responsabilités »* en pressant la profession de s'autodiscipliner. L'élaboration du nouveau code de procédure pénale pour ce qui concerne la presse a reflété en partie ces préoccupations.

Lundi soir 3 mai, sur France 2, Michel Vauzelle revenait à la charge sur la nécessité, pour les médias, de ne pas outrepasser certaines *« limites »*. A Nevers, devant le cercueil de Pierre Bérégovoy, M. Mitterrand a voulu prendre les Français à témoin que celles-ci avaient été franchies et dans son cri de colère, sous ses sanglots mal contenus, il y avait une douleur infinie.

ALAIN ROLLAT

Stéphane Collaro : «Assez d'indignité!»

Stéphane Collaro, producteur du «Bébête show», sur TF 1, a réagi à la mise en cause des médias en disant notamment, mercredi 5 mai, sur RTL : *« On va essayer d'en profiter pour nous interdire, nous censurer. On n'acceptera pas. Y en a marre de cette espèce de lâcheté. De prendre des boucliers pour se planquer derrière tout. Bientôt, on va nous dire que le sang contaminé c'est la faute des émissions satiriques. Il faut arrêter. Les fausses factures, on les a inventées? L'amnistie, on l'a inventée? On a tout inventé. Tout est de notre faute maintenant. Assez d'indignité ! Ce n'est pas moi qui ai inventé cette histoire du prêt Pelat. Le fait qu'un premier ministre, un ministre des finances, puisse rembourser un emprunt avec des vieux objets, c'est évidemment quelque chose de comique. C'était devenu une rigolade que de se rembourser avec un cendrier, avec un pot de chambre. Je pense franchement que si cela l'a affecté à ce point c'est qu'il avait quelque chose à se reprocher. Si on me dit que c'est cette histoire de bibelots empruntés qui l'a miné à ce point-là, on fait passer vraiment ce héros de la Résistance pour ce qu'il n'est pas. Je pense qu'il n'était pas aussi fragile que cela, Pierre Bérégovoy. C'est quelqu'un de courageux. »*

□ **M. Giansily (CNI) estime que M. Léotard fait preuve de *« confusion mentale »*.** – Réagissant à l'opinion exprimée par le ministre de la défense dans *le Monde* du 4 mai, Jean-Antoine Giansily, président du Centre national des indépendants (CNI), a déclaré, mardi 4 mai, dans un communiqué : *« Affirmer que l'ancien premier ministre a été assassiné par une campagne de presse est irresponsable. Evoquer on ne sait quel « fascisme élégant » relève de la confusion mentale. François Léotard règle un compte personnel avec le journal* [le Canard enchaîné] *qui a rendu publiques ses indélicatesses. C'est indigne de la fonction éminente qu'il occupe et cela ne peut qu'accentuer le trouble que connaît l'armée depuis la nomination à sa tête d'un homme disqualifié et incompétent. »*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1993 *a été tiré à 532 947 exemplaires.*

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Verbatim, *de Jacques Attali*

N'est-il pas un peu tôt pour que l'ancien « conseiller spécial » de François Mitterrand donne son compte rendu minutieux des premières années du septennat? Jean-Marie Colombani s'interroge sur cette *« version attalienne du premier volet de la geste mitterrandienne ; donc éminemment subjective »*. Philippe Pons a rencontré au Japon une dame de quatre-vingt-onze ans, écrivain que personne en France n'a encore songé à traduire. Pierre Lepape, rendant hommage à Marivaux à l'occasion d'une nouvelle édition dans « la Pléiade », défend les écrivains prétendûment *« trop intelligents »*.

Alain Carignon : «Ne pas diaboliser»

Sous le titre « Ne pas diaboliser », le ministre de la communication, Alain Carignon, écrit dans *le Figaro* du 5 mai, en traçant un parallèle entre le suicide, le 1er mai à Bordeaux, d'un chômeur, et celui de Pierre Bérégovoy : *« Pierre Bérégovoy était comme chacun d'entre nous : un homme, un monde de secrets. La presse? Les médias? Tous ceux qui sont soupçonnés savent ce que cela veut dire : la répétition même sans intention de nuire porte des coups d'épingle dans le cœur et dans le corps des hommes sensibles. Ils instillent la blessure. On ne vit plus qu'avec sa présence. Et personne n'est insensible. Il faut chaque fois puiser en soi – et en soi seul – les forces de lutter contre ce qui vous envahit : le dégoût, l'écœurement des autres et de soi. Aujourd'hui, il n'y a pas de lieu, il n'y a pas d'instant où l'information ne trouve pas sa place.*

» Au-delà des « unes » des journaux, des flashs des radios, des écrans de télévision que l'on peut difficilement éviter, il reste le regard des autres que l'homme politique ne saurait fuir parce que son activité quotidienne se nourrit justement de la permanence de cette rencontre. C'est-à-dire qu'à chaque minute, il faut être au cœur de sa force intérieure. (...) Pierre Bérégovoy a choisi. Sa faiblesse est force. Et sa force une faiblesse. (...)

» Reste le mystère de l'acte suprême, violent et beau, l'exemple et la leçon. Il s'impose à nous tous. Il nous impose de relativiser nos réactions. Et de ne pas chercher à diaboliser la plupart de ceux qui rendent compte de la vie publique. Cette vie qui nous envahit, qui nous bouscule, qui nous meurtrit, c'est la nôtre. Nous en sommes tous responsables, individuellement et collectivement. Les excès de l'émotion – hommes politiques, médias – ne doivent pas être obligatoirement amplifiés. Parce qu'ils n'ont pas valeur objective. »

M. Carignon ajoute : *« Pensons un peu plus lorsque nous parlons, lorsque nous écrivons, à l'homme dont nous parlons et à propos duquel nous écrivons. A son intimité, à son intégrité, à ceux qui lui sont proches et qui l'aiment. Cet homme, parce qu'il est une vie, mérite simplement le respect. L'immolé de Bordeaux. Et Pierre Bérégovoy. »*

Au conseil des ministres

Edouard Balladur rend hommage à «la personne» de Pierre Bérégovoy

En rendant compte des travaux du conseil des ministres, réuni mercredi 5 mai, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a déclaré qu'à l'ouverture des travaux Edouard Balladur avait *« tenu à rendre hommage à la personne de Pierre Bérégovoy, à indiquer au président de la République que l'ensemble du gouvernement comprenait l'émotion qui était la sienne »*.

Le conseil aurait dû approuver le projet de loi de finance rectificative, mais M. Sarkozy a rappelé que *« par respect de la mémoire de M. Bérégovoy et par respect de la douleur de sa famille »*, il avait paru plus *« convenable »* au premier ministre de reporter cette approbation. Celle-ci devrait être acquise au cours d'une réunion du conseil des ministres fixée exceptionnellement au lundi 10 mai, réunion qui sera suivie d'une conférence de presse du chef du gouvernement. Le rapport d'étape de la commission sur l'état de la France sera, lui, publié jeudi 6 mai.

Interrogé à la sortie du conseil sur l'éloge funèbre prononcé à Nevers par M. Mitterrand, M. Sarkozy s'est refusé à tout *« commentaire »*, assurant simplement que le gouvernement n'avait pas l'intention de *« caricaturer la situation trouvée, ni en l'exagérant, ni en la minimisant »*, et qu'il se contenterait de *« la vérité des chiffres »*.

Le conseil a procédé à un vaste mouvement préfectoral, approuvé un projet de loi codifiant un ensemble de textes sur les exploitations agricoles et un autre, laissé en instance devant la précédente Assemblée nationale, qui tend à créer un statut de société par actions simplifié.

Au cours du traditionnel tour d'horizon diplomatique, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a rendu compte de ses entretiens avec Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, sur la Bosnie.

Il a souligné que s'il y avait convergence sur la nécessité de *maintenir la pression sur les* Serbes et sur le constat que l'approbation par ceux-ci du plan de paix ne suffirait pas, il y a, entre la France et les Etats-Unis, deux divergences : Paris souhaite que, dans la chaîne de commandement d'une force internationale, soit préservé le contrôle des Etats participants, alors que Washington veut privilégier l'OTAN ; la France, contrairement aux Etats-Unis, ne tient pas à ce que soit levé l'embargo sur les armes.

Plus de 1 100 nouveaux cas de sida à Paris en un an

Plus de 1 100 nouveaux cas de sida ont été déclarés à Paris *en un an, ce qui porte le nombre* des malades à 6 055 actuellement contre 4 949 en 1991, a annoncé, mardi 4 mai, Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire de Paris, chargée des affaires sociales.

Avec *« trois nouveaux cas par jour et deux décès quotidiens »*, 5 000 Parisiens sont décédés du sida dans la capitale depuis l'apparition de la *maladie, a-t-elle précisé,* ajoutant qu'une campagne d'information va être lancée cette semaine, qui vise à rappeler aux jeunes l'existence des trois centres de dépistage anonyme et gratuit de la Ville de Paris, désormais ouverts le samedi après-midi. 120 000 préservatifs, dont les étuis ont été personnalisés en fonction du public ciblé (jeunes ; Français originaires des DOM-TOM ; homosexuels), seront distribués à cette occasion.

La France n'augmentera pas son contingent dans l'ex-Yougoslavie

laisse entendre M. Juppé

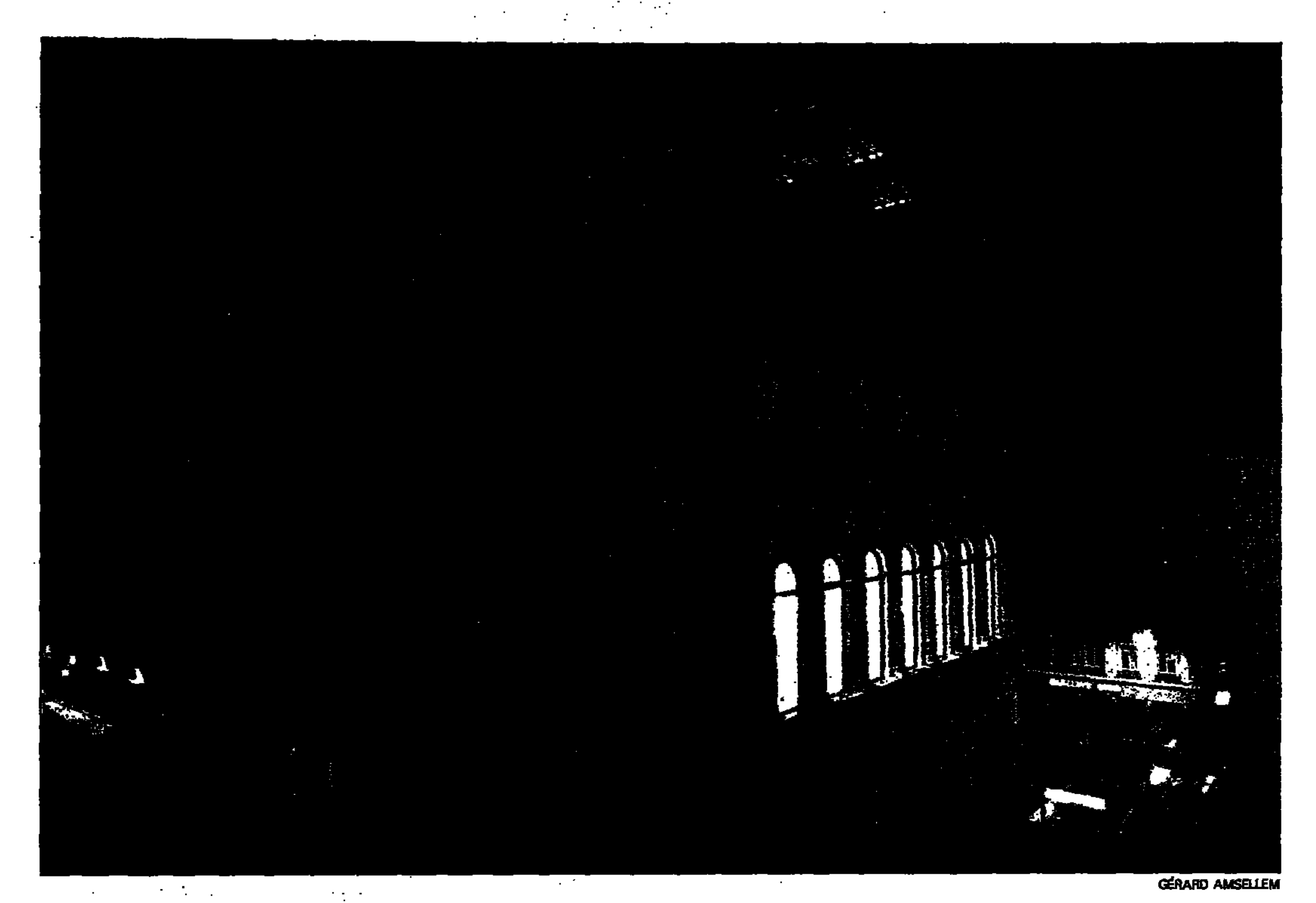
Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a laissé entendre mercredi 5 mai que la France n'augmenterait pas son contingent de « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie, même pour l'opération très complexe de mise en œuvre par l'ONU du plan de paix en Bosnie, dans le cas où il est accepté par le « Parlement » de Pale. Le ministre a jugé « réaliste » le chiffre de 70 000 hommes nécessaire *à une telle opération.*

Interrogé sur la participation française, il a simplement rappelé qu'avec 5 000 hommes sur place *« la France a la contribution la plus importante sur le terrain »* et qu'il faudrait que ce contingent *« soit mis à la disposition de la nouvelle FORPRONU pour l'opération de maintien de la paix »*.

La décision n'a pas encore été *prise*, mais il est probable que la France proposera le maintien de ses effectifs à leur niveau actuel, indiquait-on au Quai d'Orsay. Les responsables militaires français n'ont pas caché ces derniers jours leurs réticences, notamment en faisant valoir le coût élevé qui résulterait d'une augmentation de ces effectifs. Les Américains *« ont indiqué publiquement qu'ils étaient prêts à envoyer une participation élevée, qui pourrait être de l'ordre de la moitié du contingent nécessaire, c'est à eux de le déterminer »*, a en outre déclaré M. Juppé. Cette proportion de la moitié n'a en fait pas été évoquée officiellement par les responsables américains. Des sources américaines à l'OTAN parlaient plutôt jusqu'ici de 15 000 ou 20 000 hommes pour la participation des Etats-Unis.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



GÉRARD AMSELLEM

Faisons un Opéra

Un Opéra est un lieu où tous les métiers de la scène s'unissent pour donner naissance à un spectacle dont l'irrationnel se nourrit de la passion des artistes, des techniciens, des artisans et du public. D'aucuns s'interrogent sur l'urgence pour une ville de se doter de cet équipement très coûteux qui n'intéresse a priori que peu de citoyens. Chaque projet apporte une réponse à cette question. Certains ont construit des salles si vastes qu'elles détruisent l'équilibre fragile scène/public, qu'elles contraignent les artistes à schématiser leur jeu, à grossir leurs nuances vocales, pour être vus et entendus de trop loin. A Lyon, on s'est moqué des idées reçues. Dans une salle de 1300 places, chaque spectateur pourra lire sur le visage des chanteurs les tourments qui habitent leur chant, apprécier la plus infime de leurs nuances vocales. L'équipe qui est à la tête de l'Opéra – Louis Erlo, Jean-Pierre Brossmann, Kent Nagano, François Postaire et Philippe Mulon – a demandé à l'architecte Jean Nouvel de dessiner un bâtiment qui associe l'esprit le plus aventureux, les techniques les plus modernes et le respect de l'histoire du théâtre lyrique. L'«Opéra Nouvel» de Lyon est neuf, mais il semble déjà hanté par des dizaines de spectacles. Sans doute parce qu'il a été rêvé par des professionnels qui sont restés des amateurs.

A. Lo.

JOSEPH MANKIEWICZ UN AUTEUR A HOLLYWOOD

PAGE 29

Nous publions l'essentiel de la préface que Pascal Mérigeau a rédigée pour sa biographie du cinéaste qui vient de paraître, intitulée sobrement *Mankiewicz*, comme on dirait Hegel, Rimbaud ou Chaplin. Car le réalisateur a très vite acquis une stature immense dans le jeu sophistiqué de l'industrie américaine du cinéma. Stature qui lui a permis d'imposer un style, son style, maîtrise du verbe et virtuosité du langage cinématographique. *Evocation des combats, des provocations,* des chefs-d'œuvre – *la Comtesse aux pieds nus, Eve, Cléopâtre, le Limier...* – signés par un auteur-réalisateur de l'Age d'or. *(Lire le texte de Pascal Mérigeau page* 29.)

LE NOUVEAU DISQUE DE LAURENT DE WILDE ET SON TRIO JAZZ

PAGE 35

Laurent de Wilde a trente ans et dix années d'apprentissage du piano à New-York derrière lui. Aux côtés d'Ira Coleman, à la *basse, et de Billy Drummond,* aux drums, il a concocté un splendide moment de jazz, *Open Changes,* album qui vient de paraître. Ceux qui le voudront pourront compléter leur collection, approfondir leur connaissance du piano ou simplement entrer en jazz avec ce disque déjà indispensable. *(Lire page* 35 *la critique de Francis Marmande.)*

OUVERTURE DU «CARRÉ D'ART» DE NIMES

PAGE 36

C'était un projet risqué tenté par les édiles nîmois : élever, à quelques mètres de la *Maison carrée, chef-d'œuvre* du patrimoine antique, un bâtiment ultramoderne devant abriter une médiathèque et un musée d'art contemporain. En choisissant l'architecte anglais Norman Foster, les promoteurs de l'aventure avaient en quelque sorte pris des assurances. Le dessin, la légèreté, la transparence de son travail séduiront les plus réticents. En tout cas pour ce qui est de l'enveloppe. Car, à y voir de plus près, il n'est pas sûr que les collections d'art contemporain aient trouvé là un toit idéal. *(Lire page 36 les articles de Frédéric Edelmann et Philippe Dagen.)*

O U V E R T U R E D E L ' O P É R A D E L Y O N

LE NOIR DESSEIN DE JEAN NOUVEL

LYON

de notre envoyé spécial

JEAN NOUVEL, l'architecte constructeur de l'Opéra qui porte désormais son nom à Lyon, à l'instar du Palais Garnier de Paris, ne quitte pas les couleurs du deuil le plus intense. Un noir de nuit, un noir Pigalle, couleur qu'il partage volontiers avec son entourage, inconsolable sans doute de passer encore après Bofill au palmarès des célébrités architecturales vivantes connues par les Français (1), et cela malgré les prodiges de relations publiques qu'il déploie.

Allons, il va pouvoir changer sa garde-robe : le Nouvel Opéra devrait faire nettement monter ses actions dans l'opinion publique, non seulement par sa singularité mais aussi par sa fonctionnalité (ce qui le distinguera de l'Institut du monde arabe), par son intelligence architecturale, son élégance inattendue, son équilibre presque classique. L'Opéra, en revanche, dont les entrailles et la salle ont été elle-aussi vouées au noir le plus sombre, aura plus de difficultés à changer de costume. D'imaginer que Jean Nouvel l'a ainsi peinturluré à dessein de plaire à leur maire, Michel Noir, dont les bureaux font précisément face au vieux théâtre rénové, cela fait rire les Lyonnais comme à Guignol.

Rénové ? Voyons, il ne s'agit pas de cela, et c'est d'ailleurs ce qui nous avait conduit à si mal comprendre le projet sorti du concours de 1986. Nous gardions, il est vrai, un beau souvenir du vieil opéra de Chenavard et Pollet, construit en 1831 sur l'emplacement d'un théâtre réalisé par le grand Soufflot en 1846, auquel il restait somme toute fidèle par ses si justes proportions ! Il était vieux, c'est vrai, il était malcommode et petit, avec ses 7400 mètres carrés de «surface utile» et ses modestes 800 places (2). Mais, outre son excellente acoustique, il avait tout le charme et le secret de ces théâtres où la poussière a élu domicile, au point de devenir l'indispensable figurant, muet certes mais présent, de toutes les productions. Aussi, sans nous laisser impressionner par l'évocation aussi lyrique qu'opportuniste de la basilique de Vicence, l'un des chefs-d'œuvre de Palladio, nous nous étions rangés sans état d'âme du côté de ceux qui estimaient extravagant le demi-tambour appelé à coiffer l'ancienne structure.

Dans la ville de Lyon, on s'énervait aussi du coût prévu des travaux (130 à 150 millions de francs), supérieur d'un tiers à ce que la municipalité avait initialement envisagé, mais... trois fois moins élevé que la facture finale, 478 millions de francs (3). Tout le monde peut se tromper, et, de même que nous avons suivi l'évolution des goûts de Michel Noir, qui, en 1986, alors qu'il était ministre délégué au commerce extérieur et adjoint au maire de Lyon, avait jugé «monstrueux» ce projet d'une coupole de 26 mètres de haut, doublant la hauteur du bâtiment de Chenavard et et Pollet, il nous faut aujourd'hui soutenir le principe d'un investissement à comparer aux 3,2 milliards de l'Opéra Bastille, aux 88 millions du Corum de Montpellier ou aux 680 millions du Palais des congrès de Nantes. Si la programmation se révèle à la hauteur de l'outil et si les frais de fonctionnement restent sages, on peut estimer que la ville aura fait une bonne affaire avec son «Nouvel Opéra».

Car il s'agit bien d'un nouvel Opéra, en aucun cas d'une rénovation. Seuls les murs extérieurs de ce quasi-quadrilatère ont été conservés, ainsi que l'ancien foyer surchargé de ces ors et de ces stucs typiques du milieu du XIXe siècle qui font entrer en convulsion tout pâtissier un tant soit peu jaloux. Doublant la surface utile dans l'espace constitué par les quatre murs d'enceinte, la vaste verrière supérieure et un volume de sous-sol d'importance similaire (18 mètres de profondeur), Nouvel a littéralement suspendu (4) la grande salle, mettant à contribution les techniques d'ingéniérie les plus sophistiquées. L'avantage d'un tel procédé est certes la possibilité d'une remarquable isolation phonique. Son intérêt architectural est surtout de libérer entièrement le rez-de-chaussée, de conserver donc le péristyle qui faisait le tour de l'ancien théâtre et de pouvoir utiliser en étage, pour la scène, toute la largeur du bâtiment de façade à façade. Le plateau, désormais, est large de 34,5 mètres, et profond de 20. Le cadre de scène, lui, est passé de 11 mètres sur 8 à 14 mètres sur 11,2.

Les cintres sont allés se cacher sous la verrière, tandis que les sous-sol ont pu accueillir un amphithéâtre de 200 places, des salles pour les chœurs, une salle de répétition de surface à peu près égale à celle de la scène, un lieu de stockage et un monte-charge pour les décors. On est loin certes des volumes pharaoniques de l'Opéra-Bastille et des possibilités qu'ils offrent aux plus «ambitieux» des décorateurs. On est au plus près, en revanche, d'un théâtre à l'italienne techniquement ultra-performant mais qui accepte ses limites. A l'italienne comme l'est la salle, en forme de *U*, soulignée de six balcons visant à assurer une vision *«démocratique», dit joliment le dossier de présentation du* Nouvel Opéra, au plus grand nombre de spectateurs. Une sorte de Fenice, le *somptueux* théâtre de Venise, *qui aurait* revêtu le noir tragique des gondoles.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite page 26

(1) D'après un sondage Ipsos d'octobre 1992, qui donnait 7 points à Bofill et un seul à Nouvel, mais il est vrai 60 à la *plus complète ignorance de tout nom d'architecte (le Monde* du 22 octobre 1992).

(2) Ce chiffre aujourd'hui avancé de 800 places dans l'ancien Opéra semble en fait correspondre aux places bénéficiant d'une bonne visibilité. Selon Jean-Pierre Brossmann, il y avait *«1300 places dont 300 à 400* [étaient] *presque aveugles»* (*le Monde* du 13 septembre 1986. Edition Rhône-Alpes).

(3) Le financement des 478 millions de francs se répartit comme suit : 198 pour la Ville de Lyon, 90 pour la Communauté urbaine, 40 pour le Département, 35 pour la Région, 40 pour l'Etat.

(4) *En fait, elle est posée sur quatre pilliers de béton de* 88 centimètres de diamètre, mais totalement invisibles.

هكذا من الأصل

LYON/OPÉRA

L A S C È N E

DIALOGUE DE L'ART ET DES SCIENCES

L'opéra vit de rêves, de faux-semblants, d'apparitions de lanternes magiques commandées par une machinerie. Autrefois, elle était réglée par des hommes. Elle est aujourd'hui commandée par un ordinateur. L'opéra est aussi un travail nécessitant qu'un maître d'œuvre mette de l'huile dans les rouages. Sur scène, il y a les chanteurs ; dans la fosse, l'orchestre et le chef. Et derrière les décors, les habitants d'une ruche invisible qui tirent les ficelles.


GÉRARD AMSELLEM

Le « grill » technique à l'aplomb de la scène.

LYON

de notre envoyé spécial

FRANÇOIS Postaire et Philippe Mulon sont les chevilles ouvrières de l'Opéra de Lyon. Louis Erlo, Jean-Pierre Brossmann et Kent Nagano décident de la programation, Postaire la planifie, met tout en œuvre pour que chacun des artisans du spectacle arrive au bon moment apporter sa pierre à l'édifice. Il est le directeur de la scène. Mulon règne sur les machinistes, les électriciens et sur tous les corps de métiers, de la petite main au technicien du son, du cordonnier à la maquilleuse-coiffeuse. Il est le directeur de la technique. Sans un sévère travail de coordination, le rideau ne se lèverait pas. De la validité du choix que tous ont opéré en matière d'équipements techniques dépendra la bonne marche du théâtre. A en juger par le fonctionnement erratique de la machinerie de quelques grandes scènes lyriques, les techniques modernes ont parfois des vertus que la magie du théâtre ignore. Il eût été cependant dommage que l'Opéra de Lyon ne se dotât pas d'un outil moderne qui lui permettra de pratiquer une alternance aussi rapide qu'intelligente.

– **François Postaire :** *« A deux semaines de l'ouverture, je suis là de 7 heures du matin à minuit ou 1 heure, mais cela ne durera pas. Nos nouveaux équipements vont faciliter de façon considérable notre travail. Nous avons décidé d'augmenter le volume de la cage de scène : les dégagements font aujourd'hui deux fois 10 mètres, pour une ouverture de scène de 14 mètres. Ces zones latérales sont des coulisses mais elles serviront également à stocker les décors nécessaires à l'alternance. »*

– **Philippe Mulon :** *« Dans cette cage de scène, il y a un cintre motorisé et informatisé. Soixante perches gérées par un système informatique australien sont à notre disposition. C'est un système très fiable, éprouvé aux Etats-Unis. Il n'était pas question que nous servions de laboratoire d'essais. Ce système révolutionne le métier. Il n'y aura plus de cintriers perchés sur leurs passerelles pour contrebalancer les perches. Ils ne feront plus les changements de décors à l'aide de contrepoids et à la force de leurs biceps. Les techniciens ont été formés à l'informatique par l'entreprise qui a installé la machinerie. »*

– F. P. : *« Je dois préciser que cette modernisation s'est faite sans que l'on licencie un seul machiniste. La nouvelle machinerie va nous permettre d'aller plus vite, de monter davantage de spectacles, avec les mêmes effectifs. Les quelques jours qui s'annoncent sont cependant... un peu délicats. Les 14, 15 et 16 mai sont pour nous jours d'examen. Le 14, ouverture avec* Rodrigue et Chimène; *le lendemain,* les Contes d'Hoffmann; *le 16,* Coppélia *à 15 heures et le soir un récital de Rostropovitch. Il va donc falloir monter et démonter les décors en temps réel. Nous bénéficions pour cela d'un avantage de taille. A l'arrière de la scène, nous avons un monte-décors de 12 mètres de long et de 4,50 mètres de large. Il communique avec la rue qui passe derrière le théâtre, grâce à une gigantesque porte métallique. »*

– P. M. : *« Un système très ingénieux permet de charger et de décharger le contenu des camions directement vers l'intérieur du théâtre sans manipulation d'hommes. Les décors peuvent ensuite descendre dans la salle de répétitions à l'identique ou être mis en place sur le plateau même de l'Opéra. C'est assez spectaculaire. »*

– F. P. : *« Nous n'avions pas la place d'intégrer un atelier de décors dans le bâtiment même de l'Opéra, où nous n'aurons qu'un atelier de réparations à notre disposition. Nos décors sont donc réalisés à Vénissieux puis apportés dans le théâtre par camion. Les ateliers de couture sont également à l'extérieur. Deux données contraignantes, car il vaut mieux avoir tout sous la main. Mais nous ne pouvions faire autrement, sauf à raser le pâté de maisons qui se trouve derrière l'Opéra. Et ce n'était pas envisageable.*

» Tout a été mis en œuvre dans cet Opéra pour qu'il reste humain. Il fallait que chaque spectateur puisse voir le visage des chanteurs, qu'il ait la sensation de participer au spectacle par l'ouïe et par la vue. Il est difficile d'imaginer notre bonheur à tous lorsque les premiers essais acoustiques ont été faits. Si l'on peut revoir une installation technique, il est beaucoup plus difficile d'améliorer une acoustique dès lors qu'elle est ratée. Et il semble bien que nous l'ayons réussie. Nous avons tous mis en commun nos connaissances, notre expérience, nos rêves pour que cet Opéra sorte de terre. Il ne fallait pas passer à côté du grand bonheur professionnel et humain qu'est l'ouverture d'un nouvel Opéra. Cela ne se produit généralement qu'une fois dans une carrière. »

ALAIN LOMPECH

Agenda

Rodrigue et Chimène, opéra en trois actes de Debussy, sur un livret de Catulle Mendès. Création mondiale. Orchestration : Edison Denisov. Réalisation : R. Langham Smith. Avec Jules Bastin, Donna Brown, Jean-Philippe Courtis, Laurence Dale, Jean-Christophe Hurtaud, Hélène Jossoud, Vincent Le Texier et Gilles Ragon. *Direction musicale :* Kent Nagano. Mise en scène : Georges Lavaudant. Décors et costumes : Jean-Pierre Vergier. Les 14, 23, 29 mai ; les 3 et 5 juin. *Diffusé en direct sur France-*Musique, le 14 mai.

Les Contes d'Hoffmann, opéra fantastique d'Offenbach, sur un livret de Barbier et Carré. Avec Daniel Galvez-Vallego, Gabriel Bacquier, Nathalie Dessay, Barbara Hendricks, Hélène Jossoud, José Van Dam et Isabelle Vernet. Direction musicale : Kent Nagano. Mise en scène : Louis Erlo, assisté de Udo Staff. Dramaturgie : Michel Vittoz. Les 15, 21, 24, 27 et 30 mai. Diffusé en direct par France 3 et France Musique, le 15 mai. Le 9 mai, à 11 heures, France 3 diffusera « Opéra de Lyon : Jean Nouvel », un documentaire de Michael Van Zele, et le 10 mai, à 23 h 30, Claire Alby consacrera ses Carnets d'Opéra au même sujet.

Coppélia, ballet de Delibes. Mise en scène, chorégraphie : *Maguy Marin.* Direction musicale : Kent Nagano. Décors : Renaud Gaulot. Costumes : Montserrat Casanova. Les 16, 22, 28 mai ; les 4, 7 et 8 juin.

Phaéton, tragédie en musique de Lully, sur un livret de Philippe Quinault. Direction musicale : Marc Minkowski. *Mise en scène et chorégraphie :* Karine Saporta. Décors : Jean Bauer. Costumes : Sylvie Skinazic. Avec Florence Couderc, Howard Crook, Jean-Paul Fouchécourt, *Philippe Huttenlocher, Véronique* Gens, Laurent Naouri, Virginie Pochon, Jennifer Smith, Thomas Theruel, Jérôme Varnier et Rachel Yakar. *Les 20, 26 et 31 mai ;* les 1er et 6 juin. Diffusé par France-Musique ultérieurement.

Récitals et concerts : le violoncelliste Mstislav Rostropovitch joue Bach (le 16 mai) ; la soprano Sylvia Mc *Nair et le pianiste Roger Vignoles dans un programme* Purcell, Wolff et Debussy (le 18 mai) ; la mezzo Anne-Sophie von Otter et le piano-fortiste Melvyn Tan dans *un programme non communiqué (le 25 mai) ; le baryton* Olaf Baer, Anne-Sophie von Otter et le pianiste Geoffrey Parsons dans le *Spanisches Liederbuch* de *Wolf (le 2 juin) ; le violoniste Seschko Gawriloff,* Elizabeth Laurence (mezzo), l'Ensemble InterContemporain et Pierre Boulez dans la création du *Concerto pour violon* de Ligeti *et le Marteau sans maître* de Boulez (le 9 juin) et l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg joue Tchaïkovski sous la direction de Youri Temirkanov, *avec le pianiste Mikhaïl Rudy* (le 10 juin) et le violoniste Maxim Vengerov (le 11).

Ballet, 1981, chorégraphie : Maguy Marin sur des musiques de Schubert, Gilles de Binche et Gavin Bryars. Costumes : Louise Marin. Lumière : Pierre Colomer. Les 27, 28 et 29 juin.

Discographie

Erato-Warner enregistrera *Rodrigue et Chimène, Coppélia* et *Phaéton.* Ces trois captations viendront enrichir la discographie abondante de l'Opéra de Lyon *publiée sous étiquette* Elektra Nonesuch *(la Mort de Klinghoffer* de John Adams et *les Sept Péchés capitaux* de Kurt Weill, dirigés par Nagano), Philips (*la Damnation de Faust* de Berlioz, *Iphigénie en Tauride* de Gluck, *le Comte Ory* de Rossini dirigés par Gardiner), EMI (*l'Etoile* de Chabrier, *Orphée et Eurydice* de Gluck, *les Brigands* d'Offenbach, récital Ravel-Duparc, dirigés par Gardiner), Erato (*Béatrice* et *Bénédict* de Berlioz dirigé par John Nelson ; *Fortunio* de Messager, *Scylla et Glaucus* de Leclair dirigés par Gardiner) et Virgin-EMI (*l'Amour des trois oranges* de Prokofiev, la version française de *Salomé* de Strauss et *Dialogues des Carmélites* de Poulenc dirigés par Nagano). *Pelléas et Mélisande* de Debussy (mise en scène de Pierre Strosser), *les Trois Souhaits* de Martinu (mise en scène de Louis Erlo), *l'Amour des trois oranges* de Prokofiev (mise en scène de Louis Erlo) sont, entre autres, disponibles en vidéo chez R. M. Associates.

★ Renseignements et locations : Opéra de Lyon, place de la Comédie, 69001 Lyon. Tél. : 72-00-45-45. De 60 F à 230 F pour les opéras et *Coppélia.* De 60 F à 190 F pour les concerts. De 60 F à 150 F pour les récitals.

LE NOIR DESSEIN DE JEAN NOUVEL

Suite de la page 25

Murs, sol, fauteuils, tout est noir ou, plus subtilement, à dominante noire puisque les matériaux différents (bois et métal laqués, cuir des fauteuils, caoutchouc) permettent de jouer de la diversité des textures, tandis que des plaques dorées, au plafond, renverront les reflets *« fastueux »* qui sont l'esprit du grand Opéra tel que l'a légué le siècle de Verdi. La couleur du jais – peut-être inspirée à l'architecte par un assoupissement prolongé dans un fauteuil de Bastille, – où les tonalités du bois et le plafond de verre viennent en contrepoint des sombres rembourrages, est ici jouée jusqu'à son paroxysme : négation de la salle pour la seule existence de la scène, mais aussi négation d'un public dont les vêtements n'auront peut-être pas tous la sobriété de ceux de Nouvel ou de son éclairagiste Yann Kersalé, et dont les fantaisies vestimentaires se trouveront donc dévorées par cette bouche d'ombre.

Nouvel a toujours aimé jouer avec la lumière. Dans la salle de l'Opéra, l'inévitable éclairage sera l'exact inverse de la vague lumineuse de l'Opéra Bastille. Il sourdra de fibres optiques au pied de chaque spectateur, mais également au bras de chaque siège pour qui souhaiterait suivre les livrets. On attend bien sûr quelque effet magique de cette forêt de vers luisants qui s'éteindront ou s'éveilleront au fur et à mesure de l'arrivée du public. Pour qui en douterait à ce point de la description du théâtre, le rideau de scène sera bien évidemment fait d'un voile de soie d'or, robe ondoyante et frémissante de lumière, et qui siéra tant à Manon Lescaut qu'aux premiers pas de la Traviata dans le plus vieux métier du monde.

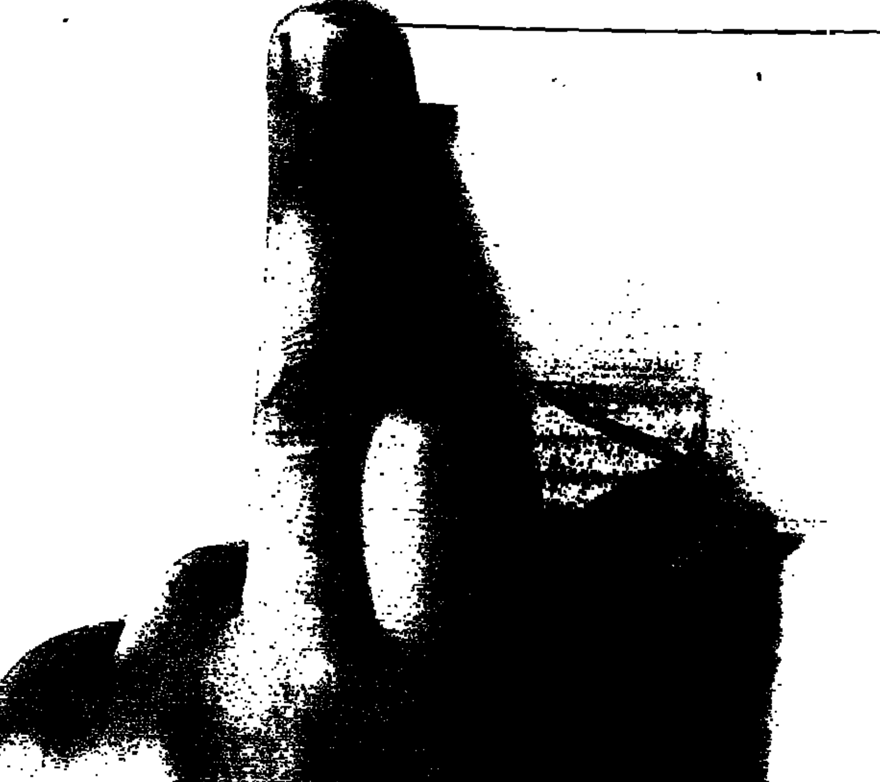
Mais nous voici hors de la salle, immense coque noire et luisante en lévitation derrière les façades néoclassiques. Pour accéder aux différents niveaux, Nouvel a lancé une série d'escalators vers des passerelles métalliques, comme rangées autour d'un paquebot en construction, où se trouve décliné de façon un peu scolaire l'amour de l'architecte pour les bardages et les cordes d'acier. Entre ces passerelles et la salle, il a aménagé des sortes de sas, d'arrière-loges tendues d'un rouge assez éloigné du fameux rouge des théâtres, et qu'on peut selon son regard interpréter soit comme un rouge-jupon (toujours la Traviata ?), soit comme le rouge que révèlent les grandes sauterelles lorsqu'elles viennent à ouvrir leurs élytres.

Le rouge, en fait, est la couleur que prendra le soir venu l'Opéra, grâce au travail de Yann Kersalé, complice depuis toujours de Nouvel, chargé d'illuminer la grande verrière. A cette heure-là, les bureaux et les studios de danse qu'elle abrite seront sans doute en sommeil. Resteront les loges d'artistes, et puis le restaurant, ainsi que sa terrasse, ménagée entre la demi-lune fermant la voûte et l'alignement des statues sur l'ancien faîte du théâtre. Selon l'activité de l'Opéra, la verrière, protégée le jour des élans trop vifs du soleil par une chevelure de pare-soleil fixes (on se sera souvenu des diaphragmes de l'Institut du monde arabe), deviendra comme le cœur rougeoyant de la ville de Lyon. Les lustres du péristyle, sous chacun des arcs, eux aussi convertis au rouge vif par Kersalé, rappelleront ce que qu'évoquent toutes les lumières rouges, par exemple les pompiers, dont on mésestime trop le rôle et la présence dans les théâtres français.

La demi-lune qui ferme la verrière sur l'arrière du théâtre est au regard du reste assez indigeste, et même insolente pour une ville qui a tenté ici sa plus vigoureuse aventure architecturale depuis les travaux de Garnier (Tony, pas Charles). Nouvel serait tenté de la reprendre, il serait bon que la municipalité lui accorde ce remords.

Mais voici que nous sommes dehors, et que nous n'avons rien dit de l'insertion de l'édifice ainsi surélevé dans la ville. C'est à vrai dire qu'il n'y a guère à épiloguer sur ce Nouvel Opéra, parfaitement équilibré, intégré et dessiné, contrairement à ce que nous redoutions. Il fera, certes, grincer encore quelques dents, mais davantage par les images qui en seront diffusées que par sa réalité, gentiment néo-classique, sinon post-moderniste...

FRÉDÉRIC EDELMANN



ENTRETIEN AVEC LOUIS ERLO, JEAN-PIERRE BROSSMANN ET KENT NAGANO

CAP SUR LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

L'Opéra de Lyon est dirigé par Louis Erlo, administrateur général, et Jean-Pierre Brossmann, directeur artistique. Le nom de Louis Erlo est étroitement associé à celui de cette institution. Le metteur en scène y travaille depuis quarante-deux ans et en a pris la direction en 1969. Ce fut alors la période de «l'Opéra nouveau» qui révolutionna les habitudes conservatrices des spectateurs. L'arrivée à ses côtés de Jean-Pierre Brossmann a permis de donner à la maison un second souffle, renforcé par la création, en 1983, d'un orchestre permanent, indépendant de l'Orchestre national de Lyon. Après John Eliot Gardiner, qui l'a constitué, Kent Nagano en est devenu le directeur musical en 1989. Les trois responsables du nouvel Opéra de Lyon nous confient leurs projets pour ce nouveau départ (1).


Louis Erlo


Kent Nagano


Jean-Pierre Brossmann

GÉRARD AMSELLEM



«A quelques jours d'inaugurer le nouvel Opéra de Lyon, dans quel état d'esprit êtes-vous?

– LOUIS ERLO : Nous sommes dans les délices de l'enfer. Mais j'ai un grand bonheur à penser que la ville de Lyon va être dotée, pour peut-être cent ans, d'un instrument qui fonctionnera de façon simple et efficace pour les générations à venir.

– JEAN-PIERRE BROSSMANN : Voir se concrétiser le projet Nouvel, c'est formidable; découvrir les espaces, l'émotion du premier camion de décor arrivant directement sur le plateau, le premier son de l'orchestre dans la fosse. Après beaucoup d'années de travail à l'Opéra, nous pourrions être blasés. C'est le troisième grand moment de l'Opéra de Lyon. Et je n'ai pas la nostalgie de l'ancien bâtiment. Pour moi, il est dans une autre vie.

– KENT NAGANO : Pendant six ans, nous avons dû vivre dans une sorte d'improvisation, de salle en salle. Cette vie nomade était très déstabilisante. Maintenant nous allons avoir les pieds solidement ancrés sur le terrain. Pour un Américain, c'est extraordinaire de voir des murs si vieux et un intérieur si high-tech, comme pour lier le passé et le futur. C'est émouvant aussi. Le jeudi 22 avril, nous avons joué pour la première fois dans la fosse : c'était fascinant de voir, d'entendre comme l'orchestre «étendait ses ailes».

– Comment définiriez-vous l'esprit de l'Opéra de Lyon?

– L. E. : L'idée maîtresse est que cette maison doit être au service des générations montantes. Nous avons la mission de ne pas nous cantonner à un certain répertoire, mais de nous adresser au plus large public possible.

– J.-P. B. : Pendant la période où nous étions «hors les murs», nous avons rencontré tout un nouveau public, ce qui nous a montré que l'art lyrique s'adresse à beaucoup plus de monde qu'on ne le croit. Mais il faut le présenter d'une façon accessible, soit par la langue, soit par une présentation contemporaine, sans la poussière du passé. L'esthétique du bâtiment va imposer une esthétique sur scène : cela sera visible dès l'ouverture.

– Si vous aviez à trouver des références dans d'autres maisons, d'autres festivals, à qui penseriez-vous?

– J.-P. B. : C'est peut-être prétentieux de le dire, mais Lyon a son originalité. Le nouveau bâtiment s'inscrit dans une histoire lyonnaise qui s'écrit depuis plus de trente ans. Si elle acquiert une dimension internationale, c'est parce que nous sommes restés nous-mêmes. Avec cette ouverture, nous sommes à l'opposé de tout ce qui se fait actuellement. Si l'opéra populaire consiste à remplir Bercy avec quinze mille personnes, laissons faire, on n'a rien contre. Nous, nous allons faire de l'opéra dans une salle de mille trois cents places : nous sommes à la fois pilote et complètement à contre-courant.

– Par rapport à de grandes maisons comme la Bastille par exemple?

– L. E. : Nous ne nous posons pas en opposition, nous avons voulu offrir une alternative. Il ne s'agissait pas de faire ce que font les autres en moins bien.

– J.-P. B. : On essaie de nous faire croire que, dans les immenses vaisseaux actuels, on peut entendre la voix humaine dans les mêmes conditions qu'au dix-neuvième siècle. C'est faux. Dans une salle plus petite, on peut respecter le mot, le style, la musicalité, le raffinement, tout ce qu'ont apporté le baroque et la musique contemporaine dans l'interprétation. Les chanteurs sont obligés d'être sobres, vrais, par rapport au texte musical comme au contenu dramatique. Wagner avait lui-même construit une salle de mille six cents places à Bayreuth pour faire jouer ses œuvres. Finalement, notre originalité consiste à revenir aux conditions des origines.

– Pensez-vous que vous allez disposer de suffisamment de moyens pour une politique ambitieuse?

– L. E. : Nous sommes de grands raisonnables. Nous avons refusé qu'on construise un grand Opéra à l'extérieur de la ville. Il aurait coûté très cher et, comme on aurait gardé l'ancien, on se serait retrouvé avec deux budgets de fonctionnement, ce qui est totalement insupportable pour une métropole régionale.

– J-P. B. : Si vous nous demandez s'il y a assez d'argent pour faire dix nouvelles productions par an, clairement, c'est non. En revanche, il est possible de fonctionner si on adopte un panachage de nouvelles productions, de reprises, de ballets, de spectacles de l'Atelier lyrique. On proposera, en 1993-1994, cent quarante spectacles dans la grande salle, quarante dans l'amphithéâtre. Si on les remplit avec un public très divers, on satisfait à notre mission. Chaque siège est subventionné à 75 % : on ne peut pas toujours s'adresser aux mêmes dix mille personnes chaque année.

– L'Opéra de Lyon mène une politique d'enregistrements très active.

– K. N. : C'est tellement dommage qu'une production extraordinaire disparaisse après quelques spectacles ! L'intérêt de l'audiovisuel est de partager notre travail avec un public beaucoup plus grand et d'être présent partout.

– L. E. : A partir du moment où une maison fait des produits internationaux, elle devient plus intéressante : au moment des recrutements, on voit arriver des candidats de haut niveau pour l'orchestre, les chœurs, le ballet. Cela est aussi valable pour les chanteurs solistes, qui viennent plus facilement répéter un mois, un mois et demi. Et cela nous fait faire, d'une certaine façon, quelques économies...

– J.-P. B. : L'audiovisuel est une réponse à ceux qui nous reprochent la capacité de la salle. D'une part, il est plus facile d'y enregistrer des productions que dans les grandes boutiques, où l'on voit ensuite sur le petit écran les chanteurs faire les sémaphores ou jouer comme au temps du cinéma muet. Cela nous permet aussi de montrer partout nos productions. Ceux qui ne peuvent pas venir à Lyon pourront les regarder sur les chaînes de télévision ou au moins acheter les cassettes ou les vidéodisques. Nos dix spectacles enregistrés seront disponibles dès la réouverture.

– Quelles priorités vous fixez-vous pour améliorer le fonctionnement au niveau artistique, technique, administratif?

– K. N. : Pour l'orchestre, nous avons décidé de nous concentrer, pour l'instant, sur la qualité plus que sur le nombre des musiciens, mais il va falloir contrôler cette qualité. L'entraînement des choristes doit être aussi rigoureux que celui des instrumentistes, il faut leur donner le soin et l'attention qu'ils réclament. Je suis également très intéressé par le ballet, et par ce que Maguy Marin peut lui apporter.

– J.-P. B. : Le chœur est notre talon d'Achille. Il faut le mettre au même rang international que l'orchestre et le ballet. Grâce à l'Atelier lyrique, qui forme de jeunes chanteurs, nous allons commencer à reconstituer une troupe, ce qui nous permettra, d'ici deux ans, de faire des reprises sans invités extérieurs. Quant aux effectifs de l'orchestre, nous n'avons actuellement que soixante et un postes alors que, par exemple, *Rodrigue et Chimène* nécessite quatre-vingts musiciens. L'augmentation du nombre des spectacles va demander plus de monde. On a fait le pari d'ouvrir et de faire la saison prochaine avec les forces dont nous disposons. Mais il va falloir réévoquer ce problème d'effectifs.

– Comment voyez-vous la programmation dans les prochaines années?

– J. P. B. : Quatre nouvelles productions par an, quatre ouvrages du répertoire, des coproductions, des ballets.

– L. E. : Notre souci est d'afficher les dix ou douze œuvres «phares» de l'histoire de l'opéra. Il faut qu'un jeune de dix-huit ans puisse voir un Mozart, un Puccini, *Carmen*, *Wozzeck*, un opéra baroque... Il ne faut pas oublier non plus la création contemporaine, surtout quand on a Kent Nagano comme directeur musical.

– K. N. : Il ne faut pas faire un seul type de répertoire. Le programme de notre «festival d'ouverture» est d'ailleurs très significatif et le nouveau bâtiment nous permet une grande flexibilité. Pour ce qui est des œuvres, je voudrais continuer le cycle Puccini et j'attends toujours les deux commandes que j'ai passées au compositeur japonais Toru Takemitsu et au Britannique George Benjamin. On a aussi des projets plus spéciaux, qui débordent du cadre opératique, comme par exemple *les Sept Péchés capitaux*, film réalisé par Peter Sellars. Mais, à mon avis, la politique artistique n'est pas principalement une question de programmation.

» Quand Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann m'ont invité, ils savaient où ils voulaient aller, mais ils ont eu besoin d'un directeur musical qui puisse apporter ses rêves personnels. Quand j'ai voulu faire *Madame Butterfly*, qui n'était jamais jouée, il a fallu donner une bonne raison pour cela. La méthode lyonnaise, c'est trouver chaque fois une façon nouvelle, fraîche, de monter les œuvres.»

Propos recueillis par
PIERRE MOULINIER

(1) Louis Erlo est également administrateur général du Festival d'Aix-en-Provence. Kent Nagano est directeur musical du Halle Orchestra de Manchester et chef invité de l'Orchestre symphonique de Londres.

Chiffres

DEPUIS 1986, l'Opéra de Lyon est géré par une association dont le président de droit est le maire de la ville, Michel Noir. Son conseil d'administration a fixé le budget de fonctionnement à 175 millions de francs pour les années 1993 et 1994. Cette somme représente une augmentation de 40 % par rapport au budget qui s'élevait à 125 millions en 1992.

La Ville de Lyon est le principal bailleur de fonds de l'Opéra (88 millions de francs, en comptant le fonds de roulement attribué depuis plusieurs années). L'Etat contribue au budget pour 18,5 millions. Le conseil régional Rhône-Alpes et le conseil général du Rhône ont augmenté sensiblement leur participation : 12 millions contre 6 pour le premier, 10 millions contre 8,5 pour le second. Mais ces chiffres restent en deçà des espérances qu'avaient fait naître les promesses de «régionalisation» de l'Opéra. L'association devra trouver 25 % de ses recettes dans l'autofinancement (billetteries, ventes de programmes et d'objets, recettes audiovisuelles).

Malgré une augmentation qui varie entre 11 % et 37 % suivant les spectacles, les prix de places restent abordables. Pour les opéras et les grands ballets, ils vont de 86 F à 250 F pour les abonnements individuels, de 99 F à 197 F pour les abonnements collectivités et de 130 F à 290 F pour la billeterie hors abonnements.

Ce budget, étale sur deux années, reste inférieur aux demandes initiales des responsables de l'Opéra de Lyon. Les limitations porteront particulièrement sur le secteur «production», qui devra être ramené de 47 à 40 millions de francs entre 1993 et 1994. La saison 1993-1994 verra ainsi la reprise des spectacles donnés pour le «festival d'ouverture», celle de deux succès du Lyon Opéra Ballet *(Cendrillon)* et de l'Atelier lyrique *(Une petite flûte enchantée)*, et de spectacles venant du Festival d'Aix-en-Provence *(le Songe d'une nuit d'été)* ou du Châtelet *(la Traviata)*. La seule nouvelle production sera la création mondiale d'une œuvre de Fabbio Vacchi, *la Station thermale*.

Rappelons les budgets de fonctionnement de quelques opéras français et étrangers en 1992 (en millions de francs). Paris : 750 ; Bordeaux : 150 ; Genève : 150 ; Bruxelles : 190 ; Milan : 330 ; Vienne : 463 ; Venise : 280.

P. M.



LYON/OPÉRA

QUATRE ARTISTES A L'AFFICHE DU « FESTIVAL D'OUVERTURE »

EDISON DENISOV

Lumières russes

Le compositeur russe Edison Denisov a orchestré « Rodrigue et Chimène ». Cet opéra inédit de Debussy sera créé le 14 mai prochain, avant d'être publié en partition et en disque.

« LES Editions Durand, les disques Erato et l'Opéra de Lyon m'ont commandé la réalisation de la partition de *Rodrigue et Chimène, raconte Edison Denisov. Faire ce travail fut un* plaisir, mais je n'imaginais pas combien ce serait difficile. Debussy a terminé la partition chant et piano. Certaines scènes sont perdues et, c'est très étrange, il y a des fragments où il a tout écrit, le moindre détail, les nuances, les liaisons, tout, vraiment tout, quand d'autres pages, tout à côté, ne sont qu'à l'état d'esquisses très peu compréhensibles. Il y a même des passages où il a noté quatre variantes pour la même ligne de chant. Et puis, comme dans tous les manuscrits de Debussy, il manque les signes d'altération, les dièses et les bémols. Debussy les avait dans la tête et ne les notait pas. Ce problème reste entier même pour des œuvres aussi connues et achevée que les *Préludes* pour piano qui sont édités depuis longtemps. Parfois, *le texte de Rodrigue et Chimène* était *presque incompréhensible*. J'ai passé plus de temps pour déchiffrer le manuscrit que pour l'orchestrer. Bien qu'un musicologue britannique ait effectué le travail préparatoire, j'ai *dit que je ne commencerais pas à travailler* tant que je n'aurais pas une copie du manuscrit entre les mains. Le duel entre Rodrigue et Don Gomez, le père de Chimène était, par exemple, perdu. J'ai donc été obligé d'écrire cette scène, avec le *matériel* contenu dans le reste de l'opéra. Un fragment du 3e acte était également perdu et, dans le finale du premier acte, Debussy n'avait pas écrit de partie de chœur.

» *J'aime beaucoup Debussy et le connais très bien*, j'ai même écrit des articles « scientifiques » sur sa technique de composition. Je connais très bien la partition de *Pelléas* qu'il a commencée avant d'avoir achevé *Rodrigue et Chimène*, mais je n'ai pas *voulu* copier son orchestration, bien que j'aie choisi d'utiliser le même effectif orchestral. J'aimerais que le public ait l'impression que la musique qu'il va entendre a *été pensée pour* l'orchestre *et non orchestrée par* un autre. La partition chant et piano comprend 3 600 mesures, Debussy a noté l'orchestration de cent mesures. J'ai conservé ses indications quand elles me *paraissaient bonnes. Parfois*, elles *ne semblent pas* bien pensées.

» La dramaturgie de *Rodrigue et Chimène* est très proche de celle de *Boris Godounov*. Comme dans l'opéra de Moussorgski, il y a beaucoup de chœurs, *contrairement à Pelléas où les choristes n'apparaissent* que de façon fugace. Les scènes d'amour sont extraordinaires, elles sont du meilleur Debussy. Il ne faut pas oublier qu'il a commencé *Pelléas* au moment où il terminait *Rodrigue*, une scène de *Pelléas* à même été *commencée* avant *que Rodrigue* ne fût achevé. Cet opéra est donc très lié à *Pelléas*. Il est difficile de savoir pourquoi Debussy ne l'a pas achevé. J'ai l'impression que ce n'est pas pour des raisons musicales, car la musique n'a pas été écrite comme ci comme ça. Le texte du livret est, en revanche, très mauvais. Cela dit, la fin de l'opéra a été écrite très vite, notamment le finale du 3e acte qui n'est pas aussi bon que le reste. Même là, j'ai choisi de ne pas changer de façon déterminante ce que Debussy avait écrit. *Rodrigue et Chimène* dure environ deux heures et demie. L'œuvre est si vivante qu'elle mérite d'être reprise dans de nombreux opéras. J'ai travaillé quatre jours avec les chanteurs. Ils ont adoré cette musique. »

GÉRARD AMSELLEM

A. Lo.

MAGUY MARIN

La bonne fée

Maguy Marin, chorégraphe, crée « Coppélia » le 16 mai avec le Lyon Opéra Ballet, associant ainsi la danse aux manifestations de la réouverture.

POUR la direction de l'Opéra de Lyon, Maguy Marin est par-dessus tout la bonne fée qui a lancé sur orbite internationale le Lyon Opéra Ballet avec Cendrillon, *l'un des plus gros succès de la danse contemporaine française. Depuis sa création en 1985, déjà 280 représentations à travers le monde, et le monde en redemande (Yorgos Loukos, directeur de la compagnie, nous confiait récemment qu'il devait souvent batailler avec les programmateurs étrangers pour leur imposer d'autres pièces de son répertoire). Il était donc tentant de lui proposer de récidiver : on a choisi* Coppélia, *un titre tout aussi rassurant et attrayant pour le grand public...*

« L'idée ne m'a pas déplu, *dit Maguy Marin*, mais j'ai eu un peu peur en réécoutant la musique : elle colle à l'action presque note à note, beaucoup plus que celle de *Cendrillon*, qui me laissait davantage de liberté. J'espère *tout de même avoir réussi* à m'en détacher.

» J'ai *tout gardé du* livret, cette *histoire* d'amour entre Franz et Swanilda, un moment contrariée par la folle passion de Franz pour la poupée Coppélia. Mais nous n'éprouvons pas la même fascination que nos ancêtres du XIXe *siècle pour les automates* : j'ai cherché ce qui pouvait correspondre aujourd'hui à cette fascination, et il me semble que c'est l'image. Aussi Coppélia apparaîtra-t-elle en deux dimensions, sur écran, star inaccessible... Peut-être aussi en chair et en os, mais je ne veux pas tout dévoiler. Pour Swanilda et Franz, deux distributions alternent : Françoise Jouliet (qui fut déjà ma Cendrillon) avec Josu Zabala, puis Nadia Dumas avec Nicolas Duflaux, le Roméo d'Angelin Preljocaj. Je n'ai pratiqué dans la partition de Léo Delibes qu'une toute petite coupe, au premier acte. En revanche, j'ai pris deux variations dans le troisième acte, qu'on ne jone jamais.


MARC ENGUERAND

» Les décors sont de Renaud Golaut, avec qui je travaille pour la première fois ; Monserrat Casanova, qui a conçu les costumes, est une collaboratrice de longue date. *La Coppélia* originale se déroulait il y a un siècle, en Pologne : nous l'avons transposée à notre époque, dans un quartier d'une grande ville qui peut être celle que vous voudrez. Après la réouverture de l'Opéra de Lyon ? *Coppélia* sera reprise au Festival de Montpellier en juin, de nouveau à *Lyon à la rentrée*, et au Théâtre de la Ville, à Paris, à la fin de la saison prochaine. »

SYLVIE DE NUSSAC

NATHALIE DESSAY

La voix d'Olympia

Nathalie Dessay est une jeune soprano colorature dont le nom ne cesse de grandir. Elle sera l'Olympia des « Contes d'Hoffmann » le 15 mai.


GÉRARD AMSELLEM

DES yeux verts, une bouche petite, une parole acérée, Nathalie Dessay sait ce qu'elle veut. A Bordeaux, elle s'est, toute jeune, essayée sur les planches : la danse, puis le théâtre : « *Dans* le Sicilien et l'Amour peintre, *je chantais un air. On m'a conseillé de m'orienter vers la musique : j'ai compris que j'étais peut-être mauvaise comédienne, mais que je pourrais être cantatrice.* » Tout est alors allé très vite. A vingt ans, elle trouve un professeur, s'emploie dans les chœurs du Capitole de Toulouse et du Grand Théâtre de Bordeaux, entre à l'Ecole de l'Opéra de Paris. En 1990, le concours créé pour le bicentenaire de Mozart à Vienne la distingue par un choix unanime. La voilà sacrée mozartienne, et lancée.

Pourtant, alors qu'elle n'a que vingt-huit ans, elle trouve que sa carrière n'avance pas assez vite : « *J'ai l'impression que je piétine, je suis prête à passer à la vitesse supérieure. Comme soprano colorature, j'ai un répertoire précis : Olympia, Zerbinette* d'Ariane à Naxos, *les Mozart de jeunesse. Ce n'est pas avec ces rôles-là que je vais me casser la voix. De toute façon, plus je chante, plus je suis en forme. J'ai plein de ressources, de dynamisme, d'envies, d'enthousiasme.* »

Cette jeune femme pressée est aussi une sage. Elle va passer la saison prochaine dans la troupe de l'Opéra de Vienne, où elle pourra aussi bien chanter Blondchen de *l'Enlèvement au sérail* que la « Voix du ciel » dans *Don Carlos*. Avec, entre autres objectifs avoués, « *Salzbourg, pour mes trente ans* ». Car Nathalie Dessay construit sa carrière en fonction de buts précis et en tenant compte de sa tessiture. Soprano colorature, sa voix va du do grave au contre-la. « *Si je chante dans* la Flûte enchantée, *je serai une « reinette » de la nuit. Je pourrais en faire quelque chose de beau, mais pas de fracassant. Je ne serai jamais une grande soprano dramatique colorature, ou alors il faudrait que je prenne 20 centimètres et 15 kilos. On a la voix de son gabarit. Ce que je vise dans les dix ou quinze ans, c'est Lucia. Disons que je vais essayer d'accéder au bel canto. Je ne devrais peut-être pas le dire, mais, dans l'opéra, le théâtre me passionne au moins autant que la musique. Pour les* Contes d'Hoffmann, *une moitié de la salle va peut-être hurler, mais l'autre moitié, j'espère, aimera : c'est vivifiant.* »

P. M.

KARINE SAPORTA

Un délire sur le sublime

Après Maurice Béjart et Pina Bausch, la chorégraphe Karine Saporta affronte la mise en scène d'opéra. Elle met en scène « Phaéton » de Lully, le 20 mai.


GÉRARD AMSELLEM

AVEC *Phaéton*, « tragédie en musique » de Jean-Baptiste Lully, la chorégraphe Karine Saporta a reçu pour la première fois une commande de mise en scène d'opéra. Mais il ne s'agit pas vraiment, pour elle, d'un changement de catégorie artistique. Le spectacle qu'elle a tiré précédemment de *la Tempête* de Shakespeare, *la Princesse de Milan* – joué, chanté et dansé sur une musique de Michael Nyman, – pouvait apparaître comme une forme contemporaine d'opéra-ballet. Les gestes et mouvements des corps étaient des éléments parmi d'autres d'une des « *visions* » plastiques sur lesquelles se fonde toujours le travail de Saporta. *Phaéton*, qu'elle dit aborder « *en chorégraphe* » mais avec le souci d'utiliser « *toutes les possibilités de l'outil scénique* », lui permet simplement d'aller un peu plus loin sur cette voie.

Son travail sur les formes baroques ne devrait pas non plus représenter une rupture absolue avec les recherches conduites dans *la Princesse de Milan*. Dans sa vertigineuse traversée des imageries chrétiennes, du vitrail gothique aux illuminations symbolistes, Karine Saporta n'ignorait pas les extases de la statuaire baroque ; d'autant que la musique postmoderne de Michael Nyman comporte des références à la musique pré-classique. Toutefois, elle est consciente de la perception différente que peuvent avoir des plasticiens et des musiciens vis-à-vis du baroque :

« *Pour les musiciens, qui ont fait un énorme travail de recherche et des découvertes passionnantes sur ce style, c'est avant tout une forme rigide à respecter. Ils ont un grand souci des détails, comme devant des modèles classiques, mais ne se posent pas toujours la question de l'esprit qui commande ces détails. Je veux aller contre cette vision réductrice en montrant ce qui, dans l'opéra baroque, s'oppose précisément au classicisme : ce qui est de l'ordre du désir, du fantasme, du délire sur le sublime.* »

Dans cette perspective, Karine Saporta s'attache à montrer le lien entre la splendeur et la mort. « *Le sujet même de* Phaéton *est révélateur : c'est un opéra sur l'éblouissement mortel puisque le héros est foudroyé par l'éclat du soleil. Je veux exprimer cet éblouissement en traitant le baroque de façon plus païenne, plus fantasmatique.* »

Pour y parvenir, elle a engagé un « *débat* » avec Marc Minkowski, chargé de la direction musicale du spectacle, et elle a travaillé avec le décorateur Jean Bauer pour imposer sa vision du sublime à travers une image solaire très forte. « *Le décor, pour moi, est beaucoup plus qu'une enveloppe du spectacle : il en est l'âme en rendant visible la scène du rêve, ou scène du crime...* » Et elle n'a pas voulu se priver des ressources technologiques contemporaines pour trouver un équivalent spectaculaire de ces machineries qui excitaient le public du XVIIe siècle. Elle souhaite par là retrouver l'impact populaire qu'eut *Phaéton* à sa création.

La chorégraphie sera évidemment un autre élément capital du spectacle. Non seulement les danseurs de la compagnie Karine Saporta interviendront constamment, « *au lieu d'être cantonnés dans les divertissements* », mais les mouvements des chanteurs ont été « *totalement écrits* ». Les choristes s'inscriront dans cette vision chorégraphique, même si Karine Saporta a quelques difficultés *pour réaliser toutes ses envies* : « *Jean-Pierre Brossmann et Louis Erlo ont mis des moyens considérables à ma disposition et j'en suis très touchée*, confie-t-elle, *mais les contraintes d'une mise en scène d'opéra sont telles qu'il faut beaucoup plus de temps que dans la danse pour éviter, avec les chœurs, les stéréotypes décoratifs.* »

BERNADETTE BOST

« MANKIEWICZ », UNE BIOGRAPHIE DE PASCAL MÉRIGEAU

UN AUTEUR A CONQUIS HOLLYWOOD



Joseph Mankiewicz sur le tournage de *Cléopâtre* à Rome, en 1962.

BRITISH FILM INSTITUTE

Depuis qu'il avait cessé de tourner, après «le Limier» en 1972, le réalisateur d'«Eve» et de «la Comtesse aux pieds nus» disait qu'il n'aspirait plus qu'à écrire ses Mémoires. Mais, ajoutait-il, «après ma mort». Joseph Mankiewicz est mort le 5 février dernier, une semaine avant d'atteindre quatre-vingt-quatre ans. Le souhait de ce pince-sans-rire passé maître dans l'art du flash-back se sera en quelque sorte réalisé, puisque, juste à ce moment-là, Pascal Mérigeau achevait son livre – qui manquait, – consacré à ce cinéaste exceptionnel. Mankiewicz était à la fois une grande figure du Hollywood de l'âge d'or et un «auteur» au sens européen, maître des mots et virtuose du langage cinématographique, qui aurait voulu être homme de théâtre, misanthrope couvert de récompenses. L'ouvrage dessine un portrait d'autant plus passionnant qu'il n'est jamais complaisant, depuis les années de formation jusqu'au récit rocambolesque du tournage de «Cléopâtre» et à l'exil des derniers films, depuis l'ascension dans l'ombre de son frère Hermann jusqu'aux combats contre le maccarthysme, à partir des films analysés avec une rare clairvoyance, et d'entretiens avec celui qu'on surnomma «le plus intelligent des metteurs en scène américains». Nous publions ci-dessous l'essentiel de la préface de ce livre, écrite par l'auteur.

«UNE gigantesque partie de cache-cache, un jeu de masques, de vérités et de mensonges, une suite d'affrontements à fleurets mouchetés, *où rien ne se gagne et où tout le monde perd, où l'homme* n'est jamais plus acteur que quand il se croit le metteur en scène de sa propre vie. L'image que donne de l'existence humaine le cinéma de Joseph L. Mankiewicz n'est sans doute pas très optimiste. Mais c'est par un humour souvent irrésistible que s'exprime sa lucidité, et ses films laissent le souvenir d'une virtuosité éblouissante, et dont le partage, pour le spectateur, est source d'intense jubilation. (...)

» Que restera-t-il de Joseph L. Mankiewicz? D'abord vingt films, bien sûr, témoignages d'une intelligence et d'une maîtrise rares. La trace d'une trajectoire hollywoodienne unique, parsemée de coups de génie et de coups de gueule. La personnalité éclatante, enfin, d'un observateur des mœurs de son temps, disséquées au scalpel de commentaires cyniques, de réflexions désabusées et d'aphorismes venimeux.

» Un cinéaste intellectuel, donc? Lui-même le proclame. Mais, à cinéaste, il préfère «auteur de films». Un metteur en scène hollywoodien? Il aimerait le nier, mais ne le peut. Tellement hollywoodien, même, qu'il est un *des rares grands* à *avoir visité pratiquement tous* les genres cinématographiques, comédie musicale et western compris (seule la science-fiction manque à son palmarès). Sa passion? Séduire. Parce qu'il est né pour cela. Sa source d'étonnement perpétuel? La femme, dont il n'a cessé de sonder l'âme, fasciné par sa complexité, sa richesse et son éclat.

» *Cinéaste* de la femme, personne, si ce n'est Cukor, ne le fut autant que lui, qui donna vie à Margo Channing et à Eve Harrington, à Cléopâtre et à la *comtesse aux pieds nus*, et qui offrit leurs plus beaux rôles à Gene Tierney, Bette Davis, Anne Baxter, Elizabeth Taylor et Linda Darnell. D'ailleurs, les seuls êtres qui le fascinent plus encore que les femmes sont les actrices. Une obsession (une autre)? Celle commune à l'humanité, dit-il : le temps. Un plaisir? Les mots, dont il use en maître, avec sa gourmandise de *fumeur de pipe*. Les jeux, aussi. De mots, par exemple. Depuis qu'il s'est compromis en se mettant à parler, *le cinéma a le devoir de dire quelque chose*. La formule est connue, mais on a trop voulu y voir l'affirmation par Mankiewicz de la *toute-puissance* de la parole, dont ses films s'appliquent justement à dénoncer les pièges et les limites. Il se trouve seulement que Mankiewicz, homme de parole par culture et tradition familiale, est entré en cinéma au moment précis où celui-ci apprenait à parler *et que toute sa formation au* métier de scénariste, abordé dès l'âge de vingt ans, se fit en fonction de cette exigence nouvelle.

» Grâce à cet apprentissage, effectué au contact des «porte-flingue» qu'étaient les écrivains sous contrat dans *le Hollywood des années 30, Joe Mankiewicz développa* une aptitude unique à saisir l'anecdote puis à la dramatiser, en une intrigue qui pourra être amusante, angoissante, surprenante ou torturée, mais en tout cas attrayante et captivante. Une technique de narration, *donc, inspirée de* celle de Lubitsch, *dont* il fut l'élève et dont il reprit les grands principes.

» Mais cet art de la narration ne fut pas le seul profit qu'il tira de son expérience hollywoodienne. Si Mankiewicz fut un des premiers à imposer de fait la notion *même d'auteur au sein du système hollywoodien* parfaitement structuré des années 40 et 50, il le doit d'abord à sa connaissance unique des mécanismes de fabrication des films. Après avoir assimilé et pratiqué toutes les techniques d'écriture du scénario, il fut amené à suivre chacune des étapes de la confection du film, depuis la définition du *projet jusqu'à la livraison du produit* terminé, en devenant un des producteurs les plus en vue de la prestigieuse Metro-Goldwyn-Mayer.

» Pendant quelque six années, il put jouir ainsi d'une situation d'observation et d'intervention rêvée. Joe Mankiewicz apprit alors à prendre de la hauteur par rapport à un scénario, à choisir *le* réalisateur qui convenait le *mieux à un projet, à superviser le tournage et le montage*, à gérer les relations entre les différents intervenants. Il acquit ainsi une expérience qui lui permit par la suite de composer à la fois avec les grands «décideurs» d'Hollywood, Darryl F. Zanuck notamment, et avec les stars réputées les plus «difficiles». Une des grandes forces de Mankiewicz fut de comprendre très vite qu'il convenait de ne pas brûler les *étapes et, surtout, d'adapter ses ambitions* au système. En d'autres termes, il ne servait à rien d'écrire le scénario le plus inventif et le plus original si on ne le mettait pas soi-même en scène, en jouissant du plus de liberté possible face aux instances de production. (...)

» Il n'est pas fortuit que la plupart des éléments constitutifs de l'œuvre à venir soient déja en place dans *le Château du dragon*, sa *première réalisation* en *1945-1946*, adaptation d'un livre qu'il avait auparavant jugé sans *intérêt*. (...) *Si Mankiewicz* est un adaptateur hors pair, c'est qu'il possède une impressionnante faculté de cannibalisation, de vampirisation. Un de ses talents est de repérer les éléments extérieurs propres à venir se fondre dans sa conception du monde. De là, en grande partie, l'exceptionnelle qualité des adaptations qu'il réalisa d'œuvres originales aussi bien mineures (qu'il s'agisse de nouvelles, *One of our Hearts, pour Chaînes conjugales*, et *The Wisdom of Eve*, pour *Eve*) que prestigieuses (*Soudain l'été dernier, le Limier*).

» De là, également et surtout, la cohérence des vingt films qu'il réalisa, cohérence accentuée par les relations qui s'établirent très tôt entre la personnalité du cinéaste et la trajectoire de ses personnages. Sa conception du cinéma repose sur une première vérité : la technique du réalisateur est au service du talent de l'auteur. Il l'a souvent *répété par la suite : «Le film le mieux mis en scène est celui dans lequel le spectateur ne peut repérer le moindre mouvement de caméra, le moindre effet de technique cinématographique. Si, à un moment donné, le spectateur admire la beauté d'un travelling, le metteur en scène a perdu la partie* (...).»

» La nature même du cinéma de Mankiewicz est contenue *dans ce principe, qui lui permet d'élaborer les* architectures dramatiques les plus sophistiquées en précisant à l'avance chacune des données telles qu'elles apparaîtront finalement à l'écran. (...) Saluer Mankiewicz revient en premier lieu à admirer l'impeccable architecture de *récits* qui peuvent sembler tortueux, mais ne cessent jamais d'être limpides et dont la complexité même renvoie à l'image des méandres de l'âme humaine. (...) Dix des films de Mankiewicz, soit la moitié de son œuvre, sont conçus sur le principe du flash-back, porté à un point d'absolue perfection par *Eve* et *la Comtesse aux pieds nus*.

» Lorsqu'il lui arrive aujourd'hui de regretter de ne plus travailler, c'est à ce mouvement du temps que Mankiewicz fait le plus volontiers allusion. *«C'est là à mes yeux*, précise-t-il, *une supériorité du film sur le livre, qui ne permet pas de montrer la simultanéité, la confusion du temps.»* Que cette question soit au centre de tous ses films suffirait à démontrer que Mankiewicz n'a jamais fait, contrairement à ce qu'il affirme lui-même, de «théâtre filmé» ni de «littérature en images». C'est bien de cinéma qu'il s'agit tout au long de son œuvre, et seulement de cinéma. (...)

» Le mépris affiché par le metteur en scène envers le monde du cinéma, sa volonté de placer les autres arts, et singulièrement le théâtre, très «au-dessus» du cinéma, son désir de toujours brouiller les pistes, lui ont permis d'entretenir une confusion dans laquelle critiques et historiens *du cinéma ont longtemps choisi de se réfugier*, le plus souvent par goût des classifications : puisque le cinéma de *Mankiewicz* dédaigne les grands espaces, puisque ses dialogues sont parmi les plus brillants jamais écrits pour l'écran, puisque l'auteur lui-même prétend ne pas s'intéresser à la technique cinématographique, c'est donc que ses films relèvent du théâtre filmé. Jugement *d'autant plus séduisant qu'il satisfait l'auteur lui-même*, toujours disposé à faire semblant de croire qu'*Eve* pourrait être joué sur scène sans qu'il soit besoin d'y changer une seule ligne. Ce qui est faux. (...)

» L'aisance avec laquelle il sut évoluer dans le système hollywoodien lui valut d'occuper très vite en son sein la position particulière à laquelle sa personnalité le faisait aspirer. Produit de ce système, il entreprit de le combattre sitôt qu'il eut trouvé le succès, sanctionné par deux triomphes successifs aux Oscars. Pourtant, Mankiewicz n'a rien d'un rebelle. Alors? Alors, lui-même n'arrive pas à se décider : *«Je ne parviens pas à savoir*, disait-il en 1970, *si je suis le monument le plus respecté du cinéma ou la plus vieille putain du marché»*. (...)

» Ses personnages vivent des passions dont le caractère dérisoire finit toujours par leur apparaître, ou poursuivent des chimères qui semblent ne se laisser approcher que pour mieux se rire d'eux. Pour résister au temps, *peut-être pour le vaincre*, Cléopâtre et *Antoine caressent* le rêve de l'immortalité. Mais, cette immortalité, d'autres croient l'atteindre en s'assurant une descendance. Tel est l'espoir qui fait vivre Nicholas Van Ryn *(le Château du dragon)*, Vincent Torlato-Favrini *(la Comtesse aux pieds nus)* ou Violet Venable *(Soudain l'été dernier)*. D'autres encore veulent croire, comme Eve, que l'accession au sommet de la réussite peut, quel qu'en soit le prix, conduire à l'éternité. (...) Et tous, tôt ou tard, découvrent qu'ils se sont trompés. (...)

» Au bout de cette galerie de démiurges qui usent des êtres comme de marionnettes au service de leurs passions, se tient l'écrivain du *Limier*, jeté à terre par ses propres créatures, par le jeu dont il a lui-même édicté les règles. Pourtant, Andrew Wyke n'est *lui-même*, comme tous les autres, que la créature du cinéaste, véritable démiurge, *lui aussi* retiré du monde, *lui aussi* isolé de son temps, mais auquel son œuvre assure l'immortalité. Même si, comme le constate amèrement Mankiewicz, l'intégrité des films n'est plus respectée ni par l'industrie, qui peut s'amuser à les «coloriser», ni, bien sûr, par la télévision. Sans doute eût-il préféré survivre grâce à l'écrit, qui le fascine bien davantage, ou par le théâtre, *dont la représentation est éphémère mais peut se répéter* à l'infini. Mais avoir perçu très tôt que la vraie vie était illusion et ne pouvait, donc, qu'être création, ainsi que le fantôme l'enseigne à Lucy Muir, lui a permis d'exister et de durer. Il a dû, comme tous, jouer la comédie, composer un personnage, mais vivre par et pour la création lui a donné une lucidité, souvent terrible, qui l'a empêché de se prendre, lui, à son propre jeu.»

★ *Mankiewicz*, de Pascal Mérigeau, Denoël, 416 pages, nombreuses illustrations. 165 F.

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

La Différence

de Robert Mandel,
avec Brendan Fraser, Chris O'Donnell, Matt Damon, Randall Batinkoff, Andrew Lowery, Cole Hauser.
Américain (1 h 48).

Un jeune homme cache ses origines juives pour se faire admettre par ses condisciples et accéder aux grandes universités.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Mendiants et Orgueilleux

d'Asma el-Bakri,
avec Salah El-Saadani, Mahmoud El-Guindi, Abdel Aziz Makhyoun, Ahmed Adam, Hanan Youssef, Lola Mohamed.
Egyptien (1 h 32).

Au Caire, durant les derniers jours de la seconde guerre mondiale, quelques hommes abandonnent toute activité et décident de vivre librement suivant le précepte « je n'ai rien et je ne veux rien ».

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Opposite Sex

de Matthew Meshekoff,
avec Arye Gross, Courteney Cox, Kevin Pollak, Julie Brown, Mitch Ryan, Phil Bruns.
Américain (1 h 25).

Comment un homme tombé amoureux résiste aux jeux de l'amour et succombe aux joies du mariage.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Pétain

de Jean Marbœuf,
avec Jacques Dufilho, Jean Yanne, Jean-Claude Dreyfus, Jean-Pierre Cassel, Christian Charmetant, Denis Manuel.
Français (2 h 13).

Evocation des quatre années du règne du maréchal Pétain et de son face-à-face avec Laval.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Roulez jeunesse !

de Jacques Fansten,
avec Jean Carmet, Daniel Gélin, Blanchette Brunoy, Grégoire Colin, Youssef Diawara, Sarah Bertrand.
Français (1 h 56).

Deux jeunes gangsters se réfugient après un hold-up, se réfugient chez les « vieux », dans une maison de retraite du sud de la France.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Le Songe de la lumière

de Victor Erice,
avec Antonio Lopez, Maria Moreno, Enrique Gran, José Carretero, Maria Lopez, Carmen Lopez.
Espagnol (2 h 18).

De l'observation attentive du travail d'un peintre devant la durée de création d'un tableau naît un poème fait de lumière et de temps.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Un faux mouvement

de Carl Franklin,
avec Bill Paxton, Cynda Williams, Billy Bob Thornton, Michael Beach, Jim Metzler, Earl Billings.
Américain (1 h 46).
Interdit – 12 ans.

Ce rendez-vous avec le destin pour trois bandits en cavale et un jeune shériff dans une bourgade du sud des Etats-Unis révèle un nouveau talent prometteur outre-Atlantique.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41).

Sélection Paris

L'Adversaire

de Satyajit Ray,
avec Dhritiman Chatterjee, Indira Devi, Debraj Roy, Krishna Bose, Kalyan Chowdhury, Joysree Roy.
Indien, noir et blanc (1 h 50).

Ray déstabilise son récit et ses spectateurs, passe de l'expressionnisme stylisé au reportage à vif puis à la comédie intimiste, raccorde un épisode fantasmagorique à une scène de la vie de tous les jours, joue souverainement de ses atouts maîtres.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.
Britannique (1 h 20).

Deux amies de toujours se haïssent d'amour tendre, se jalousent, se font du mal. C'est drôle, cruel, terriblement bavard et anglais, et plein de promesses quant à l'avenir cinématographique de miss Kidron.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Bad Lieutenant

de Abel Ferrara,
avec Harvey Keitel, Frankie Thorn, Zoe Lund, Victor Argo, Paul Calderone, Leonard Thomas.
Américain (1 h 38).
Interdit – 16 ans.

Presque plus un polar et bien plus qu'un mauvais lieutenant. Cet homme court comme un dératé après sa perte, et cherche avec la même frénésie à gagner sa rédemption. Une quête de la jouissance par et pour le mal, sur le bord de l'insupportable.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
VF : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

De force avec d'autres

de Simon Reggiani,
avec Serge Reggiani, Simon Reggiani, Elsa Zylberstein, Ferruccio Soleri, Pascale Vignal, Antoine Chappey.
Français (1 h 35).

Un portrait filial, complexe et impudique, roublard parfois et parfois d'une désarmante sincérité, de Serge Reggiani.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Des jours et des nuits dans la forêt

de Satyajit Ray,
avec Sumitra Chatterjee, Subhendu Chatterjee, Samit Banja, Robi Ghose, Sharmila Tagore, Kaberi Bose.
Indien (1 h 55).

Une question têtue : pourquoi a-t-il fallu attendre vingt ans pour découvrir pareille merveille?

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Deux Oscars honorent fort justement cette visite des mythes de l'Ouest et du genre du western par Eastwood, qui n'a laissé ici et derrière lui que des légendes réduites en poussière.

VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Jerico

de Luis Alberto Lamata,
avec Cosme Cortazar, Francis Rueda, Doris Diez, Alexander Milic, Luis Pardi.
Vénézuélien (1 h 30).

Le Vénézuelien Alberto Lamata filme très violemment un héros qui n'en est pas un, ne rate pas une provocation sanguinolente, interloque le spectateur et insuffle une force étonnante à cette chronique imparfaite de la rencontre des deux mondes.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Le Jeune Werther

de Jacques Doillon,
avec Ismaël Jolé-Ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren Capello, Faye Anastasia, Pierre Mezzeratte.
Français (1 h 35).

Sous des allures de reportage sur le vif Doillon dessine une chronique du monde des pré-adolescents, étonnante de naturel, où ne subsiste que le lointain et subtil parfum de l'œuvre de Goethe.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; La Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira,
avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luis Miguel Cintra, Diogo Doria.
Portugais (1 h 15).

La brièveté et la puissance de l'évidence, peut-être la plus belle réussite de ce vétéran du cinéma qu'est Oliveira, et certainement un film splendide.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Light Sleeper

de Paul Schrader,
avec Willem Dafoe, Susan Sarandon, Dana Delany, David Clennon, Marie Beth Hurt, Victor Garber.
Américain (1 h 43).
Interdit – 16 ans.

Tout un jeu inquiétant sur l'équilibre et la chute, la morale et l'amoral, la quiétude et la souffrance, dans lequel excelle Willem Dafoe, qui laisse à chacun le soin de questionner ses propres repères.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Louis, enfant roi

de Roger Planchon,
avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziosi, Jocelyne Quivrin, Hervé Briaux, Brigitte Catillon.
Français (2 h 40).

Non pas une fresque historique mais une chronique, pleine de chair et de pulsion, du pouvoir et de ses vertiges. Auxquels succombent princes magnifiques et arrogants sous les regards d'un enfant, futur roi, qui se cuirasse en apprenant.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René- Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

Un film survolté, qui frappe au cœur et au corps, laissant de longs bleus de vie, tendrement douloureux.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert. 2252-2,
Français (1 h 39).

Ce documentaire instruit, émeut, fait rire, sans sensiblerie, sans tricherie ; on peut se surprendre à rêver, un instant, d'un esperanto gestuel universel.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Les entrées à Paris

Sans qu'aucune nouveauté ait fait des étincelles, la semaine du 28 avril au 4 mai évite la catastrophe, atteignant un nombre d'entrées légèrement supérieur à celui de la période correspondante de l'an dernier, et confirmant ainsi l'amélioration quasi constante sur les quatre premiers mois de l'année.

Ce sont donc les gagnants de la semaine dernière qui se retrouvent en tête du box-office : *Sommersby*, malgré un léger fléchissement, domine toujours le débat avec près de 80 000 spectateurs dans ses 41 salles, soit un total de près de 190 000. *Monsieur le député* continue de le suivre comme son ombre, à 70 000, soit plus de 160 000 entrées en quinze jours. *Louis enfant roi* conserve bon pied bon œil, avec près de 45 000 sujets dans seulement vingt salles, et totalise ainsi, malgré la durée du film, près de 100 000 spectateurs en deux semaines.

A côté, les sorties de la semaine font pâle figure, le meilleur score global étant aussi le plus décevant : *Rapid Fire* devait enflammer plus que les 35 000 amateurs qu'il a attirés devant ses 28 écrans. Pas grand monde non plus pour faire joujou avec *Toys*, qui doit se contenter de 15 000 entrées, mais dans seulement 10 salles. A tout prendre, le score de *Singles*, avec plus de 25 000 supporters dans une petite combinaison de neuf écrans, est plus satisfaisant.

Ce classement traduirait une domination outrancière des films américains, seul Roger Planchon venant jouer les trouble-fête, s'il n'y avait le phénomène de l'année, qui vient s'intercaler dans le haut du tableau avec encore plus de 55 000 « *Visiteurs* ». Le film de Jean-Marie Poiré dépasse ainsi les 1 580 000 sur Paris-périphérie.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

DE LA SEMAINE

Samba Traoré

de Idrissa Ouédraogo,
avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré, Krin Casimir Traoré.
Franco-suisse-burkinabé (1 h 25).

Il y a beau temps qu'Idrissa Ouédraogo est fêté comme l'*un des plus grands* cinéastes d'Afrique, il signe avec ce brillant polar, tout simplement, un nouveau chapitre dans l'histoire du cinéma africain.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Santa Sangre

de Alejandro Jodorowsky,
avec Alex Jodorowsky, Adam Jodorowsky, Guy Stockwell, Blanca Guerra, Thelma Tixou, Sabrina Dennison.
Mexicain (2 h 05).
Interdit – 16 ans.

En hommage aux films d'horreur un grand provocateur exhibe tout un fatras de monstres et d'innocents découpés, castrés, vitriolés ; une hémorragie qui vient finalement, dans une ambiance latino-américaine, colorer d'humour et de tendresse *les chairs et les esprits* hantés et meurtris.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Sommersby

de Jon Amiel,
avec Richard Gere, Jodie Foster, Lanny Flaherty, Wendell Wellman, Bill Pullman, Brett Kelley.
Américain (1 h 55).

Un remake réussi du *Retour de Martin Guerre*, transposé dans le sud des Etats-Unis exsangue et reconstruit dans l'amertume. Le réalisateur manipule très habilement les ficelles de son scénario pour décrocher les larmes.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Reprise

My Fair Lady

de George Cukor,
avec Audrey Hepburn, Rex Harrison, Stanley Holloway, Wilfrid Hyde White, Gladis Cooper.
Américain, 1964, copie neuve (2 h 40).

Une actrice époustouflante virevolte dans une mise en scène où la musique fait réellement corps avec l'histoire, sous la conduite de George Cukor, maître génial de cette comédie somptueuse et étincelante.

VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Festivals

La moto à la Cinémathèque

Glorifiés ou dénoncés, les mythologies du monstre mécanique sont invoquées lors d'une soirée pleine des trépidations : *Scorpio Rising* et *Kustom Kar Kommandos*, de Kenneth Angers ; *le Chant d'amour*, de Jean Genet ; *Impatience*, de Charles Dekeukeleire ; *le Soulèvement de la jeunesse-Mai 68*, de Maurice Lemaître ; *Notes For Jerome*, de Jonas Mekas ; et *Visa de censure*, de Pierre Clémenti.

Le lundi 10 mai à partir de 18 heures. Cinémathèque Française, Palais de Tokyo-Salle Jean-Epstein, 13, avenue du Président-Wilson (16e). Tél. : 47-04-24-24. Prix : 35 F.

Mai 68 à la Vidéothèque

Des documentaires, des actualités, et des fictions – *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil ; *Pierre et Paul*, de René Allio ; *On n'arrête pas le printemps*, de René Gilson, etc. – passent en revue les élans et les errements du « joli mai », des prémices aux déceptions.

Jusqu'au 27 juillet. Vidéothèque de Paris, 2 Grande-Galerie, Porte-Saint-Eustache, Forum des Halles (4e). Tél. : 40-26-34-30.

Courts-métrages wallons

Un tour d'horizon de la production des courts-métrages wallons de l'année 1991-1992 et de la plupart de ceux qui ont été primés ou sélectionnés dans les festivals.

Le court en dit long. Du 3 au 12 mai. Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix (4e). Tél. : 42-71-26-76. Séance : 15 F, abonnement 50 F.

Jürgen Böttcher au Jeu de paume

Reprise de la rétrospective des films du peintre d'ex-RDA, connu aussi sous le nom de Strawalde. Jürgen Böttcher a vu sa carrière de cinéaste de fiction, commencée en 1966 avec *Génération 45*, immédiatement contrariée par l'Etat qui avait jugé le film décadent. Dès lors, il se consacrera essentiellement à des documentaires sur le monde du travail.

Galerie nationale du Jeu de paume, Place de la Concorde (1er). Tél. : 47-03-12-50.

La jeunesse dérive au Goethe Institut

Des histoires d'errance, de haine, et de désœuvrement : *Running Wild*, documentaire d'Egon Humer, montre la lutte que se livrent à Vienne les jeunes immigrés des deuxième et troisième générations et les *Jun Hools* d'extrême droite (le 11 mai) ; *Frankie, Jonny und die Anderen*, fiction de Hans-Erich Viet récompensée du prix Max-Ophuls en 1993, narre l'errance en voiture de cinq jeunes qui s'identifient à des combattants ninjas (le 6 mai) ; *Nordkurve*, d'Adol Winkerman, est bruyant, agressif et violent, *tout comme l'ambiance* de guerre qui règne tous les samedis dans les gradins nord du club de football qu'il dépeint (le 13 mai).

Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (16e). Tél. : 44-43-92-40. Mo Iéna.

Soirée « toros » à Romainville

Deux courts-métrages sur *les* paillettes et le courage précéderont le film de Jeanne Labrune, *De sable et de sang*, histoire de fascination et de répulsion entre un homme dédié à l'arène et un autre qui en a fait sa hantise.

Le samedi 8 mai à 20 h 30. Cinéma le Trianon, place Carnot, 93230 Romainville. Tél. : 48-45-68-53.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux

THEATRE

Spectacles nouveaux

Bustric Stories

de et avec Bustric.

Des trapézistes, des *acrobates*, des *cascadeurs* automobiles, des danseurs. Des gens de la route.

Magic Mirrors, Parc de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 8 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-75-76. 80 F et 100 F.

Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset,
mise en scène de Jean-Pierre Vincent,
avec Roland Blanche, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Nicolas Pignon, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

Reprise pour quelques représentations en alternance du double spectacle qui clôt le portrait de l'*Enfant du siècle*, de l'inquiète *jeunesse de tous les temps. Il ne faut jurer de rien* et bien entendu *On ne badine pas avec l'amour*, où l'on retrouve Emmanuelle Béart.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 7 mai. Vendredi et samedi à 21 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Onna to kage

(en japonais avec sous-titres français)
d'après Paul Claudel,
mise en scène de Hideo Kanze,
avec Hideo Kanze, Mazakuni Asami, Kosuke Nomura, Yoshio Izumi, Yasutaka Izumi, Nobuyuki Abe, Kanji Shimizu, Masaichiro Izumi et Minoru Shibata.

C'est *la Femme et son ombre* de Claudel par des acteurs de no. Dans le cadre du festival de culture japonaise qui annonce également *Kyogen* dans la grande salle, les 11 et 12 mai à 20 h 30, et en français *l'Arbre des tropiques* de Mishima dans la petite salle, à 19 heures.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Les 8, 9 et 10 mai, 20 h 30 ; le 9, 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. Durée : 1 heure. 120 F.
Dernière représentation le 10 mai.

Le Système nerveux du barbeau

de Wieland Grommes,
d'après Georg Büchner,
mise en scène de Jacques Albert-Canques,
avec Jean Anzel, Leïla Bouzidi, Christophe Chaumette, Jean Desarnaud, Christiane Destouesse, Fabrice Longeau et Gérard Renoux.

La Cité internationale reçoit l'Aquitaine. Jacques-Albert Canques, directeur du *Groupe 33, troupe ex-universitaire présente* dans la salle du Jardin un spectacle d'après Büchner. A 19 heures, 20 heures et 21 heures, d'autres comédiens jouent les sculptures et composent une sorte de musée imaginaire.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mai, 19 h 30. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.
Dernière représentation le 11 mai.

Le Travail du plâtre

de Jean-Michel Rabeux,
avec Axel Bogousslavsky, Laurence Déjardin, Jack Dubus, Georges Edmont, Kate France, Patrick Lerch, Christophe Malaval, Marc Mérigot, Sylvie Reteuna et Anne Rotger.

Ils sont dix qui pataugent dans le ciment, se coincent les doigts, s'écrasent les orteils, le tout avec une joyeuse vigueur.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Les 6, 7, 8 et 11 mai, 21 heures (et les 12, 13, 17, 18 et 19 mai). Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

Paris

L'Avare

de Molière,
mise en scène de René Loyon,
avec Réjane Bajard, Christophe Chatelain, Aristide Demonico, Michel Didym, Jacques Fornier, Philippe Guillard, Jean-Francois Lapalus, Claude Monnoyeur, Ghislain Montiel, Chantal Mutel et Muriel Racine.

Le classique des classiques par des comédiens formés au contemporain.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 43-64-80-80. 80 F et 130 F.

Baptême ou la Renaissance

d'Yves Reynaud,
mise en scène de l'auteur,
avec Luc Schillinger, Sylviane Simonet, Moni Grégo, Jean-Claude Monteils et Francis Freyburger.

La famille, dit-on, est en voie d'éparpillement. Malgré tout elle reste le point le plus favorable à l'observation des comportements humains.

Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. 70 F et 100 F.

Dramen ou De l'aube à minuit

d'après Georg Kaiser,
mise en scène de Patrice Bigel,
avec Jacques Allaire, Jean-Christophe Clair, Julie Boute, Chantal Galiana, Philippe Gaulé, Tanguy Goasdoué, Christophe Grégoire, Christophe Pinon, Bettina Kühlke, Jocelyne Ricci, Christine Roux et Brigitte Seth.

De l'aube à minuit les aiguilles lumineuses du destin entraînent un employé de banque dans des aventures épouvantables et folles. Rigueur et ironie expressionniste.

Théâtre Paul-Eluard, 4, av. Villeneuve-Saint-Georges, 94000 Choisy-le-Roi. Les lundi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-90-89-79. De 30 F à 85 F.

Figaro divorce

d'Odön von Horvath,
mise en scène de Jean-Paul Wenzel,
avec Georges Bigot, Serge Valletti, Anne Sée, Isabelle Candelier, Louis Merino, Paul Allio, Patrice Bornand, Eric Jacquet, Dominique Guilhard, Véronique Alain, Andrée Tainsy et Pierre Allio (musicien).

La longue marche des exilés, fuyant la révolution, en rêvant, alors que l'adversité et les coups du sort font qu'ils se dévoilent et se délivrent. Epique et picaresque.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 65 F à 130 F.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Oliver Sacks,
avec Maurice Bénichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

Les comportements aberrants des psychotiques sont comme le reflet accusé des comportements décalés des comédiens. Et les comédiens ici sont fabuleux.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 50 F à 80 F. ➡

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION

➡

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène de l'auteur,
avec *Haydee Alba, Didier Guedj,* Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Le Buenos-Aires d'Arias est celui de tous les charmes, au sens le plus fort. On en reste envoûté pour la vie.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le *samedi à 18 heures et* 21 h 15. *Tél. :* 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

Le Roi Lear

de William Shakespeare,
mise en scène de Chantal Morel,
avec Denis Bernet-Rollande, Valère Bertrand, Monique Brun, Véronique Dahuron, Roland De Pauw, Maurice Deschamps, Bernard Guigon, Marcel Houde, Dominique Laidat, Juan Martinez, Christian Mazzuchini, Gérard Morel, Frédéric Polier, Rémi Rauzier et Claire Truche.

Un Lear qui serait comme le summum sublimé de l'histrion. Chantal Morel offre un beau spectacle sombre, et accueille à *18 h 30* deux pièces de Serge Valetti.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du *mercredi au samedi à* 20 h 30. *Tél. :* 43-74-99-61. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 8 mai.

Sans titre

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène de Jean-Louis Hourdin,
avec Philippe Berodot, Françoise Chavaillaz, Franck Colini, Anne Cuneo, Caroline Gasser, Jean-Louis Hourdin, Doris Ittig, François Margot, Sylvie Moussier, Marie Pettoello, Bruno Ricci, Michel Toman et Claude Vuillemin.

Que peut-on faire avec le théâtre lorsque dehors gronde la révolte, lorsque la violence tient la rue ?

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Silence ; Elle est là

de Nathalie Sarraute,
mise en scène de Jacques Lassalle,
avec Françoise Seigner, Bérangère Dautun, Gérard Giroudon, Martine Chevallier, Sylvia Bergé, Jean-Baptiste *Malartre, Olivier Dautrey, François* Beaulieu, Christine Fersen, Roland Bertin et Jean Dautremay.

Sous la voûte du Vieux-Colombier, les dialogues concis, l'humour tranchant de Nathalie Sarraute trouvent leur place et leurs interprètes : les comédiens-français.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. *Tél. :* 42-22-79-22. De 55 F à 130 F.

Staline

de Gaston Salvatore,
mise en scène d'*Alain Maratrat,*
avec Claude Evrard et Jean Benguigui.

Staline fait venir un acteur célèbre du théâtre juif, titulaire du rôle de Lear. *Staline prend son personnage et lui* assigne celui du Fou. Ils dissertent sur le pouvoir, leur délirante logique les conduit très loin.

***Théâtre national de la Colline,* 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.**

Yzz ! Yzz ! tout Shakespeare

d'après William Shakespeare,
mise en scène de Charlie Degotte,
avec Patrick Beckers, Amid Chakir, François Sikivie et Alexandre von Sivers.

L'essentiel de Shakespeare en quatre-vingts minutes, plus fort que Bruno Peyron.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à *20 h 30, le jeudi à* 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F.

Régions

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène de Marcel Maréchal,
avec Marina Vlady, Marcel Maréchal, Maria Adam, Angelo Bardi, Fabienne *Perineau, Mathias Maréchal, Jacques* Boudet, Hubert Gignoux, Dominique *Bluzet, Richard Guedj, Nicolas Lartigue,* Robert Malaval, Martine Pascal et Mama Prassinos.

C'est la troisième *Cerisaie* de la saison. Le directeur du Théâtre de la Criée de Marseille s'est entouré de solides acteurs pour relever un gant que tous les grands de la mise en scène ont relevé.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 11 mai, 20 h 30 (et les 12, 14, 15, 16 et 18). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

L'Intervention

de Victor Hugo,
mise en scène d'Hélène Vincent
et Yves Prunier,
avec Anne Dupuis, Marion Grimault, Yves Prunier et Alain Rimoux.

C'est une pièce peu jouée de Hugo qui savait aussi s'amuser : une sorte de pochade quasiment surréaliste.

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49000 Angers. Le 11 mai, 20 h 30 (et les 12, 13, 14, 15, 16 et 18). Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Un chapeau de paille d'Italie

d'Eugène Labiche,
mise en scène de Georges Lavaudant,
avec Patrick Pineau, Marc Betton, *Philippe Morier-Genoud, Marie-Paule* Trystram, Jean-Philippe Salério, David Burzstein, Jean-Michel Cannone, Delphine Salkin, Annie Perret, Louis Beyler, Sylvie Orcier et Jessica Pognant.

Vaudeville-poursuite transformé en cauchemar burlesque.

Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. *Tél. :* 38-62-75-30. 116 F.
Dernière représentation le 7 mai.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard



Compagnie Castafiore

4 Log-Volapük

Entre Jacques Tati et Tex Avery, Castafiore continue ses loufoques satires de nos automatismes et de nos *ridicules* . En nous distribuant, cette fois, des *lunettes stéréoscopiques* pour mieux apprécier cette pièce en trois dimensions.

Centre Pompidou, les 5, 6 et 7 mai, à 20 h 30 ; le 8, à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15. 90F. Et le 14, à Strasbourg, Pôle Sud ; le 18 à Istres, Théâtre de l'Olivier ; le 28 au Théâtre de Bayonne.

Ballet de l'Opéra de Paris

Debussy – Le Loup – Les Forains – Le Jeune Homme et la Mort

Quatre ballets de Roland Petit : si *les Forains et le Jeune et la Mort* sont mythiques, et ont déjà été beaucoup vus, on attend avec curiosité cette reprise du *Loup*, qui fit jadis grande impression, sur une partition d'Henri Dutilleux, des décors et costumes de Carzou. Le *Debussy* a été créé à Marseille en 1982, et complété pour les jeunes danseurs de l'Opéra de Paris en avril 1990.

Opéra de Paris-Garnier, du 12 au 22 mai, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30F à 360F.

Aquitaine à Paris

A côté de manifestations théâtrales et musicales, *la Confession des lâchetés*, chorégraphie de Loïc Touzé, ex-danseur de l'Opéra de Paris passé chez Carlson, Monnier, Diverrès ; *l'Envoyée du bois chenu* de Fabienne Compet, une classique passée aussi chez Diverrès via le Japon...

Théâtre de la Cité Universitaire, du 6 au 8 mai, à *20 heures et 21 h 15. Tél. :* 45-88-81-54. 95F.

Danses d'avril

Petit panorama international : Christian Bourigault reprend son attachant *Autoportrait de 1917*, le Brésilien Claudio Bernardo présente *Raptus* (1) ; *Solos 11*, du Portugais Joao Fiadeiro, voisine avec *Corol La* de l'Espagnole Angels Margarit et *le Mur palimpseste*, une création d'Andreas Schmid et Nathalie Pernette, dansée par eux-mêmes (2)

La Ferme du Buisson, Noisiel-Marne-la-Vallée, le 6 mai (1) et le 8 (2), à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. 100F.

Nantes

Barychnikov/ White Oak Dance Project

Jocose – Pergolesi – Mosaic and United

Déçu, l'an dernier, par la critique parisienne, *le divin farfadet a choisi* Nantes comme unique étape de sa tournée européenne. Méfions-nous de *Mosaic*, de son inséparable Mark Morris ; mais *Jocose*, de la pionnière Hanya Holm, et *Pergolesi*, long solo de Twyla Tharp pour Micha himself, mettent l'eau à la bouche.

Cité des Congrès, les 14 et 15 mai, à 20 h 30 ; le 16, à 15 h 30. Tél. : 51-88-22-00. De 188F à 288F.

Eric Vu-An

Mais qu'est-ce qu'ils ont tous, avec Nantes ? C'est là aussi qu'Eric Vu-An, étoile globe-trotteuse en rupture de Palais-Garnier, présente son one-man-show « *Couleur Arlequin* » : *extraits* de ballets classiques et contemporains, de chansons et de textes...

Espace 44, Maison de la Culture Loire-*Atlantique, les 11 et 12 mai,* à 21 heures. Tél. : 40-48-70-06. 140F.

Lyon

Suzanne Linke

Ruhr-Ort

Quand Suzanne Linke, fille de l'expressionisme allemand, décrit sans complaisance la condition ouvrière dans la Ruhr. Ames et tympans sensibles s'abstenir.

Maison de la Danse, les 11, 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 78-29-43-44. 100F.

Maubeuge

Pierre Droulers

Comme si on était leurs Petits Poucets

Dans le cadre d'un petit festival dédié aux enfants, *les Petits Marchands de rêve*, une cocasse pièce parlée, dansée et chantée, inspirée à Droulers par le *Finnegan's Wake* de Joyce. Même s'ils ne saisissent pas toutes les subtilités du texte, les petits s'amuseront des gags impeccablement réglés.

La Luna, 11 mai, à 20 h 30. Tél. : 27-65-65-40. 20F.

Chalon-sur-Saône

Compagnie Paul les Oiseaux

Ainsi-soit-il pour Paul les Oiseaux

Sous ce titre étrange, et vaguement inquiétant, une nouvelle pièce d'une jeune compagnie que l'on tient à l'oeil *depuis quelque temps : il s'agit du « drame engagé entre le ciel et la terre, entre les hommes et les bêtes »*, nous dit-on.

Espace des Arts, le 7 mai, à 20 h 30. Tél. : 85-42-52-00. 50F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Mercredi 5 mai

Schubert
Lieder

R. Strauss
Mort et Transfiguration

Britten
Sérénade

Stravinsky
Symphonie de psaumes

***Jerry Hadley* (ténor),**
André Cazalet (cor),
Chœur et Orchestre de Paris,
Antonio Pappano (direction).

La *Sérénade* de Britten pour ténor, cor et cordes est pure poésie, pur naturel, malgré les fulgurences théâtrales qu'y transmet un cor vibrillonnant. Œuvre métaphysique aussi, considérée de toujours comme une spécialité des ténors britanniques, Peter Pears et Robert Tear en tête, évidemment. Cor solo de l'Orchestre de Paris, André Cazalet affrontera *ses terribles difficultés* avec les nerfs de fer et la musicalité qu'on lui connaît. Nouveau directeur musical de la Monnaie de Bruxelles, Pappano, qui fut contesté dans *la Traviata* du Châtelet, avec le Philharmonia montrera cette fois de quoi il est capable avec un orchestre français.

***Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 6). Tél. :* 45-63-88-73. De 60 F à 230 F.**

Jeudi 6

Scarlatti, Bach, Beethoven, Chopin, Prokofiev, Liszt

Georges Pludermacher (piano).

Un grand voyage dans l'histoire du clavier par un interprète français coutumier de *récitals plus « cérébraux »* et moins axés sur la virtuosité. Pludermacher est, *par exemple*, le spécialiste incontesté chez nous des *Variations Diabelli* de Beethoven, qu'il a enregistrées (1 CD Lyrinx).

***Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. :* 49-53-05-07. De 120 F à 270 F.**

Mahler
Symphonie nº 5, adagietto
Rückert Lieder
Lieder eines Fahrenden Gesellen

Berio
Sinfonia

Maria Ewing (soprano),
Ensemble vocal Electric Phœnix,
Orchestre national de France,
Andrew Litton (direction).

Maria Ewing est la Mélisande de l'enregistrement de *Pelléas* que dirige Abbado, voix de femme-enfant, timbre soyeux, une merveille. L'Orchestre national dans *Sinfonia* de Berio ? Inattendu quand même...

***Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30.* Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.**

Vendredi 7

Haydn
Quatuor à cordes op. 77 nº 2 « Lobkowitz »

Urbanner
Quatuor à cordes

Beethoven
Quatuor à cordes nº 15
Quatuor Alban Berg.

Profitant de leur statut de stars internationales du quatuor à cordes, les Berg risquent une création et suscitent du même coup la curiosité pour Erich Urbanner, inconnu au bataillon hors de son Autriche natale, compositeur de composition à Vienne, né en 1936, *adepte de la micropolyphonie.*

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. *Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.*

Lundi 10

Fedele, Depraz, Bancquart, Darasse

Ensemble 2e2m,
Paul Méfano (direction).

Les musiciens de l'Ensemble 2e2m font partie des derniers survivants de cette *génération où il suffisait d'indiquer* « concert de créations » pour mobiliser son petit monde. Ce genre de programmes de pure prospection (même si les auteurs ont une vraie notoriété) est désormais à classer dans la catégorie du militantisme intrépide. Un militantisme qui a du bon.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Schubert
Sonate pour piano D 784

Brahms
Klavierstücke op. 76
Rapsodie pour piano op. 79 nº 2

Schumann
Kreisleriana
Radu Lupu (piano).

Radu Lupu ne parle pas du piano, ni de musique, ni de rien quand les journa*listes sont pris de curiosité* à son *sujet* – voilà d'ailleurs un certain temps qu'ils *ont cessé de le solliciter.* Radu Lupu ne s'assied pas comme les autres devant son clavier, et on se demande où partent ses pensées lorsque ses doigts se posent sur l'ivoire. Lupu joue les 12 et 13 mai avec l'Orchestre de Paris.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 110 F à 360 F.

Wagner
Wesendonck-Lieder

Sibelius
Mélodies

R. Strauss
Lieder
Gwyneth Jones (soprano),
Geoffroy Parsons (piano).

La soprano galloise déplacerait ses innombrables admirateurs avec des mélodies de Reynaldo Hahn. Autant dire que la salle Gaveau refusera du *monde pour entendre Gwyneth Jones* dans les rares, et fort belles mélodies – *texte en finnois* – de Sibelius, enregistrées autrefois par la Norvégienne Kirsten Flagstad.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 185 F à 500 F.

Schubert
Sonate pour piano D 575

Schumann
Scènes d'enfants

Ravel
Sonatine
Jeux d'eau
Miroirs
Lilya Zilberstein (piano).

Quelques moments intimes et secrets avec une interprète russe à l'impressionnante virtuosité, à l'engagement *inégal*, selon les pianos que l'on met à sa disposition, *mais une pianiste sur* laquelle, d'emblée, DG a parié.

Théâtre de la Ville, 20 h 30. *Tél. :* 42-74-22-77. 75 F.

Régions

Bordeaux

Saint-Saëns
Concerto pour violoncelle et orchestre op. 33
Havanaise pour violon et orchestre

Paganini
Caprices pour violon seul

Ravel
Tzigane

Liszt
Concerto pour piano et orchestre nº 1

Rossini
Verdi
Donizetti
Airs d'opéras

Hummel
Concerto pour trompette et orchestre, 2e et 3e mouvements

Arban
Thème et variations sur le Carnaval de Venise

Victoria Loukianetz (soprano),
Serguei Stadler (violon),
Kiril Rodine (violoncelle),
Serguei *Nakariakov* (trompette),
Boris Bérézovsky (piano),
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Jan Latham-Kœnig (direction).

Concert fleuve en ouverture du Mai de Bordeaux. Concert donné au bénéfice de la construction d'un hôpital à Moscou. Concert placé sous le parrainage de Galina Vichnevskaïa et Matislav Rostropovitch. Concert dirigé par Alain Lombard avec, en soliste, un pannel de grands prix et médailles d'or des principaux concours internationaux. Suite des festivités les 7, 8 et 9 mai avec un hommage à Tchaïkovski pour le centenaire de sa mort, coup de chapeau à l'orchestrateur.

Le 6, Grand Théâtre, 21 heures. Tél. : 56-48-58-54. De 100 F à 250 F.

Lyon

Mahler
Symphonie nº 8 « des Mille »

Lucia Popp,
Edith Mathis,
Julie Kauffmann (sopranos),
Hanna Schaer (mezzo-soprano),
Jard Van Nes (contralto),
Thomas Moser (ténor),
Franz Stuckmann (baryton),
Simon Estes (basse),
Orchestre national de Lyon,
Eliahu Inbal (direction).

Coup de tonnerre dans le ciel lyonnais, éclair géant de cette *Symphonie « les Mille »* en prélude à l'inauguration de l'Opéra, réplique *a priori* de l'Orchestre *national* d'Emmanuel Krivine, à l'Orchestre lyrique de Kent Nagano. Une raison d'enfourcher un TGV alors même que *Rodrigue et Chimène* sera encore en répétition *(lire notre supplément, pages précédentes)*. Les Lyonnais vont-ils risquer l'indigestion ?

Les 7 et 8, Halle Tony-Garnier, 20 h 30. Tél. : 78-60-37-13. De 100 F à 210 F.

DE LA SEMAINE

Jazz

J.J. Johnson

Lors de son retour en ville, il y a cinq ans *(J.J.'s Back in Town)*, au Vanguard bien entendu, J.J. Johnson fit l'effet d'une bombe. Il reste le seul trombone à s'être hissé à la hauteur de Bird, Miles et Dizzy. Ce n'était pas la première fois en 1988 qu'il revenait, sa carrière est à coulisse. Un disque sort, une de ces idées précieuses de Jean-Philippe Allard, avec cette pointe d'intégrité qui pousse à l'ouvrir par le difficile *Friendship suite* et non pas par l'éblouissant *Stir fry* qui ne vient qu'en cinquième position. C'est qu'il s'agit de M. Jay Jay Johnson et pas d'un marchand de pompes. Sur scène, Ralph Moore (saxophone), Rufus Reid (basse) et le couple Renée Rosnes (piano) et Billy Drummond (le drummer d'*Open changes*). *(Lire l'encadré page 35.)*

Le 7. *Auditorium des Halles*, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40.

Liz McComb

Le premier acte, c'est d'en appeler au gospel *(Oh Lord !)*. Le deuxième, de déclarer Liz McComb *« acoustic woman »* (!), la nouvelle étoile du gospel. Le troisième, de mobiliser les spécialistes du genre (tous ne font pas la fine bouche). Le quatrième est plus nouveau : on a décidé d'opposer Liz McComb à Dee Dee Bridgewater. Ce n'est pas du même ordre. Prochaine église pour Liz McComb : le Casino de Paris. Alléluia ! Ca nous ramène aux sources : les Blackbirds s'y produisirent en juin 1929.

Le 8. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Pierre Blanchard Group

Pierre Blanchard et Vincent Pagliarin assurent les violons et Claude Mouton la basse. Pour le spectacle, pour le « show » mais aussi pour le rythme, un énergumène aux doigts de fée, Minino Garay, le percussionniste tout-terrain que tout le monde appelle.

Le 11. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Rock

Johnny Winter

Après une pénible traversée du désert, Johnny Winter s'est confortablement installé dans sa situation de vieux grand homme du blues. Ce confort, il le doit à *sa virtuosité de guitariste et* à une voix qui s'est bonifiée en vieillissant, comme du bourbon, par exemple.

Le 11. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

Corman et Tuscadu

Les Nîmois présentent à Paris leur *Pestacle* créé à Rennes, lors des dernières Transmusicales. Quelques musiques ou chansons de films sérieusement revisitées, sans respect mais avec beaucoup d'affection, et présentées sur fond de diapositives qui prennent les images mythiques à rebrousse-poil. Un divertissement vigoureux et drôle.

Les 5 et 6 mai à l'Espace Kiron, 10, *rue de la Vacquerie, Paris-11e. Tél. : 44-64-11-60.* 90 F.

Tournées

Neds Atomic Dustbin

Groupe à fortes *réserves d'énergie*, suscitant un comportement très agité dans les premiers rangs du public. Ce qui ne saurait tout à fait cacher la complexité et l'intérêt croissant de leurs chansons.

Le 6 mai, Bordeaux, Théâtre Barbey. Le *7, Saint-Sébastien-sur-Loire (près de* Nantes), l'Escall. Le 8, Evreux, la Halle des expos (dans le cadre du Festival le Rock dans tous ses États).

Joan Baez

Sa dernière cure de jouvence (musicale, pour le reste, elle n'a besoin de rien) est plutôt réussie. Joan Baez a élargi intelligemment son répertoire, est entourée de musiciens qui unissent compétence et sympathie. Ce concert ne devrait en aucun cas être réservé aux plus de quarante ans.

***Les 6 et 7 mai, au Casino de Paris. Le 9.* Lille, Théâtre Sébastopol. Le 10, Nancy, Salle Poirel. Le 11, Strasbourg, Palais des Congrès.**

Third World

Piliers du reggae, Third World n'a guère dévié de sa route depuis ses origines : harmonies suaves et groove obsédant.

Le 8 mai, Ris-Orangis, le Plan. Le 11, Marseille, Théâtre du Moulin.

Suzanne Vega

Tout ceux qui l'ont déjà vue sur scène, ceux qui l'ont ratée lors de sa dernière tournée, tout le monde sait que manquer un concert de Suzanne Vega est une erreur dont on se relève difficilement.

Le 10 mai, Lyon, le Transbordeur.

Peter Gabriel

Quelles que soient les réserves que l'on peut éprouver à l'égard du chanteur, la mise en scène de Robert Lepage vaut à elle seule le détour.

Le 11 mai, Toulouse, Palais des Sports.

Chanson

Jean Guidoni

Jean Guidoni donne pour la dernière fois le spectacle luxuriant qu'il avait créé l'an passé à l'Auditorium des Halles. C'est une dernière chance d'aller voir, revoir, une des plus singulières revues imaginées par un interprète aux talents illimités, qui est aussi un homme *de théâtre et de scène.*

Le 11. Créteil. Maison des arts, 20 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 120 F.

Paolo Conte

Pour son nouveau spectacle, Paolo Conte fait une immersion profonde dans les racines du jazz d'avant-guerre, revoit ses succès (*Dancing*, *Via con me*) à la lueur de l'afro-cubain et de Chick Webb. Un superbe exercice d'équilibre, avec musiciens adéquats.

Les 5, 8, 10 et 11, 20 h 30 ; le 9, *15 heures. Théâtre des Champs-Elysées.* Tél. : 49-52-50-50. De 120 F à 380 F.

Rui Veloso

Rui Veloso est portugais. Il est l'un des *chanteurs les plus célèbres de son pays,* dont l'Europe continue d'ignorer sans raison les richesses musicales (hormis le fado d'Amalia). Rui Veloso est un auteur-compositeur qui sait manier la poésie dans le plus pur esprit lusitanien. Il est aussi un interprète à la voix veloutée.

Le 9. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Saison 93-94

L'éclectisme du Châtelet

AVEC deux cent quarante et une manifestations, le Théâtre du Châtelet est l'une des institutions musicales parisiennes dont la programmation reste la plus attrayante par sa diversité et son intérêt. La saison s'ouvrira avec une nouvelle produc*tion du Chevalier à la rose de Richard Strauss, qui* bénéficiera de la présence de l'Orchestre Philharmonia de Londres qui, cette année encore, s'installe en résidence au Châtelet. La direction musicale a été confiée à Armin Jordan, la mise en scène à Adolf Dresen. Felicity Lott chantera le rôle de la Maréchale (les 24, 27, 29 septembre, les 3 et 5 octobre 1993). Quelques mois plus tard, création mondiale de *Cassandre*, un monodrame composé par le compositeur suisse Michael Jarrel sur un texte de Gerhard Wolf d'après Christa Wolf. Cette commande du Châtelet et de la Fondation Pro Helvetia sera dirigée par David Robertson à la tête de l'Ensemble InterContemporain. La mise en scène est de Peter Konwitschny. La comédienne Marthe Keller *en sera* la *« récitante »* (les 4, 5 et 6 février 1994).

Retour à Strauss, le mois suivant, avec *la Femme sans ombre* dans une production du Grand Théâtre de Genève. Le Philharmonia sera dirigé par Christoph von Dohnanyi, la mise en scène est d'Andreas Homoki. Avec Thomas Moser, Anja Silja, Luana De Vol, etc. (les 7, 10, 13, 17 et 20 mars 1994). Une semaine plus tard, *reprise du Pelléas et Mélisande* de Debussy, dans la production Boulez-Stein-Herrmann-Bickel-Kalman coproduite par l'Opéra national gallois et le Châtelet. *Les décors ont été refaits*, de façon qu'ils n'obligent pas à des entractes trop longs (les 27, 29, 31 mars et 2 avril).

Mais le grand événement de la saison 93-94 du Châtelet devrait être la nouvelle production de *la Tétralogie* de Wagner. Dans la fosse, l'Orchestre national de Radio-France (il est sans doute dommage de ne pas avoir choisi le Philharmonique de Radio-France, dans la *mesure où cet orchestre*, grâce à Janowski, connaît et joue aussi parfaitement cette musique que celui de Bayreuth), au pupitre l'excellent Jeffrey Tate. La mise *en scène est de Pierre Strosser, les costumes sont de* Patrice Cauchetier. La distribution s'annonce remarquable, avec notamment Mechtild Gessendorf en Brünnhilde, Nadine Denize en Fricka, Karen Huffstodt en Sieglinde, Robert Hale en Wotan, Jyri Niskanen en Siegmund et Heinz Kruse en Siegfried (vingt représentations, du 25 juin au 13 novembre 1994). L'opéra baroque sera le parent pauvre, avec une exécution de concert de *Cleofide de Hasse par* les Arts florissants (le 14 mars).

Du cycle de concerts symphoniques émergent le concert dirigé par Kurt Sanderling, à la tête du National, avec Yo Yo Ma en soliste (le 13 janvier 1994), la venue *du Concertgbouw d'Amsterdam avec* Mariss Jansons dans un concert Strauss et Tchaïkovski (le 20 mars), la soirée d'anniversaire de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon au cours de laquelle sera créée une pièce de George Benjamin, avec un cycle de mélodies *de Dutilleux* (chantées par José Van Dam), le *Sacre du printemps* et le *Prélude à l'après-midi d'un faune* (le 4 octobre 1993), la venue d'Harnoncourt et de l'Orchestre de chambre de l'Europe pour un concert Beethoven avec Gidon Kremer en soliste (le 29 novembre), l'exécution de la *Huitième Symphonie* de Bruckner par Dohnanyi et le Philharmonia (le 15 mars 1994), de la *Septième* par Masur qui accompagnera la pianiste Martha Argerich dans le *Concerto* de Schumann avec le *Gewandhaus de Leipzig (le 26 avril). Un double événe*ment, puisque, le lendemain, le même chef et le même orchestre donneront avec Anne-Sophie Mutter le *Concerto pour violon* de Brahms. A noter, enfin, la création française des *Notations V, VI et VII pour orchestre* de Boulez qui seront données par l'Orchestre de Chicago et Daniel Barenboïm (le 29 mai). Autres temps forts, les concerts donnés par l'Orchestre de Paris pour les jeunes (*le Monde* du 21 avril).

Pionnier des récitals offerts aux jeunes lauréats des concours internationaux, le Châtelet en convie dix cette *année encore à faire leurs débuts. Parmi eux, Wendy* Warner, 1er Prix du Concours Rostropovitch (le 15 octobre 1993), Florin Coitoru, 1er Prix du Concours *de violon* Fritz Kreisler de Vienne (le 1er décembre), *Xu* Zhong, 1er Prix de piano du Concours de Tokyo (le 17 janvier 1994) et Giorgia Tomassi, 1er Prix du Concours Arthur Runbinstein de Tel-Aviv (le 4 mai). Cette série s'inscrit dans le cadre des Midi Musicaux, dans laquelle les pianistes Michel Béroff et Ivan Moravec donneront trois récitals (les 6, 8 et 10 décembre 1993 et les 14, 16 et 18 mars 1994), Alain Planès en donnera un (le 24 janvier).

L'Ensemble InterContemporain donnera quatre concerts, le dimanche à 16 heures. Avec une notable *ouverture de ses programmes*, puisque Max Reger, Hugo Wolf et Hans Pfitzner y figurent (les 6 février, 6 mars, 13 mars et 27 mars 1994). Cette ouverture se *traduira par l'interprétation de la Quatorzième symphonie* de Chostakovitch par cet orchestre et Simon Rattle (le 26 novembre 1993) et un programme John Adams que le compositeur américain dirigera *lui-même* (le 6 décembre).

La danse n'a pas été oubliée. En résidence au Châtelet, le Ballet de Francfort/William Forsythe donnera deux créations, à quelques jours de distance : *Alie/n A(c)tion* (les 20, 21, 22, 23 et 24 octobre 1993) et *As a Garden in this Setting* (les 26, 27, 28, 29 et 30 octobre). Autre création enfin, par le Ballet Cristina Hoyos : *Flamenco, Caminos Andaluces* (les 7, 9, 8, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 janvier 1994).

Du 6 novembre au 31 décembre 1993 (relâche le 26 novembre), Barbara retrouvera son public quarante-sept soirs. Il y a bien longtemps, la chanteuse avait conclu un entretien en affirmant : *« Un jour je chanterai* l'Amour et la Vie d'une femme *de Schumann, je ne sais pas quand, mais je le ferai. »* Elle ne l'a pas fait, et nous le regretterons toujours.

A. Lo.

★ Renseignements, location et souscription des abonnements, Théâtre du Châtelet, 2, rue, Edouard-Colonne, 75001 Paris. Tél. : 40-28-28-00. *Minitel 3615* Châtelet. Le prix des billets va de 45 F à 495 F en fonction des programmes et des places. Pour la *Tétralogie*, il va de 120 F à 1 000 F, pour les récitals de Barbara, de 80 F à 230 F.

ARTS

Nouvelles expositions

Les Italiens à Paris

Aniello Placido a su persuader onze galeries parisiennes et le centre culturel italien de consacrer les deux prochains mois à la présentation d'une douzaine d'artistes, pas toujours connus en France, mais actifs dans la péninsule. Coup d'envoi avec *Claudio Parmiggiani*, Paolo Canevari, Enrico Baj, Pietro Fortuna, Saverio Lucariello, *Ferruccio Ascari*, *Gerardo Dicrola*, et Piero Pizzi Cannella, pour la rive droite. *La rive gauche ouvre la semaine prochaine*. A suivre...

Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Tél. : 42-76-06-05. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 26 juin.

Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 44-39-49-39. Tous les jours sauf dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Du 6 mai au 28 mai.

Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-41-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 15 juin.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 12 juin.

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 12 juin.

Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 48-87-60-65. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 30 juillet.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 15 juin.

Galerie Janos, 107, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-71-99-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Du 6 mai au 12 juin.

Pérez-Flores

Pérez-Flores a une très intéressante manière de déconstruire certains bords de ses tableaux géométriques en utilisant les acquis de l'op art. Les tableaux de sa série de « diagonales dynamico-chromatiques » induisent un mouvement virtuel, particulièrement original dans son apparente simplicité.

Galerie Denise Renée, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 5 mai au 6 juin.

Paris

Jean-Michel Alberola

Première exposition de l'ensemble des dessins et gravures réalisés par Alberola sur le thème de la crucifixion et plus généralement le cycle entier de la Passion. Un thème *pas tout à fait aussi ancien que l'art lui-même*, par un des artistes les plus sensibles et les *plus nuancés de sa génération*, qui double avec cinq tableaux récents, *inspirés par Nietzsche*, à la Galerie Templon.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 juin.

Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-72-14-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

Aménophis III

Pacifique, et par là moins connu que d'autres pharaons plus belliqueux, Aménophis III anima son règne par de grands travaux d'architecture, qui coïncident avec une période d'apogée de l'art égyptien. Une exposition splendide soutenue par un catalogue remarquable rend hommage à un homme à qui l'art assure l'éternité.

Grand Palais, Galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 mai. 42 F.

Tadao Ando

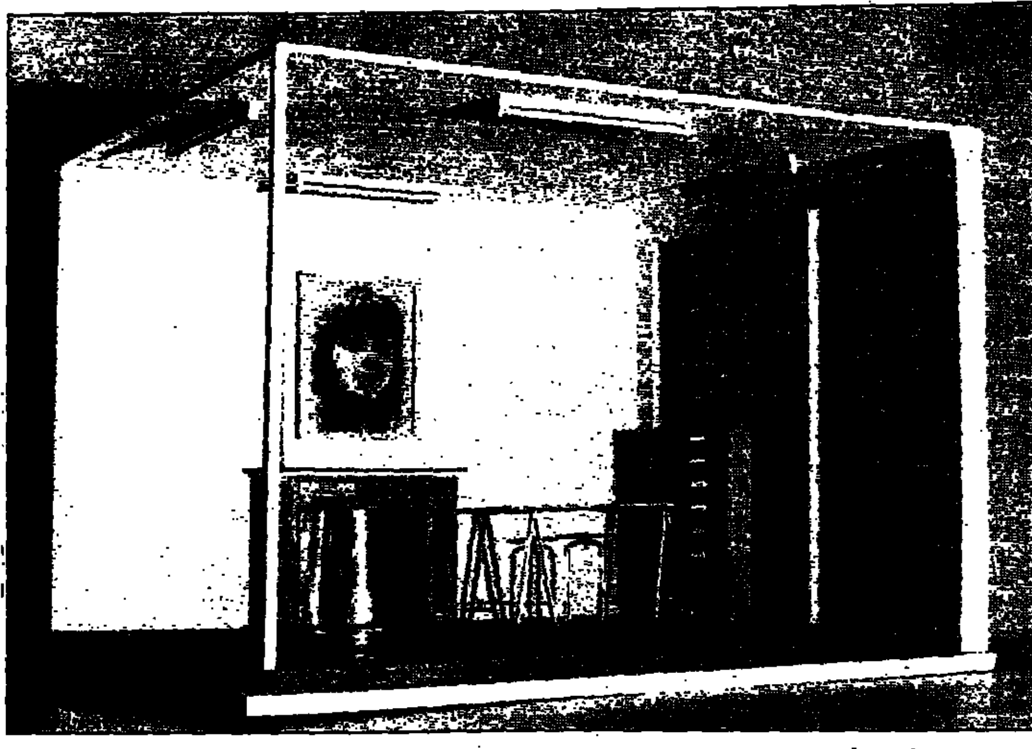
Tout l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présenté en *grande pompe par lui-même. L'ensemble* est d'autant plus saisissant que, malgré *d'abondantes publications, Tadao Ando* reste un inconnu sur le territoire français. *L'exposition* constitue donc sa première œuvre hexagonale, et révèle l'étrange progression de l'artiste de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

« Copier/créer » de Turner à Picasso

D'aucuns crieront au pléonasme, Delacroix le premier qui pensait que le génie consistait à comprendre que ce qui avait été dit ne l'avait pas été assez. « Copier/créer » montre tout ce que Turner, Degas, Cézanne, mais aussi Paolini ou Lüpertz ont su prendre à leur aînés accrochés au Louvre, mais aussi tout ce qu'ils ont pu, *post mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Conf. lundi 10 mai : « du pastiche comme acte de création aux temps de l'historicisme » par B. Foucart. Fermé le 30-05. Jusqu'au 26 juillet. 36 F.



Franck Scurti au Centre Georges-Pompidou.

RÉGIS MARTIN

François Curlet, Franck Scurti, Patrick Corillon, Jean Kerbrat

La grand-mère de Jean Kerbrat fut internée dans un asile psychiatrique. Sur sa photographie, son fils nota : *« Corentine Kerbrat, enfermée par l'Etat français »*. La photo, gravée sur marbre, est répétée par le petit-fils dans un alignement où, sur chaque élément, se lit le nom d'un prisonnier *politique (selon l'artiste) enfermé dans une* prison européenne. A voir également les *installations tantôt amusantes, tantôt horripilantes*, de François Curlet et Franck Scurti, et la très poétique aventure de l'écrivain Oskar Serti racontée par Patrick Corillon.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 31 mai.

Dominique Gauthier

Si Dominique Gauthier semble être un *homme discret, il a la peinture véhémente*, mais aussi cultivée, maîtrisée pour tout dire. *Lorsqu'il la contient de son pinceau*, c'est superbe, et l'exposition recèle deux ou trois tableaux magnifiques ; lorsqu'il lui cherche les béquilles d'une logorrhée, l'ennui ne parvient quand même pas à s'installer. De 1987 à aujourd'hui, un parcours exemplaire et prometteur.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. (Egalement au Musée Bossuet de Meaux *jusqu'au 24 mai, tél. : 64.34.84.45.*) Jusqu'au 23 mai.

Eva Hesse, Thierry Kuntzel

Après Valence, Paris présente les œuvres d'Eva Hesse, une élève de Joseph Albers décédée il y a maintenant vingt-trois ans. En pleine période du minimalisme triomphant, les sculptures de cordes et de textiles de Hesse tranchaient par leur aspect organique, mais savaient jouer de l'intérêt américain pour le *all-over* et l'expansion des formes. Ses dernières œuvres montrent *une singulière attention* au *processus* d'élaboration des formes, qui fera ensuite école. A voir *également au même endroit* les vidéos fragiles et lumineuses de Thierry Kuntzel.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, *samedi*, dimanche de 10 heures à 19 heures, *mardi jusqu'à 21 h 30*. Jusqu'au 20 juin. 35 F.

Byong Jin Koh

Une peinture où la force, l'énergie et la densité ne le cèdent en rien à la subtilité. Si une toile, superbe de hiératisme, peut rappeller Anselm Kiefer, le reste des œuvres n'appartient qu'à Byong Jin Koh. Il fait pousser vers le ciel une jungle qui prolifère dans le haut des tableaux, élevant le regard et, on l'espère, l'âme avec. Une découverte remarquable de l'équipe du Carré des arts.

Carré des arts, parc floral de Paris, *esplanade du Château, Vincennes*. Tél. : 43-65-73-92. Tous les jours sauf lundi et *mardi* de 10 h 45 à 13 heures et de 14 heures à 18 h 45. Jusqu'au 16 mai. 5 F (prix d'entrée du parc).

Le Siècle de Titien

Cent cinquante tableaux par ceux qui, de *Bellini au Tintoret en passant par Giorgione*, le Véronèse et Titien, infléchirent la peinture dans le sens de la couleur : le XVIe siècle, âge d'or de la peinture vénitienne, déploie ses feux au Grand Palais.

Grand Palais, Galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin. 45 F, lun. 31 F.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nue en cent trente tableaux et quelques sculptures, réunis en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, vendredi, samedi jusqu'à minuit (achat des billets jusqu'à 22 h 30), samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

Moisan

Les lecteurs du *Canard enchaîné* connaissent le couple infernal Moisan-de Gaulle, devenu légendaire. Moisan fut aussi merveilleusement féroce avec ses successeurs, et un moderne et monumental miniaturiste des petits ou grands événements de l'histoire mondiale. Par-delà le caricaturiste, les planches originales révèlent un amoureux du trait, auquel Yvan Audouard a su rendre hommage par un beau : *« Moisan, il faut le voir pour le croire. »* Pour les dessins, c'est aussi vrai.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai. 25 F.

Picasso : Toros y Toreros

Il y avait, dès son plus jeune âge, du minotaure en lui. Excellente idée donc que de *rassembler les œuvres majeures exécutées* sur le thème de la tauromachie, depuis les dessins d'enfant – mais Picasso fut-il jamais enfant ? – jusqu'aux derniers *Matadors* des années 70. Une exposition nullement réservée aux seuls « aficionados ».

Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de *Thorigny*, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche et vacances de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 33 F, 24 F dim.

Galeries

Fermin Aguayo

Retrouvailles avec l'œuvre de Fermin Aguayo, mort en 1977, qui, après avoir créé à Saragosse le Grupo Portico, où s'exprimèrent les peintres abstraits espagnols, fit les beaux jours de l'école de Paris. Vers 1956, il revint progressive*ment à une forme de figuration qui ne lui* valut pas que des amis. Une peinture forte et chaude *à revoir absolument*.

Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 43-26-22-32. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 samedi de 10 heures à 12 heures et 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 mai.

Carole Benzaken

Il existe actuellement une génération de peintres fleuristes : Charles Belle, Didier *L'Honorey*, et maintenant Carole Benzaken qui, comme les précédents, sait renouveler un thème mièvre et éculé pour construire des toiles exubérantes et fortes. Il faudrait les réunir un jour.

Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, Paris 3e. Tél. : 42-74-67-68. Tous les jours, sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er juin.

Derek Boshier

Sa première, et dernière, exposition à Paris remonte à 1970. En un peu plus de vingt ans, Derek Boshier, un des créateurs du pop art britannique, a eu le temps d'évoluer et, depuis son installation à Houston, multiplie dans ses toiles les allusions au *monde des cow-boys*, des *corn flakes* et du Ku Klux Klan, soutenues par des compositions *clairement structurées*, et *parfois allusives*.

Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard, angle 22, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-77-37-92. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mai.

Ivan Messac

Tout part d'un relief de carton, morceau en forme de poire qui affecte petit à petit, à travers les dessins à la sanguine, ou les sculptures sillonnées par la scie circulaire dans du marbre de Carrare, le profil d'un visage sans cesse répété. Synthèse magistrale entre sculpture et dessin, les très modestes cartons découpés et peints sont réellement impressionnants.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. *Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours, sauf* dimanche et lundi, de 11 heures à *12 h 30 et de 14 heures à 19 heures*. Jusqu'au 15 mai.

9e Bourse d'art monumental d'Ivry

Six artistes retenus sur près de cinq cents dossiers reçus, les sélectionneurs de la Bourse d'art monumental d'Ivry n'ont pas eu la tâche facile. Le choix cette année est ironique parfois, comme chez Erik Jan Deykman, plus technicien mais tout aussi ludique chez Gereon Lepper, d'une mer*veilleuse fragilité* chez Francisco Ruiz de Infante ; Eric Colpaert, Luc Delen et *Danielle Vallet Kleiner se tirent également* à merveille du difficile exercice de l'installation dans une exposition collective.

Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours, sauf lundi, de 14 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au *23 mai*.

Régions

Honfleur

Raoul Dufy

Excitante et irritante, parce que trop soyeuse, une passionnante exposition des tissus créés par Raoul Dufy pour Paul Poiret et une maison de Lyon, qui rappelle une facette ignorée, mais fondamentale, du peintre chéri des côtes de la baie de Seine.

Grenier à sel, entrée quai de la Tour, 14600. Tél. : 31-89-02-30. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures. *Jusqu'au 24 mai*.

Lillebonne

Eric Agriber

Après l'Italie, il y a longtemps, et le Japon sous Mishima, Saint-Sébastien revient à *Lillebonne, vieille cité gallo-romaine*. La figure de ce militaire martyr, criblé de flèches, jeté à *l'égout, miraculeusement* sauvé pour finir flagellé à mort, a fasciné bon nombre d'artistes. *Dans le cas de* Lecroq-Agriber, cela devient une obsession, habilement mise en scène. *Il lui* redonne toute sa dimension dramatique et ambigüe, réussissant à concilier peintures, vidéo et installation.

Centre culturel Juliobona, place de Coubertin, 76170. Tél. : 35-38-51-88. Mercredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, vendredi, lundi, mardi de 15 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé le jeudi. Jusqu'au 19 mai.

Montbéliard

John Franklin Koenig

Deuxième étape de la *rétrospective itinérante* d'un peintre américain de Paris *devenu globe-trotter. Cofondateur* avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, Koenig est intimement lié à toutes *les aventures* de l'art depuis les années 50, et son œuvre témoigne de la richesse d'une époque où l'art savait encore avoir l'élégance de la nuance.

Centre d'art contemporain, château des ducs de Wurtemberg, 25200. Tél. : 81-99-22-61. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mai.

Nice

Eugène Leroy

A part les néo-expressionnistes allemands, Baselitz en tête, qui collectionnent ses œuvres depuis les années 70, rares sont ceux qui avaient il y a dix ans entendu prononcer le nom d'Eugène Leroy, plus rares encores ceux qui connaissaient sa peinture. Aujourd'hui, on adule cet excellent peintre né en 1910, et le musée de Nice montre une rétrospective (depuis 1945) d'un des derniers hommes tranquilles.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. *Jusqu'au 14 juin*.

La sélection « Arts » *a été établie par* : Harry Bellet

« Architecture » : Frédéric Edelmann

« Photo » : Michel Guerrin.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Rachmaninov

Liturgie de saint Jean Chrysostome – Trois pièces sacrées
Cappella symphonique d'Etat russe, Valery Polyansky (direction)

Ces pages de Rachmaninov sont la réappropriation et non un décalque de la liturgie orthodoxe. Ce sont de grandioses cathédrales polyphoniques édifiées sur des tempos très lents par des voix hiératiques. Et il faut à ces voix, pour s'élever en pleine gloire, l'acoustique particulière des églises russes, la justesse magique des chœurs russes a cappella, leurs unissons droits comme un i, la lenteur imposante de leur évolution dans l'espace acoustique, cela afin que l'attaque et la résonance restent audibles malgré la réverbération.

Enregistrée dans des lieux de culte, la Cappella symphonique, ancien chœur d'État soviétique, dépasse tout ce qu'on peut entendre à l'Est pour la beauté sonore (les basses!), pour la précision de l'intonation. Leur chef est surnommé, nous dit-on, «le Karajan de la direction chorale». C'est plutôt faire honneur à Karajan.

1 coffret de 2 CD Clavès 50-9304/5 (cette marque suisse a réussi à loger deux disques argentés dans le boîtier standard d'un seul CD : on n'arrête pas le progrès).

Taneïev

Quintette avec piano

Glinka

Sextuor avec piano
Quintette du Conservatoire de Moscou, Youri Goloubev (contrebasse)

Composé en 1911, le *Quintette* de Taneïev évoque irrésistiblement les touffeurs harmoniques, l'irrépressible éloquence, les fantaisies rythmiques, les ferveurs mélodiques, le sérieux scholastique des quatuors et du quintette avec piano de Fauré. C'est aussi que ce Moscovite, élève de Tchaïkovski, qui apprit le piano dans la classe d'Anton Rubinstein, séjourna à Paris à la fin du XIXe siècle : tout s'explique. Quant à Glinka, il découvrit l'Italie en pleine époque romantique et écrivit son *Sextuor* au moment même où il écoutait Bellini et Donizetti : le caractère léger et brillant de l'œuvre, ses grands soleils de virtuosité pianistique peuvent se justifier ainsi. Musique variée et fort plaisante, en résumé. Interprétation fervente, très «gala de fin d'année de Conservatoire».

1 CD Le Chant du Monde LDC 288 067. Distribué par Harmonia Mundi.

A. Ry.

Saint-Saëns

Symphonie avec orgue

Messiaen

L'Ascension
Orchestre de l'Opéra-Bastille, Myung-Whun Chung (direction), Michael Matthes (orgue)

Beethoven

Trios pour piano, violon et violoncelle nos 1 et 5 «Fantôme»
Myung-Whun Chung (piano), Kyung-Wha Chung (violon), Myung-Wha Chung (violoncelle)

Enregistrée en octobre 1991, cette interprétation de la *Symphonie avec orgue* de Saint-Saëns est splendide : les cuivres et les bois sont d'une agilité, d'une verve époustouflantes, les interventions des solistes d'une musicalité, d'une présence dignes... de grands solistes (ce que sont les chefs de pupitre de la formation); la sonorité du quatuor à cordes est transparente; le jeu des violons plus vif, coloré que rond et profond cependant. La justesse de l'ensemble est impeccable. Dieu sait pourtant que cette symphonie pose de redoutables problèmes d'intonation aux violons et aux altos, notamment son *Poco Adagio*. Chung et ses musiciens l'interprètent avec raffinement et une virtuosité allègre qui ne sombre ni dans la grandiloquence ni dans l'éclat outrancier. Ils réussissent même à gommer ce que cette musique peut avoir de «Violet-le-Duc». Leur réussite est comparable dans les interminables trente-quatre minutes de *l'Ascension* composée par Messiaen lorsqu'il avait vingt-cinq ans. EMI publie, de son côté, un disque du Trio Chung. Si l'expression «s'entendre comme frère et sœur» a un sens, ce disque en serait l'illustration : mêmes phrasés, génie du tempo juste, les trois Chung jouent ces deux trios comme s'ils consacraient tout leur temps à la musique de chambre. Et l'on se souvient que Myung-Whun remporta, il y a une quinzaine d'années, le concours Tchaïkovski de piano, ce qui lui valut d'enregistrer pour Decca le *Premier Concerto*, avec Dutoit.

1 CD Deutsche Grammophon 435-854-2.
1 CD EMI «Classics» CDC 7 54579-2.

A. Lo.

Rap

Assassin

Le Futur, que nous réserve-t-il? (1)

Supreme NTM

1993, J'appuie sur la gâchette (2)

Assassin est un des premiers groupes de rap français, si l'on s'en tient à la chronologie. Après une brève liaison avec le label Remark, terminée dans les pleurs et les grincements de dents, voici enfin le premier album du groupe, qui confirme des performances scéniques aussi énergiques que monocolores. Assassin est l'avant-garde autoproclamée du rap hardcore français. Comme bien des rockers avant eux, les quatre membres du groupe confondent volume et puissance, stridence et conviction. Par-dessus le marché, leur technique de rapper n'est pas très swinguante, et cet album tourne à la session de doléances, au style mécanique, ankylosé par les lieux communs. On dirait qu'Assassin se fait un devoir de mettre en évidence tous les vieux paradoxes du rap : mépriser les médias, au point de leur consacrer autant de salive que de rimes approximatives *(l'Education à travers les médias, Au centre des polémiques)*; se prévaloir d'une jeunesse émergente et exciper de son droit d'aînesse *(Respecter l'ancienne école)* avec l'ardeur indignée d'un ancien combattant, par exemple.

Supreme NTM, au contraire, se glisse comme une anguille entre les termes de ces contradictions. C'est avant tout affaire de style, et le groupe n'en a jamais manqué. D'abord parce que Joe Starr et Kool Shen comptent parmi les meilleurs rappers francophones. Ensuite parce que, même dans leurs moments de plus grande violence, leur ironie, leur insolence d'apaches atténue la violence des mots. D'autre part, *1993* est un disque qui essaie méthodiquement de surmonter les faiblesses de son prédécesseur. La richesse des échantillons, la variété des figures rythmiques laissent se développer d'autres sentiments, d'autres impressions. On appréciera plus ou moins l'ambiguïté de la chanson titre de l'album. Si l'on se contente de regarder la pochette avec son automatique abandonné dans une flaque d'eau, on croira au pastiche du *gangsta rap* californien. Si l'on écoute *J'appuie sur la gâchette*, on entendra la chronique d'un suicide précédé d'une dérive bien de chez nous. Un chapitre indispensable de la chronique urbaine selon NTM.

(1) Delabel 31116.
(2) Epic 423630 2.

T. S

Rock

Midnight Oil

Earth and Sun and Moon

Comme en témoigne le titre de l'album, Midnight Oil n'a rien perdu de sa conscience planétaire, cosmique, même. Onze titres impeccablement écologistes alignent comme à la parade tous les lieux communs de la mauvaise conscience industrielle : le mauvais sort fait aux populations aborigènes, le trou dans la couche d'ozone, la destruction de la faune. On ne prendra jamais Midnight Oil en flagrant délit d'inconstance. Ce qui vaut aussi pour la musique. Même rythmique qui avance avec d'énormes sabots, mêmes claviers qui n'ont retenu des Doors que le côté héroïco-kitsch, mêmes déclamations emphatiques de Peter Garrett, le chanteur. *Earth and Sun and Moon* est tellement prévisible que l'on ne sait plus, après l'avoir écouté, si la fatigue que l'on éprouve est celle d'un auditeur abruti par la répétition ou d'un groupe qui est arrivé depuis longtemps au bout de ses réserves d'inventivité.

Columbia 473605 2.

T. S.

Musiques du monde

Johnny Clegg & Savuka

Heat, Dust and Dream

Il y a un peu plus de dix ans, Johnny Clegg avait fait la révolution. Le «zoulou blanc» avait non seulement montré la voie vers une Afrique du Sud délivrée de la honte de l'apartheid, mais aussi réalisé un incroyable mariage musical sur fond de musique nègre.

Aujourd'hui, l'histoire a perdu de sa magie. Si l'apartheid est tombé *(When the System has Fallen)*, le bouclier zoulou a bel et bien cédé sa place aux armes automatiques *(Inevitable Consequence of Progress)*. Le rêve africain persiste *(Your Time Will Come, Tough Enough, In my African Dream)*, mais les prophéties de Jonnhy Clegg se sont assombries : on y voit des chaises électriques (sur un très beau thème : *The Promise*), des diamants éteints, des mines et des sirènes d'alerte *(Foreign Nights)*. L'optimisme dénonciateur auquel se tient Clegg en paraît d'autant plus fade. On le sent coincé dans le rôle du grand réconciliateur des cultures. Quant à la musique, Johnny Clegg s'y répète élégamment.

On voudrait que cette pop musique à coloration sud-africaine éclate. On se doute bien que Clegg signifie encore beaucoup. Mais l'application à la lettre d'une bonne recette (introduction, refrain, chœurs zoulous) et le chic d'une production (Hilton Rosenthal et Don Was, sur un titre anodin, *These Days*), calée au millimètre, sied mal au tempérament fondamentalement bouillonnant de Johnny Clegg.

1 CD EMI 798 795.

Jimmy Cliff

Samba Reggae

Fondateur du reggae jamaïcain, avec Toots Hilbert, Bob Marley et les Wailers et quelques autres, Jimmy Cliff a élu domicile à Salvador-de-Bahia, une grande capitale de la culture noire. Il y a assisté à l'émergence de la samba reggae, un style qui reprend les grandes lignes du genre jamaïcain, tout en intégrant les rythmiques africaines habituellement utilisées lors des cérémonies de *condomblé*, le culte afro-brésilien célébré à Salvador. Nés à la fin des années 70, les «blocs» de carnaval à forte identité noire ont fait de cette manière particulière de battre le tambour le symbole d'une négritude tropicale et sud-américaine. Paul Simon était allé puiser son inspiration rythmique chez Olodum, le groupe de percussionnistes qui tient le haut du pavé dans le centre historique de Salvador. Jimmy Cliff s'est rapproché d'Ara Ketu, qui pratique l'art du samba-reggae dans les faubourgs de la ville. Cet apport a donné du nerf au reggae de Jimmy Cliff, qui avait récemment tendance à sombrer dans la saccharine. Conçu l'an passé au Brésil, *Samba Reggae* a mis du temps à naître. Les quatorze titres de l'album ne dérogent pas aux principes du rastaman : l'unité de la race, les blessures infligées à la grande Afrique (*War a Africa*, à propos de la guerre du Golfe), la paix voulue, la violence possible. Tout cela bouge à merveille.

1 CD Celluloid/Mélodie 08 085.

Africando

Trois Sénégalais (Papa Seck, Medoune Diallo, Nicolas Menheim) et un Malien (Boncana Maïga) ont fait cause commune pour raviver la mémoire des années d'engouement de l'Afrique pour la musique latino-américaine. Dans les années 60 et 70, le Sénégal dansait la rumba et la salsa. Boncana Maïga, arrangeur de grand talent, à qui l'on doit quelques perles africaines (notamment aux côtés d'Alpha Blondy, Nahawa Doumbia, Kassé Mady), a vécu neuf ans à Cuba, avant de fonder l'orchestre Las Maravillas au Mali. Les autres ont lié leurs noms aux plus connus des orchestres de danse sénégalais : le Baobab (Medoune Diallo), le Number One (Papa Seck), le Super Etoile (Nicolas Menheim).

Réunis pour cette drôle d'expérience transatlantique, ils se livrent en toute liberté aux joies d'une salsa presque pure, avec son lot de cuivres, violons, bongos et chœurs recrutés chez les Hispanos de New-York, où l'album a été enregistré. L'Afrique affleure à chaque virage, mais la salsa, même chantée en wolof, mène le bal de bout en bout.

1 CD Mélodie 38 121.

V. Mo.

«Open Changes», de Laurent de Wilde

L'art de ne pas mentir

QUE les choses soient claires. Ce disque est une exception, un énorme moment de «jazz-jazz» avec sa tension maintenue et ses subtiles entrées de voix comme il se doit en un vrai trio. Au piano, Laurent de Wilde, trente ans dont dix à New-York ; à la basse et aux coarrangements, Ira Coleman (quatre disques avec le pianiste), belle carrière comme Billy Drummond aux drums.

La mobilité, le goût, le temps juste de *We'll be together Again*, la pièce d'ouverture, donnent le ton. Tout y sonne vrai, et la musique est là, sensible à mi-voix ou éclatante à plein volume, dans une splendeur matinale. Des premiers morceaux de bons disques qui soient réussis, on en connaît : en gros, un par bon disque. Des bons disques, il n'y en a pas tant. La grande réussite d'*Open Changes*, c'est la constance dans l'idée qui porte les onze thèmes.

A un moment où l'on croit qu'il faut soit se démarquer du jazz (par peur), soit bourrer un compact d'échantillons (par peur inverse), Laurent de Wilde a l'inconscience très contrôlée de vouloir un ensemble authentique, cohérent, réfléchi. Tout y est justifié (le solo de batterie de *You don't Know what Love is*, un modèle de ce genre devenu impossible, surtout en disque – le solo et son contrepoint jamalien au piano) ; tout y est retrouvé (la vitesse propre du *Rapture* de Harold Land, mais aussi bien cet air remarquable de Bobby Hutcherson en forme de dédicace : *To you Mom and Dad*) ; tout y est renouvelé, avec un sens du déplacement d'autant plus émouvant qu'il est imperceptible (*You go to My Head* ou *Off Minor*).

Monk et Duke (celui de *Money Jungle* aussi) sont les anges tutélaires d'*Open Changes*. Mais plus on écoute l'enregistrement – car on peut l'écouter souvent et toujours d'un seul tenant, ce qui n'arrive plus, – plus on l'entend, plus on vérifie les fausses routes où s'abîment tant de pseudo-compositions et autres créations... Simplement, pour prendre dix thèmes à hauteur de répertoire, là où il importe de serrer de près la musique et l'improvisation, sans tromper des partenaires qui ne se laisseront d'ailleurs pas faire (donc, sans se tromper soi-même), il faut atteindre à cette conscience démesurée du jeu qui ne se prête pas.

Laurent de Wilde y est serein, et son trio, éblouissant d'entente et de délicatesse. *Born to be Blue*, cette chanson de Mel Tormé que le monde entier s'apprêtait à oublier, là voilà reprise, partie du solo pour voguer pleine voile à trois et retomber à sa juste respiration sur tempo dédoublé. Qu'on veuille compléter une discothèque, approfondir son goût du piano ou tout bonnement commencer, *Open Changes* s'impose.

FRANCIS MARMANDE

★ 1 CD IDA 035, distribué par OMD.





ROBERT RICAUD/MAIRIE DE NÎMES

Face-à-face à hauts risques : Jean Bousquet, maire de Nîmes, a demandé à l'architecte anglais Norman Foster de construire un centre d'art contemporain dans le voisinage immédiat de la Maison carrée, fleuron de l'Antiquité romaine.

INAUGURATION DU CARRÉ D'ART DE NÎMES

LA MAISON DES MYSTÈRES

NIMES

de notre envoyé spécial

Quelles fées se sont penchées sur le berceau du Carré d'art? Doté de tous les atouts dont pareil projet puisse rêver – un maître d'ouvrage volontaire et amateur d'architecture, le député et maire Jean Bousquet, un maître d'œuvre célébrissime et exigeant, Norman Foster, – ce nouveau pôle culturel de la ville de Nîmes, à la fois médiathèque et musée d'art contemporain, est en effet souvent reçu par les commentateurs comme une mayonnaise mal tournée, un rogaton indigne de la vanité française retrouvée.

LA première de ces fées peu aimables est le temps. Issu d'un concours lancé en *1984*, le Carré d'art de Nîmes, vaste édifice pour une cité de cinquante mille âmes, mais bien raisonnable à l'échelle nationale, avec 11 000 mètres carrés de plancher utile, sur neuf niveaux, aura demandé neuf années pour parvenir à son terme (1). On sait comment la rapidité d'exécution, avec ce que cela signifie de respect des délais par les entreprises, de bonne conduite du chantier, d'heureuse gestion financière, peut apporter comme atouts aux yeux de l'opinion à un tel bâtiment public. On l'a vu avec le Grand Louvre, conduit tambour battant.

On sait au contraire qu'un bâtiment qui traîne se trouve d'emblée déprécié, au point que, cas extrême, ses commanditaires, bien qu'eux-mêmes responsables de la lenteur des crédits affectés, ont encore tendance à ralentir la machine. Cela s'est vu pour la Cité de la musique de La Villette, que Portzamparc a dû porter dix ans durant, alors *même que son propre* style évoluait et que la mode architecturale, quant à elle, cavalait. Ainsi en est-il du Carré d'art de Norman Foster, au moins jusqu'à ce que le public se le soit approprié, comme il le fit le jour même de l'inauguration de la pyramide mal aimée du Grand Louvre.

La deuxième de ces fées malignes est plus simplement, plus banalement, la muse du patrimoine, muse respectable s'il en est. Des Arènes de Nîmes aux fresques de Flandrin dans l'église Saint-Paul, si chères aux frères Foucart, en passant par la gloire des Jardins de la Fontaine, elle faisait de l'ancienne Nemausus un territoire sacré, intouchable. Or deux phénomènes se sont conjugués dès l'origine. Il y eut d'une part le refus par l'opinion du face-à-face médiathèque/Maison carrée – face-à-face naguère impensable, en effet, jusqu'à la dégustation du «Zircon» (comme l'appela notre collaborateur André Fermigier) dans la cour Napoléon, et la célébration de l'Institut du monde arabe dans la perspective, cavalière pourtant, de Notre-Dame de Paris. Mais il y avait aussi la survivance des colonnes de l'Opéra de Nîmes, détruit par un incendie en 1952, et dont la pérennité semblait refléter celle de la vieille et haute société protestante de la ville. *Exit* les colonnes qui *décorent désormais une des entrées de Nîmes.*

Deux fois victime du temps, celui qui passe, et celui qui impose le respect de l'existant, le Carré d'art est-il donc déjà une vieille dame indigne? Voyons d'abord la façon qu'il a de converser avec la respectable *Maison carrée*, l'un des plus insignes monuments romains de France. Un problème délicat était celui de l'inévitable hauteur du nouvel édifice, sur le boulevard Victor Hugo, même si elle ne dépasse guère celle de l'ancien opéra, tandis que l'ancien temple, comme tout vestige archéologique, s'inscrit en creux dans la ville. Au détour du concours, des solutions avaient été proposées qui inversent la situation, cherchant, comme *Jean Nouvel, le creusement du sol,* une réponse que celui-ci refusait en fait par nature, autrement dit pour des raisons techniques.

La solution, perfectible mais convenable, a été d'abaisser la place partout où cela était possible, pour redonner à la Maison carrée son enceinte sacrée d'origine, *ou tout au moins* les traces de celle-ci. Ainsi se trouve-t-elle replacée au cœur d'un ensemble qui n'a pas toujours été aussi propice à sa contemplation. Sur le côté de la place, le boulevard suit normalement son cours d'asphalte, bordé plus haut et plus bas de cafés, de commerces. Et puis, rangée au garde-à-vous le long de l'avenue, la façade, ou plutôt la colonnade de Foster, dominée par un large auvent qui entortille un micocoulier, colonnade dont nous aurions aimé un jaillissement plus radical du sol au lieu qu'il lui soit donné une série de marches, de gradins dignes mais sans mystère.

Le mystère, c'est précisément ce que l'on s'apprête à chercher lorsqu'on entre dans le Carré d'art et qui va fuir aussitôt, car le projet de Foster est, selon une norme banalement datable des années 80, blanc, transparent, minimal. Autour d'un atrium intérieur qui apporte le jour jusque dans les sous-sols de la médiathèque (au nombre de quatre) s'organise sagement *une batterie de plateaux soigneusement cloisonnés*, dans un esprit de réversibilité, et dont la nudité, avant l'accrochage des œuvres, aura au moins permis d'apprécier *les volumes, l'accès systématique* là encore à la lumière naturelle.

L'atrium est couvert d'un voile blanc, ce qui est fichtrement romain; il est zébré d'un escalier dessiné un peu en deçà de ce qu'est capable de produire l'agence Foster, et rythmé par les allers-retours de deux ascenseurs, eux-aussi à la mode 80, mécaniques visibles, 100 % transparents, légèrement propices au vertige. C'était une idée juste que de faire travailler les entreprises locales, mais manifestement *toutes* ne dominaient pas de façon exemplaire ces techniques qui apportent la perfection du détail, corollaire de la perfection graphique d'un Foster, et que les Français désormais maîtrisent pourtant *parfaitement. On* regrette par exemple quelques bétons baveux ou atteints de gangrène bulleuse.

Voilà bien ce qui met ici en courroux les exégètes de Foster, ceux qui ont pu faire le pèlerinage de la Banque de Chine à Hongkong, ceux qui ont visité le nouvel aéroport de Stansted ou l'Université de Sainsbury en Angleterre. Mais voilà. Il faut bien se faire aussi à l'idée qu'on ne peut demander au même *bâtiment d'être à la fois* invisible et chargé de mystère, d'être urbain et d'être insolent. A l'échelle de Nîmes, le Carré d'art reste donc à nos yeux exemplaire. C'est un petit Foster pour une petite ville. Tant *de grandes villes se sont donné des Ponant, des Part-*Dieu, pour qu'on fasse quand même la part de Dieu dans cette œuvre quasi-intime et minimale.

F. E.

(1) Coût total des travaux : 383 millions de francs, dont 278 millions de francs payés par la ville.

★ Renseignements : Carré d'art, tél. : (16) 66-76-35-35. Musée d'art contemporain : tél. : (16) 66-76-35-70. Bibliothèque : tél. : (16) 66-76-35-03.

LA SEMAINE PROCHAINE

Le 46e Festival international du film de Cannes

Le jeudi 13 mai prochain ouvrira le 46e Festival international du film à Cannes. Le supplément « Arts et spectacles », dans nos éditions datées 13 mai, consacrera à cet événement un numéro spécial de douze pages réunissant de nombreux articles consacrés aux figures marquantes du rendez-vous annuel du cinéma mondial. Entretiens, reportages et enquêtes refléteront les principales tendances de Cannes 93. Quatre pages encartées dans ce numéro spécial présenteront, comme chaque semaine, une sélection des meilleurs films, spectacles, concerts et expositions de la semaine, à Paris et dans les régions. La page «Disques» sera exceptionnellement reportée au supplément daté 20 mai.

Les collections du musée d'art contemporain

Les risques de la transparence

NIMES

de notre envoyé spécial

LES deux derniers étages pour les salles d'exposition et un des sous-sols pour les réserves, sans compter les *surfaces réservées* à l'administration : dans le bâtiment de Norman Foster, l'art contemporain est partout, à la cave, sous les verrières et dans le hall d'entrée, où Richard Long a exécuté une œuvre sur le béton d'un mur et Ellsworth Kelly dressé une *sculpture de métal gris. S'il n'est pas qu'un musée,* le Carré d'art est aussi un musée, comme l'a voulu Robert Calle. L'ancien patron de l'hôpital Pierre-et-Marie-Curie, collectionneur et amateur indéfectible des artistes d'aujourd'hui, a mené à bien son projet sans se laisser *détourner. Il y aura désormais à Nîmes une collection* contemporaine et un lieu pour elle, pour la présenter, la faire vivre et inciter Nîmois et touristes à la découvrir enfin.

Paradoxalement, ce *n*'est pas elle cependant que les premiers visiteurs découvriront, mais une exposition sur l'objet et ses *métamorphoses* du cubisme à nos *jours*, de Picasso et Braque à Schnabel, Lavier ou Cragg, en passant, *comme il se doit, par Duchamp et Picabia.* Le projet a été construit et exécuté par Guy Tosatto, qui a quitté voici un an et demi le château-musée de Rochechouart pour venir à Nîmes, où il est appelé à succéder, à la tête du musée, à Robert Calle, quand ce dernier se retirera, à l'*automne prochain.*

Les collections permanentes d'art contemporain, constituées de donations – dont celle consentie par *Robert Calle lui-même, avec deux points forts,* le nouveau réalisme et la peinture des années 80 – et d'achats récents, sont pour l'heure disposées au rez-de-chaussée du «vieux» musée de la rue Cité-Foulcq, qui abrite aussi les collections de peinture ancienne et *du XIXe siècle. Elles rejoindront leurs salles à la fin de* l'année, après l'exposition inaugurale et une rétrospective de l'œuvre de Martial Raysse. Mais – et sur ce point *Robert Calle et Guy Tosatto se montrent très résolus* – cela ne signifie pas que la situation sera dès lors figée. D'une part, les collections permanentes seront présentées par roulements, par accrochages changeants, au rythme des acquisitions aussi. D'autre part, le Carré *d'art se veut essentiellement un lieu de passage.* Les expositions temporaires, grandes ou plus modestes, devraient s'y tenir à un rythme soutenu – deux ou trois fois par an. Une exposition de l'Allemand Sigmar Polke devrait ainsi avoir lieu durant l'été 1994.

Voilà pour les intentions et le programme, d'autant plus séduisants que l'art d'aujourd'hui n'a guère été à l'honneur jusqu'à présent en Languedoc. Reste l'autre *moitié du problème,* le bâtiment de Norman Foster *où* sont appelées à s'installer ces expositions et ces collections.

Problème? Oui. Problème d'inadaptation, pour tout dire. Commençons par une fâcheuse évidence : la peinture, les assemblages, la sculpture elle-même ont besoin de murs pour être vus – de murs opaques, qui arrêtent le regard et découpent des espaces. Cette *banalité irrite, semble-t-il, les architectes d'aujourd'hui* et Norman Foster ne fait pas exception à la règle. Raisonnant au nom de la transparence et de la libre – apparemment libre – circulation de la lumière, il s'est heurté à l'agaçante question du mur-blanc-où-planter-*un-clou et l'a résolue de telle façon que le problème est* d'ores et déjà posé : y aura-t-il assez de cimaises pour les collections d'art contemporain que le Carré d'art doit abriter dans sa partie haute?

Au dernier étage, peu de problèmes de place : les parois sont pleines et découpent des salles de taille changeante, changeante afin d'éviter l'ennui né de l'uniformité. Des systèmes de filtre sont chargés d'intercepter les *flots de lumière solaire tombés de la verrière* zénithale. Ces volets parallèles fonctionnent un peu à la manière des persiennes d'autrefois et découpent, comme elles, des raies de lumière et d'ombre sur les murs, charmantes sans doute, mais assez nuisibles à la *contemplation. On n'ose songer à ce que ces découpages* donneraient sur un monochrome de Ryman ou de Klein... L'inconvénient, affirme-t-on aujourd'hui, sera supprimé bientôt.

L'avant-dernier étage est moins réussi, si l'on consent à l'examiner en tenant compte de sa destination première, abriter un musée. Les salles aménagées autour du vide central s'ouvrent vers l'intérieur par de *très hautes verrières. Le procédé a un mérite évident : il* permet à l'architecte de ménager de très belles vues perspectives sur sa propre création, les lignes directrices des colonnes et les lignes brisées de l'escalier de verre. Il a aussi de sérieux défauts. Il réduit la surface où accrocher des toiles. *Il détourne le* regard des œuvres pour l'attirer vers des détails de structure, narcissisme indiscret et fâcheux. Plus grave peut-être : il soumet la *peinture à une lumière très intense, celle qui baigne le* vide central.

Résultat : dès la première exposition, Bob Calle et Guy Tosatto ont été contraints de faire poser des velums devant les vitres afin de protéger par exemple les papiers collés de Braque et de Picasso qui figurent *dans l'exposition inaugurale. Ces draps blancs ont aussi* la vertu d'équilibrer la luminosité dans les salles, précaution passablement nécessaire dans une ville réputée pour son ensoleillement et la chaleur de ses étés.

C'est là, de la part des conservateurs, simple mesure de sauvegarde, simple et élémentaire précaution. Ils *n'ignorent pas – Foster ne le leur a pas laissé ignorer du* reste – qu'agissant de la sorte ils contredisent les principes qui régissent l'architecture. Ils masquent au lieu de révéler. Ils voilent plutôt que d'ouvrir. Mais la conservation des œuvres est à ce prix. Et un musée, *fût-il d'art contemporain, est le lieu de l'exposition et de* la conservation, pas celui de la destruction prématurée. Guy Tosatto évoque sans en dire plus les *«affrontements»* qui l'auraient opposé à l'architecte . Robert Calle est plus prolixe : *«Chaque fois que j'ai eu un doute, j'en ai fait part à Norman Foster. Il y a eu débat. Quelquefois, j'ai gagné. Quelquefois, j'ai perdu.»*

Les conservateurs du Musée national d'art moderne ont *rusé* contre le bâtiment de *Piano* et *Rogers. Les* conservateurs du Carré d'art rusent contre celui de Foster. Qu'en conclure? Que la leçon de Beaubourg n'a pas *été assez méditée, évidemment.*

PHILIPPE DAGEN